



HAL
open science

Handicap à l'école maternelle : au coeur des relations parents-enseignants

Lauriane Henrot

► **To cite this version:**

Lauriane Henrot. Handicap à l'école maternelle : au coeur des relations parents-enseignants. Education. 2018. dumas-01940759

HAL Id: dumas-01940759

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01940759>

Submitted on 5 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE ROUEN

ESPE – ACADÉMIE DE ROUEN

**Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la
Formation »
Mention 1**

Année 2017-2018

HENROT Lauriane

**Handicap à l'école maternelle : au cœur des
relations parents-enseignants**

UNIVERSITÉ DE ROUEN
ESPE – ACADÉMIE DE ROUEN

**Master « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la
Formation »
Mention 1**

Année 2017-2018

HENROT Lauriane

**Handicap à l'école maternelle: au cœur des relations
parents-enseignants**

Sous la direction de : [Diane Bedoin](#)

Résumé:

Dans le cadre de la politique éducative d'inclusion en partie favorisée par la loi du 11 février 2005, l'école maternelle est devenue le véritable lieu de repérage du handicap chez les jeunes enfants. Alors que l'obligation scolaire vient de s'établir à l'âge de 3 ans pour la rentrée 2019, la scolarisation préélémentaire est révélatrice d'une certaine philosophie de l'éducation qui voudrait apporter à tous les élèves, dès le plus jeune âge, les moyens de réussir quel que soit leurs milieux sociaux d'origine. Cette récente décision d'obligation scolaire dès 3 ans témoigne donc de cette estime qui est portée à l'enseignement préélémentaire.

L'hétérogénéité des élèves est devenue une constante que les enseignants doivent prendre en compte au quotidien mais jusqu'à quel point ? En effet, que se passe-t-il lorsque les professeurs des écoles découvrent certains troubles chez un enfant ? Et surtout comment aborder ce sujet délicat avec les parents ? Toute notre étude se porte sur cette relation qui s'établit obligatoirement à l'école maternelle, entre parents et enseignants. Quel est le rôle de chacun ? Comment réagir face au repérage d'un handicap ? La relation entre ces acteurs de l'éducation d'un enfant peut souvent être source de conflits du fait de la complexité même des points de vue de chacun. A partir du repérage des troubles chez un élève, ne lui permettant pas de s'épanouir dans l'immédiat au sein du groupe-classe, notre objectif sera de comprendre quels facteurs entrent en compte dans cette relation atypique qui s'établit entre professionnels de l'éducation et parents.

5 mots clés : handicap, maternelle, relation école-famille, co-éducation, repérage, annonce

MASTER MEEF : CHARTE DE NON PLAGIAT

Je soussigné(e),
Nom, Prénom : HENROT Lauriane
Régulièrement inscrit à l'Université de Rouen
N° étudiant : 20902290
Année universitaire : 2017-2018

Certifie que le document joint à la présente déclaration est un travail original, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.
Conformément à la charte des examens de l'université de Rouen, le non-respect de ces dispositions me rend passible de sanctions disciplinaires.

Fait à : Bois-Guillaume
Le : 22/04/2018
Signature :



Henrot Lauriane

Remerciements

La réalisation de ce mémoire n'aurait pu se faire sans l'implication d'enseignants et de parents qui ont eu la gentillesse de m'offrir plusieurs minutes de leur temps afin de me faire part de leurs expériences. Un grand merci à eux et notamment à Julien. P pour sa démarche de communication de mes recherches, celle-ci m'ayant permis de rencontrer deux mères d'élèves et une enseignante. Merci à elles pour leur investissement.

Je souhaite également remercier deux autres enseignantes, une professeure des écoles stagiaire et une collègue, qui ont eu la gentillesse de m'accueillir dans leur classe et de me faire part de leur point de vue.

Je remercie les équipes de la circonscription (Inspectrice, conseiller pédagogique...) à laquelle je suis rattachée pour la diffusion de mes recherches.

Enfin, je souhaite remercier tout particulièrement les mères de famille impliquées au sein du réseau "Union des Mamans d'Enfants Handicapés" qui ont fait preuve d'un grand enthousiasme lors de la passation de mon questionnaire.

Pour terminer, je n'oublie pas la directrice de mon mémoire, Diane Bedoin, qui m'a encouragée et accompagnée tout au long de la rédaction de ce dossier.

Sommaire :

Introduction	9
I. Cadre théorique	11
1. <i>L'école maternelle en France</i>	11
1.1. <i>Contextualisation</i>	11
1.2 <i>Place du handicap à l'école maternelle : statistiques et contexte législatif</i>	14
2. <i>Relation école-famille</i>	16
2.1 <i>La communauté éducative</i>	16
2.2 <i>Spécificité de la maternelle</i>	17
3. <i>Inclusion : définition et enjeux</i>	18
3.1 <i>Définition</i>	18
3.2 <i>Repérage</i>	20
3.3 <i>Annonce</i>	22
3.4 <i>Coopération</i>	24
3.5. <i>Vers une co-éducation...</i>	27
II. Problématique et hypothèses	29
III. Cadre méthodologique	30
1. <i>Choix des outils</i>	30
2. <i>Mode d'accès et prise de contact</i>	31
3. <i>Construction des outils utilisés</i>	33
3.1. <i>Guides d'entretiens</i>	33
3.2 <i>Questionnaires</i>	38
4. <i>Caractéristiques des enquêtés</i>	46
5. <i>Déroulement des entretiens</i>	48
a- <i>La mère de Martin</i>	48
b- <i>La mère de Gabin</i>	49
c- <i>La directrice de l'école maternelle</i>	49
d- <i>La professeure des écoles stagiaire</i>	49
e- <i>Une enseignante expérimentée</i>	50
6. <i>Méthode d'analyse des données</i>	51
IV. Résultats et analyses	51
1. <i>Entretiens</i>	51
1.1 <i>Les parents : un vécu différent, des perceptions opposées</i>	51
• 1.1.1 <i>Entretien numéro 1 : La maman de Martin</i>	59
• 1.1.2 <i>Entretien numéro 3 : La maman de Gabin</i>	64

⇒ 1.1.3 Analyse croisée : La relation parents-enseignants, point de vue des parents	67
1.2 Les enseignants : L'inclusion à tout prix	70
• 1.2.1 Entretien numéro 2 : La directrice d'une école maternelle	80
1.2.2 Entretien numéro 4 : Une Professeure des écoles stagiaire (PES)	82
• 1.2.3 Entretien numéro 5 : Une enseignante expérimentée	86
⇒ 1.2.4 Analyse croisée : La relation parents-enseignants, point de vue des enseignants	88
2. Questionnaires	92
2.1 Les parents : une communication primordiale	92
2.2 Les enseignants : une communication comme les autres	97
V. Conclusion	102
VI. Bibliographie	104
VII. Annexes	107
• Les entretiens : Annexe 1 – Entretien n°1 avec la mère de Martin	107
• Annexe 2 – Entretien n°2 avec la directrice de maternelle	133
• Annexe 3 – Entretien n°3 avec la mère de Gabin	144
• Annexe 4 – Entretien n°4 avec une PES	157
• Annexe 5 – Entretien n°5 avec une enseignante expérimentée	163
• Les questionnaires : Annexe 6 – Résultats questionnaires parents	174
• Annexe 7 – Résultats questionnaires enseignants	207

Introduction

C'est à partir d'une observation effectuée dans le cadre d'un stage en classe de petite section que j'ai pu découvrir un panel de profils d'élèves au sein de l'école maternelle. Parmi tous ces traits de caractère qui viennent enrichir les interactions au sein de la classe, j'ai relevé le cas d'un enfant sujet à des troubles cognitifs et comportementaux (absence de parole et donc de communication, problèmes de concentration et de compréhension, hyperlaxité). Face à cet élève, l'enseignant semblait se trouver démuné d'autant qu'aucun diagnostic n'avait été établi pour cet enfant. Cela signifiait donc qu'aucun moyen n'avait été développé pour répondre aux besoins spécifiques de cet élève. En observant les parents à la sortie de l'école, il m'est venu à l'esprit plusieurs interrogations : sont-ils conscients des difficultés de leur enfant au sein de la classe ? Si oui, ont-ils évoqué ce sujet avec l'enseignant ? Si non, comment l'enseignant peut-il s'y prendre pour communiquer cette information ? Quelles informations communiquent-ils entre eux ? Par quels moyens ou quels outils ?

Suite à ce questionnement, je me suis attardée sur différentes recherches portant sur la place de l'école maternelle en France. En effet, l'entrée en maternelle est une étape déterminante pour la socialisation d'un enfant. Elle fait partie d'un processus bien intégré en France permettant d'officialiser le statut et la place que chacun devra occuper dans la société en tant qu'élève. Les jeunes enfants vont donc apprendre, selon l'expression du pédagogue Philippe Perrenoud, le « métier d'élève » comme gage d'intégration et de socialisation. Les enseignants ont alors la responsabilité et le devoir d'accompagner ces élèves encore si jeunes au sein d'un environnement qui répond à des règles et à des normes favorisant le vivre ensemble.

Cet apprentissage est donc censé favoriser une intégration, un épanouissement au sein de l'univers scolaire. Cependant, le professeur des écoles se trouve être un des premiers témoins des difficultés que peuvent rencontrer certains élèves face à ce processus de socialisation et d'apprentissage. En effet, l'école maternelle, à la différence des crèches ou autres lieux de la petite enfance, fait émerger certaines particularités face au groupe classe. Si des troubles ont été détectés bien avant cette étape de scolarisation, notamment au cours de l'apprentissage informel (qui s'effectue par l'environnement familial), c'est cet apprentissage formel qui vient mettre l'accent sur la capacité de l'enfant à « s'intégrer » au sein du groupe comme élève. La classe devient alors un environnement d'étude, de comparaison, dans lequel le professeur des écoles va relever et analyser les difficultés de certains élèves qui manifestent par leurs

comportements, leurs attitudes, des troubles ne leur permettant pas de s'épanouir immédiatement au sein de la classe.

Si cette étape peut s'avérer être une épreuve dans la vie d'un enfant, elle l'est aussi pour les parents qui pourront se sentir décontenancés face au repérage effectué par l'équipe pédagogique et au diagnostic établi par les professionnels de la santé. Tout l'enjeu sera alors de créer un dialogue constructif permettant d'aider au mieux l'enfant, l'objectif étant de favoriser une dynamique d'inclusion.

C'est pourquoi, afin d'alimenter cet axe d'étude, ce mémoire présentera en premier lieu le cadre théorique et législatif lié au handicap et à la relation parents-enseignants. En deuxième partie, notre problématique et nos hypothèses de recherche seront précisées. En troisième partie, une présentation de la méthodologie employée sera proposée. Enfin, suite à notre enquête, une analyse approfondie des données recueillies apportera quelques éléments de réponse qui nous permettront alors de conclure sur nos hypothèses.

I. Cadre théorique

1.L'école maternelle en France

1.1.Contextualisation

Une des particularités du système éducatif français réside dans la place importante qui est accordée à l'école maternelle. En effet, pour reprendre la définition du dictionnaire de pédagogie de Franc Morandi et de René la Borderie (Mars 2012) : « L'école maternelle a dans le système éducatif français un rôle original de prise en charge de la petite enfance, de complément de l'éducation familiale et de préparation à la scolarisation à l'école élémentaire.» (p 36)

La popularité de l'école maternelle en France se traduit par ailleurs statistiquement puisqu'en « 2014, 11,8% des enfants de 2 à 3 ans et la quasi-totalité des enfants de 3 à 5 ans étaient scolarisés en maternelle. », d'après une étude du ministère de l'éducation nationale. L'obligation scolaire dès 3 ans qui vient d'être prononcée pour la rentrée 2019 ne semble être qu'une formalité qui vient entériner le statut de l'école maternelle comme un passage obligatoire avant l'école élémentaire.

Mais comment expliquer cet engouement ? Il faut d'abord comprendre que cette instruction préélémentaire s'est construite, depuis le XIXe siècle, autour de grandes figures comme celle de Pauline Kergomard, inspectrice générale de 1881 à 1910, considérée comme la fondatrice de l'école maternelle française et que celle-ci ne voyait déjà pas l'école maternelle comme une école, « un lieu d'instruction » mais comme un « établissement d'éducation ». Cet héritage, cette nouvelle façon de penser qui a laissé plus de place au développement du jeune enfant et qui est aujourd'hui bien intégrée dans notre société se traduit dans de nombreux textes et études officielles. Le site du ministère de l'Education Nationale projette par ailleurs en cette institution un moyen de « donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer, épanouir leur personnalité ».

Depuis la loi de la refondation de l'école (2013), l'école maternelle est donc définie autour d'un cycle « unique » considéré comme « fondamental pour la réussite de tous » : le cycle des apprentissages fondamentaux, constitué de trois classes (PS, MS, GS). Présentée comme une école bienveillante, un de ces principaux objectifs de cet « établissement d'éducation » est bien de rendre les enfants tous capables d'apprendre et de progresser.

Le bulletin officiel spécial N°2 du 26 mars 2015 nous présente l'école maternelle comme :

- Une école qui s'adapte aux jeunes enfants et à leurs familles
- Une école qui accompagne les transitions vécues par les enfants : « l'école maternelle est une passerelle au quotidien entre la famille et l'école, le temps scolaire et le temps périscolaire ».
- Un lieu qui « tient compte du développement de l'enfant, qui place le jeu comme fondement des apprentissages : “apprendre en jouant.” »
- Enfin, c'est une école où le vivre ensemble, l'apprentissage mutuel, entre pairs, contribue à une construction d'une identité singulière mais aussi citoyenne : « L'école maternelle assure une première acquisition des principes de la vie en société ». Il est précisé que « l'accueil et la scolarisation des enfants handicapés participe à cet enjeu pour ces enfants eux-mêmes ». L'objectif étant de favoriser un regard positif sur les différences.

La richesse de l'école maternelle française s'appuie également sur ses cinq domaines d'apprentissage, depuis les nouveaux programmes de 2015, qui sont les suivants :

- « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » : tous les composants du langage sont mobilisés (oral, écrit).
- « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique » : l'aspect du développement moteur et sensoriel est également privilégié.
- « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » : expression personnelle, développement et expression de soi...
- « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » : construire sa connaissance du nombre...
- « Explorer le monde » : se repérer dans l'espace et dans le temps

Cette présentation valorisante de notre école maternelle s'accompagne par des études prouvant les bénéfices d'une éducation précoce notamment au langage. Parmi ces constats, le rapport Moisan-Simon, réalisé en 1997, qui après une étude auprès d'une cinquantaine de Zone d'éducation prioritaire (ZEP, aujourd'hui REP), souligne l'importance d'une « scolarisation précoce en maternelle » pour favoriser la future réussite scolaire : « Pour des enfants de milieu défavorisé, un accueil à deux ans (dans de bonnes conditions) à l'école peut avoir des effets déterminants sur le langage et la socialisation, effets que l'on retrouvera par la suite dans l'apprentissage de la lecture et le comportement. » (Rapport Moisan-Simon, 1997, p 44).

Même si la question de la « précocité de la scolarisation » peut faire débat de nos jours, comme le souligne le sociologue Daniel Verba qui, dans un article du journal « Le Monde » (23/06/2017), explique l'importance de repenser les moyens d'accueillir les enfants à l'école maternelle. L'école maternelle présente cependant de nombreux avantages dont les pays voisins peuvent être envieux. En effet, en plus de proposer un mode d'accueil gratuit pour tous, elle propose trois axes d'actions définis dans le dictionnaire de pédagogie, à savoir :

- Une prise en charge de la petite enfance : « l'école maternelle est à la fois une école, un lieu de vie et un mode de garde, ayant pour enjeu la protection, la réussite scolaire et l'intégration sociale. ».
- Une dimension éducative « comme lieu de rencontre entre l'école et l'enfant ».
- Un projet pédagogique : « un mode de vie adapté aux besoins du jeune enfant [...], des périodes d'accueil particulières répondant aux besoins physiologiques, affectifs et intellectuels, des domaines d'activités spécifiques (vivre ensemble, apprendre à parler et à construire son langage, agir, découvrir le monde...) ».

Le code de l'éducation rappelle ces différents objectifs attribués à l'école maternelle qui sont de « développer toutes les possibilités de l'enfant, afin de lui permettre de former sa personnalité et de lui donner les meilleures chances de réussir à l'école élémentaire et dans la vie en le préparant aux apprentissages ultérieurs. L'école maternelle permet aux jeunes enfants de développer la pratique du langage et d'épanouir leur personnalité naissante par l'éveil esthétique, la conscience de leur corps, l'acquisition d'habiletés et l'apprentissage de la vie en commun. »

Dans cet article (Art D321-1), il est également précisé que l'école maternelle « participe aussi au dépistage des difficultés sensorielles, motrices ou intellectuelles et favorise leur traitement précoce. »

Cela souligne donc un point important dans notre étude puisque l'école maternelle est bien reconnue comme un lieu de « dépistage », de « repérage » de diverses formes de handicap et donc comme une institution potentiellement capable d'apporter des solutions face aux obstacles de l'apprentissage et de la socialisation.

Voilà donc toute la confiance qui est accordée à l'école maternelle en France, une école qui était officieusement « obligatoire » (puisque nécessaire et bénéfique) dans nos esprits au point de le devenir tout récemment. Celle-ci semble représenter en effet une source d'espoir, une première étape positive au sein du parcours scolaire d'un enfant qui pourra à l'avenir être source d'obstacles et d'angoisses.

1.2 Place du handicap à l'école maternelle : statistiques et contexte législatif

Depuis quelques années, la politique éducative en France souligne une volonté d'inclusion de tous les élèves au sein du système scolaire.

À l'origine de cette démarche, la loi d'orientation de 1975 en faveur des personnes handicapées, au sein de son article 4, qui affirme que « les enfants et adolescents handicapés sont soumis à l'obligation éducative. Ils satisfont à cette obligation en recevant soit une éducation ordinaire, soit, à défaut, une éducation spéciale, déterminée en fonction des besoins particuliers de chacun d'eux [...] ». L'intégration des élèves handicapés est donc encouragée.

Cette politique d'inclusion semble avoir pour corollaire une augmentation des effectifs scolaire. Cela est d'autant plus flagrant dans le cas de l'enseignement préélémentaire qui, selon la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) dans ses « Repères et références statistiques » de 2017, aurait vu « [...] ses effectifs presque doubler entre 1960 et 1985, en raison de la progression de la scolarisation des enfants de trois ans ou plus et, dans une moindre mesure, des enfants de deux ans. »

Cette augmentation est toujours valable de nos jours, notamment pour la scolarisation des enfants de deux ans : « + 3000 élèves scolarisés à la rentrée 2016 ».

2 Les élèves handicapés dans le premier degré selon le type de scolarisation en 2015-2016

	Scolarisation en classe ordinaire			Scolarisation en ULIS			Ensemble		
	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)	Total	%	Part des filles (%)
3 ans et moins	2 740	2,5	35,0	33	0,1	30,3	2 773	1,7	34,9
4 ans	7 665	6,9	29,3	74	0,2	21,6	7 739	4,8	29,2
5 ans	11 991	10,7	28,9	134	0,3	24,6	12 125	7,6	28,9
6 ans	15 884	14,2	29,0	908	1,9	27,8	16 792	10,5	28,9
7 ans	15 275	13,7	28,1	4 489	9,3	33,6	19 764	12,3	29,3
8 ans	15 488	13,9	27,9	7 275	15,0	35,6	22 763	14,2	30,4
9 ans	16 088	14,4	27,5	10 344	21,4	36,6	26 432	16,5	31,0
10 ans	16 561	14,8	26,5	12 189	25,2	36,4	28 750	18,0	30,7
11 ans	9 157	8,2	28,0	11 923	24,7	38,6	21 080	13,2	34,0
12 ans et plus	833	0,7	30,5	1 012	2,1	35,0	1 845	1,2	33,0
Total	111 682	100,0	28,2	48 361	100,0	36,3	160 043	100,0	30,7

► Champ : France métropolitaine + DOM, Public + Privé.

Lecture : 14,2 % des élèves handicapés scolarisés en classe ordinaire sont âgés de 6 ans. 29 % des élèves handicapés de 6 ans scolarisés en classe ordinaire sont des filles.

DEPP. (2017). Repères et références statistiques.

« Les élèves en situation de handicap sont scolarisés presque exclusivement en classe ordinaire avant 6 ans, mais majoritairement en ULIS au-delà de 10 ans »

On constate, en effet, que le pourcentage des enfants scolarisés en « classe ordinaire », âgés de 3 ans et moins jusqu'à 6 ans est en constante augmentation (2,5% jusqu'à 14,2% entre 2015 et 2016). Cet effectif diminue d'environ 4% à partir de l'entrée en école élémentaire (7 ans) et

seulement 0,7% des élèves handicapés seront scolarisés en « classe ordinaire » à l'âge de 12 ans et plus.

En effet, la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a non seulement redéfini le terme de handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. », mais elle a aussi articulé ses objectifs autour de différents axes dont la scolarité. Ainsi, l'article 19 réaffirme la volonté d'inclure au maximum les élèves en situation de handicap :

« Tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école ou dans l'un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1, le plus proche de son domicile, qui constitue son établissement de référence. »

C'est à cette occasion que la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) voit le jour avec en son sein la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées). L'enjeu étant de proposer le meilleur accompagnement possible pour les personnes handicapées et leur famille avec la mise en place, par exemple, d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) permettant d'établir un suivi scolaire adapté aux besoins de l'élève.

Ce constat de la confiance que les français semblent accorder à l'école maternelle, nous démontre que l'enseignement préélémentaire est une des premières institutions pédagogiques perçue comme une étape incontournable dans le parcours scolaire d'un enfant. Là où les enseignements élémentaires et secondaires viennent établir une forme de sélection héritée des pédagogies traditionnelles, l'école maternelle est une première étape jugée plus « éducative », plus « adaptée », qui prépare tous les enfants à la vie d'élève.

De ce fait, l'école préélémentaire accueille une diversité d'enfants qui n'ont pas encore été soumis à la sélection du système scolaire. Cela se traduit donc par la présence en plus grand nombre des élèves en situation de handicap à l'école maternelle.

Il faut également souligner que l'école maternelle, comme expliqué précédemment, constitue un premier maillon du repérage du handicap. Si certains handicaps peuvent être déjà reconnus, cette première étape de scolarisation viendra révéler de nombreux troubles moins « visibles » et par conséquent, en plus de l'obligation d'accueillir tous les élèves, les moyens et

dispositifs adaptés (AVS, suivi médical, PPS...) pour un élève en situation de handicap ne se développeront qu'au bout de quelques mois voire quelques années. En plus de scolariser et d'accueillir, il incombe donc à l'école maternelle une responsabilité en plus qui est de prévenir et de repérer le handicap.

2. Relation école-famille

2.1 La communauté éducative

Pour comprendre le fonctionnement des relations familles-écoles au sein du système éducatif français il faut tout d'abord rappeler, comme l'indique Annie Feyfant (2015), que « le système éducatif français a historiquement construit une distance entre les parents et l'école » (p 2). Et cela se traduit, selon Annie Feyfant, par des relations « entre l'école et les parents qui se bornent à un courant d'informations circonstanciées allant de l'école vers les parents. » En effet, l'auteure cite le rapport Valérie Corre (2014) qui qualifie cette relation d'« asymétrique et distendue » et les raisons qui expliquent ce déséquilibre sont nombreuses : la carte scolaire, la violence, les devoirs à la maison etc. Et parmi ces sujets de discorde, il faut noter que nous retrouvons la thématique du handicap. Ce bref rappel nous permet de constater que la relation parents-enseignants ne semble pas naturelle et innée. Cependant, les habitudes se voient bousculer dès la fin des années 80, en 1989 avec la loi d'orientation Jospin qui intègre les parents au sein de la communauté éducative puis en 2013 avec le nouveau référentiel de compétences des enseignants qui souligne alors le besoin de « coopérer avec les parents et partenaires de l'école. »

Parmi les acteurs de l'éducation, deux communautés se distinguent alors :

- La communauté pédagogique : constituée des professionnels de l'éducation, les enseignants.
- La communauté éducative qui, pour reprendre les termes du ministère de l'éducation nationale (EDUSCOL), « rassemble les élèves et tous ceux qui, dans l'école ou en relation avec elle, participent à l'accomplissement de ses missions. Elle réunit les personnels de l'école, les parents d'élèves, les collectivités territoriales compétentes pour l'école ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux associés au service public d'éducation. »

Cette dénomination de « communauté éducative » n'est pas anodine puisqu'elle suppose qu'un groupe de personnes ayant des caractéristiques communes se réunissent autour d'un objectif commun, à savoir l'éducation et la formation d'un individu.

C'est en 1989, avec la loi d'orientation sur l'éducation, qui, en plus de mettre l'élève au centre du système éducatif, met l'accent sur la place des parents au sein de l'école. En effet, l'article 11 de cette loi stipule que « les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative ». Inscrite dans le code de l'éducation, cette volonté d'associer les parents d'élèves en tant que membres légitimes d'une communauté est à nouveau appuyée avec la circulaire du 25 août 2006 axée sur le rôle et la place des parents à l'école.

Le projet de réussite scolaire n'est donc plus seulement l'affaire de l'école mais aussi de ses partenaires. Un rôle et des moyens sont donc donnés aux parents pour faire entendre leur voix notamment par l'intermédiaire de leurs représentants et des conseils d'école.

Les parents sont donc devenus des consommateurs qui attendent beaucoup de l'école, qui projettent leur propre vécu sur celui de leur enfant, ils sont devenus des partenaires indispensables et reconnus par les équipes pédagogiques. La campagne nationale sur le nouveau partenariat école-famille en 1998 atteste de cette confiance qui est accordée à ces nouveaux partenaires notamment par la mise en place d'une « semaine des parents à l'école ». Semaine qui permettait de « faire mieux connaître aux parents la mission de leurs représentants, leur rôle dans la vie de l'école et dans les instances de concertation et de décision. »

2.2 Spécificité de la maternelle

Ce qui fait la particularité de l'école maternelle, selon Maryse Metra qui cite Jacques Lévine (2009), c'est bien sa faculté à proposer une « pédagogie de l'échange » qui se « construit sur un respect actif des différences » (p 90). Si l'école maternelle participe à la construction d'un Moi scolaire et social, Jacques Lévine nous rappelle que cela ne peut se faire sans la prise en compte d'un « Moi familial » et qu'il est « indispensable que soient engagés avec les parents les échanges nécessaires afin de les informer et de les associer à toute démarche de prévention, de repérage, de dépistage et de diagnostic... ».

Il faut également relever que l'entrée en école maternelle est source d'une certaine charge émotionnelle qui justifie d'autant plus la relation à établir avec les parents d'élèves. Comme le souligne Danièle Toubert-Duffort (2009), l'école maternelle se résume à une première « rencontre avec l'altérité sociale » où « le narcissisme parental » est en jeu. (p 178)

Face à ce constat, la psychologue clinicienne évoque « une tri partition des parents », à savoir ceux qui se montreront trop « envahissants », ceux qui seront « présents » et enfin ceux qui seront « absents » (p 179). En effet, l'école maternelle est un des premiers lieux où l'autorité parentale n'a plus sa seule légitimité bien que celle-ci soit structurante, le risque serait, selon Danièle Toubert-Duffort, de tenter de disqualifier les parents déjà vulnérables d'où l'importance pour elle de rappeler la spécificité de l'accompagnement des parents à l'école maternelle (p 183) :

- « une fonction d'accueil : espace social intermédiaire re narcissisant »
- « une fonction de contenance : le travail en équipe »
- « L'affiliation : l'idée d'un partage de l'épreuve, d'une empathie qui permet d'éviter un dysfonctionnement interactif voire l'éclatement familial »

3. Inclusion : définition et enjeux

3.1 Définition

Ces progrès d'inclusion traduits dans la loi de 2005 et celle de 2013 se répercutent donc au sein de l'institution scolaire mais cela n'est pas sans soulever quelques problématiques. En effet, l'inclusion des élèves en situation de handicap suggère une adaptation du milieu, de l'école à l'élève. C'est bien là ce qui définit le principe d'inclusion : « action d'inclure quelque chose dans un tout. ». Ce principe a par ailleurs fait l'objet d'une déclaration, celle de Salamanque en 1994 qui stipule que : « Les écoles intégratrices partent du principe fondamental que tous les élèves d'une communauté doivent apprendre ensemble, dans la mesure du possible, quels que soient leurs handicaps et leurs difficultés. Elles doivent reconnaître et prendre en compte la diversité des besoins de leurs élèves, s'adapter à des styles et à des rythmes d'apprentissage différents et assurer une éducation de qualité grâce à des plans d'études, une organisation scolaire et une utilisation des ressources adaptés ainsi qu'à un partenariat avec la communauté ».

Tout l'enjeu est donc de répondre aux besoins de l'élève qui doit trouver dans l'école un moyen de se faire une place dans la société. Ambition qui est d'autant plus éprouvée par les parents qui souhaitent le meilleur pour leur enfant.

L'école maternelle occupe donc une place centrale face à cet enjeu. En effet, une grande partie des handicaps se révèle parfois au contact du groupe classe et l'école maternelle devient souvent le lieu de repérage d'un trouble si celui-ci n'a pas été détecté en amont ou à la naissance.

Bernadette Céleste (2009) confirme ce fait dans le cadre de ses recherches sur la scolarisation des enfants trisomiques en maternelle. En effet, elle affirme que « plus que les autres niveaux institutionnels, la maternelle, en prenant appui sur les objectifs d'apprentissages sociaux qu'elle a toujours eu pour cible, s'est ouverte aux enfants trisomiques bien avant que les dispositifs construits et réglementaires soient mis en place.» (p 101)

Parce que l'école maternelle est socialisante, elle s'ouvre davantage à la différence et donc à l'inclusion.

Mais comment se manifeste cette inclusion ? Maria Kron (2009), professeure en sciences de l'éducation et psychologie à l'université de Siegen, nous apporte un élément de réponse pour comprendre ce qu'est l'éducation inclusive, à savoir le fait « d'organiser un groupe en tant que lieu de socialisation, où les différentes individualités des enfants ont les meilleures chances de se développer ». (p 25)

Cette analyse semble s'accorder avec un constat établi par l'UNESCO : les élèves handicapés réussissent mieux lorsqu'ils sont intégrés au système général.

Cette affirmation peut également être mise en parallèle avec le constat d'Éric GILLES (2013), qui affirme qu'« entre 2004 et 2012, le nombre d'élèves handicapés scolarisés en école ordinaire s'accroît de 57 %, alors que la part de jeunes scolarisés en établissements spécialisés chute de 45 à 26 % (entre 2000 et 2010) » (p 238).

C'est pourquoi, malgré la résistance de certains opposants qui voient en l'école, selon Eric Gilles, « un lieu d'instruction et d'éducation, pas un établissement de soin » (p 242), on peut affirmer que l'inclusion scolaire en France est en constante progression et tend à se banaliser même si l'on peut encore déplorer le manque de moyens humains et matériels.

Cette volonté d'inclure tous les élèves au sein de l'école ordinaire se traduit également par une évolution d'ordre terminologique puisque « au fil des décennies, [nous sommes passés], du terme « intégration » à celui d'« inclusion » (p 240).

Mais Eric Gilles n'écarte pas les aspects négatifs des modalités d'inclusion. En effet, il me semble pertinent de nous arrêter sur ce point afin de comprendre quels sont les obstacles à l'inclusion. L'auteur en a relevé huit qui s'appliquent notamment au dispositif des CLIS (Classes pour l'Inclusion Scolaire). Mais nous nous attarderons sur deux de ces obstacles :

- Obstacles liés aux représentations de l'enseignant de la classe « ordinaire » :

« Un des freins aux propositions d'inclusion peut résider dans la motivation de l'enseignant de classe ordinaire, qui a sa propre charge de travail et se préoccupe des élèves de sa classe, avec, bien souvent aussi, des aménagements pédagogiques, puisque le fonctionnement des classes ordinaires suppose déjà, selon les années et les caractéristiques du secteur, la prise en compte d'un nombre plus ou moins important d'élèves à besoins éducatifs particuliers. »

- Obstacles liés à l'accompagnement des enseignants : « Sans doute, les modalités concrètes de mise en œuvre d'un projet d'inclusion dont on a compris l'enjeu primordial, sont-elles trop déléguées au terrain qui se retrouve souvent seul face aux modalités concrètes d'organisation et de contenu de ces projets. » (p 243)

En effet, cela souligne le fait que les enseignants se retrouvent souvent seuls face à leur devoir d'inclusion. Eric Gilles s'interroge sur l'implication de la MDPH par rapport au parcours scolaire de l'élève en situation de handicap. Si elle est une instance décisionnaire, elle ne propose pas pour autant des solutions aux professeurs des écoles qui, en fonction des bilans établis, doivent s'adapter, avec les moyens qui sont à leur disposition et selon le principe même de liberté pédagogique, aux besoins de l'enfant.

Au-delà de l'espace classe, l'auteur souligne également que l'inclusion est l'affaire de toute une équipe mais malgré cela « un temps parfois trop limité est consacré par les équipes d'école à la mise en œuvre du projet inclusif et à son articulation avec le projet de la classe et celui de l'école. » (p 243)

3.2 Repérage

Un des points importants à rappeler dans le cadre du repérage de troubles, est que l'école maternelle joue un rôle central. Quel que soit le type de handicap, qu'il soit décelé pendant la grossesse, quelques mois après la naissance, avant la scolarisation, le fait d'intégrer son enfant au sein d'un groupe est source de comparaison. Et c'est bien celle-ci qui viendra, la plupart du temps, souligner la différence.

Laurence Thouroude citée par François Jarraud (2016) confirme ce fait de par son étude des interactions parents-enseignants. En effet, L.Thouroude affirme que « les parents de ces enfants ne sont pas ordinaires. Pour eux, c'est souvent l'école maternelle qui annonce le handicap. Dans tous les cas, c'est là qu'ils mesurent la différence avec les autres enfants ».

Cette comparaison est souvent la réflexion des parents qui voient en leur enfant, le reflet de leur influence. Cependant ce regard présente des biais puisqu'il est subjectif et chargé d'une certaine affectivité qui peut ne pas laisser place à un raisonnement lucide. Le professeur des écoles présente cet avantage : celui de porter un regard objectif sur tous ses élèves. Il a, de plus, l'expérience des rouages de l'apprentissage et du développement de l'enfant là où certains parents n'auront aucun élément de comparaison du fait que leur enfant est unique. L'enseignant de maternelle est d'autant plus apte à proposer une observation attentive puisque les modalités d'organisation du cycle 1 la favorisent. Son rôle est d'autant plus conséquent et donc il est susceptible de constater des troubles pour mieux les prévenir.

Mais avant de s'avancer sur le rôle de l'enseignant, il convient de définir les termes de « repérage », « prévention » mais aussi de « dépistage » afin d'éviter toute confusion. C'est à la lumière de l'article de Maryse METRA (2009) que nous éclairerons ces trois termes. En effet, l'auteure nous indique que :

- « La prévention a pour objectif d'éviter l'apparition d'une difficulté, de signes d'inadaptation et d'échec consommés. La prévention est centrée sur l'enfant et pas sur la difficulté. » (p 95)

Ainsi, ce terme implique que l'enseignant va devoir modifier l'environnement de l'enfant pour apporter les réponses les plus adéquates possibles et ce avant que les difficultés de l'élève s'installent et ne le poussent à rejeter son environnement.

- Le repérage : « C'est remarquer, porter une attention particulière aux difficultés, quelles que soient leur nature, leur forme ou leur intensité. » (p 95)

Maryse Metra ajoute qu'en « milieu scolaire, le repérage incombe aux enseignants en collaboration avec les membres du RASED. Il s'appuie sur la connaissance fine des élèves par l'enseignant, et différents outils d'évaluation. » (p 95). L'attention est donc portée sur les difficultés.

Cela démontre bien la pertinence du repérage de l'enseignant qui dispose, à la différence des parents, d'outils et de professionnels lui permettant d'analyser au mieux le comportement de ses élèves.

- Le dépistage : « c'est identifier dans une population a priori en bonne santé, des sujets porteurs d'une anomalie donnée, à un stade précoce, dans le but de réaliser des examens complémentaires de diagnostic et de prendre des mesures préventives ou thérapeutiques. » (p 96)

Cette définition est très importante puisqu'elle nous permet de comprendre que le terme dépistage s'applique davantage aux professionnels de la santé tels que le médecin scolaire, le psychologue scolaire et qu'il est à l'origine d'un travail d'équipe permettant de mettre en place un suivi pédagogique approprié suite à un diagnostic.

Par conséquent, l'enseignant, après un repérage des difficultés que rencontre un élève, va s'organiser pour « prévenir » des risques d'exclusion liés aux troubles. Alerter, pour mieux adapter l'environnement à l'enfant. Le dépistage, quant à lui est l'affaire des partenaires médicaux qui viendront soutenir l'enseignant dans sa démarche de prévention et donner du crédit à son observation. L'objectif étant d'inclure les parents dans ce processus.

Si la capacité de l'enseignant à relever les troubles d'un élève semble tout à fait à sa portée, il peut arriver que les parents soient les premiers à identifier des particularités dans le comportement de leur enfant. Si le dialogue parent-enseignant se construit de façon positive, l'enseignant pourra être amené à focaliser son attention sur ces troubles mais en aucun il ne pourra établir un « diagnostic », ce qui est souvent la demande des parents quand ils sont persuadés que quelque chose est différent chez leur enfant.

Mais le repérage du handicap par les parents peut se retrouver décredibilisé du fait du rapport affectif et personnel qu'ils entretiennent avec leur enfant. L'enseignant, quant à lui, peut être dévalorisé par les parents qui ne trouvent pas en lui les réponses qu'ils attendaient.

3.3 Annonce

Si les parents peuvent être insatisfaits du travail de repérage effectué par le professeur des écoles, il faut malgré tout noter qu'il est difficile d'établir des conclusions à ce sujet tant l'enjeu est important. En effet, Francine Ferland (2017, article) affirme que « personne n'est prêt à faire face à cette situation [...] » notamment pour les parents qui voient « l'enfant rêvé faire place à l'enfant inattendu ».

S'il n'est pas du ressort de l'enseignant d'effectuer un dépistage, il lui faut cependant annoncer aux parents les éléments de son repérage afin de provoquer un éventuel diagnostic. Cette responsabilité n'est donc pas anodine car on sait que cette annonce, même en évitant d'évoquer le terme de « handicap », aura des conséquences d'ordre psychologiques mais aussi relationnelles. C'est ce que souligne Charles Gardou (2015) : « Les relations des parents aux professionnels s'avèrent également complexes et ambivalentes : la plupart d'entre eux gardent une mémoire aigüe de propos maladroits ou brutaux tenus par des équipes de maternité, de

néonatalogie, des pédiatres, généticiens, pédopsychiatres, psychologues ou autres porte-parole du destin, en charge d'annoncer le handicap. » (p 28) . En effet, comment trouver les mots pour sous-entendre qu'un enfant ne va peut-être pas se développer comme les autres, comment éviter de manquer de tact face à cette annonce qui viendra briser les attentes des parents et parfois même leur couple. La tendance serait de renvoyer les parents vers les professionnels pour se désengager de toute responsabilité face à ce constat. Or, même si l'enseignant ne doit pas établir un diagnostic seul, il lui faudra prendre en compte et travailler avec les parents et les professionnels de la santé pour apporter des solutions concrètes sur le terrain. Ainsi, quand l'annonce d'un handicap se profile, cela a également un impact sur l'organisation pédagogique du professionnel de l'éducation.

Richard Léonard dans son ouvrage (2013) nous décrit en quelques mots les difficultés que peuvent rencontrer les parents face à cette annonce : « plus grand est l'écart entre l'enfant rêvé et la réalité de l'enfant qui est né, plus l'adaptation du parent est difficile. » (p 44)

Ce constat peut aussi s'appliquer à l'enseignant puisque plus l'écart entre l'enfant présentant des troubles et les autres élèves dits normaux est important, plus il sera en apparence difficile pour le professeur des écoles de l'inclure tant que des adaptations n'auront pas été apportées.

Mais ces adaptations et aides peuvent mettre du temps à intervenir au sein de la classe puisque la reconnaissance officielle du handicap de l'enfant dépend des parents et du dossier qu'ils voudront bien soumettre à la MDPH. Cette étape peut être très longue puisque, comme l'indique Maurice Bhérier (1993), le processus de deuil de l'enfant rêvé des parents s'effectue en 5 étapes:

- Le choc (de l'annonce)
- La négation : Cela se manifeste par un refus des parents de reconnaître le handicap de leur enfant. Cette phase de déni est souvent source de conflits avec l'enseignant mais aussi au sein même du couple.

Francine André-Fustier (2002) utilise les termes « d'identification primaire » et de « fracture » pour décrire ce que peuvent ressentir les parents : « le handicap introduit une fracture dans la continuité narcissique du groupe familial. Il vient désorganiser les termes du contrat narcissique (P. Aulagnier, 1975) dans la mesure où l'enfant, vécu comme trop étranger, ne peut occuper la place idéalisée de porteur du discours mythique de la famille. ». (p 16)

Un certain nombre d'auteurs tel que le psychologue Luc Vanden Driessche (2010), utilisent le terme de « traumatisme » et « blessure narcissique » pour décrire cet événement. Des mots puissants qui nous laissent percevoir le choc émotionnel que cela peut induire.

Il ne faut donc pas négliger cette étape, qui selon Francine André-Fustier, fait partie intégrante d'un processus de défense qui permettra aux parents de « survivre » à cette annonce.

La difficulté intervient lorsque les professionnels de l'éducation, de la santé tentent de raisonner les parents parfois de manière brutale : « Ainsi à vouloir protéger l'enfant contre ses parents, on aboutit à un renforcement du lien fusionnel et non pas à l'élaboration psychique d'une séparation visant l'individuation. » (p 22)

Il faut noter qu'il se dégage à nouveau plusieurs étapes dans le processus d'acceptation du handicap, celles-ci permettant d'analyser les réactions des parents, à savoir :

- Le désespoir : un certain soutien psychologique peut être fourni par l'enseignant.
- Le détachement : il peut s'agir d'une étape pour laquelle l'enseignant a l'impression que les parents se désintéressent du sort de leur enfant.
- L'acceptation : cette étape permettra d'établir un dialogue constructif. Ce processus d'acceptation peut, en quelque sorte, s'appliquer à l'enseignant qui, face au « combat », à la « bataille » que cela représente pour que son élève étudie dans les meilleures conditions, doit accepter de se remettre en question, de modifier sa pédagogie pour assouvir les besoins de l'élève en situation de handicap. L'intégrité de l'enfant est en jeu car, comme nous l'affirme Richard Léonard, « si on n'accepte pas qu'un enfant soit différent, on rejette son identité et son droit d'exister comme individu unique ».

L'intervention du professeur des écoles entre en compte dans ce processus d'acceptation des parents puisqu'en partageant, indirectement, ce moment difficile de l'annonce du handicap, il va également influencer leurs raisonnements de par l'attitude qu'il adoptera avec eux. C'est pourquoi, Tiphaine Mahé (2005) précise que : « L'expérience vécue des parents est en effet influencée non seulement par leurs conceptions du handicap et du développement de leur enfant mais aussi par leurs rapports aux professionnels, intervenants qui suivent leur enfant ». (p 16) De ce fait, elle souligne l'importance de la relation parents-enseignants mais aussi avec tous les partenaires de l'équipe éducative, dans le processus de reconnaissance et d'acceptation du handicap de l'enfant.

3.4 Coopération

Un travail de coopération doit se mettre en place pour arriver à proposer les solutions les plus pertinentes possibles. Mais qu'est-ce qu'implique un travail de coopération ? La coopération sous-entend que les acteurs agissent ensemble en vue d'une action commune, d'un

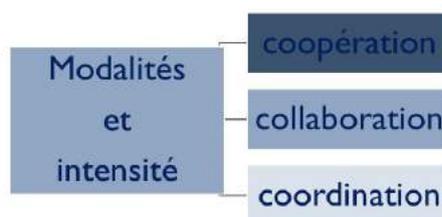
objectif commun à savoir le bien-être de l'enfant. Et c'est bien ce que précise la loi d'orientation de 2013 : « la coopération doit se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative dans l'intérêt de la réussite de tous les enfants. ». Si l'on s'en tient à cette définition, on constate que les parents ont un rôle important à jouer dans ce processus qui implique l'avenir de tous les enfants, sans distinction.

En parallèle, un travail de coordination reste limité puisqu'il se résume à un simple agencement de quelques éléments (emploi du temps, rendez-vous, réunions...) qui ne permettent pas de mettre en place un dialogue constructif.

Quant au terme de collaboration, il indique un minimum d'échanges, de prises de décisions communes, une certaine circulation de l'information mais qui n'implique pas pour autant une action collective.

On parlera donc d'une véritable coopération lorsque le dialogue parents-enseignants suscitera et sera même une conséquence d'une inclusion adaptée et réfléchie.

Le travail partagé



Marcel, J.-F., Dupriez, V., Périsset-Sagnoud, D., & Tardif, M. (2007). *Coordonner, collaborer, coopérer : de nouvelles pratiques enseignantes*. Bruxelles, De Boeck Université.
Alix, N. (2010). *Donner et prendre La coopération en entreprise*. Paris, La Découverte.
2. Catherine Guillaumin 05 novembre 2015
Catherine.guillaumin@univ-tours.fr

Mais comment favoriser la coopération face aux exigences de l'inclusion ? Alors que, selon Richard Léonard, « les enseignants perçoivent souvent l'intégration scolaire comme une menace à leurs propres conditions de travail. » (p 64). Qu'est-ce qui viendra susciter cette envie de coopération ? Il y a bien entendu des facteurs subjectifs qui relèvent des affinités humaines mais c'est bien là tout l'enjeu de cette recherche, quels facteurs entreront en compte pour une bonne coopération ?

Maryse METRA (2009) indique que : « toutes sortes de tentatives pédagogiques peuvent être vouées à l'échec s'il ne s'instaure pas une certaine coopération avec les parents. La valorisation de l'enfant par l'enseignant, pour être efficace, nécessite que les parents se

sentent eux-mêmes vécus, indépendamment même des problèmes que pose leur enfant à l'école, comme des interlocuteurs valables pour l'enseignant. » (p 96)

Ainsi, il faut donner du crédit aux parents. En effet, cette coopération doit se faire en prenant en compte qu'il existe un « moi familial » et que si la majorité des échanges s'effectuent au sein de l'établissement scolaire, dans le cadre de l'entrée et de la sortie des élèves, au cours de réunions... Les parents doivent pouvoir se sentir à l'aise, en terrain connu face aux enseignants qui peuvent alors faire valoir leur autorité pédagogique au sein de leur classe.

Richard Léonard traduit le sentiment de certains enseignants au sujet des parents : « ils estiment souvent que les parents sont à l'origine des problèmes mais ils croient en même temps qu'ils en constituent la solution. » (p 100). Si des enseignants peuvent estimer que les parents sont source de conflits, ils ne peuvent pas attendre d'eux des solutions pour autant.

D'autant plus que, quel que soit la personne à l'origine d'une mauvaise relation, il est évident que « des attitudes de fermeture ou de discrimination sont susceptibles de nuire à la qualité de la participation des partenaires et d'amoinrir leur engagement. » (p 89)

Le rapport de force n'existe pas dans une coopération, il s'agit d'inclure tous les membres et de donner à chacun un rôle qui permettra de rendre le dialogue constructif. Et cela entre en compte bien avant la mise en place d'actions, d'événements comme nous l'indique l'auteur :

« La collaboration entre les enseignants, la direction de l'école, les autres membres du personnel, les parents, les services sociaux et de santé ainsi que la communauté doit être solidement implantée avant d'envisager l'ajout de ressources ». (p 88)

C'est donc sur cette base de rapports égaux qu'on établira une relation saine et source de progrès. Et c'est bien là l'intérêt d'une coopération qui consiste, dans le cadre de notre sujet, à :

- Prévenir les difficultés scolaires.
- Améliorer les aides par partage des compétences.
- Assurer la cohérence des interventions.

Cela dépendra également de la logique d'implication des parents décrite par Tiphaine Mahé (2005) soit comme une « logique active » pour laquelle les parents s'investissent, soit comme une « logique passive » (p 32) auquel cas les parents chercheront à trouver des solutions extérieures au point de s'isoler.

Une bonne coopération sous-entend donc une bonne communication et Georgette Goupil (1997, p 105) nous apporte quelques éléments de réponses concernant les modalités de cette collaboration. En effet, elle liste différents modes de communication :

- En individuel/en groupe

- Planifiées/ au fil du quotidien
- Ecrit pour un parent / la classe
- Bulletin, folios
- Téléphone

A l'issue de notre recherche, il nous sera peut-être possible de déterminer le mode de communication le plus favorisé parmi cette liste.

La construction de ces rapports humains dans le but de répondre aux besoins d'un élève doit se faire selon des rapports égaux et Richard Léonard (2013) ajoute que si certains parents peuvent se montrer résistants face au dialogue, ils ne doivent pas chercher à « être aimé ou populaire auprès des intervenants scolaires. Il faut surtout qu'ils cherchent à être respectés. » (p 112). Le risque est donc de ne pas prendre au sérieux ces partenaires éducatifs qui « s'ils se sentent coupables et agressifs, [vont se mettre] à chercher la cause des difficultés de l'enfant dans un enseignement inadéquat ou dans une relation négative avec l'enseignant. » (p 115).

Concernant les enseignants, la coopération est souvent mise à mal par une mauvaise appréhension de l'inclusion qui selon Philippe Martin-Noueux cité par François Jarraud (article, 2016) a pour effet de « déstabiliser l'enseignant du fait des stéréotypes sur le handicap. La plupart des enseignants utilise une terminologie fortement chargée d'affects renvoyant au champ sémantique de la peur. » Une peur notamment liée à « une obsession du contrôle. »

3.5. *Vers une co-éducation...*

Pour comprendre le phénomène de co-éducation, Annie Feyfant cite Fotinos (2015) : « Les parents sont passés d'une position d'assujettis à l'égard de l'école, puis de partenaires, d'usagers, voire de consommateurs, avant de devenir des co-éducateurs. » (p 11). Cela induit que les parents se sont de plus en plus familiarisés avec l'institution scolaire dans le but de développer des stratégies permettant à leurs enfants de réussir. Mais cette attitude de « consommateurs » se transforme de plus en plus en une « co-éducation ». Pour comprendre ce que cela implique, Annie Feyfant s'appuie sur la définition de Rayna et Rubio (2010) : « une relation entre éducateurs dits "premiers", que sont les parents et éducateurs professionnels qui œuvrent en parallèle [...] en tout cas en alternance avec les parents. » (p 12). Autrement dit, en plus d'une volonté commune de faire réussir l'élève, la co-éducation implique un véritable échange bilatéral permettant d'alimenter l'éducation intellectuelle et affective de l'enfant.

Cependant, la mise en place d'une co-éducation n'est pas sans rencontrer quelques difficultés liées notamment aux à priori de chacune des deux parties. En effet, Annie Feyfant (2015) confirme cela en affirmant que « l'ouverture des institutions aux parents ne signifie pas pour autant ouverture du dialogue et volonté d'un dispositif avec les parents. » (p 12)

Cela s'explique notamment par le fait que « l'insertion des parents dans le territoire éducatif ajoute une pression supplémentaire pour les enseignants, face au défi de la réussite scolaire, alors même qu'ils fonctionnent toujours sur l'idée d'une mise à distance des parents. » (Annie Feyfant, revue n° 98 IFE, janvier 2015). Les enseignants peuvent encore avoir quelques difficultés à admettre que famille et école sont des espace-temps liés. Malgré tout, l'école maternelle semble pouvoir diminuer cette impression du fait du jeune âge des enfants qui induit alors une présence accrue des parents. Cependant, l'attente des parents est telle qu'elle peut provoquer cette volonté de séparer ces deux sphères.

La co-éducation, même si elle peut être une solution favorable à la relation parents-enseignants n'est donc pas innée et suppose une certaine ouverture à l'altérité de la part des co-éducateurs. Chacun ayant des attentes différentes pour un objectif commun : la réussite de l'élève.

Asdish (2012) cité par Annie Feyfant (2015) a relevé, au cours d'une étude menée sur onze écoles, les perceptions des enseignants à ce sujet : si le concept de « co-éducation semble largement intégré et effectif dans les écoles, les enseignants attendent que les parents adoptent une attitude correspondant à une norme de comportement éducatif ». (p 4)

Du côté des parents, on constate une certaine attente pour leurs enfants qui se traduit différemment selon leur degré d'implication. Lars Erikson (cité par Annie Feyfant et Rey, 2006) nous propose quatre degrés d'implication des parents dans l'école :

<p>Le modèle de séparation</p>	<p>Basé sur l'évidente différence entre école et maison au niveau des attentes et des valeurs, impliquant des conflits incontournables mais potentiellement productifs.</p>
<p>Le modèle de partenariat</p>	<p>Basé initialement sur les notions d'égalité des chances, de mérite, de compétences académiques. Ce modèle s'adapte à une société plus individualisée.</p>

<p>Le modèle de l'utilisateur participant</p>	<p>Les parents sont des citoyens actifs au sein d'une démocratie participative. La participation aux organes consultatifs de l'école devient plus fluide.</p>
<p>Le modèle du choix</p>	<p>Résultant de la restructuration des systèmes éducatifs dans les années 1980, il est associé au concept de mobilité sociale. L'école doit s'insérer dans un marché quasi concurrentiel dont le consommateur final, le parent, choisit ce qu'il considère être le mieux pour son enfant.</p>

Cependant, s'il semble évident que le mode d'implication des parents aura un impact sur la relation parents-enseignants, il convient de souligner que « la représentation chez le professionnel conditionne le mode de relation aux parents » (p 77, Christine Berzin, 2010). Plus que les parents, les enseignants semblent donc avoir un rôle prédominant pour la mise en place d'une relation constructive et efficace avec les parents. Ils sont les premiers médiateurs et eux seuls peuvent permettre aux parents de se sentir légitimes au sein de l'institution. Du moins, ils peuvent favoriser, encourager ce sentiment. Ainsi Jean-Michel Bouchard (cité par un article du CRDP d'Amiens) insiste sur le rôle des enseignants dans le cadre de la mise en place d'une co-éducation avec les parents d'un élève en situation de handicap : « il ne faut pas se contenter de retourner aux parents la responsabilité de l'éducation de leur enfant en difficulté ou handicapé, il faut aussi les aider à devenir compétents en leur fournissant les moyens de s'approprier les savoirs nécessaires. » (p 78)

Dans le cadre d'une relation école-famille liée à un handicap, la co-éducation semble donc davantage pertinente face à des parents qui, quel que soit leur degré d'implication, chercheront des solutions au quotidien pour permettre à leur(s) enfant(s) de s'épanouir au sein de la classe.

II. Problématique et hypothèses

Suite à ces premiers constats et états de faits et parmi toutes les questions qui peuvent se poser au sujet du handicap à l'école, on constate une réelle corrélation entre le phénomène d'inclusion des élèves en situation de handicap et le développement de la relation parents-enseignants. En effet, en plus d'être une réelle demande institutionnelle, la coopération qui doit s'établir entre l'équipe éducative et pédagogique est, à mon sens, une des premières étapes importantes à favoriser pour apporter des solutions dans le cadre de l'inclusion d'un élève. Cela

est d'autant plus important que le dialogue parents-enseignants peut s'avérer fragile dans le contexte du repérage d'une forme de handicap. En effet, face à un diagnostic, les parents peuvent tout d'abord ressentir divers sentiments d'échec, de culpabilité mais cet événement de l'annonce du handicap suscite de toute évidence un choc émotionnel parfois suivi d'une forme de déni de la part des parents. Quant à l'enseignant, il peut générer des impressions négatives du fait de la difficulté qu'il rencontre à gérer le groupe classe tout en essayant de satisfaire les intérêts de l'enfant en situation de handicap. Face à ce type de situation, le risque d'isolement à la fois des parents et des enseignants est d'autant plus grand.

De ce fait, la problématique formulée est la suivante : **comment favoriser la relation parents-enseignants dans le cadre du repérage d'un handicap à l'école maternelle ?**

Pour tenter de répondre à cette question, j'envisage trois hypothèses :

- La communication entre les parents et l'enseignant se fait dans le cadre de réunions et de rencontres à la fois formelles et informelles.
- Des outils et aides (dossiers, compte-rendu, PPS) sont développés par l'enseignant et/ou l'équipe pédagogique pour permettre aux parents de mieux appréhender le parcours de leur enfant.
- Un carnet de suivi est mis en place par l'enseignant pour objectiver le déroulement quotidien de son interaction avec l'enfant en situation de handicap et afin d'apporter les aides les plus pertinentes possibles, en adéquation avec les attentes des parents.

III. Cadre méthodologique

1. Choix des outils

Afin de répondre à la problématique posée, différents outils méthodologiques peuvent être utilisés. En effet, l'enjeu est d'étudier les principaux "acteurs" dans le but d'étayer notre propos et de trouver des réponses à notre questionnement. Il s'agira par conséquent de s'arrêter sur les profils des parents "d'élèves atypiques" et des enseignants confrontés à l'accueil de ces enfants.

Pour cela, le recueil de données qualitatives était “primordial” afin d’analyser au mieux les variables et constantes qui interviennent dans le cadre d’un processus relationnel tel que le contact parents-enseignants.

Les entretiens semi-directifs semblaient donc être le moyen le plus pertinent pour obtenir des réponses authentiques et pour décrypter au mieux les éléments sous-jacents qui viendraient entériner ou non mes hypothèses. Ces entretiens peuvent s’avérer plus compréhensifs concernant les parents puisqu’il s’agit de recueillir une parole parfois réservée et fragile qu’il faut valoriser face à un sujet source d’anxiété et qui demande de dévoiler une certaine “intimité familiale”. Ces entretiens sont aussi, pour la majorité, rétrospectifs aussi bien pour les enseignants que pour les parents puisqu’il était plus évident de recueillir la parole d’individus moralement prêts à évoquer un sujet qui appartient au passé. En effet, il m’était inenvisageable de contacter des parents qui étaient en train de vivre l’annonce du handicap de leur enfant. La plupart des enseignants confrontés à cette situation m’ont par ailleurs confirmé l’impossibilité d’effectuer ce type d’entretien face à la phase de déni dans laquelle pouvait se trouver au moins l’un des deux parents.

Afin de compléter cette étude, j’ai également eu recours aux questionnaires, toujours soumis aux deux acteurs principaux : les parents d’élèves handicapés et les enseignants accueillant ces enfants. L’idée étant de recueillir des données quantitatives pouvant mettre en lumière certains facteurs récurrents susceptibles d’être croisés avec nos hypothèses.

Le recueil de commentaires par l’intermédiaire des questionnaires anonymes permet aussi de recueillir la parole de certains parents ou enseignants qui auraient pu avoir quelques réticences à faire part de leurs points de vue dans le cadre d’un entretien. Le mode d’administration du questionnaire, via la plateforme “google forms” et les réseaux sociaux sont aussi des moyens de solliciter un plus grand nombre de sujets au-delà de la région Normandie en peu de temps.

2.Mode d’accès et prise de contact

Pour mener les entretiens, j’ai fait appel à plusieurs réseaux pouvant me mettre en contact avec les enquêtés. En effet, j’ai tout d’abord sollicité mon entourage personnel dans lequel se trouve une majorité de professionnels de l’éducation. J’ai ainsi pu rencontrer une directrice d’école maternelle et une mère d’élève qui avaient été confrontées l’année dernière (2017) à cette problématique. L’enfant de cette dernière, dont nous avons modifié le prénom par Martin, est sujet à des troubles d’hyperactivité. Suite à cette démarche, une autre mère issue

de la même école m'a contactée afin de mener un entretien au sujet de son fils, prénommé Gabin dans ce mémoire, présentant des troubles autistiques.

En plus de ces premiers contacts, je me suis également rendue dans l'école maternelle qui m'avait accueillie l'année dernière dans le cadre de mon stage en master 1 MEEF et qui m'avait par ailleurs inspiré ce sujet, un enfant, tout particulièrement, qui se trouve dans cette école. Je n'ai pas pu obtenir d'entretien auprès de l'enseignant de petite section qui avait accueilli cet élève, celui-ci étant indisponible, cependant j'ai pu m'entretenir avec l'enseignante de moyenne section de cet enfant, elle-même professeure des écoles stagiaire.

Enfin, un dernier établissement m'a apporté des réponses, il s'agit de mon école de référence : une école primaire dans laquelle j'ai été témoin des questionnements d'une collègue de petite section/moyenne section en charge d'un élève, présentant des troubles autistiques, depuis deux ans. Celle-ci a bien voulu m'accorder un entretien pour me faire part de son point de vue et de son expérience en toute objectivité.

Tous les entretiens, excepté celui de la maman de Gabin, se sont déroulés dans les établissements scolaires des enseignants/élèves. Concernant la mère de Gabin, nous avons réalisé l'entretien au sein de la bibliothèque de l'ESPE puisque l'école ne pouvait nous accueillir un mercredi après-midi.

Pour finir, dans le cadre d'un mail faisant état de mes recherches, j'ai sollicité mes collègues enseignants, un conseiller pédagogique ainsi que l'enseignante référente MDPH qui m'a redirigée vers l'inspectrice de ma circonscription. Il faut également noter que j'ai eu recours aux réseaux sociaux cependant cela ne s'est pas avéré efficace pour les entretiens.

J'ai donc utilisé ces contacts (réseaux sociaux, mails professionnels) à bon escient dans le cadre du mode d'administration de mes questionnaires. En effet, deux questionnaires ont été administrés : l'un étant destiné aux professeurs des écoles exerçant en école maternelle ou ayant une expérience de ce cycle et pouvant me faire part de leur vécu en termes d'inclusion. Le deuxième a été conçu pour les parents d'enfants en situation de handicap et ayant connu un accueil au sein d'une école maternelle.

Concernant le questionnaire destiné aux enseignants, j'ai pu compter sur l'implication du conseiller pédagogique de ma circonscription ainsi que de mon inspectrice qui m'ont alors fait part des listes de mails des établissements scolaire du territoire. Ensuite, j'ai eu recours aux réseaux sociaux, j'ai alors ciblé la diffusion de ce questionnaire au sein des nombreux groupes facebook dédiés aux professeurs des écoles.

Dans le cadre de la diffusion du questionnaire destiné aux parents d'élèves, je partais plutôt sceptique quant à la possibilité de recueillir un nombre suffisant de réponses du fait de la thématique elle-même qui peut engendrer trop d'affects et j'ai eu l'agréable surprise, au cours de mes recherches, de tomber sur un réseau extrêmement solidaire de parents, plus précisément de mamans, qui ont alors accueilli avec grand enthousiasme ma réflexion et mes questions. Je pense tout particulièrement au groupe facebook intitulé "Union des mamans d'enfants handicapés", en plus du "réseau bulle 76", de "handicap.fr", de "collectif citoyens handicap" qui ont su relayer l'information. Je me permets donc d'évoquer le nom de ce réseau de mamans puisque cela explique également les profils des personnes ayant répondu. En effet il s'agit d'une majorité de femmes et donc de mamans.

Pour résumer, ces questionnaires ont donc été administrés de manière indirecte via les outils numériques (passation auto-administrée), il s'agit d'échantillons non représentatifs qui ont malgré tout été sélectionnés selon un mode d'échantillonnage non-aléatoire puisqu'ils ciblaient, et ce dès l'introduction des questionnaires, des personnes avec un vécu relatif à la thématique.

3. Construction des outils utilisés

3.1. Guides d'entretiens

Deux guides d'entretiens ont été réalisés : un guide destiné aux parents, un autre destiné aux enseignants.

Ces guides m'ont permis de mener les entretiens de manière semi-directive. Je rappelle cependant que dans le cadre des entretiens avec les parents, il semblait difficile de s'en tenir à la grille de questions préalablement établie car en plus de ma posture d'interviewer, il me fallait recueillir avec objectivité et discrétion une parole parfois tendue. C'était notamment le cas pour l'entretien avec la maman de Martin.

Pour réaliser ces grilles d'entretiens, je suis tout d'abord partie de thématiques que je souhaitais aborder. Il me fallait en premier lieu recueillir des données plus pragmatiques me permettant de construire le profil de l'interviewé. Je commence donc toujours par une thématique permettant de contextualiser l'entretien et de libérer doucement la parole : contexte, profil de l'interviewé, parcours professionnel...

Par la suite, je propose un thème lié spécifiquement au repérage du handicap. Ceci me permet de cibler, auprès de l'interviewé, ce pourquoi je souhaite recueillir sa parole. Ainsi, je demande aux enseignants de me décrire l'accueil de l'élève en situation de handicap et d'évoquer le repérage ou non des troubles. Concernant les parents, la question est de savoir quand et grâce à qui les troubles de leur enfant ont été repérés. Je recueille donc leurs perceptions et cela peut alors donner lieu à une libération spontanée de la parole. L'objectif étant de comprendre comment les sujets ont vécu le repérage du handicap. La troisième thématique s'intéresse davantage aux relations de communication type enseignants/parents ; parents/équipe pédagogique et paramédical. Après avoir détaillé les troubles de l'enfant, les difficultés rencontrées, les sentiments véhiculés au cours de cette période. Cette troisième thématique permet de se concentrer sur le pourquoi de ces affects. Cela permet de mettre en lumière les origines des sentiments recueillis. Ce thème est également l'un des thèmes centraux qui correspond à ma problématique. Je pars d'un constat global, d'impressions générales sur les relations parents-enseignants pour, par la suite, en venir à la relation étudiée. À savoir, comment s'est effectué le contact, quels sont les moyens de communication utilisés, quels termes qualifient cette relation, quels sont les efforts en matière d'inclusion etc. J'ai ajouté un quatrième thème dans le cadre du questionnaire destiné aux enseignants puisque je souhaitais également m'attarder sur la notion de partenariat et de coopération au sein même de l'équipe pédagogique. Le mode de travail au sein d'une école pouvant peut-être expliquer "la politique" d'un établissement en matière d'inclusion. Il y a donc au total dix-huit questions au sein du guide destiné aux enseignants et quinze questions pour le guide destiné aux parents. Les entretiens se terminent toujours avec la possibilité pour l'interviewé d'ajouter quelque chose s'il le souhaite. Cela permet notamment de mettre l'accent sur le ressenti de la personne et de ce qu'elle souhaite partager en priorité.

Enfin, je souhaite préciser que malgré l'élaboration de ces questions, elles ne sont parfois pas abordées dans le même ordre selon ce que l'interviewé nous donne comme élément de réponse. En effet, la plupart du temps, plusieurs questions étaient abordées simultanément et spontanément par celui-ci.

- **Guides d'entretien :**

Entretien parents:

Remerciements. Présentation- Explicitation du projet. Anonymat. Enregistrement (utilité pratique/aspect administratif)

1) Profil des parents

- Pourriez-vous vous présenter ? Pourriez-vous me parler de votre enfant ?

2) Perceptions des parents : repérage du handicap.

- Quand et comment avez-vous détecté le handicap de votre enfant ? /Pourriez-vous me faire part de la manière dont vous avez détecté le handicap de votre enfant ?
- A ce moment précis, comment avez-vous envisagé le parcours scolaire de votre enfant ?
- Selon vous, qu'est-ce que l'école maternelle peut apporter à votre enfant ?
- Votre enfant est-il souvent absent à l'école (rdv médical, fatigue, autre) ?
- Avez-vous entamé une démarche auprès de la MDPH ? Si oui, est-ce que quelqu'un vous a aidé ?

3) Relation avec l'équipe pédagogique et l'équipe paramédicale

- Voyez-vous régulièrement le personnel de l'école ?
- L'enseignant vous a-t-il contacté à ce sujet ? Vous a-t-il proposé des solutions, redirigé vers des spécialistes ? Si oui, quel(s) ressenti(s) avez-vous sur cet entretien ? (Négatif/positif)
- Avez-vous de bons rapports avec l'enseignant(e) ? Pourquoi ?
- Et avec l'équipe pédagogique ? (Autres enseignants, directeur)
- **Quels moyens de communication utilisez-vous avec l'équipe pédagogique ? le PE ?**
- L'enseignant(e) /l'équipe pédagogique est-elle un soutien important pour vous ?

- L'école maternelle (équipe, enseignants) vous apporte-t-elle des réponses ? des informations sur votre enfant ? des solutions ?
- Pensez-vous que votre enfant est bien accueilli dans la classe ? des efforts sont-ils faits pour son inclusion selon vous ?
- Comment percevez-vous l'avenir de votre enfant après la maternelle ?

Avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet ?

Merci beaucoup

Entretien enseignants :

Présentation (soi, projet) – remerciements, enregistrement (obligation, utilité pratique)

Contexte :

- Ecole située dans une zone rurale, péri urbain, urbain, urbain périphérique
- Mixité socio professionnelle des parents d'élèves
- Nombre annuel réunion parents dans l'école
- Ecole : REP , REP+

1) Profil de l'interviewé (PE) :

- Pourriez-vous me faire part de votre parcours professionnel ? (Années d'expérience, formations sur le handicap, perception globale du métier, école)

2) Repérage du handicap :

- Pourriez-vous me décrire la classe dont vous êtes en charge cette année (niveau, profil des élèves).
- Vous êtes/avez été confronté à l'accueil d'un élève en situation de handicap dans votre classe, êtes-vous à l'origine de la détection du handicap de l'enfant ou avez-vous eu en amont des informations sur cet enfant ? L'avez-vous découvert à la rentrée ?
- Qu'est-ce qui vous a permis de détecter le handicap de l'élève ? (Ou Comment se manifeste son handicap au quotidien ?)
- Face aux difficultés rencontrées par cet enfant, avez-vous modifié vos pratiques en classe ?

3) Le contact avec les parents :

- Quelles sont vos habitudes en termes d'accueil des parents d'élèves ? Trouvez-vous cela pertinent ?
- De manière générale, comment percevez-vous les relations parents-enseignants ? Est-ce secondaire ou primordial pour vous ?
- Combien de temps avez-vous mis pour évoquer le sujet du handicap avec les parents de cet élève ? Ou les parents sont-ils venus spontanément vers vous ?
- Quelles ont été les réactions des parents ?
- **Sous quelle forme avez-vous effectué ce contact ?**
- **Avez-vous mis en place des outils pour favoriser la communication avec les parents ?**
- Avez-vous aidé à monter des dossiers (PPS), accompagner les parents pour se renseigner auprès de la MDPH ?

4) L'équipe éducative et pédagogique : collaboration/coopération (le partenariat) :

- Avez-vous pu avoir des contacts avec des professionnels du milieu paramédical, des retours sur les diagnostics effectués ?
- Avez-vous fait appel à un (e) psychologue scolaire ?
- **Est-ce que vos collègues se sont impliqués également, avez-vous communiqué avec eux (échanges informels, formels conseil des maîtres. (fait part de vos doutes, vos constats, vos solutions ?)**
- Les parents de cet élève se sont-ils beaucoup appuyés sur vous ? Ont-ils pris en compte vos remarques ?
- Les parents vous ont-ils donné des conseils, des astuces pour mieux comprendre le handicap de votre élève ?
- Les parents cherchent-ils à entrer en contact avec vous ou sont-ils plus en retrait ? (Climat de confiance ou non), pourquoi ?

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Je vous remercie,

3.2 Questionnaires

Pour aborder la thématique de manière quantitative, j'ai réalisé deux questionnaires : l'un destiné aux enseignants de maternelle, l'autre destiné aux parents d'élèves en situation de handicap.

La réalisation de ces questionnaires s'est calquée sur celle des entretiens puisqu'ils ont pour objectif de recueillir le plus grand nombre de commentaires possibles afin de les comparer avec les entretiens menés en amont. Ces questionnaires ont été administrés de la mi-janvier au début du mois de février.

Concernant le questionnaire destiné aux parents d'élèves, il est décomposé en six rubriques : profil, relation avec l'enseignant, repérage du handicap, communication, solutions, l'école maternelle, pour un ensemble de trente questions ouvertes, fermées et semi-fermées. En dehors des questions relatives au profil du répondant, ce questionnaire est constitué de vingt-six questions.

En plus des questions fermées, j'ai essayé de proposer en moyenne quatre choix de réponses lorsque je faisais appel à un point de vue personnel (questions d'opinion). L'ensemble des variables ouvertes et qualitatives, justifié par ma volonté de laisser la possibilité aux enquêtés d'ajouter des commentaires, est également traité avec beaucoup d'intérêt et fait l'objet d'un recodage permettant un regroupement en catégories correspondant à ces questionnements. Par ailleurs, l'ensemble des commentaires supplémentaires qui a été recueilli atteste la volonté des parents concernés de parler, d'évoquer leurs problématiques et leurs souhaits.

Enfin, le questionnaire destiné aux enseignants regroupe également six rubriques : profil, votre école, handicap, relation parents-enseignants, le repérage du handicap de l'élève, la relation avec les parents d'élèves en situation de handicap, pour un ensemble de trente et une questions. Dans le cadre de la réalisation de ce questionnaire j'ai souhaité proposer un plus grand nombre de questions semi-ouvertes, voire fermées et moins de questions ouvertes en comparaison à celui destiné aux parents d'élèves car j'ai pris en compte le profil des personnes susceptibles de répondre au questionnaire, à savoir des enseignants qui trouvent difficilement le temps de partager leurs impressions. C'est pourquoi afin de ne pas décourager les potentiels répondants, mes questions devaient être efficaces et pertinentes. De plus, compte tenu de mon questionnement faisant appel à des réponses données dans un contexte professionnel, institutionnel et faisant, par conséquent, moins référence à l'affect, je pense également que les

enseignants ont eu moins de choses à développer contrairement aux parents d'élèves qui ont laissé leur parole se délier à l'occasion de cette recherche.

• **Questionnaire enseignants**

Ce questionnaire est destiné aux professeurs des écoles de maternelle confrontés ou ayant été confrontés au repérage du handicap d'un élève au sein de leur classe.

Professeure des écoles stagiaire et étudiante en master 2 MEEF (Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), mon mémoire porte sur **le repérage d'une forme de handicap à l'école maternelle**.

Afin d'analyser au mieux ce sujet, j'aimerais recueillir vos impressions. Je précise que ces données resteront anonymes et ne feront l'objet d'aucunes publications en dehors de la réalisation de mon mémoire.

Si vous avez des interrogations concernant ce questionnaire, son exploitation et/ou si vous souhaitez apporter un témoignage dans le cadre d'un entretien, vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : lauriane.bledowski@gmail.com

Le temps de remplissage du questionnaire est d'environ 10 minutes.

Votre profil

<input type="checkbox"/>	Entre 20 et 30 ans
<input type="checkbox"/>	Entre 31 et 40 ans
<input type="checkbox"/>	Entre 41 et 50 ans
<input type="checkbox"/>	De 51 ans à + de 60 ans

Âge :

Sexe : femme homme

Années d'ancienneté dans la profession :

<input type="checkbox"/>	Moins d'un an (stagiaire)
<input type="checkbox"/>	Entre 2 et 5 ans
<input type="checkbox"/>	Entre 6 et 10 ans
<input type="checkbox"/>	Entre 11 et 20 ans
<input type="checkbox"/>	Plus de 21 ans

Niveau de votre classe : PS, MS, GS

Directeur/directrice école au moment du repérage du handicap : oui / non

Formation sur le handicap : suffisante/ insuffisante / aucune

Votre école

Situation géographique : rurale/ semi urbain/ péri urbain/ urbain

Dispositif particulier : rep/ rep + / aucun

Equipe pédagogique, nombre d'enseignants :

Nombre d'élèves en situation de handicap dans l'école :

Handicap

1) Quelle est votre perception de l'inclusion à l'école ? (Plusieurs réponses possibles)

- Une obligation en tant qu'enseignant(e)
- Indispensable et bénéfique
- Une chose difficile à mettre en place
- Un idéal trop compliqué à atteindre
- Un élément source d'anxiété
- Autre :

.....

Commentaire :

.....

2) Au cours de ce questionnaire, vous allez évoquer le handicap d'un de vos élèves : de quel handicap s'agit-il ? mental, cognitif, psychique, moteur, sensoriel (auditif, visuel...), autre

La relation parents-enseignants

3) De manière générale, comment percevez-vous les relations parents-enseignants ?

- Comme un processus essentiel et bénéfique
- Une relation inévitable qui fait partie du métier
- Des échanges souvent chronophages
- Un élément source de conflits
- Autre :

.....

Commentaire :

.....

4) L'implication des parents d'élèves est-elle importante (sollicitations, réclamations, projets...) dans votre école ?

- Oui, les parents sont très investis.
- Seulement un groupe de parents s'investit

Non, les parents sont globalement peu présents.

Commentaire :

.....

Le repérage du handicap de l'élève

5) Quels ont été les signes qui vont ont permis de repérer le handicap de votre élève ?

	Troubles cognitifs
	Troubles psychiques
	Troubles mentaux
	Troubles du comportement (envahissants)
	Autre :

6) En combien de temps avez-vous établi le lien avec ses parents pour évoquer ces troubles ?

- très rapidement, dès les premières semaines
- j'ai pris un peu de temps pour observer.
- j'ai attendu plus longtemps (x mois)

7) Pourquoi ?

.....

8) Les parents étaient-ils conscients des troubles de leur enfant ? Oui / Non

9) De quelle manière avez-vous évoqué ce sujet avec les parents ?

- rencontre informelle
- rencontre formelle (rdv...)
- réunion avec l'équipe pédagogique
- par écrit :
- autre :

.....

10) Le contact avec les parents est :

- quotidien
- régulier
- occasionnel
- inexistant

Commentaire :

.....

11) Votre repérage a-t-il donné lieu au/encouragé le diagnostic officiel du handicap de votre élève ? Oui / Non

12) Un dispositif a-t-il été mis en place pour aider l'élève (PPS, différenciation, suivi médical, AVS...) ? Oui / Non

Pourquoi ?

.....

13) Depuis ce repérage, avez-vous mis en place des outils (carnet de suivi, outil numérique...) permettant de faciliter la communication avec les parents au sujet de leur enfant ?

Oui / Non

14) Si oui, quels outils ?

.....

La relation avec les parents de l'élève en situation de handicap

15) Vous considérez votre relation avec les parents de votre élève comme :

un réel partenariat bénéfique

cordiale

distante

négative/conflictuelle.

Commentaire :

.....

16) Percevez-vous de manière différente votre relation avec les parents d'un élève en situation de handicap par rapport aux autres parents d'élève ? Oui / Non

17) Pourquoi ?

.....

Avez-vous des remarques ou des suggestions à formuler sur ce sujet ?

.....

Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé.,

• **Questionnaire parents :**

Ce questionnaire est destiné aux parents dont le handicap de leur enfant a été détecté en maternelle.

Professeure des écoles stagiaire et étudiante en master 2 MEEF (Métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation), mon mémoire porte sur **le repérage d'une forme de handicap à l'école maternelle.**

Afin d'analyser au mieux ce sujet, j'aimerais recueillir vos impressions. Je précise que ces données resteront anonymes et ne feront l'objet d'aucunes publications en dehors de la réalisation de mon mémoire.

Si vous avez des interrogations concernant ce questionnaire, et son exploitation et/ou si vous souhaitez apporter un témoignage dans le cadre d'un entretien, vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : lauriane.bledowski@gmail.com

Le temps de remplissage du questionnaire est d'environ 10 minutes.

Votre profil

Âge : ans

Sexe : homme femme

Profession :

Situation familiale :

Nombre d'enfants :

La relation avec l'enseignant

1) De manière générale, comment percevez-vous la relation parents-enseignants ?

- Essentielle : j'ai besoin de rencontrer régulièrement les enseignants.
- Facultative : je ne ressens pas le besoin de communiquer avec les enseignants.
- Anxiogène : je la perçois comme une, source d'angoisses.

Commentaire :

.....

2) Au moment du repérage du handicap de votre enfant, en quelle classe était votre enfant?

- petite section
- moyenne section
- grande section

3) Comment pourriez-vous qualifier la relation que vous avez entretenu avec l'enseignant de cette classe ?

- très positive
- satisfaisante
- insuffisante
- conflictuelle
- Autre :

Commentaire :

.....

4) La communication avec cet enseignant a-elle évolué au cours de cette période ? Oui / Non

5) Pourquoi ?

.....

Le repérage du handicap

6) A quel moment avez-vous repéré le handicap de votre enfant ?

<input type="checkbox"/>	Pendant la grossesse
<input type="checkbox"/>	Dès la naissance
<input type="checkbox"/>	Dès les premiers mois, avant 3 ans
<input type="checkbox"/>	Au moment de l'entrée en maternelle (TPS/PS)
<input type="checkbox"/>	Après la petite section (3 ans et +)

7) Qui a repéré le handicap de votre enfant ?

<input type="checkbox"/>	Vous-même
<input type="checkbox"/>	Vos proches
<input type="checkbox"/>	Les professionnels médicaux
<input type="checkbox"/>	Les professionnels de la petite enfance (crèche, nourrice)
<input type="checkbox"/>	L'enseignant ou les enseignants
<input type="checkbox"/>	Autre

8) Quels ont été les signes révélateurs d'une forme de handicap chez votre enfant ?

.....

9) Si l'enseignant a repéré le handicap de votre enfant, est-il venu spontanément vers vous pour évoquer ce sujet ? Oui / Non

10) Si oui, comment avez-vous vécu cet échange ?

- L'enseignant a été très bienveillant, ses remarques étaient constructives.
- L'enseignant a recherché mon aide pour répondre aux besoins de mon enfant.
- L'enseignant m'a fait part de ses doutes.
- L'enseignant a manqué de tact
- Autre.....

11) Si non, pourquoi selon vous ?

.....

12) Si le handicap de votre enfant était déjà avéré, l'équipe enseignante vous a-t-elle sollicité malgré tout ? Oui / Non

13) Pourquoi ?

.....

La communication

14) **Sous quelle forme avez-vous communiqué avec l'enseignant/l'équipe enseignante ?**

- Par écrit
- Dans le cadre de rendez-vous formels (prévus, organisés)
- Au quotidien avec des échanges informels
- Autre :

15) **Auriez-vous souhaité que la communication s'effectue différemment ou soit plus/moins importante ?** Oui / Non

16) Pourquoi ?

.....

Les solutions

17) **Suite au repérage du handicap de votre enfant, avez-vous déposé un dossier à la MDPH ?** Oui / Non

18) Pourquoi ?

.....

19) **Des aides vous ont-ils été accordées (PPS, AVS etc.) ?** Oui / Non

20) Si oui, laquelle ?

.....

21) **Quel âge avait votre enfant lorsque son handicap a été officiellement reconnu ?**

<input type="checkbox"/>	Dès la naissance
<input type="checkbox"/>	Dans les premiers mois
<input type="checkbox"/>	Entre 1 et 3 ans
<input type="checkbox"/>	Après 3 ans

22) **Des solutions vous ont-elles été proposées par l'équipe enseignante (aménagement de l'espace, du temps, matériels, outils...) ?** Oui / Non

23) Si oui, laquelle ?

.....

L'école maternelle

24) **Comment percevez-vous l'école maternelle ?**

<input type="checkbox"/>	Essentielle pour les apprentissages
<input type="checkbox"/>	Elle a un rôle de socialisation
<input type="checkbox"/>	Un lieu où mon enfant peut s'épanouir
<input type="checkbox"/>	Une solution alternative à la crèche

25) **Dans le cadre du suivi du handicap de votre enfant, l'école maternelle a-t-elle répondu à vos attentes ?** Oui / Non

26) Pourquoi ?

Avez-vous des remarques ou des suggestions à formuler sur ce sujet ?

Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé.

4. Caractéristiques des enquêtés

Concernant les entretiens, les cinq qui ont été menés (avec deux mamans et trois enseignants) sont présentés ci-dessous.

Numéro de l'entretien	Date	Personne interviewée	Problématique évoquée
N°1	15/11/2017	“Maman de Martin”*	“Le repérage des troubles de Martin*, sa relation avec l’enseignante”.
N°2	22/11/2017	“Directrice d’une école maternelle (MS)”	“Le repérage des troubles d’hyperactivité de Martin”*.
N°3	10/01/2018	“Maman de Gabin”*	“La découverte du handicap de Gabin*, la relation entretenue avec les enseignants”.
N°4	18/01/2018	“PES en moyenne section”	“La gestion au quotidien du petit Pierre”*.
N°5	23/02/2018	“Enseignante de petite/moyenne section”	“L’accueil de Jules*, enfant présentant des troubles autistiques”.

* Dans le cadre du respect de l’anonymat, tous les noms et prénoms ont été modifiés.

Les caractéristiques des enquêtés sont détaillées ci-dessous.

Entretien	Enquêtée	Relation évoquée	Lieu/ date
N°1 Semi-directif Compréhensif Rétrospectif	Mère de Martin, enfant hyperactif dont le handicap a été décelé dès 9 mois par celle-ci et reconnu officiellement vers l'âge de 3 ans.	En particulier avec l'enseignante (et directrice) de Moyenne section puis l'enseignant de grande section de Martin.	Ecole maternelle A (76) Novembre 2017

Entretien	Enquêtée	Relation évoquée	Lieu/date
N°2 Semi-directif	Professeure des écoles en petite section et directrice de l'école maternelle A Expérience : plus de 10 ans	La gestion au quotidien d'un élève (Enzo*) présentant des troubles autistiques et la relation entretenue avec la maman. Et évocation, retour sur le repérage du handicap de Martin dont la maman a fait l'objet d'un entretien.	Ecole maternelle A (76) Novembre 2017

Entretien	Enquêtée	Relation évoquée	Lieu/date
N°3 Semi-directif	Mère de Gabin*, enfant sujet à des troubles autistiques. Profession des parents : professeurs dans le secondaire.	Le repérage du handicap de Gabin, la relation avec les enseignants.	Ecole maternelle A (76) Janvier 2018

Entretien	Enquêtée	Relation évoquée	Lieu/date
N°4 Semi-directif	Professeure des écoles stagiaire en moyenne section	La gestion au quotidien du petit Pierre* dont le handicap est reconnu depuis la petite section mais non identifié. Relation avec les parents.	Ecole maternelle B (76) Janvier 2018

Entretien	Enquêtée	Relation évoquée	Lieu/date
N°5 Semi-directif	Professeure des écoles en petite section expérimentée (plus de 30 ans de métier) en maternelle.	Relation entretenue avec les parents du petit Jules. *	Ecole maternelle C (76) Février 2018

NB : Concernant les questionnaires, j'ai pu obtenir, en l'espace de deux mois, 42 réponses d'enseignants et 130 réponses de parents.

5. Déroulement des entretiens

a- La mère de Martin

L'entretien avec la maman de Martin s'est déroulé dans les locaux de l'école maternelle afin d'apporter le plus d'objectivité possible. Nous nous sommes entretenues pendant 1h15 et l'enquêtée a eu l'occasion de revenir sur différents points qui l'ont marqué au moment du repérage du handicap de son enfant. L'entretien qui à l'origine était semi-directif s'est avéré être plus compréhensif : ma volonté était de laisser libre court à la parole de la maman qui répondait aux questions, initialement prévues dans ma grille d'entretien, parfois indirectement.

En fonction des éléments qu'elle m'apportait, j'ai tenté de rebondir sur ces propos afin d'analyser aux mieux son ressenti. Mon objectif était de recueillir ses impressions concernant la relation qu'elle entretenait avec une enseignante, afin de comprendre quels facteurs pouvaient intervenir dans le cadre d'une bonne ou d'une mauvaise relation sur ce sujet. Dans ce cas de figure, la maman a connu une période plutôt tendue avec l'enseignante en question. De ce fait, je pense qu'il lui était difficile d'évoquer ce sujet directement, je lui ai donc laissé le temps d'y venir par elle-même.

b- La mère de Gabin

Cet entretien s'est réalisé dans les locaux de l'ESPE, l'école de Gabin ne pouvant nous accueillir. La méthode était à nouveau semi-directive, avec comme appui ma grille de questions. Au cours de cet échange, la mère de famille s'est montrée très calme et posée, elle m'a fait part du repérage du handicap de son enfant sujet à des troubles autistiques et à la relation qu'elle a entretenue et qu'elle connaît toujours avec l'équipe enseignante.

c- La directrice de l'école maternelle

L'entretien s'est déroulé au sein de l'école de Martin et de Gabin dont les mamans ont été interviewées. Dans le cadre de cet échange, la directrice, enseignante en petite section, m'a fait part de sa conception de la relation parents-enseignants ainsi que de sa perception de l'inclusion. Elle évoque notamment la relation conflictuelle qu'elle a entretenue avec la mère de Martin. Tout au long de cette interview, l'enseignante s'exprime avec beaucoup de calme, elle mesure ses propos afin de répondre avec précision à mes interrogations.

d- La professeure des écoles stagiaire

Cet entretien s'est déroulé au sein de l'école maternelle qui accueille le petit Pierre âgé de 4 ans. L'enseignante interviewée a récemment obtenu le concours de professeur des écoles et c'est donc au cours de son année de stagiairisation qu'elle se retrouve confrontée au handicap de Pierre dont les troubles ont été repérés l'année précédente, en petite section. L'enseignant de petite section n'étant pas disponible pour un entretien, j'ai souhaité malgré tout m'entretenir avec cette PES (Professeur des écoles stagiaire) notamment pour obtenir un avis et un regard tout à fait nouveau sur l'enjeu de l'inclusion (puisque récemment formée). De plus, cela me permettait de comprendre comment la situation avait évolué depuis le repérage du handicap en petite section. En effet, c'est au cours d'un stage en master 1 MEEF que j'ai rencontré cette équipe pédagogique et que j'ai pris connaissance du phénomène de repérage de troubles auprès

de l'enseignant de petite section qui semblait alors se retrouver démuni face à cet enfant, et ce malgré sa grande expérience. Par conséquent, cet entretien se manifeste comme "une suite" de ce contexte qui m'a inspiré le sujet de mon mémoire.

Dans le cadre de cet échange, je m'en suis tenue à ma grille de questions, avec pour objectif de laisser place à un entretien semi-directif. Cependant, l'interviewée ressentait le besoin d'un cadrage par l'intermédiaire de mes interrogations et relances. En effet, il lui était difficile d'être spontanée du fait de sa jeune expérience, elle semblait manquer de recul pour développer certains points. D'autant plus que le handicap avait déjà été repéré avant son arrivée. Elle me fait donc part de constats et de faits qui m'apportent malgré tout des éléments de réponses quant à la relation qu'elle entretient avec la maman de Pierre ainsi que sur sa perception globale de l'inclusion et sa manière de l'appliquer au sein de sa classe de moyenne section. L'entretien s'est donc déroulé pendant environ 25 minutes, au cours desquelles l'enseignante me fait part avec beaucoup de retenue mais aussi de sincérité sa perception du métier. Parmi les propos récurrents que nous pouvons relever, elle utilise plusieurs fois le terme "entre guillemet" ceci dans le but d'atténuer certains propos tel que la découverte du handicap qui tout en étant reconnu n'est pas pour autant identifié. Peu de termes sont utilisés fréquemment cependant, la précision de ses réponses se traduit par un échange "questions-réponses", comme je le disais précédemment, qui lui était essentiel pour développer certains points.

e- Une enseignante expérimentée

Au cours de cet entretien, une enseignante de petite section expérimentée nous fait part de sa relation avec les parents de Jules, un enfant de 4 ans présentant des troubles autistiques. L'évocation de cette situation est d'autant plus intéressante que l'enseignante a repéré le handicap de Jules l'année dernière et elle se retrouve être à nouveau en charge de cet élève pour la deuxième année consécutive. Elle nous parle donc des difficultés qu'elle a pu rencontrer en termes de gestion de classe face à l'inclusion de cet élève. Elle évoque d'entrée de jeu, la problématique de l'AVS qui se retrouve être une personne de plus à gérer pour elle. Si cette professionnelle est expérimentée, elle ne cache pas pour autant son impuissance face à ces jeunes enfants qui lui demandent une attention toute particulière en plus de la gestion du groupe-classe.

6. Méthode d'analyse des données

Pour analyser les entretiens réalisés, je me suis appuyée sur des grilles regroupant l'ensemble des *verbatim* les plus pertinents pour obtenir des réponses à nos hypothèses. Il s'agit d'une analyse de contenu thématique. L'ensemble des thèmes choisis font référence aux différentes étapes clés permettant d'évoquer la relation parents-enseignants au cours du repérage d'un handicap. Ainsi, j'ai souhaité aborder l'entretien de manière à recueillir les perceptions des deux parties (perceptions de la maman, perception du handicap et de la relation famille-école pour les enseignants). Une thématique est également consacrée à la relation parents-enseignants, celle-ci se décompose en sous-thématiques qui dirigent l'entretien de manière à analyser les moyens de communication utilisés ainsi que les pratiques de classe de l'enseignant. Une partie des entretiens est également consacrée aux "partenariats", ceci faisant référence aux professionnels de santé ainsi qu'aux aides humaines extérieures pouvant intervenir dans le cadre du diagnostic et des solutions apportées. Enfin, un volet "inclusion" permet de comprendre de manière plus globale qu'elle est la démarche adoptée au sein des établissements scolaires évoqués.

Pour analyser les questionnaires recueillis, j'ai effectué un tri à plat simple des données recueillies. Ces éléments viendront compléter et préciser l'ensemble des propos retenus lors des entretiens. Cela servira à affirmer ou infirmer les hypothèses tout en s'appuyant sur des données faisant appel à un échantillon plus large. L'ensemble des thématiques choisies sont calquées sur le modèle des entretiens bien que les questions soient plus précises et bien entendu plus "fermées" afin d'obtenir un ensemble organisé de réponses.

IV. Résultats et analyses

1. Entretiens

Les entretiens d'abord avec les parents puis avec les enseignants sont analysés. Les données brutes sont présentées sous la forme d'un tableau, puis l'interprétation des données est présentée sous forme rédigée. Tout le corpus recueilli par entretiens (parents et enseignants) sera enfin croisé.

1.1 Les parents : un vécu différent, des perceptions opposées

Thématiques	Verbatim	Lignes
<i>Perception des parents</i>		
Repérage du handicap	« Alors ça a été assez long parce que moi j'ai remarqué des choses très tôt vers ses deux ans mais le papa euh...minimisait, enfin il était dans le déni du truc et donc ça a retardé les démarches. »	Entretien mère de Gabin, L 53/54
	« Martin a été découvert hyperactif l'année dernière... euh ... moi je l'ai découvert beaucoup plus tôt. »	Entretien mère de Martin, L 11
	« Je me suis dit c'est bizarre il est hors norme. »	Entretien mère de Gabin, L 63
	« Petite section ça a été, on voyait qu'il était speed etcetera mais ça a été, c'était vraiment pendant la deuxième année de maternelle que tout s'est accentué. »	Entretien mère de Martin, L 122
	« À l'entrée en maternelle justement la première professeure qu'il a eue nous a fait venir au bout d'une semaine ou deux. »	Entretien mère de Gabin, L 82
	« L'instit a bien vu que c'était pas un problème éducatif » : <i>Gabin s'est montré violent à deux reprises.</i>	Entretien mère de Gabin ,L 89

	<p>« Ce qui a déclenché l'acceptation par le papa, il l'a emmené un jour chez S.O.S médecin et c'est le médecin qui lui a dit ... »</p> <p>« C'est un médecin bah ça fait autorité et c'est là à ce moment-là qu'il a accepté de faire les démarches. »</p>	Entretien mère de Gabin, L 99 L107
	« C'était encore en petite section. »	Entretien mère de Gabin, L112
Vécu/ressentis de la mère	« Concrètement j'ai fait un an et demi d'effort, un an et demi ou c'était long, c'était dur, pour moi, pour Martin, pour l'école, les enseignants, je me suis dit là ils vont trop loin, c'est n'importe quoi, c'est pas normal ! »	Entretien mère de Martin, L 362
	« En gros il est intelligent (rire)... ça c'est cool ! »	Entretien mère de Gabin, L 28
	« Il a beau avoir un trouble, c'est compliqué à gérer au quotidien, c'est des soucis, il est quand même, il a des ressources intellectuelles pour s'adapter. »	Entretien mère de Gabin, L 33
	« Ça a été un peu difficile à entendre mais c'était nécessaire » : <i>annonce du handicap</i>	Entretien mère de Gabin, L 80

	« C'est vrai que ce n'est pas non plus facile à accepter quand on a un seul enfant et qu'en plus il est hors norme oui, c'est pas évident quoi. »	Entretien mère de Gabin, L 97
	« C'était très compliqué et très long pendant une période... »	Entretien mère de Martin, L 132
Parcours de son enfant	« Il n'a pas d'accompagnement particulier pour le moment parce que le dossier MDPH a été posé tardivement on va dire. »	Entretien mère de Gabin, L 14
	« Martin avait aucun traitement, aucune aide parce que personne m'écoutait... »	Entretien mère de Martin, L 87
L'école maternelle	« Tout ce qui n'est pas inné chez un autiste il a commencé à l'apprendre à l'école, ce n'est pas encore complètement acquis mais ça avance... » « Ça l'a fait progresser énormément oui oui, dans les relations sociales il s'est fait des copains. »	Entretien mère de Gabin, L 145 L150
	« Sans aucun doute c'est très très bénéfique déjà pour le côté social parce que s'il était chez une nounou toute la journée ça le dérangerait pas mais il progresserait pas. »	Entretien mère de Gabin L 193
	« En fait, ils sont pas assez à l'écoute des parents. » « Le fait que l'école n'avait pas assez d'outils pour l'aider... »	Entretien mère de Martin L 251 L 140

<i>Relation avec l'équipe éducative</i>		
Le contact avec l'équipe pédagogique	« Franchement dans cette école on a eu que des bonnes relations avec tout le monde, c'est vraiment quel que soit les enseignants même ceux qui n'ont pas eu Gabin en classe, tout le monde le connaît donc on sait qu'il est à part et donc il y a une espèce de tolérance qui est vraiment très appréciable quoi, il y a de la bienveillance en fait donc non il n'y a jamais eu de problèmes. »	Entretien mère de Gabin, L 279
	« Franchement il n'y a jamais eu de soucis mais bon après on est profs, on a confiance dans le corps enseignant puisqu'on en fait partie... »	Entretien mère de Gabin L 295
	« Les enseignants [...] ils sont pas habilités à recevoir des enfants qui sont malades comme Martin, ils y connaissent rien... »	Entretien mère de Martin, l 221
Les solutions proposées	« A un moment donné la directrice et moi avons décidé de faire intervenir les urgences, on n'a pas eu le choix. »	Entretien mère de Martin l 159
	« Là on a fait un premier GEVASCO on a mis en place un emploi du temps aménagé, il a été vu par le psychologue scolaire à ce moment-là et on a mis en place donc une garde par une nourrice l'après-midi qui le récupérait à l'école et ça s'est plutôt bien passé. »	Entretien mère de Gabin L 175
Rapport avec le PE	« Elle ne connaissait pas, elle s'est retrouvée je pense un peu prise au dépourvu et elle a eu un peu de mal je pense à le gérer maintenant il a établi un contact très proche avec l'ATSEM de la classe. »	Entretien mère de Gabin L 166

	« Donc du coup la communication entre la directrice et moi, en fait dans le temps ça aurait dû s'arranger mais parce que je l'ai alerté, j'ai toujours discuté avec elle... mais euh dans le temps ça ne s'arrangeait pas. Il n'y avait que de la frustration qui s'installait envers elle et je me disais elle fait tout pour au final exclure Martin. »	Entretien mère de Martin L 187
	« Je l'évite parce que je pense qu'il y aura toujours une partie de moi qui sera en colère »	Entretien mère de Martin L 505
	« Qu'elle [<i>enseignante de moyenne section</i>] s'en occupait bien, elle avait réussi à instaurer un rapport de confiance avec lui sachant que bah c'était plus facile pour elle que pour la première en petite section parce qu'elle, elle savait à quoi s'attendre, elle avait été informée. »	Entretien mère de Gabin L 268
	« Elle [<i>enseignante de moyenne section</i>] a testé des trucs, elle a vu ce qui marchait, ce qui ne marchait pas et ça s'est bien passé. »	Entretien mère de Gabin L 274
Moyen de communication	« Les échanges informels à l'arrivée en classe ou à la récupération et puis quand c'est nécessaire on prend rendez-vous si possible avec le papa en même temps pour faire un petit point. »	Entretien mère de Gabin L 288
	« Alors il y a le cahier de la classe où parfois l'enseignant va mettre un petit mot pour dire : il a saigné du nez ou ce genre de truc mais bon ça c'est pour tous les enfants sinon on discute plutôt le matin. »	Entretien mère de Gabin L 324

	« Pour le personnel de la garderie et du temps périscolaire on a mis en place un cahier où ils peuvent mettre un petit mot pour dire ça s'est bien passé, il a bien voulu aller aux toilettes ou pour dire il y a eu un souci. »	Entretien mère de Gabin L 329
	« J'ai demandé une réunion en urgence avec toutes les équipes. »	Entretien mère de Martin L 306
Relation avec les partenaires	« Les seuls qui m'ont réellement aidé, sincèrement, c'est les personnes du centre et de la garderie, que ça soit physiquement, moralement, dans mes courriers. » « C'est surtout l'hôpital qui m'a permis d'ouvrir le dossier MDPH »	Entretien mère de Martin L 678 L 351
	« Alors il y avait eu des réunions au moment du premier GEVASCO en petite section, où Gabin avait été vu par le psy scolaire, par un médecin de la PMI de xxx qui nous avait renvoyé vers la psychiatre spécialisée qui travaille au CRAHN , euh donc on a eu pas mal d'infos de part et d'autres et puis bah après il y a eu un vide puisque le papa ne s'est pas occupé du dossier. »	Entretien mère de Gabin L 249
<i>Inclusion</i>		
Présente ou non ?	« Les seuls efforts qui ont été fait c'est actuellement dans la classe [GS]... »	Entretien mère de Martin L 702

	« Des choses spécifiques je ne sais pas, il doit quand même y avoir un truc parce que souvent il a un blog avec des photos et je vois souvent dans les photos de groupe que tous les enfants sont sur des bancs et Gabin a sa petite chaise à côté. »	Entretien mère de Gabin L 342
Avenir de l'enfant	« Et donc ce qu'on souhaite les parents c'est qu'il puisse avoir une AVS si possible l'année prochaine pour l'entrée au CP. »	Entretien mère de Gabin L 15
	« C'est la grande inconnue, il ira au CP à l'école d'à côté dont il connaît déjà un petit peu les locaux puisque c'est là qu'il va à la cantine donc ça c'est important... »	Entretien mère de Gabin L 353
	« Si c'est à l'ancienne comme j'ai connu moi où il faut rester assis toute la journée et faire ce qu'on dit au moment où on le dit ça risque d'être compliqué... »	Entretien mère de Gabin, L 367
	« L'hyperactivité si elle n'est pas soignée effectivement l'enfant au niveau de la scolarité, c'est un échec total dans le temps. » « J'espère qu'il aura une AVS jusqu'à au moins le CE2. »	Entretien mère de Martin L 371 L 675

- 1.1.1 *Entretien numéro 1 : La maman de Martin*

a- Le repérage du handicap

Tout au long de l'entretien, la maman a exprimé diverses émotions concernant le parcours de son enfant sujet à l'hyperactivité. Elle s'est par ailleurs beaucoup attardée sur la manifestation des troubles de l'hyperactivité, me révélant par la suite qu'elle était elle-même diagnostiquée hyperactive. Cette annonce s'est avérée très importante dans son discours car c'est au cours du repérage du handicap de son enfant qu'elle a appris cela et on en déduit, dans ses propos, que c'est un élément déterminant pour comprendre la manière dont elle vit le handicap de son enfant. Elle-même « première malade » comme elle me l'a répété plusieurs fois, on sentait la détermination de la maman à faire tout son possible pour apporter le maximum d'aide à son enfant. Un certain « zèle » qui s'est parfois manifesté par des tons plus soutenus, des exclamations, une gestuelle intense avec ses mains mais aussi des silences. Mon intervention s'est donc limitée à recueillir sa parole tout en essayant de maintenir l'entretien vers la thématique initiale mais il faut reconnaître que cela n'était pas évident tant le rapport à l'affect est important dans la cadre de ma thématique.

Au cours de cette conversation, j'ai pu relever de nombreux termes récurrents qui traduisaient le sentiment de frustration de la maman, terme qui a été employé environ 9 fois au cours de l'entretien. En effet, l'enquêtée révèle dès le début qu'elle était consciente du handicap de son enfant : elle avait fait de nombreuses recherches et elle confirme cela en décrivant tous les symptômes.

La crèche avait repéré cela également : « *Ils ont commencé à se dire peut-être que je n'étais pas assez présente pour lui [...] moi je voyais bien que c'était pas du tout ça [...].* » (L 54)

Nous sommes donc confrontés à une maman totalement lucide, consciente des difficultés de son enfant, qui semble être très bien informée sur les troubles de l'hyperactivité, elle évoque de nombreuses fois (14 fois) le terme « accentuer » ainsi que le terme « maladie » pour définir ce handicap car elle a cherché à me faire comprendre que Martin était sujet à de nombreuses crises. La particularité de son handicap étant son aspect imprévisible.

Si le handicap de Martin s'est révélé assez rapidement, la maman évoque beaucoup la notion de temps en ce qui concerne l'évolution et la prise en compte du handicap. Si dès le

départ, beaucoup de personnes dont les membres de la crèche lui affirmaient devoir attendre que Martin grandisse, elle évoque de nombreuses fois le fait que toutes les démarches se sont fait attendre : « *les crises de Martin s'accroissent, les rendez-vous sont longs* » (L 643) et que depuis le diagnostic, c'est seulement aujourd'hui que Martin semble retrouver un peu plus de sérénité.

b- La relation avec l'équipe pédagogique

Il est pertinent de relever que malgré une acceptation rapide du handicap de son enfant, la mise en place d'un dispositif pour l'aider à l'école a été source de conflits. En effet, si l'enquêtée révèle qu'elle n'a pas eu à intervenir en petite section, c'est en moyenne section que la relation avec l'équipe pédagogique s'est complexifiée. Cette émotion négative s'est par ailleurs manifestée par l'utilisation d'un vocabulaire récurrent à savoir : « c'est très compliqué », « c'est difficile », elle utilise également par 5 fois le terme « colère » pour exprimer son ressenti.

Cela s'explique par le fait que l'hyperactivité de Martin « s'accroissait » et que face à ses crises, l'enseignante de moyenne section se retrouvait démunie. La maman, malgré son opinion négative envers elle, a su reconnaître cette difficulté et lui trouver des circonstances atténuantes : « *je pense que ça n'a pas été facile non plus pour la directrice* » (L 179). La communication entre les deux femmes s'est malgré tout effectuée au quotidien et notamment au terme d'un accord : « *à un moment donné la directrice et moi avons décidé de faire intervenir les urgences, on a pas eu le choix* » (L 159). Accord qui s'est révélé être un dernier recours, une solution ultime qui ne répondait pas pour autant aux besoins de Martin. En effet, la maman semble avoir accepté ce « contrat » plus par dépit, elle « *n'avait pas le choix* » et avait conscience que « *l'école n'avait pas assez d'outils pour l'aider* » .(L 279)

On ressent également au cours de cet entretien que l'enquêtée manifestait le sentiment de s'être retrouvée seule face à « tout le monde » au cours de cette période. Elle n'a pas su trouver le soutien qu'elle attendait auprès de l'école maternelle et évoque même un manque de communication. Finalement, toutes les fois où la maman a pu rencontrer l'enseignante de moyenne section semblent se résumer à un appel lui demandant de venir chercher Martin à l'école. Elle utilise même le terme de « harcèlement » : « *J'en pouvais plus à la fin, à un moment donné c'était devenu carrément du harcèlement.* ». (L 249)

Les rencontres avec l'enseignante se faisaient donc de manière spontanée, selon les aléas du handicap de Martin et faisaient plus l'objet d'une convocation et non d'une rencontre « de courtoisie ». L'hypothèse que la relation parents-enseignants serait favorisée par des rencontres formelles ou informelles n'est ici pas respectée puisque la rencontre s'effectuait toujours dans l'urgence et dans des conditions inadéquates pour Martin qui s'exposait alors aux autres. Aucun outil ne semble avoir été utilisé au cours de cette période pour favoriser la communication. De plus, une décision a été prise, semble-t-il, sans l'accord de la maman puisque Martin a été hospitalisé. Le dialogue entre la mère et l'enseignante était donc coupé et la maman affirme même que : « *la communication entre la directrice et moi, en fait dans le temps ça aurait dû s'arranger mais parce que je l'ai alerté, j'ai toujours discuté avec elle... mais euh dans le temps ça ne s'arrangeait pas. Il n'y avait que de la **frustration** qui s'installait envers elle et je me disais elle fait tout pour au final exclure Martin.* » (L 187) D'après ces propos, il semble que l'enseignante et la mère de famille n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente, une communication en vain a été effectuée. Il était pourtant convenu avec l'enseignante qu'il fallait faire intervenir les pompiers pour faire bouger les choses mais : « *ce n'était pas convenu qu'elle m'appelle tous les jours dans l'accord, moralement c'est très fatigant* » (L 597). Le malentendu semblait donc très fort et la mère s'est sentie trahie lorsque Martin a été hospitalisé : « *elle a foutu notre accord en l'air !* ». (L 655)

Cette situation peut s'expliquer selon les termes de Richard Leonard, dans son ouvrage « Une école pour tous. L'intégration des enfants handicapés ou en difficulté » publié en 2013, par une volonté de trouver « *des solutions rapides et faciles, comme celles d'ajouter des services à l'élève, de réduire les exigences à son égard... Rarement prend-t-on le temps de rechercher les véritables causes de ces problèmes et de ces difficultés.* » (p 71). En effet, face à l'ampleur des crises de Martin, il semble que l'enseignante a souhaité trouver une solution rapide mais marquante dans l'espoir que celle-ci provoque une évolution positive. Cela s'est fait malgré tout sans l'aval de la mère de famille qui détenait quelques clés pour permettre à son enfant de s'épanouir.

On peut noter ce sentiment de méfiance à l'égard de l'équipe pédagogique. En effet, la maman de Martin, suite à cet incident, semble avoir perdu confiance en l'équipe enseignante, elle affirme même que : « *les enseignants concrètement ils font leurs études ... mais ils sont pas habilités à recevoir des enfants qui sont malades comme Martin, ils n'y connaissent rien finalement.* » (L 221). On ressent une réelle suspicion de la part de l'enquêtée qui en arrive même à douter des compétences du corps enseignant en matière d'inclusion. Tiphaine Mahé,

dans son étude intitulée « *Le vécu des parents d'enfants handicapés* » publié en 2005, nous apporte quelques pistes de réflexion concernant cette analyse. En effet, selon elle, la façon de vivre le handicap de son enfant « *amène aussi les parents à développer une certaine image de l'intervention des professionnels en lien avec l'enfant.* » (p 17) . La mère de famille vit le handicap de son enfant comme une véritable « bataille » dans laquelle elle trouve peu d'alliés et ce qui est déterminant dans sa manière de percevoir les choses c'est qu'elle est elle-même sujette aux troubles de l'hyperactivité, elle se sent donc la seule compétente, la mieux placée pour comprendre son enfant, pour anticiper ses crises. Cependant, on relève quelques contradictions dans son discours lorsqu'elle évoque la formation des AVS qui selon elle, est inexistante voire aberrante puisque des personnes hyperactives peuvent être embauchées en tant qu'AVS, chose qu'elle déplore catégoriquement. Elle met donc en doute la légitimité des professionnels de l'éducation qui ne sont pas formés à ce type de handicap. On peut qualifier, selon la classification de Tiphaine Mahé, la logique d'intervention de l'enquêtée comme « une logique alternative ». En effet, elle cherche d'autres solutions, à l'extérieur.

c- Le vécu de la maman

Mais on relève également un sentiment de culpabilité de la maman qui affirme avoir eu des pensées négatives à l'égard même de son propre enfant : « *je me suis dit non je ne peux pas détester Martin, c'est pas possible ...* » (L 624). Cela est intéressant à relever car d'après Richard Léonard, dans son ouvrage cité précédemment, si les parents se sentent « *coupables et agressifs, il y a un risque qu'ils se mettent à chercher la cause des difficultés de l'enfant dans un enseignement inadéquat ou dans une relation négative avec l'enseignant.* » (p 115). L'auteur pointe sûrement du doigt l'un des facteurs susceptibles d'assombrir la relation entre parents et enseignants.

d- Des partenaires extra-scolaire

Un terrain d'entente n'a pas été trouvé alors qu'en parallèle, la maman de Martin semble avoir trouvé du soutien en l'équipe de la crèche et les partenaires paramédicaux. En effet, elle affirme que des aménagements ont été effectués au sein de la crèche pour pouvoir accueillir Martin : il pouvait être avec sa grande sœur, des espaces ont été aménagés. En plus de ces aménagements, il semble qu'elle a trouvé une certaine force auprès d'eux : « *Les seuls qui m'ont*

*réellement aidé, sincèrement, c'est les personnes du centre et de la garderie, que ça soit physiquement, moralement, dans mes courriers [...] » (L 670) , elle affirme également que c'est l'hôpital qui l'a poussé à faire un dossier MDPH. Des termes positifs sont cités à ce moment précis : « *Martin était joyeux, très bien, le petit clown [de l'hôpital]* » (L 274). Cela s'explique notamment parce que l'équipe paramédical soutenait la maman dans son ressenti, à savoir le sentiment que l'équipe enseignante était incompétente, en manque d'outils. Elle généralise ce fait au pays entier en affirmant que le « système » français ne permet une bonne inclusion de son enfant.*

e- Apaisement et inclusion

Inclusion qui semble cependant s'effectuer actuellement en classe de grande section pour Martin. La mère de famille approuve par ailleurs le fait que son enfant ait un homme en tant qu'enseignant. La figure féminine semble manquer de crédibilité dans le cadre de ce type de handicap si l'on s'en tient à ses propos. Le professeur des écoles semble également mieux répondre aux attentes de la maman en termes d'organisation, par rapport à ses exigences envers Martin, il semble lui laisser plus « d'espace ». La relation avec l'enseignant actuel est de toute évidence beaucoup plus positive bien qu'elle le soit parce qu'il n'a rien de particulier à signaler à la maman au sujet de Martin. Elle affirme même qu'aujourd'hui on la « laisse tranquille » (L 501). Autrement dit, une bonne relation parents-enseignants est également définie par l'absence de retours négatifs au sujet de l'élève « *il devait y avoir une réunion qui n'a jamais eu lieu parce qu'avec Martin ça s'était calmé.* » (L 664).

f- Les moyens de communication

Les moyens de communication se limitent à des réunions : réunion parent-professeur, rencontres ponctuelles la plupart du temps sollicitées par le parent, réunion dans le cadre du dossier MDPH et de la demande d'une AVS pour les années à venir. La mère de Martin déplore malgré tout le fait qu'en l'absence des crises de Martin, il n'y ait pas plus de suivi de son enfant. Cela souligne le fait que dans le cadre du suivi du handicap, la communication ne s'établit qu'en cas de « crise », l'accent est donc mis sur la déficience et non sur les adaptations.

g- Perception de l'avenir

Enfin, si nous avons pu constater que la relation parents-enseignants pouvait s'avérer fragile dès la maternelle et ce malgré la volonté de trouver des solutions de la part des deux parties, on relève qu'elle peut être à l'origine d'angoisses futures. En effet, la mère de Martin ne cache pas son inquiétude concernant l'avenir de son fils. Elle affirme « avoir peur » de ne plus avoir d'AVS et prend conscience que les démarches pour l'obtenir l'entraînent dans un cercle vicieux source de frustration : « *c'est ça qui me frustre en fait, c'est que limite il va falloir que je souhaite que mon enfant fasse des crises à cette période [quand Martin arrivera au CE1] pour pouvoir obtenir une AVS.* » (L 769). Un des éléments déterminant dans cet entretien est le diagnostic même de l'enquêtée qui en découvrant son propre handicap, projette davantage son vécu, son expérience de l'école sur son enfant. En effet, la maman de Martin, elle-même hyperactive a longtemps évoqué sa propre expérience du handicap à l'école et il en ressort qu'elle ne s'est pas sentie soutenue à l'époque. Elle affirme avoir été bonne élève et c'est en CE1 qu'elle s'est sentie abandonnée. Cette crainte se répercute donc pour son fils qu'elle ne veut pas mettre en échec scolaire. Elle accorde donc de l'importance à l'institution, à l'École et cela se démontre par le fait qu'elle a « catégoriquement » refusé que son fils soit exclu de l'école lorsque celui-ci s'est fait hospitaliser contre son gré. Elle cherche donc à inclure son fils dans un milieu qui lui a autrefois fermé ses portes. Et c'est bien cela qui semble la révolter, de nombreuses fois elle évoque le sentiment d'exclusion : « elle [l'enseignante de MS] fait tout pour au final exclure Martin » (L 187). L'hospitalisation de Martin a donc été un élément déterminant dans la relation qu'elle entretenait jusque-là avec l'enseignante de moyenne section. Cet épisode semble avoir laissé une profonde cicatrice, la maman utilise des termes forts pour évoquer ce sentiment de trahison. La communication s'est donc dégradée à partir de ce moment précis, lorsque l'institution, en situation de crise, s'est gardée de prendre en compte l'avis de la mère de famille.

- **1.1.2 Entretien numéro 3 : La maman de Gabin**

a- Le repérage du handicap

On perçoit dans la parole de cette maman une certaine quiétude quant aux capacités de son enfant, elle semble avoir accepté totalement la situation et fait preuve d'humour comme

pour relativiser le handicap de Gabin : *“En gros il est intelligent (rire)... ça c'est cool !”* (l 28) . Elle évoque donc le moment du repérage au passé, avec beaucoup de lucidité et sans appréhension, sans douleur apparente. Seul le déni du père est évoqué plusieurs fois au cours de l'entretien afin de justifier la lenteur de la mise en place des procédures de reconnaissance du handicap de Gabin : *“Alors ça a été assez long parce que moi j'ai remarqué des choses très tôt vers ses deux ans mais le papa euh...minimisait...”* (l 53). En employant à plusieurs reprises le terme “minimiser” et “déli” pour qualifier l'attitude de son ex-compagnon duquel elle s'est séparée au cours du repérage des troubles de Gabin, elle sous-entend un désaccord profond très caractéristique de l'annonce du handicap, à savoir, le déni du père. En effet, Francine André-Fustier, dans un article, analyse cette situation comme une « une fracture dans la continuité narcissique du groupe familial. ».

b- L'école maternelle

Cette maman a une opinion extrêmement positive de l'école maternelle et cela se traduit dans les relations qu'elle entretient avec l'équipe pédagogique, qu'elle voit comme de véritables professionnels, qui bien qu'ils puissent se retrouver parfois démunis, font preuve de sérieux et apportent à Gabin un savoir dont il est demandeur. Elle insiste notamment sur l'aspect socialisant de l'école maternelle : *“sans aucun doute c'est très très bénéfique déjà pour le côté social parce que s'il était chez une nounou toute la journée ça le dérangerait pas mais il progresserait pas”* (l 193). Et c'est d'ailleurs ce qui lui a permis d'identifier la différence de son enfant. En effet, L.Thouroude d'après l'article de François Jarraud décrit cette prise de conscience en indiquant que « pour eux [les parents], c'est souvent l'école maternelle qui annonce le handicap. Dans tous les cas, c'est là qu'ils mesurent la différence avec les autres enfants » (extrait du site « café pédagogique », CF sitographie). Les termes tels que “bizarre, hors-norme, étrange” ponctuent sa description du repérage du handicap de Gabin. Elle l'avait bien identifié et cela en comparaison à l'enfant d'une amie.

c- Une équipe pédagogique inclusive

En termes d'inclusion, on comprend que les enseignants qui accueillent Gabin font des efforts, la maman nous informe même que l'enseignante : *« Elle [enseignante de moyenne section] a testé des trucs, elle a vu ce qui marchait, ce qui ne marchait pas et ça s'est bien*

passé ». (L 274). On comprend alors que même si les solutions d'inclusion n'ont pas été immédiates, l'équipe pédagogique s'est adaptée, a relayé l'information au point que Gabin est bien reconnu au sein de l'école maternelle. Et si la communication se base sur des rapports de confiance et de bienveillance, des échanges informels et oraux au quotidien : « *alors il y a le cahier de la classe où parfois l'enseignant va mettre un petit mot pour dire : il a saigné du nez ou ce genre de truc mais bon ça c'est pour tous les enfants sinon on discute plutôt le matin* » (l 324), on arriverait presque à conclure que si certaines choses n'ont pas marché, notamment dans la mise en place d'aides spécifiques pour Gabin, c'est parce que le dialogue père-mère ne s'est pas établi correctement. La maman a toute confiance en le corps enseignant dont elle fait partie elle-même et elle impute donc, sans l'accabler pour autant, le retard de prise en charge de Gabin à son ex-compagnon qui a mis plus de temps à reconnaître le handicap de son enfant. Reconnaissance qui se fera grâce à l'intervention d'un médecin et dont la parole a su "faire autorité" face au déni : « *on a eu pas mal d'infos de part et d'autre et puis bah après il y a eu un vide puisque le papa ne s'est pas occupé du dossier* » (l 249).

La maman nous fait donc part d'une relation extrêmement positive avec l'équipe pédagogique, la communication se déroule simplement, sans accroc, avec sérénité malgré quelques petites difficultés. « *Franchement dans cette école on a eu que des bonnes relations avec tout le monde, c'est vraiment quel que soit les enseignants même ceux qui n'ont pas eu Gabin en classe, tout le monde le connaît ...* » (l 279), l'école maternelle est réellement perçue comme un lieu sécurisant et socialisant.

d- Perception de l'avenir

Cependant, on souligne une certaine angoisse de la part de la maman lorsqu'il s'agit d'évoquer le futur proche, à savoir l'entrée en CP pour Gabin. En effet, si celle-ci semble totalement approuver les méthodes d'apprentissage spécifiques à l'école maternelle (travail en ateliers...), elle s'inquiète de voir Gabin évoluer dans un milieu inadapté où il n'a plus aucun repère et où on lui demandera de faire comme le groupe-classe : « *si c'est à l'ancienne comme j'ai connu moi où il faut rester assis toute la journée et faire ce qu'on dit au moment où on le dit ça risque d'être compliqué* » (l 367).

Au regard de ce commentaire et des recherches de Bernadette Céleste, directrice de l'INS HEA, évoquées précédemment dans ce mémoire (p 19), affirmant que « plus que les autres niveaux

institutionnels, la maternelle, en prenant appui sur les objectifs d'apprentissages sociaux qu'elle a toujours eu pour cible, s'est ouverte aux enfants trisomiques bien avant que les dispositifs construits et réglementaires soient mis en place. » (p 101), on peut donc comprendre que l'école maternelle semble offrir plus de réponses en termes d'inclusion, elle semble, en plus de son rôle d'accueillir et de repérer les troubles, être la plus à même pour s'adapter aux différences de chaque enfant.

⇒ 1.1.3 Analyse croisée : La relation parents-enseignants, point de vue des parents

a- Rapport au corps enseignant : deux points de vue opposés.

Il est intéressant de constater, en seulement deux entretiens, qu'il existe toute sorte de perception de la relation parents-enseignants. En effet, on constate deux opinions opposées alors même qu'elles concernent le même établissement et une même enseignante. En effet, la première relate une histoire conflictuelle avec l'équipe enseignante, la deuxième me faisant part d'un relationnel très positif et bienveillant. Les propos de Ghania Chouib, au sein de son article intitulé "*L'impossibilité de l'inclusion. Témoignage d'une mère d'adolescents*" (p 46) et extrait de la revue n°135 V.S.T, Enfance handicapée, les limites de l'inclusion (édition Erès), peuvent résumer le premier entretien de la mère de Martin comme un « cri du cœur, avec son lot de peine et de rage, car il voudrait être utile. [...] car aujourd'hui encore les parents sont peu écoutés, surtout informés des décisions qui sont prises pour leur enfant. Les parents ont parfois l'impression qu'on leur vole une partie de la vie de leur enfant, en se sentant dépossédés de leur pouvoir d'agir pour améliorer leur vie. Ils sont parfois des témoins impuissants de la souffrance d'un enfant qui cherche une place, sa place dans un groupe social. ». Cela résume en effet toute la colère et la frustration que j'ai pu recueillir au cours de cet échange. Nous avons donc deux mamans dont le point de vue est opposé cependant, on relève une similitude qui est celle de la lucidité. En effet, les deux mères expliquent avoir pris conscience assez rapidement des troubles de leur enfant. Quant aux pères, ils restent absents de cette prise de conscience, l'un étant physiquement absent et l'autre, l'ex-compagnon de la mère de Gabin, ayant connu une forme de déni plus importante. On se retrouve donc avec des femmes, mères de famille, qui ont agi en partie seules sur le plan familial du fait du désengagement du père. C'est ce qui explique la

lenteur du processus de reconnaissance pour Gabin. Mais on souligne également l'attente importante des rendez-vous médicaux.

b- Perceptions des enseignants

Les deux mères nous font également part du désarroi des enseignants qui se retrouvent démunis face aux troubles de leurs élèves : « je pense que ça n'a pas été facile non plus pour la directrice. » (I 179, mère de Martin) ; « Elle connaissait pas, elle s'est retrouvée je pense un peu prise au dépourvue et elle a eu un peu de mal je pense à le gérer... » (I 166, mère de Gabin). Ces mères semblent donc avoir conscience de la difficulté qu'implique d'inclure un enfant présentant des troubles. Il faut également noter que la différence d'opinions entre ces deux mères peut aussi s'expliquer par leur propre vécu et leur situation socioprofessionnelle. En effet, au cours de l'entretien n°1, la mère de Martin m'a fait part de son expérience de l'école, un souvenir douloureux, quant aux parents de Gabin, ils sont tous les deux professeurs dans le secondaire. Et cela peut expliquer une forme de solidarité qui n'existe pas chez la maman de Martin du fait de sa méconnaissance du monde de l'enseignement. Cela se traduit par la suite dans les échanges qu'elles ont pu avoir avec les enseignants, l'une perçoit ces rencontres comme des convocations ne mettant le doigt que sur les points négatifs de l'élève ; l'autre perçoit ces échanges comme une marque d'attention et de bienveillance à l'égard de son enfant. Ces attitudes peuvent être interprétées selon la classification de Lars Erikson concernant l'implication des parents. En effet, l'une semble adopter un modèle de partenariat consistant à faire confiance à l'institution, cela se manifeste par une forme de collaboration, l'autre adopte plus un modèle de séparation qui correspond à une volonté de distinguer ces deux univers : l'école, l'environnement familial comme des mondes répondant à des normes différentes.

c- Des partenaires incontournables

Enfin, concernant le rôle des équipes paramédicales, professionnels de la santé, ils ont évidemment une présence importante et ils sont, en plus de l'école maternelle qui ne s'avance pas sur le dépistage, à l'origine de l'annonce du handicap. Une confiance relative leur est donnée et ils accompagnent les parents dans le cadre des procédures administratives visant à ouvrir un dossier MDPH.

d- Perceptions du handicap : un enjeu de communication

Nous pouvons donc constater que de nombreux facteurs entrent en considération dans la relation parents-enseignants. En effet, chez les parents, leurs perceptions de l'école et du handicap de leur enfant sont déterminantes pour comprendre comment va se construire la relation avec l'enseignant. Chez le professeur des écoles, sa perception de l'inclusion et les moyens qui lui sont conférés lui donneront plus ou moins la force d'entrer dans une communication positive avec les parents. La relation parents-enseignants dans le cadre du repérage d'un handicap semble donc alimenter, d'après ces entretiens, beaucoup l'affect. Plus que les autres, cette relation est déterminante pour l'avenir même de l'enfant en situation de handicap. La maternelle étant à elle seule source d'un « tissu social » où, comme l'affirme Danièle TOUBERT-DUFFORT, psychologue clinicienne, enseignante à l'INS HEA, « le narcissisme parental est en jeu ».

e- Moyens de communication: des échanges informels

Pour terminer, au regard de nos hypothèses, nous pouvons donc affirmer que la communication entre les parents et les enseignants se fait dans le cadre de rencontres informelles calquées sur le rythme de l'école maternelle. Les rencontres formelles sont sollicitées aussi bien par les parents que par les enseignants. Mais dans le cas d'une relation conflictuelle, les échanges deviennent plus encadrés et sont perçus comme une convocation visant à insister sur les troubles de l'élève. L'origine du conflit est, dans le cas de notre témoignage, dû à une mauvaise communication entre l'enseignante et la mère de l'élève qui se trouvaient toutes les deux démunies face aux troubles de l'enfant et qui, faute de reconnaissance officielle du handicap et de moyens adaptés, se sont reposées sur les partenaires de santé dans l'espoir de faire évoluer la situation. Aucun outil semble ne s'être développé pour faciliter la communication, il n'y a en tout cas pas de différenciation effectuée pour les enfants en situation de handicap. Seuls les échanges oraux semblent correspondre aux fonctionnements des enseignants et des parents. Il faut malgré tout noter que les équipes de la petite enfance, crèche, et les équipes du périscolaire font preuve de plus d'initiatives à ce sujet (sûrement du fait de la non-existence d'un cadre réglementaire en matière de communication au quotidien) en

proposant des aménagements et des outils tel qu'un cahier de suivi pour faire part du quotidien de l'enfant aux parents.

1.2 Les enseignants : L'inclusion à tout prix

Thématiques	Verbatim	Lignes
<i>Perception du handicap</i>		
Description de l'élève en situation de handicap	« Il est reconnu MDPH, il n'est pas diagnostiqué car on ne peut pas poser de diagnostic à cet âge-là »	Entretien d'une PES, L 27
	« Le comportement était tellement difficile que ..et puis quelque part il n'y avait pas de « non » à la maison. »	Entretien avec une enseignante expérimentée, L98
	« J'avais vraiment du mal à ce que Jules se concentre, à le canaliser parce qu'il faut gérer le groupe, il faut gérer l'enfant, il était capable de tout et de rien, de se sauver, il fallait ..se sauver dans le couloir. »	Entretien avec une enseignante expérimentée, L 114
Repérage du handicap	« Jules qui a donc été diagnostiqué l'année dernière donc ça a été long parce que les parents, il faut le temps qu'ils prennent, qu'ils ramassent de plein fouet. »	Entretien avec une enseignante expérimentée, L 41
	« Pour parler un peu plus de mon élève en situation de handicap c'est un élève qui a été repéré entre guillemet l'année dernière en petite section de maternelle, il y a d'abord eu un aménagement de son emploi du temps qui a été poursuivi dans la classe de moyenne section et donc euh depuis, depuis les, après les vacances d'octobre il a une AVS »	Entretien d'une PES, L 23

	« Donc a mis le temps de préparer un peu les parents, la réunion d'équipe éducative s'est passée seulement au mois d'avril parce qu'il a fallu du temps entre le moment où on a commencé à rencontrer, dans un premier temps l'orthophoniste pour qu'on échange toutes les deux et comme on était sur le même ...on était d'accord »	Entretien avec une enseignante expérimentée, L 75
	« Ce n'est pas nous qui avons évoqué le terme autisme, loin de là parce que déjà on est pas médecin et il faut surtout pas s'avancer dans des terrains très difficiles ou, ça pouvait être autre chose... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L83
	« J'ai un enfant qui me pose énormément de questions. Je ne peux pas dire que c'est un handicap, je ne peux pas, je ne suis pas, ce n'est pas mon rôle puisque rien n'est posé. Officieusement oui, je suis sûre, enfin je suis quasiment certaine que ce sont des troubles autistiques maintenant je ne suis pas médecin moi mon travail est d'alerter la famille... »	Entretien avec une directrice d'école maternelle, L 30
	« Euh après tout est relatif parce que c'est vrai que c'est la première fois où ça m'arrive de contacter une famille si tôt dans l'année, habituellement je laisse plus de temps. Là c'était flagrant. » (<i>Concernant les troubles d'Enzo</i>)	Entretien avec une directrice d'école maternelle, L 418
Pratique de classe : inclusive/non-inclusive	« Je me sentais relativement impuissante et je ne savais pas du tout comment faire, je débarque dans le métier donc... »	Entretien d'une PES L 66

	« Les apprentissages ont été très difficiles et du coup, euh entre guillemets limités par rapport aux autres parce que ce manque de concentration et d'attention font que c'était impossible... »	Entretien avec une enseignante expérimentée, L 121
	« Je lui faisais faire quelques activités mais c'était toujours tous les deux sur une table dans mon coin cuisine et en dehors du groupe pour qu'il arrive et le dos tourné groupe pour qu'il arrive à essayer de se concentrer sur l'activité qu'il avait à faire. »	Entretien avec une enseignante expérimentée, L 123
	« Alors tant que le diagnostic est pas posé moi je vais essayer de trouver des aménagements pédagogiques donc là pour l'instant voilà j'essaie de lui faire sa petite activité de transvasement un peu plus spécifique pour lui, maintenant il y a des moments où il va être avec moi et il va être capable de faire l'activité. »	Entretien avec une directrice d'école maternelle L 96
<i>Relation aux parents</i>		
Opinion de la relation parents-enseignants	« Alors j'ai la chance de travailler dans un endroit où les relations se font très aisément et s'il y en a un ou deux mécontents de toute façon il en y a partout mais c'est vraiment une très faible minorité. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 133
	« C'est essentiel parce que, enfin il y a le principe de co-éducation et moi je me base énormément dessus, c'est relativement important. »	Entretien d'une PES , L 89

	« Sinon les relations dans l'école se passent bien, on est tous, on est disponibles, les parents le savent, à la réunion on le précise bien, on est disponibles...on évite de faire le dialogue aux portes. »	Entretien avec une directrice d'école maternelle, L 125
La communication avec les parents de l'enfant	« Je crois que quand on est parents on se voile la face, ils voyaient très bien qu'il était difficile parce que les premiers jours d'école il m'ont dit : « tu vas voir c'est difficile, il parle pas... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 96
	« C'est des rencontres purement informelles, euh ...hormis une fois mais en gros je les rencontre pas forcément plus que d'autres parents, on parle peut-être plus longtemps mais en fait je les rencontre sur les temps d'accueil le matin et le soir donc c'est vrai que , qu'avec, j'ai un dialogue pratiquement qu'avec la maman, le papa je lui dis juste bonjour le matin il me dit bonjour et ça s'arrête là. »	Entretien d'une PES, L 133
	« Elle [<i>la maman d'Enzo</i>] est sur la défensive, elle a ...je pense qu'elle sait qu'il se passe quelque chose d'un peu anormal et du coup elle était très très en retrait, très très sur la défensive et donc voilà... »	Entretien avec une directrice d'école maternelle, L 153
	« Je ne m'en sortirai pas toute seule et qu'il aurait besoin d'une orthophoniste donc ça l'orthophoniste je leur ai fait prendre conscience en octobre. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 150

	« Je les avais rencontrés à ma demande mais ils étaient demandeurs aussi parce comme ils savaient que leur enfant était difficile ils avaient besoin de savoir comment ça se passait sans la classe donc c'était une attente des deux côtés donc c'était très bien. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 179
	« J'ai un cahier de liaison qui est commun, chacun son cahier et je n'ai rien de plus pour Jules donc on fonctionne avec ce même cahier et si vraiment j'ai besoin, je leur téléphone. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 187
	« Parce que ça se passe bien donc on n'a pas vraiment besoin de trace écrite et de garder des choses récurrentes mais c'est sûr que dans certains dossiers ou c'est un peu plus conflictuel ou carrément conflictuel il faut des traces écrites... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 197
	« Alors les parents cette année je ne les vois pas beaucoup parce que la maman a repris une activité professionnelle donc elle a des horaires qui ne correspondent pas à ceux de l'école et le papa je ne le vois pas non plus et la maman était plus ouverte que le papa, le papa très fuyant... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 257
Le climat instauré	« Les parents de Jules acceptent maintenant mais bon ils sont un peu plus devant la fatalité, mais au début ça peut être très conflictuel avec la maîtresse et ça peut se retourner un jour contre l'enseignant. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 202

	« Par rapport à une situation familiale qui été devenue un peu difficile pour tout le monde donc après chacun reste sur ses positions, enfin non mais chacun reste dans son domaine, les parents de leur côté, l'école de l'autre. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 274
	« Elle a peur en fait, je le sens, elle a peur que je lui dise quelque chose ..qui....n'est pas agréable et elle doit admettre qu'il se passe quelque chose, elle le sait mais elle l'admet pas. » : au sujet de la maman d'Enzo	Entretien avec une directrice d'école maternelle , L 412
	« C'est très cordial, on s'entend très bien voilà enfin ...la maman est très ouverte. »	Entretien d'une PES, L 177
<i>L'équipe éducative et paramédicale</i>		
Partenariat	« Alors que l'orthophoniste c'est un regard extérieur, c'était un peu plus facilement accepté par la famille. Euh... au CHU la maison du handicap et du coup l'orthophoniste, je crois que c'est elle qui leur a pris le rendez-vous pour essayer de faire accélérer les choses. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 86
	« Le fait d'aller chez une orthophoniste nous les enseignants ça nous aide aussi à avoir, quand on a des soucis ou des doutes, ça nous permet d'échanger avec d'autres professionnels qui voient les enfants dans d'autres situations et ça nous permet d'avoir un avis. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 152

	« Il n'y a aucune communication avec nous, je sais qu'il va voir un psychomotricien, une orthophoniste, il est relativement suivi mais je n'ai aucun retour de son suivi. »	Entretien d'une PES, L 198
	« Alors les formalités administratives, ils ont été aidés par des gens spécialisés, qui les ont aidés à l'hôpital... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 232
	« Les intervenants privilégiés c'est le PMI, pour les petits moyens donc on a de bons contacts avec la puéricultrice et le médecin. »	Entretien avec une directrice d'école maternelle, L 263
Collaboration	« Par contre elle [<i>la maman</i>] communique beaucoup avec le directeur par mail mais ...euh je pense que c'est plus des informations pratiques plutôt que ...sur la classe même... »	Entretien d'une PES , L 168
	« Donc là elle [<i>l'AVS</i>] se retrouve parachutée dans une classe, ne sachant pas ce qu'il l'attend, ne connaissant pas la classe, ne connaissant pas le fonctionnement d'une classe et avec un jugement de maman... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 53
	« Donc c'est plutôt difficile parce qu'il faut gérer Jules et il faut gérer l'AVS. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L58
	« Je veux bien aider pour faire les courriers, je lui ai relu son courrier d'appel pour la MDPH, je donne des photocopies quand il y a des problèmes pour avoir le certificat	Entretien avec une directrice d'école maternelle, L 320

	médical du médecin il m'est déjà arrivé d'appeler le médecin scolaire, enfin voilà je ne me cantonne pas à lui dire bon bah voilà allez voir le médecin de PMI. »	
	« J'ai la chance de travailler dans un endroit où on n'est pas tout seul dans sa classe, nous sommes une équipe donc les bons moments comme les difficultés on partage tout et quand il y a besoin d'entraide... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 244
	« Ces enfants qui nous désarment et qui font que nous aussi malgré les plus de trente ans d'expérience il y a des moments, on ne sait pas quoi faire et on est devant des difficultés parce que on ne sait pas gérer. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 250
Perception de d'inclusion , politique de l'école	« Ce qui est déplorable c'est que les enseignants sont confrontés à des difficultés de gestion d'enfant en situation de handicap... »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 307
	« C'est tout à fait positif mais il faudrait adapter que ce ne soit pas des journées complètes, que ce soit des matinées ou voire une heure ou voire deux heures. »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 313
	« Jules est arrivé en petite section, on ne savait pas qu'il avait ce handicap donc de toute façon il est arrivé comme un enfant lambda qui venait tous les jours, toute la journée donc on peut pas dire à un enfant « bon bah toi comme tu as ces problèmes-là, tu ne vas plus venir à l'école ! ». »	Entretien avec une enseignante expérimentée L 319

	<p>« L'année dernière il n'y avait aucun livret de compétence qui avait été fait donc j'ai pris l'initiative de lui faire un livret de compétence parce que je n'ai pas envie de le stigmatiser, lui il a pas de livret, pourquoi ? Surtout qu'en fait, il a pas mal de réussites. »</p>	<p>Entretien d'une PES, L 156</p>
	<p>« C'est également le premier contact avec le monde enseignant, l'école pour les parents et donc c'est à nous la plupart du temps qu'incombe le travail de ... de dépistage, de ...travail un peu psychologique sur les parents pour leur faire prendre conscience que leur enfant a peut-être un problème. »</p>	<p>Entretien avec une directrice d'école maternelle, L 27</p>
	<p>« Quand ces enfants ont la chance d'avoir quelqu'un pour les aider, en fait ces gens sont encore pires que nous parce qu'ils ne sont pas du milieu éducatif et il ne suffit pas d'avoir des enfants pour être pédagogue. »</p>	<p>Entretien avec une enseignante expérimentée L 332</p>

- 1.2.1 Entretien numéro 2 : La directrice d'une école maternelle

a- Repérage du handicap

Au cours de cet entretien, la directrice voulait évoquer un cas précis, celui d'un élève, que nous appellerons Enzo, présent dans sa classe et qui lui "*pose énormément de questions*" (1 31). En effet, celui-ci semble présenter, d'après ce qu'elle a pu observer, certains troubles qui laissent penser à une forme d'autisme. Celle-ci ne s'avance pas sur le terme de handicap, affirmant que ce n'est pas son rôle et qu'elle n'a pas la responsabilité de dresser un diagnostic : "*Officieusement oui, je suis sûre, enfin je suis quasiment certaine que ce sont des troubles autistiques maintenant je ne suis pas médecin moi mon travail est d'alerter la famille...*" (1 30). Elle évoque donc un cas bien précis qu'elle est en train de vivre et pour lequel elle rencontre quelques difficultés avec la maman qui ne semble pas prête à accepter la différence de son enfant. On sent une forme de suspicion dans les propos de l'enseignante qui nous informe que la maman aurait déjà fait suivre son enfant auprès du CMP, d'un orthophoniste et que "*d'après la maman*" il n'y aurait rien eu à signaler. Cependant, la directrice évoque quelques signaux d'alarmes que la mère de famille aurait "*négligés*" du fait de son déni.

Avant de poursuivre cette analyse, nous pouvons effectuer un parallèle avec l'histoire de la mère de Martin qui, au contraire était très lucide sur les troubles de son enfant sujet à l'hyperactivité. Cette fois, dans le cadre de cette relation qui s'est avérée être très conflictuelle, c'est la directrice elle-même qui a émis des doutes quant à la possibilité que Martin soit sujet à un handicap. Elle justifie ce doute par un manque de formation : « *Le problème c'est qu'on n'est pas formé, il y a des cas tellement particuliers, est-ce que c'est juste un comportement bizarre parce qu'il est bizarre, est-ce qu'il a quelque chose derrière ?* » (1 365). En effet, même si Martin était sujet à de nombreuses crises, elle ne pouvait imaginer que cela était dû à des troubles d'hyperactivité tandis que la maman affirmait vouloir faire reconnaître son enfant en situation de handicap. On constate donc qu'une relation parents-enseignants s'avère conflictuelle non seulement dans le cadre de l'annonce de troubles mais aussi lorsque l'enseignant a tendance à minimiser, du moins à relativiser des troubles pour les imputer au caractère même de l'enfant.

b- Pratique de classe : une inclusion limitée

Mais revenons au cas du petit Enzo grâce auquel nous pouvons analyser la démarche de l'enseignante qui essaye tant bien que mal d'inclure son élève au sein de la classe en lui proposant des adaptations pédagogiques : « *alors tant que le diagnostic est pas posé moi je vais essayer de trouver des aménagements pédagogiques donc là pour l'instant voilà j'essaie de lui faire sa petite activité de transvasement un peu plus spécifique pour lui...* » (196). Cependant, on constate qu'elle limite son action à une prise en charge individuelle et à des ateliers spécifiques en l'absence d'un diagnostic officiel. Rappelons que selon Maryse Metra le repérage c'est simplement « remarquer, porter une attention particulière aux difficultés, quelles que soient leur nature, leur forme ou leur intensité. » (p 21 du mémoire). La directrice se retrouve donc dans cette démarche qui ne permet pas pour autant de trouver des solutions pérennes en l'absence d'une véritable collaboration avec la maman.

c- Relation mère-enseignante: un lien fragile

On constate une absence de collaboration face à cette première étape qui consiste à faire accepter la différence dans l'esprit des parents qui se sont fait une image bien précise de leur enfant. Cependant, l'enseignante semble bien prendre en compte, comme l'explique Jacques Levine, "le moi familial" qu'il ne faut pas négliger pour permettre une prise de conscience en douceur et pleine d'empathie. De plus, la directrice affirme vouloir, de manière générale, favoriser les échanges avec les parents, en m'indiquant que cela fait partie du projet d'école : « *cette année on a plus axé le projet d'école autour de ça parce que on veut encore amener des familles qui justement ne connaissent pas l'école, qui ont un passé douloureux par rapport à l'école...* » (1137). Elle insiste notamment sur le travail psychologique à effectuer sur les parents pour rendre la relation constructive et bienveillante. Ce principe se traduit par une forme de patience de la part de l'enseignante qui cherche à analyser le comportement de la mère d'Enzo sans l'accabler : « *elle [la maman d'Enzo] est sur la défensive, elle a ...je pense qu'elle sait qu'il se passe quelque chose d'un peu anormal et du coup elle était très très en retrait, très très sur la défensive et donc voilà... J'essaye de rester très ouverte, très conviviale avec cette maman, très professionnelle aussi, qu'on reste bien dans les clous.* » (1153). Elle conçoit la difficulté que cela représente d'admettre que son enfant a besoin d'une aide spécifique : « *elle sait déjà qu'il y a avait des petits soucis entre guillemet mais elle ne s'attendait pas à ...enfin*

officiellement maintenant c'est toujours compliqué parfois quel que soit le parent d'accepter donc moi je ne dis rien enfin je parle de faits,.. » (l 170). Elle a également conscience du temps que cela implique : *“on sait que ça prendra du temps avec cette maman.”* (l 201). Et c'est pourquoi elle admet prendre note de tous les faits concernant Enzo, ceci dans l'objectif d'obtenir un outil de communication sur lequel s'appuyer pour faire part de ses difficultés à la maman. Ainsi, on relève qu'aucun outil de communication n'est utilisé pour favoriser la relation mais plutôt pour accompagner le professionnel de l'éducation dans sa démarche de repérage et d'annonce de troubles. Notre hypothèse de l'utilisation d'un outil spécifique se retrouve donc infirmée dans ce cas présent.

c- Politique d'inclusion

Enfin, dans ce contexte d'inclusion et de repérage en petite section, on constate que la politique d'inclusion de l'école ainsi que la coopération entre les équipes pédagogiques est bien effective. La directrice nous fait part d'une certaine solidarité entre les professionnels de l'éducation, ceci favorisant une atmosphère propice à l'écoute des parents : *« ça nous est déjà arrivé des situations comme ça où l'enfant avait besoin d'être sortie de la classe, il n'avait pas d'AVS donc c'était si c'est tel type de crise il va chez untel, si tel type de crise il va chez untel...on se partage... »* (l 298). Travail d'équipe qui s'applique également pour les partenaires paramédicaux afin d'offrir les réponses les plus adéquates possibles : *« Quand j'aurai un retour de la PMI, je la dirigerai vers la psychologue scolaire et une fois qu'elle aura vu le psychologue scolaire on fera l'équipe éducative et là l'équipe éducative, on parlera de. ...de ce qu'il faut faire puisque chacun donnera son avis. »* (l 255).

1.2.2 Entretien numéro 4 : Une Professeure des écoles stagiaire (PES)

a- Portrait de l'élève

Afin d'analyser au mieux cet entretien, il semble nécessaire de dresser un bref portrait de l'enfant. En effet, Pierre est arrivé en petite section comme tous les enfants en âge d'entrer à l'école maternelle. Dès les premières semaines, l'enseignant de petite section a repéré certains troubles chez cet élève qui ne lui permettaient pas au quotidien de “suivre” le rythme de la classe : hyperlaxité, faible concentration, très peu de langage... Au cours de mon observation

(officieuse, au cours de mon stage), l'enseignant tentait tant bien que mal de répondre aux besoins immédiats de son élève. L'ATSEM apportait également une aide non négligeable. A cette période, au mois d'octobre, le professionnel de l'éducation n'avait pas encore partagé ses impressions auprès des parents. C'est donc au cours de cet entretien que j'ai appris que Pierre avait été diagnostiqué en situation de handicap cette même année, qu'un dossier MDPH avait été réalisé et qu'une AVS lui avait été attribuée il y a peu de temps. L'enseignante de moyenne section me décrit donc son quotidien avec Pierre et le suivi qu'elle peut lui apporter.

b- Pratique de classe et politique d'inclusion

En effet, elle propose certaines adaptations à Pierre et constate quelques réussites qu'elle cherche à valoriser par la mise en place d'un livret de compétence. A ce sujet, elle précise que *« l'année dernière il n'y avait aucun livret de compétence qui avait été fait donc j'ai pris l'initiative de lui faire un livret de compétence parce que je n'ai pas envie de le stigmatiser, lui il a pas de livret, pourquoi ? Surtout qu'en fait il a pas mal de réussites. »* (L 156). On constate par ces propos que la jeune enseignante est dans une réelle démarche d'inclusion visant à valoriser coûte que coûte les progrès de Pierre. Cela nous indique également que cette démarche n'est pas propre à tous les enseignants faisant partie de cette école. En effet, l'enseignant de petite section n'a pas proposé de livret à Pierre ne sachant sûrement pas quoi valoriser et cela peut refléter son désarroi face à l'atypie de cet enfant. La politique d'inclusion de cette école semble effective mais elle reste dépendante de la volonté de chacun des professeurs des écoles et de leurs convictions. La PES (professeur des écoles stagiaire) nous précise qu'elle communique malgré tout avec ses collègues et que les informations concernant Pierre circulent notamment par mail : *« le directeur nous fait part des mails de la maman mais ...c'est tout. »* (L 219).

Elle précise également qu'elle a eu des échanges en début d'année avec son collègue de petite section afin de connaître les pendants de la situation : *« après j'en ai beaucoup parlé en début d'année avec l'enseignant de petite section pour essayer de comprendre mais maintenant que je le connais... »* (L 217). L'équipe pédagogique est donc sujette à un travail de collaboration qui est défini ainsi dans la partie théorique de ce mémoire : *« il indique un minimum d'échanges, de prises de décisions communes, une certaine circulation de l'information mais qui n'implique pas pour autant une action collective. »* (CF partie théorique, page 25). En effet, chaque

enseignant semble gérer à sa manière le phénomène d'inclusion et seul l'échange de quelques informations attestent d'un minimum de travail en équipe.

c- Partenariat

Ce minimum d'échanges ne semble pas s'appliquer quant au partenariat avec les équipes paramédicales. En effet, l'enseignante nous informe qu'elle n'a aucun retour, aucune communication avec les professionnels de la santé qui suivent Pierre au quotidien. Elle affirme que *« de toute façon ils ne sont pas obligés de communiquer avec moi et puis je ne suis pas plus demandeuse que ça parce que je vois ce qui se passe en classe après c'est sûr qu'on pourrait approfondir mais je pense que les constats sont les mêmes et on travaille pas forcément les mêmes choses. »* (L 206). Ces propos révèlent une forme de défaitisme quant à la coopération avec les équipes médicales, le handicap de Pierre n'étant pas défini par des termes concrets mais seulement par des troubles, l'enseignante pense que les professionnels de la santé complètent l'éveil moteur, cognitif de Pierre sans pour autant apporter des solutions susceptibles de changer son quotidien à l'école : *« Il est avéré au sens où ils[les spécialistes] savent qu'il y a un handicap après c'est juste qu'ils ne peuvent pas poser de mots sur le handicap. »* (L 55).

d- Communication avec les parents

Les éléments recueillis nous apportent quelques pistes de réflexion quant à la relation que l'enseignante peut entretenir avec les parents de Pierre. Tout d'abord, elle insiste sur la relation positive qu'elle entretient avec eux et en particulier avec la maman : *« C'est très cordial, on s'entend très bien voilà enfin ...la maman est très ouverte... »* (L 177). Faute de ne pas pouvoir poser des mots sur le handicap de Pierre, on ressent malgré tout une bonne coopération de la part des deux parties. Cette situation s'explique par ailleurs par la déontologie de l'enseignante qui affirme que le principe de "coéducation" est "essentiel". De plus, la PES est confrontée à une situation plus aisée du fait de la reconnaissance du handicap de l'enfant. En effet, elle a accueilli Pierre en connaissance de cause et les parents semblent avoir eu le temps d'intégrer cette nouvelle qui, on le sait, peut-être ressenti comme un véritable séisme au sein de la sphère familiale. Bien que le père semble encore effacé, la maman semble s'impliquer réellement au point de demander des conseils à l'enseignante pour travailler certains aspects de

la psychomotricité de Pierre à la maison. Il s'agit donc d'une relation cordiale, pour laquelle les échanges sont réguliers et principalement oraux : *« c'est des rencontres purement informelles, euh ...hormis une fois mais en gros je les ne rencontre pas forcément plus que d'autres parents, on parle peut-être plus longtemps mais en fait je les rencontre sur les temps d'accueil le matin et le soir... »* (L 135).

Aucun outil n'a donc été spécifiquement déployé pour favoriser la communication puisque celle-ci se déroule sans accroc. L'enseignante s'appuie principalement sur le livret de compétence et son travail au quotidien avec Pierre, ainsi que des quelques mails relayés par le directeur pour faire part des progrès de Pierre à ses parents.

Enfin, ce que nous pouvons relever dans cet entretien concernant la relation parents-enseignants est que l'enseignante semble avoir détecté une forme inconsciente de déni de la part de la maman qui ne semble pas réaliser l'ampleur du handicap de son enfant, elle semble l'avoir accepté avec une moindre mesure et sa pugnacité face à la difficulté que rencontre Pierre se trouve être nourri par un espoir inconsidéré de rétablissement de son enfant. C'est ce que laisse entendre l'enseignante qui affirme : *« la maman par exemple quand elle me parle elle va avoir tendance à dire "on va y arriver, on va y arriver" alors qu'en fait ...Comme si c'était juste un petit obstacle... »* (L 101). Cette attitude se traduit également par la volonté des parents d'inclure totalement Pierre à l'école, c'est à dire également le mardi après-midi. Hors l'équipe pédagogique se voit dans l'obligation de refuser étant donné l'état de fatigue de Pierre en fin de semaine : *« quand on voit le vendredi comment il est, il se frotte les yeux tout le temps, il est plus là, il a plus du tout d'attention. »* (L 115). Malgré cette relation constructive il semble donc qu'il y ait encore des "non-dits" du fait de la difficulté pour les parents à accepter le handicap de leur enfant : *« ils [les parents] pensent qu'il ira en école élémentaire "classique" avec des guillemets parce que ...mais je [PES] ne pense pas qu'il puisse intégrer une école élémentaire... »* (L 124).

d- La place de l'AVS

On notera cependant le rôle primordial qui est accordé à l'AVS (Assistante de vie scolaire) qui accompagne Pierre depuis quelques mois. En effet, celle-ci semble s'être adaptée au mode de fonctionnement de l'enseignante et de Pierre. Elle semble même être à l'origine des efforts fournis par la jeune enseignante qui depuis son arrivée, propose des ateliers spécifiques pour Pierre. De plus, sa parole est entendue puisque l'enseignante précise qu'au cours d'une

rencontre avec la maman : « *l'AVS est restée avec nous pour qu'on puisse, parce que je trouvais ça pertinent qu'elle soit là malgré le fait que ça ne rentre pas dans ses missions, je trouvais ça plus judicieux qu'elle soit là...* » (L 150). Par conséquent, elle accorde du crédit à la parole de l'AVS et lui suggère une place à part entière en tant que co-éducatrice responsable en partie du bien-être de Pierre.

e- Une communication au quotidien

Pour conclure, cet entretien a donc révélé les éléments susceptibles de favoriser une bonne entente parents-enseignants, à savoir : un repérage précoce qui aura laissé un minimum de temps aux parents pour agir de manière constructive en communiquant avec l'enseignant(e). Cette bonne relation est également favorisée par un travail adapté de la part de l'enseignante qui voit l'inclusion comme un phénomène positif. Les aides proposées dans le cadre d'une reconnaissance MDPH, telle qu'une AVS compétente et dont la parole est entendue apportent également des réponses favorables à l'inclusion. Concernant nos hypothèses, on constate que cette communication positive ne découle pas obligatoirement de rencontres formelles mais plutôt d'échanges oraux informels, au quotidien. Quant aux outils d'aide, ils semblent ne pas être nécessaires lorsque la communication se déroule sans accroc.

- *1.2.3 Entretien numéro 5 : Une enseignante expérimentée*

a- Contexte d'inclusion et repérage du handicap

Pour commencer, l'enseignante précise le contexte dans lequel elle a dû accueillir Jules : « *l'année dernière j'avais un contexte de classe un peu difficile, j'avais 31 élèves, deux autistes dont un avec un éducateur et Jules que je n'avais pas encore décelé son problème et j'avais un enfant sourd qui avait été appareillé.* » (l 36). On comprend par ces propos, son sentiment d'accumulation face à l'enjeu de l'inclusion. Ceci implique une surcharge d'informations qui lui a compliqué la tâche. Elle remarque cependant très vite les troubles de Jules : « *c'est une accumulation de petits signes, aucun langage, rien. Aucun langage donc dès début octobre j'ai demandé aux parents d'aller voir une orthophoniste* » (l 70) et réagit rapidement en informant les parents. En termes d'adaptation pédagogique, l'enseignante déplore le manque de solutions

face à la gestion des troubles de son élève qui ne lui permettaient pas de suivre correctement le rythme de la classe : *« je lui faisais faire quelques activités mais c'était toujours tous les deux sur une table dans mon coin cuisine et en dehors du groupe pour qu'il arrive et le dos tourné groupe pour qu'il arrive à essayer de se concentrer sur l'activité qu'il avait à faire. »* (L 123). Dans l'urgence, pour protéger cet élève mais aussi les autres, elle devait l'isoler du groupe afin que celui-ci puisse suivre les prémices d'un apprentissage adapté.

b- Dialogue avec les parents

Au cours de cette adaptation, le dialogue avec les parents était constant et bienveillant bien qu'elle estime qu'il a fallu du temps avant que ceux-ci ne réalisent la situation. Selon l'enseignante, cette longue phase d'acceptation s'est traduite dans le comportement de l'enfant : *« le comportement était tellement difficile que ...et puis quelque part il n'y avait pas de « non » à la maison »* (l 98). En effet, on évoque une forme de "laxisme" de la part des parents, qui dépassés par le comportement de leur enfant, finissaient par lâcher prise. Ce propos fait écho à une citation de Richard Léonard, qui affirme que les enseignants *« estiment souvent que les parents sont à l'origine des problèmes mais ils croient en même temps qu'ils en constituent la solution. »* (p 100). Loin d'accabler les parents pour autant, cette professionnelle de l'éducation justifie l'ampleur des crises de Jules par une défaillance au sein de l'éducation familiale. Défaillance qu'elle généralise et qui lui permet de relativiser certains troubles du comportement pour quelques élèves : *« eux [les parents de Jules] m'avez déjà donné des éléments à la rentrée mais bon après tant qu'on a pas connu des situations de groupe et puis parfois les parents n'ont pas une éducation suffisamment ferme pour avoir le dessus sur leurs enfants, surtout maintenant »* (l 145).

Il n'en reste pas moins que ses relations avec les parents d'élèves restent très positives et elle affirme ne pas avoir recours à plus d'outils pour Jules en comparaison aux autres élèves puisqu'étant donné la bonne relation qu'elle entretient avec ses parents, cela lui permet de ne passer que par des échanges oraux, informels cordiaux : *« parce que ça se passe bien donc on n'a pas vraiment besoin de trace écrite... »* (l 197). Ceci infirme à nouveau notre hypothèse concernant l'utilisation d'outils spécifiques tel qu'un cahier de vie.

b- Perception de l'inclusion

Mais je souhaite revenir sur sa perception de l'inclusion. En effet, on ressent que cet échange avait notamment pour vocation de laisser passer un message concernant les facultés des enseignants à pouvoir appliquer les nouvelles dispositions en termes d'inclusion. En effet, l'enseignante admet avoir accueilli Jules comme un enfant "lambda" du fait du repérage tardif de son handicap. On comprend bien le rôle de l'école maternelle et plus particulièrement de la petite section face à cet enjeu : *“Jules est arrivé en petite section, on ne savait pas qu'il avait ce handicap donc de toute façon il est arrivé comme un enfant lambda qui venait tous les jours, toute la journée donc on peut pas dire à un enfant « bon bah toi comme tu as ces problèmes-là, tu ne vas plus venir à l'école. »”* (I 319). Mais elle déplore le manque de moyens et de solutions dans ces cas précis puisque le repérage de troubles n'implique pas pour autant une évolution de la situation. L'école maternelle est donc un terrain propice au repérage de handicaps, et ce grâce à l'observation des enseignants, mais il ne suggère pas pour autant des solutions immédiates et cela dépend en particulier de la relation que l'enseignant va avoir avec les parents, pour les accompagner dans ce processus d'acceptation et de reconnaissance.

Les propos d'Eric Gilles, cités précédemment dans ce mémoire, nous permettent d'analyser cette situation pour laquelle les freins de l'inclusion peuvent résider à la fois « dans la motivation de l'enseignant de classe ordinaire qui a sa propre charge de travail et se préoccupe des élèves de sa classe » ainsi qu'aux « obstacles liés à l'accompagnement des enseignants ». Accompagnement, qui si l'on s'en tient aux propos recueillis au cours de cet échange, ne se révèle être que "factice" du fait du déploiement de moyens humains, tels que les AVS, qui ne prennent pas en compte la spécificité de l'inclusion à l'école.

⇒ 1.2.4 Analyse croisée : La relation parents-enseignants, point de vue des enseignants

a- La maternelle: un lieu de repérage du handicap

Suite à ces entretiens, on peut relever une conscience professionnelle accrue chez ces trois enseignantes qui quelque soit leurs nombres d'années d'exercice dans le métier, sont sujettes aux mêmes difficultés, à savoir : la confrontation de leurs suspicions de troubles cognitifs ou comportementaux face aux parents ainsi que la gestion de ces enfants atypiques au

sein du groupe classe. Bien que la politique d'inclusion semble bien intégrée dans chacun des établissements, on constate malgré tout que chaque enseignant se retrouve démuné face à cet enjeu et ce malgré une solidarité avérée au sein du corps enseignant.

Par ailleurs, on constate que la classe de petite section est réellement une année charnière pour détecter le handicap d'un enfant et cela est confirmé par les propos de la directrice de maternelle au cours de l'entretien n°2 : *“ donc la petite section c'est une année charnière puisque c'est la première année d'école des enfants.”* (l 26). C'était notamment le cas des élèves évoqués au cours de ces échanges : Jules, Enzo et Pierre. Dans le cas contraire, le handicap a été diagnostiqué en amont de l'entrée en maternelle et c'est bien ce qui semble faciliter l'inclusion au sein de la classe d'après les propos recueillis au cours de l'entretien n°5 : *« alors que le petit autiste que j'avais l'année dernière en même temps que Jules , les parents s'étaient rendu compte très tôt qu'il y avait quelque chose et ils ont fait le nécessaire et l'enfant était depuis l'âge de 18 mois admis, il était dans un centre spécialisé donc c'est pour ça qu'on avait fait une ..les choses, plus modérément et c'était une adaptation à l'école... »* (l 323). L'enseignante parle même d'une “adaptation à l'école” bien que l'école, dans le cadre de la politique d'inclusion, doit pouvoir s'adapter elle-même aux différences de chaque enfant.

b- Une inclusion peu évidente

Mais l'on conçoit ces propos lorsque les enseignantes évoquent leurs difficultés de gestion de ces élèves atypiques face au groupe-classe : *« j'avais vraiment du mal à ce que Jules se concentre, à le canaliser parce qu' il faut gérer le groupe, il faut gérer l'enfant , il était capable de tout et de rien, de se sauver, il fallait ..se sauver dans le couloir... »* (l 114- entretien n°5) ; *“je me sentais relativement impuissante et je ne savais pas du tout comment faire, je débarque dans le métier donc...”* (l 66- entretien n°4). En effet, la prise en charge de ces élèves nécessite une attention exclusive, qui implique un “isolement” par rapport au groupe et qui oblige l'enseignante à programmer des plages horaires ou des apprentissages sur mesure. Des efforts d'inclusion et de différenciation sont ainsi effectués mais se traduisent plus par une forme d'intégration, une inclusion déguisée qui ne correspond pas au fonctionnement des professionnels de l'éducation : *« je lui faisais faire quelques activités mais c'était toujours tous les deux sur une table dans mon coin cuisine et en dehors du groupe... »* (l 123- entretien n°5) ; *« alors tant que le diagnostic est pas posé moi je vais essayer de trouver des aménagements pédagogiques donc là pour l'instant voilà j'essaie de lui faire sa petite activité de transvasement*

un peu plus spécifique pour lui, maintenant il y a des moments où il va être avec moi. » (l 96, entretien N°2). Des “aménagements” qui permettent temporairement de s’adapter aux besoins de l’élève mais qui n’offrent pas de solutions pérennes. Cependant, il existe une réelle volonté d’inclure ces élèves comme les autres et cela se traduit par la mise en place d’outils existants également pour eux : *« l’année dernière il n’y avait aucun livret de compétence qui avait été fait donc j’ai pris l’initiative de lui faire un livret de compétence parce que je n’ai pas envie de le stigmatiser, lui il a pas de livret, pourquoi ? Surtout qu’en fait il a pas mal de réussites »* (l 156- entretien n°4). Ces attitudes viennent concrétiser les propos tenus précédemment dans ce mémoire, puisque mes recherches m’ont bien amenée à analyser cette situation : *« La tendance serait de renvoyer les parents vers les professionnels pour se désengager de toute responsabilité face à ce constat. Or, même si l’enseignant ne doit pas établir un diagnostic seul, il lui faudra prendre en compte et travailler avec les parents et les professionnels de la santé pour apporter des solutions concrètes sur le terrain. »* (CF p 23, cadre théorique).

« Ainsi, quand l’annonce d’un handicap se profile, cela a également un impact sur l’organisation pédagogique du professionnel de l’éducation » (CF p 21, cadre théorique). Ces adaptations se traduisent également par l’intervention d’une AVS au sein de la classe. Cependant, nous avons recueilli deux opinions différentes au sujet de cette aide. En effet, la PES perçoit son AVS comme une collaboratrice à part entière qui l’aide au quotidien avec l’élève en situation de handicap. Or une autre enseignante déplore l’arrivée de ces personnes qui faute de formations appropriées se retrouvent être une difficulté de plus à gérer pour le professionnel de l’éducation.

c- Une relation triangulaire (parents, enseignants, professionnels de la santé)

De plus, on constate que les enseignantes n’évoquent absolument pas le terme de “handicap” tant que celui-ci n’est pas diagnostiqué. En effet, elles considèrent qu’il n’est pas de leur ressort de mettre des mots sur ces troubles sans pour autant se désengager du travail de préparation de l’annonce d’un potentiel handicap : *« C’est également le premier contact avec le monde enseignant, l’école pour les parents et donc c’est à nous la plupart du temps qu’incombe le travail de ... de dépistage, de ...travail un peu psychologique sur les parents pour leur faire prendre conscience que leur enfant a peut-être un problème. »* (l 127, entretien n°2). Travail de “préparation psychologique” qu’elles effectuent avec beaucoup de tact mais aussi avec l’aide des praticiens de la santé, ceci est notamment le cas de l’enseignante de Jules qui

affirme avoir eu recours à une orthophoniste afin d'échanger avec elle ses doutes et ses impressions concernant le comportement de son élève : « *alors que l'orthophoniste c'est un regard extérieur, c'était un peu plus facilement accepté par la famille. Euh... au CHU la maison du handicap et du coup l'orthophoniste, je crois que c'est elle qui leur a pris le rendez-vous pour essayer de faire accélérer les choses* » (l 86, entretien n°5). On peut affirmer par ailleurs que l'intervention des praticiens de santé est généralement un acte déclencheur dans l'annonce du handicap, sans cette intervention, les parents se retrouvent face au doute voire dans le déni. Déni qui touche plus particulièrement, au regard des cinq entretiens menés, les pères : « *Je crois que quand on est parents on se voile la face, ils voyaient très bien qu'il était difficile* » (l 96, entretien n°5) ; « *elle a peur en fait, je le sens , elle a peur que je lui dise quelque chose ..qui....n'est pas agréable et elle doit admettre qu'il se passe quelque chose, elle le sait mais elle l'admet pas.* » (l 412, entretien n°2); « *j'ai un dialogue pratiquement qu'avec la maman, le papa je lui dis juste bonjour le matin il me dit bonjour et ça s'arrête là.* » (l 133, entretien n°4).

Cependant, le contact avec les professionnels de la santé n'est pas systématique. En effet, tout dépend des relations établies entre le corps enseignant et le corps médical qui a également un devoir de réserve et de confidentialité quant au diagnostic établi. Il en reste cependant qu'ils sont souvent à l'origine de la constitution du dossier MDPH. Concernant l'opinion que se font les enseignantes de la relation parents-enseignants, elle se trouve être positive et semble même être recherchée selon un principe de co-éducation qui est bien reconnu. Relations plutôt positives pour lesquelles l'enseignante de Jules semble y voir une forme de chance, quant à l'enseignante d'Enzo, elle constate que des efforts constants sont faits pour accueillir au mieux les familles, pour privilégier un dialogue serein et constructif.

d- Les outils de communication : des écrits propres à l'enseignant

En termes d'outils utilisés pour communiquer avec les parents d'enfants en situation de handicap, on constate que nos hypothèses se retrouvent infirmées du fait de l'absence d'outils spécifiques. Bien que les échanges informels et oraux, au quotidien semblent favoriser à eux seuls une relation bienveillante et attentive. Cependant, on notera une démarche visant à relever tous les faits de l'élève atypique par écrit et ceci pour permettre aux enseignants de faire le point avec les parents sur ce qu'ils ont pu remarquer. Démarche qui est souvent justifiée par les enseignantes comme un moyen de se protéger en cas de conflit avec les parents : « *parce que ça se passe bien donc on n'a pas vraiment besoin de trace écrite et de garder des choses*

récurrentes mais c'est sûr que dans certains dossiers ou c'est un peu plus conflictuel ou carrément conflictuel il faut des traces écrites ..des traces écrites pour avoir les phases de ton action et de tout ce que tu as mené pour la mise en place des choses pour aider l'enfant alors que moi c'est pas le cas donc je n'ai pas besoin de cette trace écrite mais sinon il en faut. » (197, entretien n°5); *« j'ai mis en place un fichier ou je répertorie les incidents, les faits, je note au jour le jour depuis 15 jours. Tous les jours voilà je note. »* (1226, entretien n°2). La directrice de maternelle confirme en effet les propos de l'enseignante de Jules puisqu'elle affirme prendre des notes concernant son élève Enzo et dont la maman semble se fermer au dialogue du fait de sa non acceptation de l'atypie de son enfant. Ainsi, la directrice et ce dans le but d'amener la maman à ne pas négliger les faits et pour se couvrir de toute accusation, relève au jour le jour les faits concernant cet élève.

Pour conclure, nous pouvons donc affirmer que ces enseignantes perçoivent l'inclusion positivement bien que cela ne soit pas sans source de difficultés et de complications, termes qui reviennent régulièrement dans ces échanges. On souligne par ailleurs le manque avéré de formations pour soutenir les professionnels de l'éducation dans cette démarche. La relation aux parents semble maîtrisée mais elle reste délicate du fait d'une prise de conscience source de désillusions pour les familles. Quant à nos hypothèses, elles se retrouvent en partie confirmées dans le sens où des échanges à la fois formels et informels ponctuent positivement la relation, cependant, un nouvel élément vient apporter des précisions quant à l'utilisation d'outils de communication. En effet, ceux-ci semblent n'être utilisés et leur utilisation est justifiée seulement dans le cas de relations conflictuelles avec les parents. Ils ne semblent donc pas favoriser une relation positive, bien au contraire, ils sont utilisés comme des outils de défense par les enseignants.

2. Questionnaires

NB : Parce que les données brutes sont volumineuses, elles se trouvent en annexe.

2.1 Les parents : une communication primordiale

L'ensemble des 130 réponses recueillies nous permettent d'établir quelques liens avec les entretiens menées au cours de cette recherche. En effet, en plus des données quantitatives

qui permettent de relever si une tendance s'affirme ou non dans le cadre de nos hypothèses, nous avons également pour appui de nombreux commentaires qui ont fait l'objet d'un recodage permettant ainsi de faire ressortir les points de vue des parents. Parents, qui dans le cadre de cette analyse sont essentiellement des mères pour les raisons évoquées précédemment. Ainsi, nous pouvons dès la première question analyser le sentiment de ces mamans concernant la relation parents-enseignants : cette relation est essentielle à leurs yeux pour la grande majorité des répondants soit 88 %. On relèvera cependant les 11 % de mamans affirmant qu'elle est anxiogène, ceci est par ailleurs confirmé par le biais de leurs commentaires et on l'on constate que même si la relation est perçue comme essentielle, elle n'en reste pas moins anxiogène : « *Même si cela reste anxiogène* » ; « *Mais aussi anxiogène* ». Pour tenter de comprendre ces réponses, un regroupement a été effectué permettant de faire ressortir certaines constantes :

- Une relation d'autant plus importante en maternelle.
- La nécessité absolue de cette relation : « *Le contact avec les enseignants est primordial pour que l'on puisse être rassuré...* »
- L'évocation de cette relation en termes négatifs justifiant le caractère anxiogène de celle-ci. Nous verrons par la suite ce qui provoque cette angoisse.
- Le comportement des enseignants est aussi évoqué à la fois en termes négatifs et positifs.
- Enfin, ce qui ressort également c'est la relation avec l'AVS qui semble être un intermédiaire important pour les parents.

a- Le moment du repérage : des vécus opposés

Notre questionnement se porte également sur ce moment important que représente le repérage d'un handicap. C'est pourquoi on relève tout d'abord que cette situation est, contrairement aux vécus des mamans interviewées, pour la majorité des repérages, réalisée en amont de la scolarisation pour 56 % des parents interrogés. Cependant, pour 33 % des répondants, le repérage s'est effectué en classe de petite section. Ceci réaffirme donc le rôle primordial des enseignants de petite section et de l'école maternelle en général. Face à ce repérage ou à l'accueil d'un élève en situation de handicap, 27 % soit la majorité des répondants affirme que la relation avec l'enseignant a été très positive. Données qui sont malgré tout relatives et très partagées puisqu'environ 20% des mères affirment avoir connu une relation satisfaisante, insuffisante (21%) voire conflictuelle pour 18 % des cas. Les interviews réalisés

auprès des mères de Martin et de Gabin illustrent cette situation puisque chacune d'elle avait un vécu différent et opposé. Il en ressort, parmi les commentaires recueillis, un antagonisme significatif :

- Une relation conflictuelle
- Une relation positive et compréhensive

Ceci laisse penser que les enseignants se conduisent selon deux attitudes distinctes et opposées et qu'elles viendront par la suite favoriser ou non la relation avec les parents. Nous conviendrons que ceci reste plus complexe puisqu'il s'agit de relations humaines. De plus, la multitude des commentaires illustrent également la multiplicité des situations et des échanges. Parmi ces résultats, une statistique nous interpelle. En effet, elle concerne la ou les personne(s) qui ont repéré le handicap de l'enfant. D'après nos résultats, 50 % des personnes qui repèrent le handicap sont les parents eux-mêmes. Ceci paraît logique suivant la manifestation des troubles d'un handicap (flagrant ou non), en deuxième position les professionnels médicaux avec 30%. Ils sont en effet habilités à repérer des troubles. Cependant seulement 4 % des enquêtés affirment que ce sont les enseignants qui sont à l'origine du repérage. Ce faible pourcentage est en lien avec le moment du diagnostic du handicap qui semble s'effectuer en majorité en amont de la scolarisation. Il convient également de s'interroger sur la terminologie de ce terme que nous avons étudié précédemment dans ce mémoire, le repérage étant différent du diagnostic, nous ne pouvons savoir si ce vocabulaire a bien été compris par tous les enquêtés. Mais arrêtons-nous sur le repérage de troubles par l'enseignant. En effet, la question n°9 donne une première idée de la manière dont la relation parents-enseignants peut débiter à ce sujet puisque d'après les mères interrogées, la majorité des enseignants (57%) ne sont pas venus évoquer les troubles de leur enfant auprès d'elles. Dans le cas contraire, la relation parents-enseignants semble avoir débuté sur de bonnes bases puisque 35 % des mamans dont les troubles de leur enfant ont été évoqué par l'enseignant semblent avoir bien vécu cet échange selon l'item : *“L'enseignant a été très bienveillant, ses remarques étaient constructives.”*. Dans le cadre de ces premiers échanges, on relève deux attitudes, non exhaustives, de la part des enseignants :

- Ceux qui feront preuve d'empathie et de compréhension. Ces enseignants entendent la détresse des parents et font preuve de patience et d'écoute.
- Ceux qui se montrent peu “sociables” d'après les propos tenus, ce terme est récurrent. Et qui font part de leur point de vue négatif sans détour parfois même en rejetant la faute sur les parents.

Cette dernière attitude rejoint les propos de Richard Léonard, cité à plusieurs reprises, qui affirme que certains enseignants pensent que les parents « sont à l'origine du problème et que par la même occasion ils représentent aussi la solution ». Quoiqu'il en soit, une attitude discriminante faisant l'exacerbation des stéréotypes et donnant un état de la perception de l'inclusion de l'enseignant, souvent effrayé par cet enjeu, reste contre-productive et source d'inconforts pour les deux parties.

b- Les moyens de communication : des échanges oraux en majorité

La question n°14 apporte un élément de réponse concernant nos hypothèses axées sur les moyens de communication favorisant la relation parents-enseignants. Nous avons donc une réponse flagrante : 57 % des répondants affirme que la communication s'effectue au cours d'échanges informels au quotidien. Mais aussi 34 % des mamans interrogées font part d'échanges formels dans le cadre de rendez-vous. Ainsi notre première hypothèse semble se confirmer puisque les échanges oraux s'avèrent être primordiaux. Et seulement 3% des échanges se font par écrit. Ce qui infirment nos hypothèses comme quoi des outils tels que des comptes-rendus, des carnets de suivi viendrait compléter cet échange. Et 58 % des répondants semblent satisfaits de cette manière de procéder, à l'oral. Bien qu'il en ressorte que ces échanges oraux et informels présentent quelques biais. En effet, certains parents souhaiteraient qu'ils soient plus encadrés de manière à privilégier la discrétion, les discussions en privé.

c- Un diagnostic officiel tardif

Enfin, il convient tout de même de constater que même si le repérage des troubles semble s'être effectué en dehors d'un contexte scolaire, le diagnostic officiel est généralement incité par les praticiens de la santé ainsi que par les enseignants qui réaffirment leurs impressions quant aux troubles qu'ils ont pu repérer. C'est pourquoi, le diagnostic officiel tombe en majorité, à 47 %, entre 1 et 3 ans et à 42 % après 3 ans. Diverses raisons peuvent expliquer "le retard" de reconnaissance officielle :

- Un déni de la part des parents (avec pour exemple le cas du père de Gabin).
- Un déni de la part des praticiens de santé (cas plus rare mais existant).
- Un manque d'informations chez les parents.

d- Les aides : la demande d'AVS

Parmi les aides évoquées, on relève une adaptation de l'espace et du temps pour l'élève en situation de handicap mais aussi une présence accrue des AVS qui dans le cadre de cette enquête semblent avoir une place très importante aux yeux des parents, peut-être autant que les enseignants : « *Les enfants n'allaient que quelques heures par semaine à l'école. C'est surtout leur AVS qui a proposé des choses, comme un plan incliné pour mon fils qui n'arrivait pas à travailler sur des supports horizontaux (nous avons découvert par la suite qu'il y voyait très mal malgré ses lunettes.* » ; « *Aide dans la réalisation des activités avec AVS, il fait ce qu'il peut.* » (CF Question n°23). Ceci fait écho aux propos de Christine Berzin qui affirme qu' « une attention particulière est accordée à l'AVS perçu (e) comme un maillon indispensable par les parents. » (p 79)

e- Perceptions de l'école maternelle

Il en reste que pour 82 % des répondants, l'école maternelle est un espace de socialisation non négligeable et bénéfique pour leurs enfants. Mais pour 36,5% des mères interrogées, l'école maternelle n'a pas su répondre à leurs attentes pour plusieurs explications que nous avons regroupées ci-dessous :

- Une relation conflictuelle avec un ou des enseignant(s) souvent réfractaire(s) à l'inclusion d'un enfant pour les raisons qui leurs sont propres : « *Leur intention première était que nous comprenions bien que notre fille n'avait pas les capacités de continuer en situation ordinaire.* »
- Des aides inadaptées et un manque de formations des professionnels de l'éducation : « *Equipe non formée qui n'avait pas le temps, réponse de l'enseignante et directrice.* »
- Des raisons propres au bien-être de l'enfant, notamment dans le cas où la socialisation n'est pas effective : « *Mon enfant était souvent isolé ou laissé en dehors du groupe classe sans incitation à aller vers les autres.* »

Pour terminer, nous avons relevé que parmi les derniers commentaires liés à ce questionnaire, la nécessité d'une bonne relation avec l'enseignant est apparue à plusieurs reprises. Selon les parents, une bonne relation dépend, au-delà des outils et moyens utilisés,

tout d'abord de la personnalité même de l'enseignant et de ses convictions : « *Le handicap à l'école dépend des enseignants que l'enfant croisent sur son chemin, et c'est pas possible car si on a une enseignante qui veut pas faire d'effort et accueillir l'enfant tout devient un enfer.* »

L'enjeu de l'inclusion semble donc dépendre également de celui de la formation qui permettra aux enseignants d'adapter les attitudes les plus propices à une bonne communication.

2.2 Les enseignants : une communication comme les autres

Quarante-deux enseignants ont répondu au questionnaire nous offrant alors la possibilité de compléter les données que nous avons déjà recueillies grâce aux entretiens de trois professeures des écoles en maternelle. Dans le cadre des analyses des réponses ouvertes et qualitatives, il était moins évident de proposer un codage pertinent, en comparaison au questionnaire destiné aux parents d'élèves, du fait du nombre de réponses insuffisant et de commentaires parfois trop subjectifs pour être abordés de façon globale. Cependant, ces éléments de réponses mettent en lumière les différentes conceptions possibles du métier d'enseignant et notamment en matière d'inclusion. En effet, cette étude regroupe des enseignants de tous les âges (de 20 à 60 ans), la part des femmes reste plus importante avec 90,5 %, ceci illustrant la féminisation du métier. Les réponses ont également été données par des enseignants dont l'expérience varie de 1 à plus de 21 ans. On constate cependant une majorité d'enseignants ayant une expérience accrue du métier (plus de 21 ans) avec 33 %. Les répondants sont également des professeurs des écoles en charge en majorité de classes de petite section (61%). Cela nous permet alors de confirmer la place importante de ce niveau dans le cadre du repérage d'un handicap.

a- Perceptions de l'inclusion : des opinions mitigées

Avant d'analyser plus en détail les questions, il faut également noter que seulement 2 % des répondants estiment avoir eu une formation sur le handicap "suffisante". Sachant que 43 % affirment n'en avoir eu aucune. Ce manque de formation est un argument récurrent de la part des enseignants mais aussi des parents d'élèves qui en ont bien conscience. Cette lacune permet également d'expliquer certains comportements réfractaires à l'inclusion. Et cela se traduit dans les réponses données à la question n°1 "Quelle est votre perception de l'inclusion

à l'école ?". En effet, 62 % des enseignants interrogés affirment qu'il s'agit d'une "*chose difficile à mettre en place*". Cependant 50% des réponses démontrent que le corps enseignant n'est pas opposé totalement à ce principe puisqu'on reconnaît qu'il s'agit d'un processus "*indispensable et bénéfique*". Les réponses sont très partagées et cela se traduit dans les commentaires donnés qui laissent entrevoir une forme d'hésitation liée à une contradiction : celle d'une conscience professionnelle bien développée confrontée à un manque de moyens (humains et matériels) avéré : "*Obligatoire oui, en tant que professionnel il faut accueillir des enfants relevant du champ du handicap, maintenant comment ? Avec quels aides et comment articuler toute cette organisation avec les familles en maintenant le dialogue sans qu'un enseignant, la famille, l'élève en question ou le reste du groupe ne souffre ou ne soit pas en difficulté.*"

Pour comprendre notre étude, il faut également relever que 64 % des enseignants interrogés font part de leur expérience de l'inclusion en évoquant les cas d'élèves sujets à des troubles mentaux et cognitifs mais aussi psychiques pour 19% des répondants. Ce constat s'explique par la forme même de ces handicaps qui suggère un repérage plus subtil et plus complexe puisque non perceptible dans la grande majorité des cas. Les handicaps sensoriels et moteurs étant avérés dès le plus jeune âge voir dès la naissance, on suppose une toute autre organisation en matière d'inclusion, du moins une prise en charge relativement plus précoce.

b- La relation parents-enseignants

Ensuite, 69% des professionnels de l'éducation ayant répondu à cette enquête affirment que la relation parents-enseignants est "*un processus essentiel et bénéfique*" voire "*inévitable*" pour 26 % des répondants. Cependant, il ne faut pas négliger la part des commentaires ajoutés à cette question n° 3 puisque ceux-ci révèlent à nouveau des nuances qui laissent entendre que ces échanges restent malgré tout complexes, notamment dans le cadre de cette thématique du handicap. On constate qu'aucun enseignant ne semble reconnaître une source de conflits dans ces relations. Celles-ci étant perçues comme faisant partie intégrante du métier.

Par conséquent, même si la relation parents-enseignants semble être perçue pour plus de 40% des répondants comme "*un réel partenariat bénéfique et bienveillant*", on relève des propos qui laissent supposer que ces échanges restent cependant fragiles et difficiles à mettre en place du fait des deux points de vue opposés face au sujet central que représente un "enfant-élève" : celui

du professionnel et celui de parents. Parmi les commentaires recueillis, on constate à nouveau que le dialogue peut s'avérer difficile du fait de la phase de déni des parents (situations évoquées au cours des entretiens n°2, 4 et 5) mais on relève d'autres propos faisant état de la responsabilité des familles dans cette relation : *“La famille met l'école de côté...”* ; *“Les parents se réfugient derrière la loi ...”* ; *“Aucune implication des parents...”*. Ainsi, si l'on revient sur les réponses données suite au questionnaire destiné aux parents, les deux parties semblent se rejeter la faute, du moins il persiste une forme d'incompréhension qui peut s'expliquer à nouveau par des intérêts communs dans le cadre de la réussite de l'élève mais évoluant dans des contextes différents : celui de la classe et celui de la sphère familiale. De plus, si les échanges avec les parents d'un enfant sujet à des troubles semblent ne pas faire l'objet d'un traitement de faveur différent pour la majorité des professionnels de l'éducation (57,1%) , il convient d'admettre que la particularité de cette relation se traduit par des échanges plus nombreux et parfois plus délicats : *« La relation est plus intense avec les parents d'élèves en situation de handicap »*; *« Chaque parent a droit à autant d'attention mais les rencontres sont plus nombreuses et beaucoup plus sensibles. »*

c- Repérage du handicap

Si l'on s'attarde sur le repérage du handicap, on comprend à la lecture des réponses de la question n°5 “Quels ont été les signes qui vous ont permis de repérer le handicap de votre élève ?” que 81% des troubles évoqués sont liés au domaine social et comportemental (et cela rejoint la nature des handicaps évoqués précédemment). Ceci peut expliquer les réponses suivantes indiquant que la majorité des enseignants (58,5%) ont pris un *‘peu de temps pour observer’* leur élève avant de faire part de leurs doutes aux parents. En effet, la manifestation de troubles du comportement ne permet pas en premier lieu de suspecter une forme de handicap : *« Souvent après la Toussaint il faut donner le temps aux élèves de TPS/PS de faire connaissance avec un nouveau fonctionnement (différent d'en la crèche ou l'assistante maternelle) il m'est arrivé de l'évoquer au bout de 6 semaine de classe. »*. D'autant plus qu'on évoque en grande partie des classes de petite section et donc une période pour laquelle l'enfant est confronté pour la première fois au système scolaire. Dans le cas où les troubles ont été évoqués rapidement, les enseignants parlent *“d'évidence”*, notamment lorsque les troubles ont été relevés par des collègues. Certains enseignants souhaitent également apporter des réponses

le plus rapidement possible mais il semble que cette attitude, même si elle reste pleine de bonnes intentions, peut parfois se confronter au processus d'acceptation des parents. Et d'ailleurs plus de 45% des parents évoqués semblent ne pas avoir pris conscience du handicap de leur enfant.

d- Les moyens de communication

Concernant les moyens de communication, arrêtons-nous sur la manière dont le sujet du repérage a été évoqué auprès des parents grâce à la question n°9 : 63% des réponses nous laissent entendre que des rendez-vous formels ont été organisés à cet effet. Les échanges oraux sont privilégiés afin de permettre d'établir un contact plus approprié et plus "malléable" en fonction de la situation donnée. Par ailleurs, 50% des répondants affirment avoir un contact régulier avec les parents. Si ces échanges peuvent s'avérer parfois houleux, il convient d'admettre qu'ils sont malgré tout à l'origine, pour plus de 70 % des cas, d'un premier diagnostic. En effet, ce premier contact permet aux parents d'accéder à des informations et à des praticiens de santé ou des organismes souvent recommandés par l'enseignant (orthophoniste, psychologue...). Dans le cas où ce premier repérage ne s'avère pas "fructueux", c'est souvent lié au déni des parents ou à une attente trop longue en matière de procédure administrative.

Les questions n° 13 et 14 nous éclairent quant à notre problématique qui était de savoir si des moyens de communication étaient privilégiés ou non dans le cadre de ces échanges. Nous avons tout d'abord constaté que la majorité des échanges se faisait à l'oral au cours de rencontres formelles et informelles, ceci venant approuver notre première hypothèse mais réfuter les deux autres qui supposent le recours à des outils spécifiques tel qu'un dossier propre à l'enfant, un carnet de suivi ... Cette nouvelle enquête vient appuyer ce constat puisque 76 % des enseignants interrogés affirment ne pas avoir recours à des outils de communication spécifiques. Si tel est le cas, pour 24 % des répondants, quelques réponses nous éclairent sur la nature de ces outils : *“ un carnet de suivi, un cahier de liaison rempli quotidiennement, une fiche de suivi individuel signé au RASED permettant de garder des traces des rendez-vous formels, un blog, un livret de réussite, un classeur d'images, un carnet de suivi numérique, un cahier tenu par l'AVS, un livret faisant le lien avec la maison.*

Même si nos deux dernières hypothèses, du fait des réponses recueillies au cours des entretiens et des questionnaires, ne peuvent être totalement entérinées, il convient de soulever que des outils peuvent être utilisés, selon la volonté du professionnel de l'éducation. Cette

pratique semble être encore peu assimilée au sein du corps enseignant mais on relève qu'il existe différentes manières de consolider le lien parents-enseignants en passant par des écrits spécifiques : des notes pour l'enseignant mais aussi les équipes amenées à traiter du sujet, un carnet de suivi qui peut également prendre la forme d'un cahier simple ou d'une fiche de suivi individuel. Certains outils propres au fonctionnement de la classe sont également évoqués tel que le cahier de liaison mais nous ne pouvons le prendre en compte du fait de la non spécificité de cet outil qui s'applique à tous les élèves. Ces moyens de communication utilisés spécialement pour le suivi individualisé de l'élève en situation de handicap, prennent donc plusieurs formes et sont remplis également par plusieurs personnes : enseignant lui-même, parents, AVS, équipe spécialisée... Le recours à l'écrit semble donc apporter plus de précisions et de faits, ceci dans l'objectif de rassurer les parents mais aussi les enseignants qui peuvent émettre quelques craintes quant à la faculté des parents à admettre des faits faisant état des troubles de leur enfant. Cette analyse rejoint notamment les propos tenus par la directrice d'une école maternelle au cours de l'entretien n°2 et qui affirmait prendre note au jour le jour des faits constatés auprès de son élève en situation de handicap.

Pour terminer, nous pouvons donc conclure par le biais des suggestions formulées par les enseignants répondants et qui laissent entrevoir plusieurs pistes de réflexion quant à la thématique de l'inclusion et de la relation parents-enseignants. En effet il en ressort que les professeurs des écoles se sentent démunis et restent demandeurs de formations et de moyens appropriés. Ils soulignent également les particularités du dialogue avec les parents en maternelle et notamment en petite section puisque l'enseignant se retrouve confronté à un enjeu majeur : celui du repérage de troubles. Enfin, certains professionnels de l'éducation nous font part de leurs points de vue concernant l'inclusion et ses limites. Des propos laissant entendre une forme de désarroi chez certains enseignants.

V. Conclusion

Compte tenu des données recueillies, nous pouvons conclure que la relation parents-enseignants dans le cadre du repérage d'un handicap à l'école maternelle implique bien intensément les deux parties. Nous nous sommes interrogés sur la nature de cette relation et sur la manière dont celle-ci pouvait être favorisée. Plusieurs hypothèses ont été dégagées, telles que les échanges oraux à la fois formels et informels et le recours à des outils de communication écrits permettant ainsi aux parents de mieux appréhender le parcours de leur enfant. A plusieurs reprises, que ce soit au cours des entretiens ou lors de l'analyse des questionnaires, la première hypothèse suggérant le recours à une communication verbale dans le cadre d'échanges ponctuels mais aussi de réunions telles que celles de l'équipe éducative, s'avère exacte et même essentielle à la fois pour les enseignants et les parents qui cherchent à être rassurés. Ce mode de communication fait également partie intégrante du métier et se trouve être l'objet d'une thématique dans le cadre de projets d'écoles. En effet, la directrice de maternelle et certains propos recueillis au sein du questionnaire destiné aux enseignants nous permettent d'affirmer cela. Concernant la deuxième hypothèse, faisant état de l'utilisation d'outils et d'aides tels que des dossiers, des comptes-rendus par les enseignants pour apporter un suivi individualisé de l'enfant en situation de handicap, on constate qu'elle ne fait pas l'objet d'une utilisation systématique et ce malgré la reconnaissance officielle d'un handicap qui implique la réalisation d'un dossier de Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). En effet, ces outils ne semblent pas être utilisés à grande échelle par les équipes pédagogique, en tout cas pas dans le cadre de la relation parents-enseignants. La troisième hypothèse évoquait l'utilisation d'un carnet de suivi permettant d'objectiver le déroulement quotidien de l'élève en situation de handicap. La réponse reste nuancée du fait de l'existence avérée d'outils différents permettant de maintenir le lien avec les familles tels qu'un cahier personnalisé, une fiche de suivi, un classeur d'images... Il convient cependant d'admettre que le recours à ces moyens de communication par écrit n'est pas systématique et ne fait pas l'objet d'un réflexe professionnel. Seule l'évocation de prises de notes au cours de nos recherches nous permet d'affirmer qu'un suivi écrit est établi mais seulement pour appuyer les propos que l'enseignant devra tenir devant les parents au cours d'un échange verbal. Cette prise de note ne fait donc pas l'objet d'une utilisation propre au bon fonctionnement de la relation avec les parents, dans le cadre d'un retour réciproque des informations. Par conséquent, il semble compliqué d'entériner ces deux dernières hypothèses qui restent néanmoins des solutions plus rares mais réalisables.

Finalement, les outils de communication à l'égard des parents d'enfants en situation de handicap restent les mêmes que pour les élèves dits "normaux", à savoir un livret de compétence, un cahier de liaison... Cette communication, bien que sujette à de nombreux échanges, ne fait pas l'objet d'une "différenciation". Mais cette pratique n'est pas sans évoluer, en effet, pour poursuivre cette recherche il faudrait peut-être s'attarder sur la politique d'inclusion elle-même et sur les outils développés à cet effet. De plus, une étude plus approfondie, à plus grande échelle, des profils d'enseignants et des établissements permettrait peut-être de faire ressortir certaines constantes permettant de justifier ou non le recours à des moyens de communication spécifiques.

Enfin, pour compléter cette analyse, il aurait été pertinent d'obtenir une illustration de ces outils (carnet de suivi, compte-rendu...) pour en comprendre le fonctionnement et la pertinence au quotidien. Je n'ai malheureusement pas pu m'en procurer puisqu'aucun enseignant rencontré n'avait recours à ce type de communication.

VI. Bibliographie

- ❑ André-Fustier Francine, *Les adaptations familiales défensives face au handicap: Le Divan familial* 2002/1 (N° 8), Distribution électronique Cairn.info pour In Press, p 11-24.
- ❑ Bernadette Céleste (2009). Jeu de fiction ou tutelle ? Deux cadres relationnels pour l'enfant avec trisomie scolarisé en maternelle, *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation : École maternelle et accueil de la diversité*, n°46, p 99-109.
- ❑ Berzin Christine (p 77-78) (2010). *Accueillir les élèves en situation de handicap*. Canopé. CRDP de l'Aisne.
- ❑ CRDP-Amiens , La collaboration avec les parents (Chapitre 2), p 77-80.
- ❑ Feyfant Annie (2015). Coéducation: quelle place pour les parents ?, *Dossier de veille de l'IFÉ*, n°98, p 1-24.
- ❑ Gardou Charles (2015). Vivre malgré et avec le handicap de son enfant, in *Charles Gardou, Parents d'enfant handicapé*, ERES « Poche - Éducation formation », 2015, p 13-32.
- ❑ Gilles Eric (2013). L'inclusion, enjeu majeur dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et levier de l'évolution des pratiques pédagogiques. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, n°63, p 237-250.
- ❑ Gillig Jean-Marie (2007). Avant-propos, in *Mon enfant aussi va à l'école? : La scolarisation des enfants et des adolescents handicapés en 20 questions*. Ramonville Saint-Agne : Editions Érès, 2007, p 7-12.
- ❑ Jarraud François. *Ecole inclusive: En maternelle : lorsque le handicap paraît....*Spirale n°2016/57. (consulté le 15/03/2018)
- ❑ Kabla-Langlois Isabelle, Rosenwald Fabienne, DEPP, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Ministère de l'Éducation Nationale. (2017) *Repères et références statistiques*. n°34, p 80-85.
- ❑ Kron Maria (2009). Hétérogénéité : un aspect fondamental de la pédagogie inclusive., *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation : École maternelle et accueil de la diversité*, n°46, p 23-30.
- ❑ Leonard Richard (2013). *Une école pour tous : L'intégration des enfants handicapés ou en difficulté*. Montréal : Éditions du CHU Sainte-Justine.
- ❑ Mahé Typhaine (2005). Le vécu des parents d'enfants handicapés, *Phase III de l'étude "Trajectoires des enfants passés en CDES"*, enquête qualitative par entretiens, p 12-32

- ❑ Metra Maryse (2009). Pour une école maternelle “suffisamment bonne”, *La nouvelle revue de l’adaptation et de la scolarisation : École maternelle et accueil de la diversité*, n°46, p 89-97.
- ❑ Moisan, Catherine, Simon, Jacky (1997) *.Les déterminants de la réussite scolaire en zone d’éducation prioritaire*. Inspection générale de l’administration de l’Education nationale. Ministère de l’Education nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche.
- ❑ Morandi Franc, La Borderie René (2006).*Dictionnaire de pédagogie*. Paris: Nathan.
- ❑ Rousseau François (2009). La prise en compte des diversités en maternelle, *La nouvelle revue de l’adaptation et de la scolarisation : École maternelle et accueil de la diversité*, n°46, p 185-190.
- ❑ Toubert-Duffort Danièle (2009). L’accompagnement des parents d’enfants avec handicap. Les groupes de parole à l’école maternelle, *La nouvelle revue de l’adaptation et de la scolarisation : École maternelle et accueil de la diversité*, n°46, p 177-184.
- ❑ UNESCO (1994). Nouveaux axes de réflexion en matière d’éducation spéciale in *Déclaration de Salamanque : Cadre d’action pour l’éducation et les besoins spéciaux*, Ed UNESCO, 1994.
- ❑ Vanden Driessche Luc, *Le narcissisme parental face au handicap de l’enfant : La psychiatrie de l’enfant* 2010/2 (Vol. 53) Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France, p 547-608.

Sitographie

- Bhérier Maurice. AQPEHV : Association québécoise des parents d’enfants handicapés visuels. *L’annonce du diagnostic : d’émotion en émotion*. Montréal, 1999.
http://www.aqpehv.qc.ca/textes-interessants-complet.php?id_texte=3

- Carion.S.Direction des services départementaux de l'éducation nationale Savoie. *Accueillir un enfant handicapé à la maternelle*.06/2011- (consulté le 15/03/2018) http://www.ac-grenoble.fr/savoie/pedagogie/docs_pedas/handicap_maternelle/index.php?num=899
- Education.gouv. *La scolarisation des élèves en situation de handicap*. <http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap.html>. (consulté le 15/03/2018)
- Fernand Francine. *Devenir les parents d'enfants avec déficience*. (consulté le 15/03/2018) <https://www.signesetsens.com/handi-psy-mag-de-la-difference-en-ligne-devenir-les-parents-d'un-enfant-deficient-handicap-handicapes.html>
<http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-integration-du-handicap-a-l-ecole-maternelle>
- Jarraud François. *Ecole inclusive en maternelle : lorsque le handicap paraît*.(consulté le 02/04/18) <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2016/02/18022016Article635913765536484922.aspx>
- Legifrance.*Loi n° 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées* .Version consolidée au 13 janvier 1989. (consulté le 15/03/2018) <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?idSectionTA=LEGISCTA000006103465&cidTexte=JORFTEXT000000333976&dateTexte=19890113>
- Legifrance-Assemblée Nationale. *LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Assemblée nationale, article 4*. (consulté le 15/04/2018) <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647&categorieLien=id>
- Leleu- Galland Eve. *L'intégration du handicap à l'école maternelle*. Cahiers pédagogiques,N°456,(consulté le15/03/2018) <http://www.cahiers-pedagogiques.com/L-integration-du-handicap-a-l-ecole-maternelle>
- Prévos Albert. *Bulletin officiel de l'éducation nationale, campagne nationale sur le nouveau partenariat école-famille: confiance et ouverture*.17/09/1998, (consulté le 15/03/2018) . <http://www.education.gouv.fr/bo/1998/34/ensel.html>
- Verba Daniel. *Il y a urgence à repenser notre école maternelle*. Le Monde, 23/06/17- (consulté le 15/03/2018) <http://testblogape.blogspot.fr/2017/06/il-y-urgence-repenser-notre-ecole.html>

1 **VII. Annexes**

2 **• Les entretiens : Annexe 1 – Entretien n°1 avec la mère de Martin**

3 1) Profil des parents

4 *Q1 : Pour commencer, peut-être pourriez-vous vous présenter, parler de votre enfant de*
5 *manière générale.*

6

7 R1 : Moi je suis Angélique, j'ai un enfant qui a actuellement 5 ans à l'école A. Il est rentré donc
8 dès la première année de maternelle dans cette école donc il a toujours connu les mêmes
9 enseignants, la même directrice euh... sauf son nouveau professeur effectivement qui est rentré
10 cette année dans l'école. *[Sourire]*

11 Martin a été découvert hyperactif l'année dernière... euh ... moi je l'ai découvert beaucoup
12 plus tôt.

13

14 *D'accord*

15

16 Euh... j'ai un peu alerté tout le monde mais 'fin tout le monde avait dit il faut attendre qu'il
17 grandisse, peut-être il va se calmer dans le temps.

18

19 *D'accord*

20

21 Au tout début ça a commencé comme ça en fait.

22

23 **1) Perceptions des parents : repérage du handicap**

24 *Q2 : Donc vous avez repéré avant son handicap, c'est depuis l'année dernière que c'est*
25 *officiel, que vous avez eu recours à la MDPH ?*

26

27 R2 : Ouais

28

29 *D'accord.*

30

31 *Q2' : Justement, par rapport à ça, quels ont été les éléments qui vous ont permis de repérer*
32 *son handicap ?*

33

34 R2' : Euh... dès 9 mois, il marchait à 4 pattes, c'était renverser la nappe de table avec tout ce
35 qu'il y avait dessus, c'était des crises répétitives tous les jours, à 17h le soir on savait pas
36 pourquoi il hurlait tout le temps, tout le temps, tout le temps...

37 Euh... Il dormait très peu et je voyais bien que deux heures de sommeil bah en fait c'était
38 suffisant pour qu'il ait toute son énergie après. Il avait toute son énergie !

39

40 *Effectivement !*

41

42 Et puis il n'était jamais stable, il restait jamais assis plus de deux secondes, c'était impossible
43 pour Martin.

44 Là forcément j'ai trois enfants, j'en ai deux avant donc je me suis dit il y a un problème quoi !

45

46 *Vous avez pu vite vous rendre compte qu'il y avait quelque chose de différent*

47 *Et tout ça dès 9 mois, c'est tôt.*

48

49 Dès 9 mois, oui tout à fait.

50 J'ai commencé à l'inscrire à la crèche car moi je suivais des cours, il a commencé la crèche vers
51 deux ans et demi et puis là ça s'est accentué, tous les soirs je rentrais et la crèche me disait :
52 « bah Martin il bouge beaucoup, il arrête pas, il s'arrête jamais, il fait beaucoup de crises, il est
53 pas content quand on lui refuse quelque chose ». Alors eux ils ont commencé à découvrir aussi
54 Martin. Pareil, ils ont commencé à se dire peut être que j'étais pas assez présente pour lui, peut-
55 être que c'était trop difficile pour lui du coup, ils voyaient bien qu'il était très bien intégré en
56 crèche mais ils pensaient que peut-être éventuellement bah j'étais, il s'ennuyait de moi en fait,
57 il voyait pas assez sa maman peut-être que c'est pour ça qu'il a fait des crises de colère mais
58 moi je voyais bien que c'était pas du tout ça parce qu'à la maison il était pareil ...euh jusque
59 parfois je restais, après vers l'âge de trois ans, une fois j'étais dans la maison avec lui, deux
60 secondes plus tard je me retourne, j'entends plus Martin, je me dis tiens c'est bizarre et à ce
61 moment-là on habitait au deuxième étage et en fait à ce moment-là en trois en trois secondes de
62 temps, il a eu le temps de descendre tous les étages et il s'est retrouvé sur un parking. [silence]

63 C'est le genre de petit garçon, il faut pas avoir deux secondes d'inattention parce que il peut se
64 passer énormément de choses !

65

66 *D'accord, effectivement.*

67

68 La crèche avait repéré ça aussi mais ne connaissait pas les raisons.

69 Après je suis arrivée ici, j'ai déménagé, j'étais dans le 49 au début, quand je suis arrivée j'ai
70 commencé à alerter un peu tout le monde : « écoutez je pense que mon fils a un problème, il est
71 trop speed, quand il parle, il parle très vite, il fait beaucoup de crises de colère , il accepte pas
72 le refus, et là on m'a dit bah attendez peut-être que ça va se calmer en grandissant puis j'y ai
73 jamais cru , j'y ai jamais cru...

74 C'était surtout vers l'âge de trois ans que ça s'est vraiment accentué, j'ai dû mettre des alarmes
75 aux fenêtres parce que pour lui c'était un jeu de se retrouver sur le balcon et puis de, souvent il
76 me regardait, il disait : « si on saute là qu'est-ce qu'il se passe ? », voilà, pour lui c'était un jeu,
77 il se rendait même pas compte du danger en fait. Il repoussait ses limites.

78

79 *Oui c'est ça en fait.*

80 *Q3 : Suite à ça, comment avez-vous envisagé son parcours scolaire ?*

81

82 R2' : Ici, j'ai commencé à le mettre à l'école et ça s'est encore accentué, bien évidemment
83 euh... Donc c'était des crises à répétition on en a eu, bah.. au départ c'était une à deux par mois
84 et puis après ça s'est accentué c'était vraiment deux à trois la semaine et puis après c'est devenu
85 tous les jours bah parce que l'hyperactivité a eu le temps de de s'accroître donc euh... la crise
86 est beaucoup plus forte avec le temps. Martin avait aucun traitement, aucune aide parce que
87 personne m'écoutait euh [silence].

88 Ducoup ça a commencé lorsque j'ai décidé de prendre un rendez-vous en fait avec le
89 neurologue, je me suis dit là faut trouver parce qu'il y a un réel problème , j'ai commencé aussi
90 à me documenter sur internet par rapport à l'hyperactivité euh... et c'est là que je voyais que
91 plus ça allait, plus je voyais que c'était les mêmes symptômes que Martin en fait, donc j'étais
92 persuadée qu'il avait ce symptôme sans réellement en avoir la certitude au niveau médical on
93 va dire donc je me suis dit il faut que je prenne rendez-vous chez un neurologue pour être
94 beaucoup plus sûre de moi puisque personne veut m'aider et de là donc euh j'ai pris rendez-
95 vous chez le docteur XX à la clinique XX.

96 Euh ça s'est passé très très vite parce que , il nous a fait attendre une heure à la salle d'attente,
97 alors j'en avais ras le bol franchement ! Je me suis dit autant de retard c'est abusé et en fait au
98 bout d'une heure il vient nous chercher on rentre dans le bureau et là il nous dit, je pense que
99 vous venez pour l'hyperactivité parce que concrètement Martin est hyperactif... et là je dis
100 « pardon ? » et il me dit en fait pendant une heure je vous ai observé.

101

102 *Ah d'accord !*

103

104 Voilà, c'était sa seule façon de voir réellement Martin, son comportement sans qu'il sache, qu'il
105 soit confronté à un médecin.

106

107 *Au moins il était au naturel, spontané.*

108

109 Voilà, le plus naturel possible donc forcément il m'a parlé, il m'a donné ses arguments, il a bien
110 compris que Martin il parlait énormément vite euh qu'il avait des pensées qui étaient différentes
111 peut-être toutes les trois secondes, qu'il tenait pas plus de 5 min sur quelque chose, qu'il était
112 très rapide dans ses mouvements aussi, parfois brutal, qu'il était provoquant ... tous les
113 symptômes de l'hyperactivité.

114

115 *Q2' : Pouvez-vous juste me redire quand ce diagnostic est tombé ?*

116

117 R2' : C'était à l'âge de ses trois ans donc sa deuxième année de maternelle.

118

119 *Q4 : Et avant, avez-vous eu un retour de l'enseignant de petite section ?*

120

121 R4 : Petite section ça a été, on voyait qu'il était speed etcetera mais ça a été c'était vraiment
122 pendant la deuxième année de maternelle que tout s'est accentué.

123

124 *Q4' : Suite à se repérage, est-ce qu'il y a eu un dialogue avec le professeur des écoles ?*

125

126 R4' : Du coup moi je parlais beaucoup avec l'enseignante, je sentais que Martin avait un
127 problème, que j'étais en recherche, que j'avais pris rendez-vous chez le neurologue etcetera
128 mais c'est là que c'était carrément difficile et pour moi et pour eux pourquoi parce que les crises

129 de Martin s'accroissaient , les rendez-vous sont longs, personne n'était à l'écoute, à l'extérieur
130 ils se disaient simplement que Martin devait grandir donc c'était très compliqué et très long
131 pendant un période et c'était euh ..pas de chance pour nous, c'était au moment de la période de
132 crise d'hyperactivité qui était au plus haut donc c'était très compliqué... il arrivait à faire des
133 crises pratiquement tous les deux jours, ça devenait vraiment intenable pour eux, euh... c'était
134 des crises qui duraient pratiquement $\frac{3}{4}$ d'heure donc c'était des hurlements, il jetait le matériel
135 , il se mettait en danger lui-même euh donc forcément on savait plus quoi faire donc chaque
136 fois la directrice m'appelait en stipulant « va falloir venir du travail pour aller chercher
137 Martin », euh seulement quand je revenais chercher Martin, Martin il était dans un état
138 complètement secondaire ...euh... et en fait, le fait que l'école n'avait pas assez d'outils pour
139 l'aider, Martin ça a compliqué la situation parce que moi forcément ça me mettait en colère.
140 J'arrivais ici, j'allais chercher Martin, il se trouvait à faire une crise devant tout le monde ,
141 devant tous les enfants de l'école maternelle en train de manger à la cantine pendant que lui il
142 faisait sa crise devant tout le monde et tout le monde tournait le dos à Martin au lieu de , au lieu
143 de, bah justement avoir une communication avec lui, tout le monde était à dos comme si c'était
144 des policiers, c'était trop frustrant pour lui au final mais parce qu'ils avaient pas les outils, ils
145 connaissaient pas forcément l'hyperactivité. Euh donc du coup ça nous a mis un peu bah ...moi
146 dans une frustration et puis à un moment donné devant un mur parce qu'ils se disaient bah voilà
147 nous on a d'autres élèves, il faut les protéger , il faut protéger Martin, c'est pas évident donc
148 là on a commencé à me dire : « écoutez il va falloir intervenir chaque fois qu'on vous appelle
149 pour aller chercher Martin », mais au final quand je venais le chercher, mon fils était dans un
150 état complètement secondaire donc le calmer au bout d'une demi-heure, un quart d'heure à
151 chaque fois, il s'endormait , il se calmait de sa crise et il se réveillait comme si plus rien n'était
152 parce que c'est à un âge où il avait pas encore conscience de ses crises lui-même. Il savait pas
153 ce qu'il se passait ni pourquoi il se mettait en colère, il comprenait pas en fait c'était plus fort
154 que lui donc il fallait que ça sorte de toute façon et du coup au début je venais le chercher mais
155 à un moment donné bah j'ai ma vie professionnelle aussi je peux pas manquer la travail
156 n'importe quand surtout que j'avais pas de certificat et aucune aide de l'autre côté donc au final
157 ça m'aidait pas non plus donc à un moment donné la directrice et moi avons décidé de faire
158 intervenir les urgences, on a pas eu le choix.

159

160 *D'accord, donc c'est un accord, toutes les deux, elle n'avait pas d'autres solutions.*

161

162 Bah on s'est dit on nous donne pas le choix parce que moi j'avais pas d'aide et elle n'avait pas
163 assez d'outils donc à un moment donné pour pouvoir avoir un minimum d'aide et un minimum
164 d'écoute on a dû effectivement faire intervenir les pompiers en se disant bah le fait qu'ils vont
165 intervenir bah il y a des portes qui vont s'ouvrir.

166

167 *C'est un message d'alerte.*

168

169 Mais ce n'est pas facile...

170

171 *Bien sûr.*

172

173 Déjà pour moi c'était pas du tout facile parce que j'étais au travail, elle m'appelle : « voilà il
174 refait une crise j'appelle les pompiers » euh ...je me sens complètement démunie, je suis une
175 maman je suis censée le protéger et là bah limite à me dire bon bah il va partir à l'hôpital, tant
176 mieux, ça va arranger les choses mais au final je sais que mon fils il souffre, il est seul, je pense
177 que ça n'a pas été facile non plus pour la directrice ...[silence]

178

179 Voilà et après il y avait beaucoup de frustration à ce moment-là aussi parce qu'aujourd'hui avec
180 le temps, le recul, je le comprends mais à ce moment-là moi j'avais que de la frustration en fait,
181 forcément.

182

183 *Evidemment, oui, oui.*

184

185 Donc du coup la communication entre la directrice et moi, en fait dans le temps ça aurait dû
186 s'arranger mais parce que je l'ai alerté, j'ai toujours discuté avec elle... mais euh dans le temps
187 ça ne s'arrangeait pas. Il n'y avait que de la frustration qui s'installait envers elle et je me disais
188 elle fait tout pour au final exclure Martin.

189

190 *C'est la solution d'urgence qui été à chaque fois utilisée.*

191

192 Bah c'est la colère qui est là en fait, qui s'installe en tant que maman.

193

194 *Bien sûr et puis je suppose que vous, vous avez des petites astuces, vous le connaissez donc...*

195

196 Bah c'est ça aussi, j'avais des astuces, j'avais fait des recherches sur internet, il y avait un blog
197 sur internet pour l'hyperactivité qui est super efficace , j'ai toujours suivi ce blog et au final je
198 l'ai exécuté chez moi, ça se passait très bien, on l'exécutait au centre aéré en parallèle parce
199 que j'avais le même problème, forcément à un moment donné , on a exécuté mes demandes au
200 centre aéré et ça s'est très bien passé, ça demande quelques installations au final qu'ils n'ont
201 pas fait à l'école et forcément ça a accentué ses crises.

202 Mais ils l'ont pas fait parce que voilà, manque de moyens donc c'était très compliqué. Par
203 exemple, dans l'hyperactivité on a besoin de beaucoup d'espace, énormément d'espace, si on a
204 très peu d'espace ça accentue les crises et en fait à un moment donné la directrice quand Martin
205 faisait des crises et le mettait dans ce bureau-là [*bureau dans lequel se déroule l'entretien*] ... il
206 y a pas d'espace... (*d'accord*) donc c'était trop difficile pour Martin. A un moment donné je lui
207 ai demandé effectivement de le mettre dans la salle d'en haut, du dortoir parce qu'il y avait de
208 l'espace mais voilà au niveau de l'assurance euh... elle n'a pas d'outils donc forcément c'était
209 très compliqué parce que si Martin saute par la fenêtre on faisait comment, on peut pas
210 privilégier un enseignant pour Martin pendant trois heures le temps qu'il termine sa crise, c'est
211 pas possible.

212 Et au final quand il s'est retrouvé hospitalisé et bah en fait on a exécuté les mêmes choses.
213 L'hôpital mettait Martin dans une grande pièce isolée pour qu'il puisse se calmer.

214

215 *D'accord, oui au final il n'y avait pas de secret, en termes d'organisation apparemment.*

216

217 Pas de secret mais c'est vrai que c'est compliqué à exécuter pour une école.

218 C'est pas facile car il y a des normes de sécurité, il faut protéger les enfants, Martin, l'enseignant
219 en même temps donc c'est très compliqué et puis je dirais les enseignants concrètement ils font
220 leurs études ... mais ils sont pas habilités à recevoir des enfants qui sont malades comme
221 Martin, il n'y connaissent rien finalement.

222

223 *C'est vrai que nous manquons de formation.*

224

225 C'est très compliqué quand l'enseignant n'y connaît rien, en plus c'est une école ou
226 malheureusement il n'y a que des femmes, ça ne fait qu'accentuer les choses aussi [*rire*] parce
227 que c'est vrai que dans l'hyperactivité ça aide beaucoup plus.

228

229 *Pourquoi selon vous ?*

230 *Un rapport de force ?*

231

232 Oui, dans la colère déjà et souvent l'homme est beaucoup plus ferme que la femme, l'enfant
233 hyperactif n'est pas du tout stupide, il est très malin, il le sent quand une femme n'est pas du
234 tout ferme, il va en jouer, jusqu'à aller la provoquer.

235 Martin sentait la peur de la directrice.

236

237 *D'accord.*

238

239 Il la sentait donc il ne faisait que la provoquer. [silence].

240

241 *Q5 : Mon autre question est de savoir ce que selon vous l'école maternelle pouvait apporter à*
242 *Martin, qu'est-ce que vous attendez de l'école maternelle, même aujourd'hui encore ?*

243

244 R5 : Moi j'attendais plus de communication, il n'y avait pas assez de communication, les seuls
245 commentaires que j'avais c'était « allo Mme xxx votre fils fait encore une crise aujourd'hui est-
246 ce que vous pouvez venir le chercher ? ». J'en pouvais plus à la fin, à un moment donné c'était
247 devenu carrément du harcèlement. Tous les jours on m'appelait au travail, même mon chef me
248 disait « mais attendez il faut qu'ils fassent quelque chose c'est pas possible quoi ! ». Pas de
249 communication et forcément [silence] ...En fait, ils sont pas assez à l'écoute des parents parce
250 qu'on a beau leur dire moi j'ai lu ça , je pense que ça peut être... voilà, bénéfique pour Martin,
251 si vous le mettez dans un pièce, faut pas forcer Martin à faire son exercice de toute façon il le
252 fera pas, donc laissez le prendre son exercice si au bout de deux minutes il arrête, laissez le
253 jouer dans un coin c'est pas grave, ne le tenez surtout pas en temps de crise alors à chaque fois
254 que je venais chercher Martin on me tenait Martin de par les bras, de par les jambes il était
255 complètement bloqué ! Chose à ne pas faire, ne le mettez pas en exposition devant tous les
256 élèves pendant une crise parce que ça peut encore beaucoup plus le frustrer parce que lui dans
257 sa tête il se dit tout le monde me regarde tout le monde me prend pour un fou alors que c'est pas
258 un fou donc forcément il y a de la frustration encore plus et bah chaque fois il se retrouvait
259 devant les élèves donc euh...

260 Ça c'était difficile ouais, ça c'était difficile et après lorsqu'on l'a mis, d'un commun d'accord,
261 effectivement, on a décidé d'appeler les pompiers pour qu'on obtienne des portes ouvertes et
262 chose qu'on a fait effectivement, je suis arrivée à l'hôpital donc il a été pris en charge, il a été
263 hospitalisé dix jours quand même [silence].

264 C'était difficile pour Martin mais en même temps ça lui a permis de prendre conscience que
265 vraiment il était malade et que toute cette énergie qu'il avait il fallait la canaliser et donc à ce
266 moment-là Martin a pris conscience de sa maladie réellement.

267 Euh c'était un bien pour un mal au final et euh donc après à l'hôpital tout le monde me disait
268 voilà Martin il est très joyeux, il parle très bien, il est très intelligent, très malin, il est très
269 serviable, il était tout le temps avec les infirmières, si c'était pas une, c'était l'autre... j'arrivais
270 je le voyais jamais dans sa chambre tranquille !

271

272 *Il arrivait à s'épanouir.*

273

274 Ah ouais c'était le petit clown de l'hôpital, tout le monde l'aimait !

275 Avec l'énergie qu'il avait, il a compris comment exploiter de la bonne manière et euh on m'a
276 dit « oui certes il est hyperactif, ok il a tout ce côté-là avec une énergie accentuée mais c'est pas
277 pire qu'un autre enfant ». En fait ils se sont aperçus que réellement l'école était tellement en
278 manque d'outil, Martin l'a tellement ressenti qu'il en jouait totalement dans la provocation.

279 Alors en plus c'est à un âge où il pouvait pas forcément s'exprimer et voilà [silence].

280 C'est là qu'il a pris conscience des choses et que du coup ça a été beaucoup plus facile pour lui,
281 avec le temps c'est beaucoup plus facile d'essayer d'améliorer les choses quoi...

282

283 *Enfin, quand le diagnostic est tombé pour vous, c'était aussi important pour lui, vous avez
284 mieux compris, a priori vous aviez déjà détecté pleins de choses.*

285

286 Oui voilà, et du coup-là euh en fait j'ai eu une deuxième déception de l'école pourquoi parce
287 qu'on m'appelle un mercredi ...

288

289 *Quand est-ce arrivé ?*

290

291 C'était Martin, il était encore en période d'hôpital. Et la directrice me laisse un message en me
292 stipulant « bah écoutez Martin n'a plus le droit d'intervenir à l'école » ...[silence]

293 Ok, là je commence à me dire : « attendez mon fils est hospitalisé, pour dix jours, ça fait que
294 trois jours, on m'appelle pour me dire qu'il va plus à l'école ou du moins ils peuvent l'accepter
295 que le matin donc je me dis en fait on est pas, enfin voilà, on avait conclu comme un accord ,
296 au final cet accord il est pas respecté parce qu'on profite de cet accord, cette porte ouverte que
297 j'ai donné en fait pour pouvoir exclure mon enfant de l'école donc là j'ai refusé catégoriquement.

298

299 *On ne vous a pas concerté avant de prendre cette décision finalement ?*

300

301 Ça a été décidé entre la directrice et l'inspection académique pendant que Martin était à l'hôpital
302 donc je l'ai contesté formellement j'ai demandé une réunion en urgence avec toutes les équipes,
303 il y avait une assistance sociale parce qu'effectivement entre temps on avait mis en place des
304 cours de canalisation de comportement pour l'hyperactivité avec le CMP de XX.

305 Il allait au centre donc j'ai fait intervenir tous les dirigeants du centre aussi, la garderie aussi
306 enfin on était treize à la réunion voilà...

307 Et là moi je leur ai posé le problème, je leur ai dit : « depuis quand on exclut un enfant de l'école
308 alors que cet enfant il est hospitalisé, je comprends pas, j'arrive pas à comprendre, il est pas là
309 l'enfant donc comment on peut exclure un enfant qui n'est pas là déjà ! »

310 Donc j'étais vraiment pas d'accord, après on a discuté effectivement des solutions ...personne
311 n'en avait comme d'habitude donc il fallait continuer forcément mon travail, parler de
312 l'hyperactivité de Martin ,de toutes les installations qu'on a effectué au centre et qu'on avait mis
313 des petites choses en place euh par exemple au lieu d'être dans le groupe de son âge de quatre
314 ans lui Martin il voulait effectivement aller avec sa sœur parce qu'il ...voilà hyperactivité... on
315 est très ... on a du mal à se lâcher des gens donc Martin voulait absolument être dans le groupe
316 de sa sœur au centre, bon il l'ont laissé et ils ont vu avec le temps qu'on s'adapte très bien et euh
317 effectivement ça calmait ses crises en plus ...'fin voilà tout ça était stipulé en réunion, en gros
318 dans la réunion, j'ai joué le tout pour le tout, soit c'est moi qu'on descend et mon fils et de toute
319 façon ça finira dans une catastrophe parce que le but c'est pas de l'isoler et il faut absolument
320 qu'il soit entouré euh... je me suis dit ou soit c'est moi qui joue le rôle de la méchante avec eux
321 quitte à avoir une mauvaise image bah c'est ce que j'ai fait, voilà là je lui ai tout sorti , tout ce
322 que j'avais à lui reprocher, toute cette colère que j'avais depuis le temps, en plus j'étais fatiguée
323 donc c'est sorti au bon moment c'était très bien ! Voilà je lui ai expliqué mon mécontentement
324 de ne pas avoir sortie assez d'outils, par forcément des outils matériels mais juste de l'espace et
325 de la compréhension et de la communication, choses qu'ils m'ont pas apporté, euh et pourtant

326 ils auraient pu très bien le faire, la preuve c'est que le centre arrivait à le faire, la cantine arrivait
327 à le faire, la garderie arrivait à le faire, pourquoi seulement l'école n'y arrive pas ? Je veux dire
328 qu'ils n'avaient pas besoin d'argent pour mettre ces outils en œuvre, concrètement le problème
329 il était pas là donc forcément à un moment donné je lui ai reproché et de là je lui dit : « écoutez,
330 ok, c'était un accord avec l'hôpital mais vous vous en êtes servie pour exclure Martin et ça je ne
331 l'accepterais pas, donc Martin rentrera à l'école dès sa sortie d'hospitalisation c'est clair... ». Et
332 donc tout le monde a approuvé, donc , euh ,[silence] du coup j'ai fait un courrier à l'inspection
333 académique en disant que c'était vraiment abusé parce que c'était pas comme si j'étais une
334 maman qui n'avait pas fait les démarches, je les avais fait même, avant même le temps, avant
335 même que les crises s'accroissent, j'avais fait des demandes, personne ne m'écoutait ,
336 personne... Tout le monde était dans l'incapacité de m'aider et a un moment donné on me dit
337 voilà, on peut pas vous aider, on ferme la porte en plus donc je leur ai dit nan, moi j'avais tout
338 fait, j'avais toutes les preuves, les certificats, toute l'équipe qui était avec moi donc euh je leur
339 ai dit vous pouvez qu'accepter mon fils c'est pas comme si j'avais rien fait donc à un moment
340 donné voilà...

341 Ensuite on a fait un dossier, évidemment ça a accentué le dossier MDPH.

342

343 *Q 3' : C'est ça qui a lancé vraiment la démarche ?*

344

345 R3' : C'est surtout l'hôpital qui m'a permis d'ouvrir le dossier MDH quoi...

346 Dès qu'il est intervenu à l'hôpital, c'est un enfant mineur donc après on regarde tous les à-côtés,
347 derrière, est-ce que je m'occupe de Martin, est-ce qu'il est heureux ... donc ça contient des
348 assistantes sociales, des éducatrices mais tout ça personne ne l'a vu, c'est moi qui l'ai vécu avec
349 des rendez-vous, obligée de me justifier de comment je procède avec mon fils, pourquoi il est
350 en colère, ... c'est un moment difficileparce qu'à un moment donné je me suis dit « est-ce
351 que je suis une mère indigne ? », « est-ce que je m'occupe bien de mon enfant ? » ... ensuite
352 du coup ça a ouvert le dossier MDPH, on a rempli et là un jour je reçois un courrier comme
353 quoi c'est refusé ...[silence]

354

355 Alors là c'est vraiment... la France c'est le monde à l'envers, ça va pas du tout je me suis dit
356 c'est pas possible, concrètement j'ai fait un an et demi d'effort, un an et demi ou c'était long,
357 c'était dur, pour moi, pour Martin, pour l'école, les enseignants, je me suis dit là ils vont trop
358 loin, c'est n'importe quoi, c'est pas normal !

359 Martin entre temps avait eu une orthophoniste parce que voilà il parle vite donc il articule mal
360 ses paroles. [silence]

361 Du coup j'ai re-rassemblé tous les justificatifs et j'ai re-fais un courrier recommandé leur
362 stipulant que je n'étais pas encore d'accord avec leur décision et que c'était qu'une décision
363 complètement néfaste pour Martin et qui était néfaste pour l'année actuelle aujourd'hui et dans
364 les années à venir parce que ...ils ne font que signer un accord comme quoi Martin va avoir un
365 carnet désastreux à la fin , en fait c'est ça ...parce que l'hyperactivité si elle n'est pas soignée
366 effectivement l'enfant au niveau de la scolarité, c'est un échec total dans le temps, surtout au
367 CE1, CE2 ..voilà...

368

369 *Au moment de l'apprentissage de la lecture...*

370

371 Voilà, après il y a une période où ça se calme et après une période où l'hyperactivité s'accroît
372 dans l'adolescence sous une autre forme il y a toujours des hauts, des pics, des bas, c'est comme
373 une montagne, c'est très compliqué à cerner.

374 Donc là j'avais écrit ce courrier et suite à ce courrier et bah fin de bataille j'ai réussi à obtenir
375 une AVS [rire] !

376

377 *Q6 : D'accord, donc là actuellement Martin a une AVS tout le temps ?*

378

379 R6 : Tous les matins, lundi, mardi jeudi, vendredi.

380

381 *D'accord.*

382

383 R6 : Tous les mercredis il a des cours d'hyperactivité pour se canaliser au CMP.

384 Il a un orthophoniste, bon actuellement on a arrêté parce qu'il y a un souci au niveau du
385 planning, je reste en contact pour en trouver une donc les rendez-vous sont très longs, ça va se
386 faire dans le temps aussi mais voilà je persiste à aider Martin.

387

388 *Bien sûr.*

389

390 Pour qu'il ait une bonne construction plus tard...

391 Donc ces absences à l'école c'est lorsqu'il a son rendez-vous orthophoniste.

392 En fait Martin est souvent absent mais il adore l'école attention, il se réveille le matin même en
393 période de crise, c'est pas quelqu'un qui va hurler « non je veux pas aller à l'école ! », Bien au
394 contraire, il adore l'école, il demande que ça de découvrir, de courir mais justement il aime pas
395 ... c'est pas quelqu'un qui va dormir vous savez le matin c'est le premier réveillé à la maison,
396 6h30, 7h il est debout [rire] et pourtant à 8h il est couché, mais voilà c'est Martin.
397 Et depuis qu'il a eu un traitement, alors on a eu une complication, le traitement a eu des effets
398 secondaires sur Martin qui ont été terribles [silence]...

399

400 Du coup on a arrêté le traitement, en fait on s'est aperçu que le traitement contre l'hyperactivité
401 crée l'anxiété et l'anxiété peut créer des... donc au final si un enfant fait une crise
402 d'hyperactivité qui est assez haute, elle peut créer cette anxiété et cette anxiété peut créer de la
403 dépression chez Martin, malgré son âge, donc à un moment donné moi et l'hôpital on s'est dit
404 ok, d'accord on parle d'hyperactivité mais est-ce que Martin en ce moment même n'est pas en
405 dépression plutôt, voilà c'est ce qu'on a recherché et on s'est aperçu que Martin faisait des effets
406 secondaires sur son traitement donc on lui a arrêté le traitement. On lui a donné un médicament
407 contre l'anxiété parce qu'on s'est dit au final on parle d'hyperactivité mais on pense que l'anxiété
408 a pris le dessus sur l'hyperactivité et forcément ça ne fait qu'accentuer ses crises donc avant
409 même de soigner l'hyperactivité il fallait soigner l'anxiété de Martin, et en fait on a eu une très
410 bonne idée parce que depuis ce jour Martin il est très reposé, très calme. Ensuite le médecin
411 m'a conseillé effectivement d'arrêter ce traitement d'anxiété parce que plus on le prend plus ça
412 ne fonctionne plus donc à un moment donné il faut le mettre en pause pendant une certaine
413 période donc là ça fait deux mois que Martin n'en prend plus sauf que là je sens les blablas
414 arriver, je sens les gens me disent : « attention ! Martin aujourd'hui il était pas trop sage », ils
415 voient, son comportement à la maison donc en fait je suis en train de voilà ...bon j'ai rendez-
416 vous dans très peu de temps mais je m'aperçois que ça y'est Martin a re- besoin d'un traitement
417 d'ici peu de temps parce qu'il va pas tenir longtemps mais il était vraiment resté très calme là
418 pendant cette période de trois mois. Voilà, donc ça lui a fait du bien aussi d'arrêter le traitement
419 voilà c'est un enfant qui a trois ans...prendre son médicament tous les matins c'est contraignant
420 et il montrait à ses frères et sœurs, oui moi je suis malade...

421

422 *Il accentue le fait qu'il est malade...*

423

424 Oui, voilà,

425

426 **2) Relation avec l'équipe pédagogique et l'équipe paramédicale**

427 *Q7 : Je vois que c'est plus avec l'équipe paramédicale que vous avez eu un dialogue...*

428

429 R7 : Paramédical mais attention j'ai vu un neurologue, mais j'ai pas du tout confiance en lui
430 pour vous dire à tel point que j'ai arrêté de le voir parce qu'effectivement il avait donné un
431 traitement, il avait augmenté la dose plus haut que son poids et puis c'est là qu'on est venu à
432 des effets secondaires. Du coup j'ai vraiment perdu confiance en lui et je me suis raccrochée au
433 docteur xxx du CMP et en fait ce médecin là au jour d'aujourd'hui j'ai vraiment confiance en
434 elle mais je pense qu'elle n'a pas assez de suivi sur Martin, elle a beaucoup d'enfants, c'est le
435 CMP, il y a beaucoup d'enfants à traiter et là je commence à prendre le recul avec elle aussi. Je
436 sens que c'est pas la confiance qui part mais c'est surtout, j'ai l'impression qu'elle ne suit pas
437 assez Martin, ça fait trois mois qu'elle me recul son rendez-vous donc ...[silence] Au final, dans
438 l'histoire, j'ai l'impression qu'à chaque fois je prends beaucoup plus les décisions que tout le
439 monde, que ce soit les enseignants, les directeurs, les médecins etc et pourtant je suis pas
440 médecin, je n'ai fait que lire, lire et lire et lire et me documenter. La seule chose qui m'a aidé,
441 effectivement et m'a été d'une aide très précieuse c'est qu'en fait le premier jour du rendez-vous
442 avec Martin et le neurologue, lui il m'a confirmé son hyperactivité, il m'a confirmé qu'il faut
443 un traitement mais il m'a confirmé aussi que c'était moi la première malade donc là, revers de
444 médaille, 'fin , 'fin j'ai prisune claque dans ma tête. Y'a pas à dire, pourquoi parce que je
445 savais même pas moi-même que j'étais hyperactive, en fait moi dans ma vie j'ai toujours pensé
446 que j'étais quelqu'un de très énergique, de très dynamique... euh mais non , là il m'a
447 formellement stipulé que j'étais la première malade et que forcément étant malade je n'aidais
448 pas Martin.

449

450 *d'accord ...*

451

452 Voilà, donc c'était très difficile à la maison en période de crise, si Martin est en période de crise
453 et que moi j'étais en période de crise forcément c'était du tonnerre ! [rire]

454 Du coup j'ai été traité en même temps que Martin, les changements se sont vite, très vite
455 déclenchés au bout de quinze jours. Au bout de quinze jours on voyait Martin regarder la
456 télévision pendant une demi-heure, chose qu'il n'avait jamais faite, nous on le regardait on se

457 disait : « c'est bizarre il doit être malade ! ». En fait c'était le traitement petit à petit qui faisait
458 son effet ...

459 Moi aussi j'ai vu mon comportement changer, j'avais beaucoup plus de patience euh j'étais plus
460 à l'écoute effectivement. [silence]

461 Et puis bah le fait d'avoir la vérité dans ma tête forcément j'ai cherché le pour qui du pour quoi
462 ..

463

464 *Des mots sur les maux. [sourire]*

465

466 Oui, je trouvais des mots sur la maladie, je trouvais des solutions et en fait j'étais à fond dedans
467 c'est comme ça que j'ai réussi à aider Martin.

468

469 *Ça vous a donné la force, d'accord...*

470 *Mais effectivement, en fait, les initiatives viennent de vous.*

471

472 Ouais, les initiatives viennent tout le temps de moi, avec le temps, c'est tout le temps de moi.
473 Quand je vois que le médecin est plus apte envers Martin, c'est compliqué l'hyperactivité. C'est
474 très compliqué parce qu'on pourrait dire c'est limite presque que comme si on avait deux
475 personnalités...

476

477 *Un aspect lunatique ?*

478

479 Ouais un petit peu, c'est ça ...

480

481 *Vous voulez dire qu'en extérieur ça peut donner cette impression ?*

482

483 Il y a des gens qui ne comprennent pas.

484 Oui en extérieur mais en intérieur pas du tout, c'est juste tout qui s'accroît à l'intérieur de nous.

485

486 *Un volcan [sourire]*

487

488 Oui ! [rire] et parfois , Martin il le voit, euh parfois il parle vite et il dit je vais trop vite, ma
489 maladie elle revient donc je vais me calmer, enfin c'est marrant de l'entendre parce qu' on se dit
490 il voit les choses : « ah nan j'ai parlé trop vite, j'ai pas bien dit le mot ».

491

492 *Q8 : D'accord, ça aide bien à comprendre les symptômes, oui. Donc, là, le dialogue avec les*
493 *enseignants, l'équipe pédagogique en général, actuellement, finalement, il est plutôt ...fermé ?*

494

495

496 R8 : Pas fermé parce que je suis toujours restée ouverte, je ne suis pas rancunière mais euh ça
497 se reconstruit petit à petit bien que j'ai un petit peu du mal avec la directrice [rire].

498 Je l'évite parce que je pense qu'il y aura toujours une partie de moi qui sera en colère quand
499 même, je ne pourrais pas l'effacer et elle non plus mais en tout cas [silence]. A la fin, le fait que
500 bon bah que je leur ai imposé un petit peu toutes les choses et qu'au final aujourd'hui ils laissent
501 tranquille Martin, il me laisse tranquille forcément la colère et bien ...s'apaise...

502

503 *Q9 : Donc pas d'outils mis en place pour communiquer des informations sur Martin au*
504 *quotidien, l'avs par exemple ? est-ce qu'il y a un retour ?*

505

506 R9 : L'AVS c'est pareil, en fait tout ça c'est le système français ...aujourd'hui j'ai une AVS
507 moi je me dis bon bah je vais avoir des retours, elle va me donner un cahier ..rien ... !

508 J'ai dû aller voir le professeur de Martin en lui disant bon Martin il a une AVS , oui ça se passe
509 bien d'accord , je pourrais la voir, la rencontrer, je ne le connais pas, elle s'est pas présentée, je
510 ne sais pas ce qu'elle fait avec Martin, je ne connais pas son comportement avec Martin, bien
511 que j'avais préparé Martin en disant : « ok c'est vrai c'est quelqu'un qui va t'aider pour ta maladie
512 a l'école pour te canaliser, quand t'es pas bien tu te rapproches d'elle mais je veux aussi que t'en
513 fasses ton amie, plus ça sera ton amie plus t'auras la facilité à te canaliser avec elle . Il faut
514 surtout pas qu'elle soit ton ennemi. » Donc j'avais préparé Martin psychologiquement mais au
515 final euh [silence] elle, elle avait rien préparé ni pour moi ni pour Martin... elle est intervenue
516 et voilà...

517 Et ça le problème de la France parce que j'ai une amie AVS donc je sais comment ils procèdent,
518 elle me l'a dit , voilà mais [silence] c'est pas normal, je trouve pas ça normal , au final ils ont
519 quoi ces gens-là , en fait moi je me suis dit, bah c'est malheureux mais je pourrais moi-même

520 être AVS et pourtant je suis hyperactive c'est énorme ce que je dis [rire] [gestuel des mains
521 accentuée] mais ça a aucun sens et ça je trouve ça carrément pas normal !

522 Bon là j'ai de la chance que Martin est tombé sur une AVS , que j'ai rencontré suite à ma
523 demande, je vois bien qu'elle est pas hyperactive, elle est toute calme, toute douce mais si ce
524 n'était pas le cas ...

525

526 *Oui, il faut quelqu'un de posé à côté de lui.*

527

528 Ah bah oui, on peut pas me donner un personne hyperactive avec Martin c'est pas possible !
529 En plus si elle connaît pas sa maladie, c'est encore pire, c'est même pas la peine donc nan, ça
530 c'est quelque chose qui ...là, l'AVS je sens qu'elle maîtrise quand même, ça à l'air de bien se
531 passer. Même avec le professeur quand je lui demande est ce que ça va ? « oui ça va , bon
532 parfois des petites hausses de tempérament mais bon ça reste un enfant ». Mais j'ai jamais
533 entendu en tout cas ni l'AVS ni le professeur se plaindre de Martin. On m'a jamais convoqué
534 pour, on m'a jamais téléphoné pour, pas un mot sur le cahier donc c'est que je pense que quelque
535 part ça se passe bien et d'un autre côté aussi, c'est vrai que c'est un nouveau ... il a une autre
536 application de son métier.

537

538 *Une autre façon de le faire...*

539

540 Une autre façon de faire et je pense que ça a aidé Martin parce que ça lui a beaucoup plu, ça lui
541 a donné du nouveau et je pense que ça lui plaît parce que je sens quand il parle avec moi le soir
542 à table euh [silence]. Je vois qu'il apprécie sa façon d'étudier et le fait que ça soit un garçon bah
543 forcément ça aide aussi c'est clair, il est bien tombé !

544

545 *Donc pas d'outils, pas de cahier de liaison, plus de nouvelles, bonne nouvelle selon vous ?*

546

547 Exactement ! En ce moment depuis le début de l'année tout se passe très bien donc mais je sais
548 que j'ai rendez-vous bientôt donc il va reprendre son traitement.

549

550 3) Inclusion

551 *Q10 : D'accord, nous répondons à plusieurs questions en même temps mais pourriez-vous me*
552 *parler de ce qui est mis en place par le professeur actuel de Martin ? Vous parliez d'une autre*
553 *façon de faire ?*

554

555 R10 : Oui, à la réunion parent professeur il m'a montré qu'il a mis un petit canapé au fond de
556 la classe pour se reposer et ça c'est super sympa quoi.

557

558 *Donc l'enseignant actuel a quand même mis en place un petit canapé, un petit espace.*

559

560 Oui et c'est pareil, il m'a dit qu'il ne force en aucun cas Martin, il laisse faire les choses
561 tranquillement, s'adapter, voilà. Je pense qu'il sait se faire entendre aussi et puis être ferme avec
562 Martin quand il le faut bien évidemment mais voilà et c'est pareil il a une méthode de travail
563 qui ...Martin il adore cette méthode au final donc du coup ça l'aide encore plus, il a des outils
564 au niveau informatique si les enfants ils ont des petits problèmes donc voilà, il a un logiciel qui
565 permet d'aider les enfant en difficulté ...euh 'fin voilà c'est pas tous les professeurs qui font ça,
566 Martin aujourd'hui réellement , euh avec la mise en place de l'AVS, de son traitement bah tous
567 les rendez-vous qu'on fait , toutes ces petites mises en place, plus le professeur qui est intervenu
568 ça c'était, on a eu le gâteau sur le cerise, avec Martin on s'est dit ouah un garçon, il change de
569 méthodologie d'apprentissage parce qu'ici y'avait que des femmes donc ...

570

571 *C'est un métier féminin c'est vrai ...*

572

573 Non mais c'est trop, une école, avec que des femmes, c'est trop, c'est trop, même pour eux ça
574 doit être invivable pour eux mais en plus 'fin je veux dire même pour se faire écouter au niveau
575 des enfants c'est là où ça doit être invivable pour eux parce qu'à un moment donné mes enfants
576 se disent que des femmes on va les avoir ...

577

578 *Pourquoi pensez-vous cela ?*

579

580 Ah mais vous savez, je peux vous dire qu'il y a au moins huit mamans qui sont venues me voir
581 en me disant « mais comment t'as fait ? », « Comment j'ai fait quoi ? ». Moi je suis une femme
582 qui parle pas du tout, je ne connais pas les parents d'ici mais huit personnes sont venues me

583 voir pour me demander comment j'ai fait pour que mon fils revienne à l'école parce que c'est
584 très dur, très dur et Martin c'est le premier qui a gagné en quelque sorte.

585

586 *Oui, vous vous êtes battue.*

587

588 Apparemment c'est l'unique enfant qui a eu ce problème mais qui a été jusqu'au bout et qui est
589 revenu à l'école. Tous les autres enfants ça fait plus d'un an qu'ils vont pas à l'école donc
590 voilà... Ou on les exclue de l'école, soit la maman a déménagé parce qu'elle en pouvait plus,
591 elle était fatiguée.

592 [silence]

593 Mais moi j'ai pas lâché, j'ai pas lâché parce ce que j'avais décidé de pas lâcher et c'est le fait
594 d'avoir un accord avec elle, d'appeler les pompiers, c'était pas convenu qu'elle m'appelle tous
595 les jours dans l'accord, moralement c'est très fatigant, c'est très lourd, c'était pas convenu dans
596 l'accord qu'elle hospitalise mon fils pour dix jours et surtout pas pour une crise de 5 min parce
597 que pour une crise de $\frac{3}{4}$ d'heure elle appelait pas les pompiers. Et quand je pars aux urgences
598 rejoindre Martin, elle s'agenouille devant lui et lui dis : « Tu sais Martin, si tu recommences à
599 faire une crise comme ça tu ne viendras plus à l'école. » Et là je me suis dit : « ah c'est comme
600 ça que tu penses ... »

601

602 *C'était maladroit ...*

603

604 R8' : Mais j'ai vu ça comme irrespectueux de sa part, très maladroit et trop menaçant pour
605 Martin au final et je me suis dit, à un moment donné, est-ce qu'elle pense que Martin joue à un
606 jeu ou est-ce qu'elle pense qu'il est vraiment malade cet enfant ? Quand je suis arrivée devant
607 le médecin en disant : « écoutez il a fait une crise de 5 min et on se retrouve à l'hôpital, voilà
608 ça fait des mois et des mois qu'on cherche à exclure mon enfant. » Euh il a regardé Martin, il
609 lui dit « tu te sens bien Martin ? », « Oui mais j'ai fait une crise à l'école », « est-ce que tu ne
610 veux plus aller à l'école ? » , « si je veux aller à l'école » mais le médecin il est obligé
611 d'hospitaliser Martin pour le surveiller , voir comment il est réellement parce que sur cet instant
612 là il était calmé mais du coup le médecin intervient il dit : « écoute je suis désolé Martin , il va
613 falloir que je te garde pour t'aider, un médicament pour ta maladie.. » et là Martin est reparti en
614 crise tout de suite et le médecin s'est dit non ce n'est pas un jeu, il faut faire quelque chose, il
615 faut qu'on l'aide et il m'a même stipulé que l'école ne vous aide pas , la France ne vous aide

616 pas, vous allez devoir vous battre parce qu'il y a plus de 2000 enfants qui sont comme ça en
617 France chaque année, moi ça me révolte.

618

619 *Ce n'est pas un cas à part en effet, et nous sommes de plus en plus confrontés à ce type de*
620 *handicap oui ...*

621

622 C'est compliqué pour l'enseignant, pour la maman, il y a une fatigue qui se cumule, il peut y
623 avoir de la frustration, du dégoût ... moi a un moment donné je me suis dit j'ai trois enfants,
624 est-ce que je me mets pas à détester mon enfant tellement j'en pouvais plus, par la fatigue, les
625 nerfs, l'accumulation de tout, je me suis dis non je ne peux pas détester Martin, c'est pas
626 possible ...

627

628 *Vous étiez à bout de nerfs.*

629

630 C'est compliqué et je pense qu'à un moment donné l'enseignante doit avoir quelque part la
631 même réaction, c'est normal avec la fatigue, c'est humain aussi. L'enseignant aussi de l'autre
632 côté à ses problèmes familiaux, à l'école, et l'enseignante de Martin en plus était directrice
633 d'école donc je me doute qu'elle avait beaucoup de choses à gérer euh...

634

635 *Oui tout à fait.*

636

637 Puis voilà, sa vie quotidienne, donc fallait bien comprendre qu'elle devait être complètement
638 submergée aussi.

639

640 *Q8' : Peut-être que vous avez l'impression qu'elle a laissé tomber à un moment donné ?*

641

642 R8' : Oui je pense qu'elle a lâché prise, en fait je pense même qu'elle a cru que j'allais lâcher
643 prise aussi. En fait, elle avait pas assez confiance en moi je pense parce qu'à chaque rendez-
644 vous, vous savez pour obtenir un rendez-vous c'est hyper long, les traitements donc à un
645 moment donné elle s'est dit il y a des rendez-vous mais concrètement il n'y a rien de fait... bah
646 oui parce que tout le monde m'a refusé ses portes et je pense qu'elle avait perdu confiance en
647 moi et que du coup elle a perdu sa confiance en elle-même et que au final bah on était arrivé à
648 un point où je ne pouvais même plus la regarder !

649 *D'accord, en effet.*

650

651 Oui elle a foutu notre accord en l'air, je me suis dit non ce n'est pas possible. [rire]

652

653 *Cette période est révolue aujourd'hui.*

654 *Mais à l'époque, au moment du repérage du handicap de Martin, on peut penser que l'équipe*

655 *pédagogique n'était pas du tout un soutien pour vous...*

656

657 Pour moi non.

658

659 *Et actuellement c'est...*

660

661 Actuellement, les choses s'arrangent mais parce que j'ai tout mis en place, parce que je me suis

662 battue, parce qu'il y a eu l'arrivée d'un nouveau professeur avec des nouvelles habitudes mais à

663 part ça, c'est pas eux qui m'aident le plus 'fin voilà à sa sortie d'hôpital une fois que Martin est

664 revenu à l'école, c'est pareil, il devait y avoir une réunion qui n'a jamais eu lieu parce qu'avec

665 Martin ça s'était calmé...

666 J'ai une réunion dans quinze jours pour savoir s'il faut continuer de mettre l'AVS, donc je vais

667 devoir encore argumenter, me battre pour continuer à avoir une AVS mais sinon il n'y a plus

668 rien. En fait, j'avais des réunions quand ça allait pas maintenant que tout va bien je n'ai plus de

669 réunions [rire], voilà donc pour moi, ils m'ont pas aidé dans quoi que ce soit...

670 Les seuls qui m'ont réellement aidé, sincèrement, c'est les personnes du centre et de la garderie,

671 que ça soit physiquement, moralement, dans mes courriers, j'ai eu des tonnes de rendez-vous

672 avec eux où vraiment ils ont changé les choses dans le centre pour Martin, ils ont adapté la

673 situation, franchement la garderie et le centre...top ! Si je ne les avais pas eus je pense, je ne

674 pense pas que je serai allée jusqu'au bout, c'est eux qui m'ont donné la force et je pense qu'ils

675 ont donné une force à Martin, de surmonter tout ça aussi. [silence]

676 Parce qu'à un moment donné l'enfant peut être dégoûté de l'école...

677

678 *Bien sûr, c'est le risque.*

679

680 Mais Martin il a pas eu cette période-là, grâce à eux.

681

682 *La socialisation se faisait à ce moment-là pour Martin.*

683

684 Ah ouais parce que je vois Martin il va arriver à l'école il va pas courir après la directrice
685 pourtant ça fait longtemps qu'il connaît les professeurs mais il voit quelqu'un de la garderie ou
686 du centre je peux vous assurer qu'il court au cou, oui il saute dans les bras direct !

687

688 *Très bien, oui donc l'école maternelle vous apporte-t-elle des réponses, vous m'avez répondu,*
689 *vous semblez chercher beaucoup de solutions.*

690 *Les efforts d'inclusion dans la classe vous en avez parlé c'est l'espace de la classe c'est ça,*
691 *actuellement, à l'époque il n'y avait pas.*

692

693 Non pas vraiment.

694 Les seuls efforts qui ont été fait c'est actuellement dans la classe, par rapport aux difficultés
695 avec le logiciel informatique, le petit canapé, il le laisse, il le force pas non plus à travailler euh
696 ..il arrive à contrôler Martin je le sens , de toute façon ça se ressent clairement, voilà, même à
697 la maison, Martin je sens qu'il le contrôle et je sens que voilà, un bon feeling entre eux, avec
698 l'AVS aussi. Il y a toujours le centre qui fait aussi avec ce qu'ils peuvent des aménagements
699 pour Martin. Euh et puis voilà, au fil du temps ces petits aménagements ils disparaissent parce
700 que Martin par exemple, il était avec sa sœur au centre malgré son âge, là ça sœur est passée au
701 grand centre donc ce n'est pas du tout la même localité et au final Martin il s'y est adapté.

702

703 *Oui on voit qu'il progresse finalement.*

704

705 Il progresse au final voilà, on met des choses en place et petit à petit, voilà ...oui..

706

707 *Q11 : Je vais terminer avec une dernière question, peut-être un peu difficile, là actuellement*
708 *comment est-ce que vous percevez l'avenir de Martin après la maternelle ?*

709

710 R11 : Nan mais sur ça je me projette heureusement, sur ça oui j'ai bien pensé quand même car
711 je n'ai pas le choix, voilà...j'espère qu'il aura une AVS jusqu'à au moins le CE2.

712

713 *D'accord.*

714

715 Je...c'est mon but, concrètement c'est mon but. Pour pouvoir effectivement stabiliser
716 l'hyperactivité de par aussi l'orthophoniste, fin voilà le traitement, les cours de CMP, de
717 canalisation, pour stabiliser tout ça au mieux et que concrètement mon fils ne fasse pas un échec
718 de sa scolarité, j'espère obtenir une AVS jusqu'au moins CE2.

719

720 *Pourquoi CE2 ?*

721

722 Après peut être le relâcher un petit peu, voire un petit relâchement au CM1 pour voir
723 effectivement tout seul comment il va.

724

725 *D'accord.*

726

727 Parce que je sais que voilà, l'hyperactivité à un moment donné ça se calme.

728

729 *D'accord.*

730

731 Cette période entre le CE2 et le CM1, CM2 ça dépend mais c'est vrai que vers la 6 -ème ça peut
732 effectivement se re accentuer et du coup c'est là qu'il va falloir encore faire attention donc je
733 vais être très très vigilante bien évidemment mais pour l'instant il faut qu'il rattrape ce qu'il a
734 perdu, il a beaucoup perdu Martin, actuellement c'est un enfant certes il va avoir 6 ans au mois
735 de novembre l'année prochaine mais il fait encore pipi au lit, il a encore la tétine parce que sans
736 sa tétine il n'arrive pas à se calmer, la journée...il a , il est censé l'avoir oubliée mais bon...
737 Parfois il continue mais voilà , c'est pour le canaliser. On sent qu'il y a unil a quelque chose
738 qu'il a perdu et qu'il faut qu'il retrouve il n'a pas bien évolué, bon c'est des petites choses qui
739 peuvent se changer très vite mais il a besoin de temps, on peut pas réparer, enfin je veux dire
740 voilà on a eu deux ans de crise, d'accentuation d'hyperactivité, du bien, du mal euh deux ans
741 ou en fait Martin il a découvert sa maladie, moi j'ai découvert, ça on a découvert tout un truc,
742 tout a été mis en place là jusqu'au mois de septembre donc au final c'est très frais, il se peut
743 que demain il y ait une chute fatale et qu'on ne comprenne pas cette chute, enfin voilà il peut y
744 avoir beaucoup de cause, elle peut arriver du jour au lendemain, c'est tellement contradictoire
745 l'hyperactivité, tellement changeant que je ne peux pas prévoir ce qu'il va se passer mais dans
746 tous les cas je suis toujours en vigilance, je n'ai pas le choix, dans tous les cas j'ai besoin de
747 récupérer ces deux ans et demi, trois ans et ça je ne peux pas les récupérer toute seule, il faut

748 que toute l'équipe soit encore là que ça soit l'orthophoniste, que ça soit l'AVS parce qu'on aura
749 récupéré ces trois ans mais Martin il doit avancer en même temps avec les autres enfants donc
750 pour ça il faut une équipe autour de lui au moins deux, trois ans sûre après je pense que là il se
751 sera un peu plus stabilisé mais après il faudra être encore vigilant, que l'hyperactivité ne
752 revienne pas.

753

754 *Ok, donc jusqu'au CE2 pour étudier cela.*

755

756 Pour l'instant ouais, ça serait bien mais c'est compliqué une AVS pour l'avoir, c'est très
757 compliqué, c'est lourd quoi.

758

759 *Oui c'est vrai, c'est compliqué, c'est tout un dossier à monter.*

760

761 C'est une bataille, même avec un certificat médical ça ne marche pas pour autant en fait
762 malheureusement il faut que ..moi ce qui me fait peur c'est que Martin reste tranquille toute
763 cette année et qu'on dise bon on te remet une AVS l'année prochaine au CP, et qu'en fait ça se
764 passe bien au CP, ce que j'ai peur c'est que là ils me laissent au CE1 et ça c'est tout à fait la
765 France parce qu'aujourd'hui on me l'a accordé pendant deux ans mais c'est ...vous aussi vous
766 devez continuer de votre côté pour que ça fonctionne mais là au CE1 je sais très bien que là ils
767 vont me la mettre à l'envers , il faut refaire un dossier en béton pour pouvoir la ravoir, je le sais
768 et le certificat médical ne suffit pas donc malheureusement à cette période-là je sais déjà que...
769 c'est ça qui me frustre en fait, c'est que limite il va falloir que je souhaite que mon enfant fasse
770 des crises à cette période pour pouvoir obtenir une AVS non mais c'est ..complètement fou ce
771 que je pense mais c'est réel [gestuel des mains] parce que si à ce moment-là on me dit Martin
772 ne fait pas de crises on va me dire pourquoi vous demandez une AVS ?, voilà ce qu'on va me
773 dire et au final on aura deux ans de travail pour rien du tout, on aura tout cassé pour un an
774 d'AVS en plus. Et je trouverai ça dommage mais c'est ce qu'il se passe souvent.

775

776 *C'est ce que vous craignez pour son avenir.*

777

778 Oui, voilà, c'est en fait c'est un bien pour un mal mais le fait que je ...qu'on m'a refait qu'on
779 m'a fait voir et démontré par a plus b qu'en fait c'était moi la première malade et que Martin
780 était deuxième malade et qu'en fait si moi je me soigne pas en fait je ne peux pas l'aider ...

781

782 *Ça a fait un choc.*

783

784 Oui ça a fait un choc déjà euh ..certains comportements de Martin qu'il a effectué devant moi
785 et là je me suis dit oh j'ai fait pareil quand j'étais petite, combien de fois je me suis retrouvée
786 [rire] et je me retrouve encore en disant oh mais j'étais pareil et pourtant avant tout ça euh je
787 me voyais étant petite très sage avec ma mère ...mais c'est ça aussi qui est compliqué parce
788 qu'en gros c'est un bien pour un mal, c'est un bien pour Martin parce qu'effectivement il sent
789 beaucoup plus d'aide de ma part, j'ai plus de compréhension, plus de communication en général
790 je sais à peu près comment arranger les choses selon son état et ça je pense qu'il le ressent
791 maintenant beaucoup plus, avant il le ressentait pas parce que je ne savais pas moi-même mais
792 quand il a compris ça a changé tout entre nous ,il n'y avait plus de tonnerre, plus d'orage plus
793 tout ça et du coup parfois c'est un mal dans le sens où je sais ce qui va arriver à Martin
794 concrètement, je le sais ..dans ma vie actuelle je vois il y a des moments je parle vite en plus je
795 suis conseillère en téléphone donc je ne vous dit pas [rire] , c'est compliqué aussi pour moi de
796 se canaliser mais du coup je sais ce qui va arriver à Martin, je sais qu'on m'a aidé au CP, j'étais
797 la première de la classe tellement on m'a aidé et au CE1 boum tout le monde m'a laissé parce
798 que personne ne s'est rendu compte de mon hyperactivité par contre tout ce qu'on a su faire
799 tout au long de ma vie, c'est me donner des médicaments contre l'anxiété, la dépression... On
800 m'a fait ça toute ma vie, toute ma vie, on m'a jamais donné un seul médicament contre
801 l'hyperactivité et lorsque j'ai pris il y a trois ans, au bout de 15 jours je ne me suis pas reconnue.
802 Mais moi mon hyperactivité elle est partie loin du fait qu'on m'a pas soigné, j'étais jusque dans
803 la violence, je cassais tout, des voitures, des télévisions, une fois je suis partie , tellement dans
804 une colère que j'en suis tombée dans les pommes, je me suis réveillée je me rappelais plus de
805 ma colère, pour qui pour quoi on ne sait pas, ça peut être très grave l'hyperactivité, réellement
806 , entre 18 ans et 25 ans alors là c'est une période catastrophique.

807

808 *Oui c'est une période charnière dans la construction de soi également.*

809

810 Oui on ne sait plus qui on est, si on est intelligent, si on est délinquant parce que la violence on
811 l'a tellement cumulée depuis des années des années des années, a essayé de la canaliser c'est
812 comme si le corps se multipliait par 8 et on peut tout casser, je cassais tout et enfin je faisais du
813 mal au gens alors que je voulais pas et je me faisais du mal, à moi-même.

814

815 *Bien sûr.*

816

817 Et ça, je me prépare à tout ça avec Martin, c'est clair surtout que lui c'est un garçon alors je me

818 dis ce que moi j'ai vécu en tant que femme, alors en tant qu'homme attention ça risque d'être

819 impressionnant ! [rire]

820

821 *Mais maintenant vous savez, vous avez plus de recul ...*

822

823 Oui, c'est plus facile à digérer pour moi, et aujourd'hui je comprends mieux.

824

825 *Maintenant vous pouvez mieux anticiper.*

826

827 Oui tout à fait mais c'est pas normal de faire ces choses-là ...[silence]

828 Quand c'est expliqué tout devient plus clair.

829

830 *Très bien.... Voilà je crois qu'on a fait le tour de la question je ne vais pas vous embêter plus*

831 *longtemps, je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose ?*

832

833 Non je crois qu'on a fait le tour, merci.

834

835 *Encore merci de vous être rendu disponible.*

836

837 De rien.

838

839

840

841

1

2 • **Annexe 2 – Entretien n°2 avec la directrice de maternelle**

3

4

5

6 *Alors, pour commencer, est-ce que vous pouvez me faire une petite présentation de vous, de*
7 *vos parcours professionnel, si vous avez des formations sur le handicap...*

8

9 Euh...oui alors je suis enseignante en maternelle depuis ...8 ans. C'est ma onzième année, je
10 suis directrice depuis 10 ans [rire] euh... voilà euh...au niveau du handicap, bah non je ne crois
11 pas avoir, ni jamais eu de formation.

12

13 *D'accord.*

14

15 *Actuellement, est-ce que vous pourriez me décrire la classe que vous avez en charge cette*
16 *année, niveau, profil global des élèves...*

17

18 Donc j'ai une classe de petite section. Ils sont 23, quasiment autant de filles que de garçons.
19 C'est une classe plutôt de fin d'année donc des élèves un peu plus jeunes qui viennent de prendre
20 3 ans. Et elle est relativement calme.

21

Alors... Euh oui donc je parle des profils atypiques ?

22

23 *Justement, on va y venir.*

24

24 *Est-ce qu'il y a effectivement, un ou des élèves avec des profils atypiques, en situation de*
25 *handicap. Il me semble que vous aviez évoqué le repérage d'un handicap dans votre classe cette*
26 *année.*

27

28 Oui, alors ...donc la petite section c'est une année charnière puisque c'est la première année
29 d'école des enfants. C'est également le premier contact avec le monde enseignant, l'école pour
30 les parents et donc c'est à nous la plupart du temps qu'incombe le travail de ... de dépistage, de
31 ...travail un peu psychologique sur les parents pour leur faire prendre conscience que leur
32 enfant a peut-être un problème. Donc c'est le cas dans la classe, j'ai un enfant qui me pose
33 énormément de questions. Je ne peux pas dire que c'est un handicap, je ne peux pas, je ne suis
34 pas, ce n'est pas mon rôle puisque rien n'est posé. Officieusement oui, je suis sûre, enfin je suis
35 quasiment certaine que ce sont des troubles autistiques maintenant je ne suis pas médecin moi
36 mon travail est d'alerter la famille...

37

C'est bon c'est toujours dans cette partie-là ?

38

39 *Oui, oui ne vous inquiétez pas [sourire]. Même si ça ne suit pas ma trame ce n'est pas*
40 *grave. [rire]*

41

42 Donc c'est un petit garçon qui a..., qui vraiment au niveau comportement...euh ..m'a tout de
43 suite interpellée. Au bout de deux mois, j'ai ..donc j'ai alerté, rencontré la maman.

44

45 *D'accord. Juste avant est-ce que vous pourriez revenir sur les symptômes, comment vous avez*
46 *eu les soupçons ?*

47

48 Alors, donc euh... ce petit garçon euh... pousse des cris
49
50 *d'accord.*
51
52 s'exprime ..très très mal donc il ne fait pas de phrases, il répète les mots que j'emploie , que
53 Julie l'ATSEM emploie euh... il a ...il lui arrive de jeter les jouets, de jeter les chaises, d'avoir
54 des focalisations sur la tête des enfants ou sur ses lacets donc ça le met en panique quand ses
55 lacets sont défaits euh....Il a des émotions qui ne correspondent pas à l'attente du moment.
56 Quand les enfants pleurent lui il va rigoler, quand c'est une situation un peu...enfin voilà, les
57 émotions ne correspondent pas à ce qui est attendu. Il est ..voilà, il demande beaucoup la main,
58 il est dans les rituels maintenant à chaque fois qu'on monte les escaliers il compte
59 systématiquement enfin c'est pleins de petites choses qui détonnent par rapport à un
60 comportement d'un autre enfant.
61
62 *D'accord. Mais jusque-là il n'y avait eu aucun diagnostic de fait pour cet enfant ?*
63
64 A ce que la maman m'a dit. Donc là on est toujours dans la relation euh ... avec les parents
65 donc c'est une maman seule mais apparemment il y a un an et demi il a eu un bilan CMP ..
66 mais.. il n'y a rien eu d'après la maman et il est déjà suivi par l'orthophoniste qui n'a jamais
67 rien dit non plus, d'après la maman. Donc je pense qu'il y a déjà eu plusieurs signaux d'alarmes
68 pour la maman.
69 Mais..mais pour l'instant elle est pas prête à entendre...
70
71 *C'est peut-être ça. Donc vous l'avez découvert depuis la rentrée, au fur et à mesure. Donc les*
72 *seules informations que vous avez eu sur l'enfant c'est d'après la maman, le bilan*
73 *CMP...Justement face à ses difficultés est-ce que vous avez quand même tenté de modifier*
74 *quelque chose de votre organisation dans la classe ?*
75
76 Oui [rire].
77
78 *D'accord.*
79
80 Je lui ai...au début ça allait bien, il me suivait euh...je recommence, au début il été dans la classe
81 de Delphine, il était dans l'autre classe de petits, il était chez les petits moyens au vu de son âge
82 sauf qu'il commençait à lancer des jouets, à pousser des cris donc on s'est dit bon au niveau du
83 langage il sera mieux et au calme ...en plus la classe était très calme chez les petits. La maman
84 commençait à être en conflit avec l'institutrice et l'ATSEM donc a profité de cette occasion pour
85 rétablir le lien , elle était contente de venir dans la classe de la directrice et du coup j'ai pris
86 Enzo chez les petits du coup elle était contente. Enzo a changé d'environnement, il m'a pris
87 comme repère avec l'ATSEM ça s'est bien passé. Au bout d'un mois il en a eu marre donc
88 maintenant les ateliers c'est très compliqué, il s'enfuit de la classe, il ne veut plus rester, euh...
89 c'est très compliqué, les jeux de société il envoie tout balader donc j'ai mis en place des ateliers
90 de manipulation puisqu'il adore transvaser pour essayer de la canaliser et qu'il reste tranquille
91 et surtout qu'il arrive à faire quelque chose d'autre que justement ...de papillonner ...
92
93 *En cas de crise, c'est l'activité qui le rassure...*
94
95 Voilà donc à j'ai mis un plateau de sable de transvasement avec des petits verres de précision,
96 ça le calme.
97

98 *D'accord.*
99 *Et après au niveau de la disposition dans la classe ...*
100
101 Non, je ne l'ai pas encore, enfin certains, alors tant que le diagnostic est pas posé moi je vais
102 essayer de trouver des aménagements pédagogiques donc là pour l'instant voilà j'essaie de lui
103 faire sa petite activité de transvasement un peu plus spécifique pour lui, maintenant il y a des
104 moments où il va être avec moi et il va être capable de faire l'activité. En fait ça dépend vraiment
105 des moments, c'est je joue, presque au jour le jour donc là il est bien il va pouvoir faire l'activité
106 avec moi. Souvent c'est de l'activité dirigé avec moi.
107
108 *D'accord.*
109
110 Pour la sieste, donc on a été obligé de mettre un temps d'adaptation parce qu'en fait il n'arrive
111 pas à se tenir calme dans le dortoir donc il s'énerve et donc je le prends dans la classe. Je n'arrive
112 pas non plus à... il ne reste pas calme donc il fait des jeux rituels, il prend les abaques, il se pose
113 dans le lit, il joue aux abaques, puis il se lève il va faire semblant de se laver les mains au coin
114 cuisine et il se rassoit et il joue aux abaques pendant 5 min et il se relève et il va se laver les
115 mains et il revient ...voilà
116
117 *Ça le conditionne.*
118
119 C'est ça ...
120
121 *D'accord.*
122 *Je vais revenir sur des questions un peu plus générales afin d'avoir votre point de vue*
123 *globalement sur la relation parents-enseignants. Et donc , par rapport à ça quelles sont vos*
124 *habitudes au quotidien en termes d'accueil des parents d'élèves et ensuite est-ce que vous*
125 *pourriez me dire votre opinion par rapport à ça.*
126
127 Euh alors...nous on a la chance d'avoir les parents le matin, plus le soir puisqu'avec les
128 nouveaux horaires on accueille plus les parents le soir, puisqu'ils ont les ateliers donc on les
129 voit tous les matins quasiment euh donc voilà échanges cordiaux maintenant c'est vrai que moi
130 personnellement je dis plutôt bonjour à l'enfant qu'aux parents. Je peux lancer un regard aux
131 parents et faire un sourire et dire bonjour également mais moi ça se concentre plus sur l'accueil
132 des enfants. Sinon les relations dans l'école se passent bien, on est tous, on est disponibles, les
133 parents le savent, à la réunion on le précise bien, on est disponibles...on évite de faire le
134 dialogue aux portes : « ça, ça ne va pas » [rire]
135
136 *Oui, vous souhaitez que ça soit plus encadré pour distribuer la parole aux parents. D'accord.*
137 *Et donc de manière générale comment percevez-vous la relation parents enseignants ? Est-ce*
138 *que pour vous c'est pertinent, quelque chose d'important, d'essentiel ...?*
139
140 Oui, c'est essentiel puisque on n'est pas tous seuls face à cet enfant, ils nous laissent leur enfant
141 donc ils nous font confiance. Il faut en être ...[silence] [*quelqu'un entre dans la pièce*] ils nous
142 laissent leur enfant donc il nous font confiance donc je pense que cette confiance il faut la leur
143 retourner que ce soit en leur rapportant les choses positives ou négatives, pas à outrance mais
144 euh... on est ensemble pour l'enfant, pour l'élève et puis c'est leur enfant donc [rire] c'est normal
145 ! Donc je pense qu'ils ont une place essentielle et donc cette année on a plus axé le projet d'école
146 autour de ça parce que on veut encore amener des familles qui justement ne connaissent pas

147 l'école, qui ont un passé douloureux par rapport à l'école ..voilà on veut encore améliorer en les
148 faisant entrer dans l'école, venir dans l'école, jouer avec leur enfant ...
149
150 *D'accord. Je reviens sur le sujet du handicap. Donc là vous avez effectivement repéré une forme*
151 *de handicap et vous avez mis combien de temps à priori pour évoquer ce sujet avec la maman*
152 *parce que je constate que la maman n'est pas venue vers vous ?*
153
154 Non, donc là je l'ai rencontré il y a une semaine, quinze jours. J'ai attendu volontairement parce
155 que la maman ..je ne la sens pas prête à entendre ce que j'ai à lui dire et c'est ce qui s'est passé
156 d'ailleurs lors de l'entretien ..
157
158 *Ça s'est mal passé ? Le dialogue était compliqué ?*
159
160 Donc c'est effectivement une maman, son fils a changé de classe, elle est sur la défensive, elle
161 a ...je pense qu'elle sait qu'il se passe quelque chose d'un peu anormal et du coup elle était très
162 très en retrait , très très sur la défensive et donc voilà.. J'essaye de rester très ouverte, très
163 conviviale avec cette maman, très professionnelle aussi , qu'on reste bien dans les clous. Mais
164 c'est difficile, à la fin je lui ai dit il ne faut pas qu'on coupe le dialogue, il faut qu'on reste
165 ...voilà on est là... [*une personne entre dans la pièce, la directrice doit s'absenter quelques*
166 *minutes*]
167
168 Excusez-moi.
169
170 *Pas de soucis,*
171
172 Je ne sais plus où on en était...
173
174 *On parlait du dialogue avec la maman qui semblait plutôt difficile.*
175
176 Oui, donc la maman semble pas du tout prête donc moi lors de cet entretien préliminaire, donc
177 je m'améliore chaque année [rire] ... donc je ne parle pas de handicap puisque ce n'est pas mon
178 rôle, je ne... je décris des faits. Donc ..les parents sont parfois un peu surpris alors ça je pense
179 qu'il va falloir que je le travaille aussi, je leur donne rendez-vous, ils sont ok mais je leur précise
180 pas vraiment dans quelle direction je vais aller et ça parfois ils peuvent être un peu surpris donc
181 c'est vrai que je me suis dit bon il faudrait vraiment ...elle sait déjà qu'il y a avait des petits
182 soucis entre guillemet mais elle ne s'attendait pas à ..enfin officiellement maintenant c'est
183 toujours compliqué parfois quel que soit le parent d'accepter donc moi je ne dis rien enfin je
184 parle de faits , donc il crie, il lance ,il s'en prend aux cheveux des copains, certains copains en
185 particulier donc voilà.. donc je lui dis d'aller voir le médecin de PMI. Que c'est un médecin
186 compétent... « bah je ne sais pas, est-ce que peut-être il faudrait que vous alliez voir un médecin
187 pour vérifier que tout va bien... » Donc elle l'a très bien compris que je sous entendais qu'il y a
188 avait un problème , elle a voulu, elle m'a forcé à ce que je dise le mot handicap : "mais qu'est-
189 ce que vous sous-entendez, mais qu'est-ce que vous voulez dire par là ?" Je lui dis, moi je ne
190 suis par personnel médical, je pense que ...mais je peux me tromper , il y a peut-être
191 effectivement un handicap mais c'est parce qu'elle attendait ce mot sinon je ne lui dis pas et je
192 ne fais pas non plus le côté , ça c'est ce que je faisais avant, "ah bah votre enfant il a besoin
193 d'une AVS, ce serait bien qu'il ait quelqu'un avec lui" ...ça c'est biaisé parce que oui, bah oui,
194 n'importe qui va dire oui, moi je veux bien qu'on mette un adulte avec mon enfant. Sauf que du
195 coup on met pas les pieds dans ..bah..voilà pourquoi il faut une personne avec votre enfant.

196 Avant c'est ce que je faisais parce que c'est plus facile maintenant voilà, je dis : « écoutez voilà
197 il y a des faits, allez voir le médecin il va vous en dire plus que moi et ensuite on en reparle. »
198
199 *D'accord.*
200
201 Après je ne sais pas si c'est bien mais je trouve que voilà ..
202
203 *Oui, ça me fait réfléchir sur ma propre pratique aussi [rire].*
204
205 Oui, c'est ce que je faisais avant mais je ne sais pas si c'est bien ou pas...
206
207 *Non mais oui en effet, peut-être que par rapport à des parents qui sont en phase de déni,*
208 *« AVS » ça n'amène pas forcément le dialogue..*
209
210 Non et on sait que ça prendra du temps avec cette maman je sais que là elle s'est proposée pour
211 accompagner une sortie donc je l'ai prise évidemment pour qu'elle voit un enfant de trois ans ce
212 que c'est, autre que son fils
213
214 *Il est fils unique ?*
215
216 Oui, donc ensuite je pensais refaire un, lui demander un rendez-vous pour surement voir
217 comment , mais... pas tout de suite. Elle n'est pas prête.
218
219 *Elle n'a pas du tout de recul pour savoir comment devrait se comporter un enfant de trois ans,*
220 *elle est seule, elle a aucun autres contacts, les grands-parents...*
221
222 Non, non, donc elle ne se rend pas compte, c'est tout bête, c'est juste ça.
223 Donc là elle m'accompagne à la sortie et soit avant les vacances soit l'année prochaine, je la
224 reverrai en entretien. Et puis bah ça prend, souvent, ça prend du temps.
225
226 *Oui...*
227
228 Si on a l'AVS en grande section ça sera bien.
229
230 *Donc le contact est essentiellement effectué dans le cadre de rendez-vous ? Est-ce que vous*
231 *avez mis en place d'autres outils pour la communication avec la maman ?*
232
233 Oui, pour l'instant ça se limite aux entretiens, de temps en temps un petit "aujourd'hui c'était
234 un peu compliqué, aujourd'hui c'était bien" mais je n'insiste pas trop parce que là il faut qu'elle
235 fasse son travail seule. Et en lui répétant tous les jours que ça ne va pas bah... ça n'avance pas
236 donc j'ai mis en place un fichier ou je répertorie les incidents, les faits, je note au jour le jour
237 depuis 15 jours. Tous les jours voilà je note.
238
239 *D'accord, les constats...*
240
241 Les constats de faits voilà ...
242
243 *Et après vous vous appuyez...*
244
245 Et daté ...

246

247 *Vous sortez le document pendant les rendez-vous, vous vous appuyez dessus ?*

248

249 Voilà donc là le prochain je m'appuierai dessus et c'est aussi une manière de faire avancer les
250 choses parce que quand aura lieu, alors là on est dans le futur mais, [rire] quand aura lieu la
251 première équipe éducative, si elle a réussi à aller voir les médecins de PMI et à avoir vu les
252 psychologues scolaires euh donc si elle vient et qu'elle se rend compte au moins, j'ai des faits
253 et c'est pareil si vraiment ça va très loin, on peut aller vers [son inaudible] si elle ne fait rien.

254

255 *D'accord.*

256 *Oui vous cherchez quand même à accompagner la maman dans la démarche de reconnaissance*
257 *du handicap, des soupçons en tout cas du handicap.*

258

259 Oui.

260

261 *Donc évidemment il est clair que là tout ce qui est dossier MDPH, PPS, c'est..*

262

263 C'est trop tôt. En fait là il faut qu'elle accepte le rendez-vous avec le médecin de PMI . Ensuite,
264 quand elle aura accepté ça, que moi j'aurais un retour, du coup moi j'ai prévenu la PMI aussi en
265 amont pour que tout le monde soit au fait. Quand j'aurai un retour de la PMI, je la dirigeai vers
266 la psychologue scolaire et une fois qu'elle aura vu le psychologue scolaire on fera l'équipe
267 éducative et là l'équipe éducative, on parlera de ..de ce qu'il faut faire puisque chacun donnera
268 son avis .

269

270 *Concernant le contact avec les professionnels du milieu paramédical, est-ce que vous avez un*
271 *contact avec eux ou pas du tout ?*

272

273 Paramédical donc oui, les intervenants privilégiés c'est le PMI, pour les petits moyens donc on
274 a de bons contacts avec la puéricultrice et le médecin. Puisque voilà on est une école ou
275 beaucoup de famille sont suivies par les services sociaux donc sont connues par les services du
276 département donc en fait on est vraiment, on travaille en lien, on s'envoie des mails, on s'appelle,
277 on a des échanges réguliers, pour des constats de coups, ils viennent tout de suite enfin...on
278 est obligés [sourire].

279

280 *D'accord, oui il y a une collaboration.*

281

282 Oui, voilà. Le psychologue scolaire c'est pareil, il est relativement disponible [rire], on n'a pas
283 toujours de retours après tout ce qui est paramédical, l'année dernière on avait des autistes qui
284 étaient scolarisés en hôpital de jour donc là pareil avec l'éducateur, la pédo-psy de l'hôpital de
285 jour, on avait un contact régulier en fait puisque c'est l'aménagement des horaires de l'enfant,
286 ça nous obligeait de toute façon à avoir un contact.

287

288 *Donc ça marche plutôt bien,*

289

290 Ça marche plutôt bien oui.

291

292 *Par rapport, donc là à la coopération entre l'équipe pédagogique, vos collègues, comment ça*
293 *se passe globalement par rapport au handicap ?*

294

295 Donc, ça se passe bien. Donc là on règle ça en conseil de cycle qui va bientôt avoir lieu parce
296 qu' Enzo ça commence à ...voilà...à dépasser les limites et c'est d'autant plus difficile quand
297 c'est ma décharge qui est dans ma classe puisqu'il ne la reconnaît pas en tant que personne
298 référente donc on va faire une équipe éducative et commencer à aménager ses temps même si
299 effectivement il n'y a pas de handicap, il n'a rien , mais on va en parler à la maman mais on va
300 déjà voir un petit peu nos options ce qui est possible de faire donc on va certainement faire une
301 adaptation puisque l'après-midi il ne va plus à la sieste. Pour que la collègue le prenne en
302 récréation l'après-midi seul, le matin certains matins il est accueilli dans la classe d'en face , il
303 est également accueilli parfois dans ma classe des tous petits l'après-midi. On a déjà en fait
304 officieusement, fait des petits aménagements
305 Entre toute l'équipe on s'est concertés...
306 La cantine, alors c'est vrai que c'est un temps qui ne nous concerne pas mais il veut pas manger
307 avec les petits de sa classe, il veut manger avec les tous petits. Donc voilà ça a été fait, on en
308 a discuté, moi j'ai dit oui ok je n'y vois pas d'inconvénient, il a besoin de repères, si c'est son
309 repère voilà.
310 Donc oui oui, là on va se réunir vraiment tous autour de la table pour vraiment faire un schéma,
311 ça nous est déjà arrivé des situations comme ça où l'enfant avait besoin d'être sorti de la classe,
312 il avait pas d'AVS donc c'était si c'est tel type de crise il va chez untel, si tel type de crise il va
313 chez untel...
314 on se partage..
315
316 *Travail d'équipe.*
317
318 Voilà, on n'est pas seuls avec lui. Si ça ne va pas on peut parler de nos difficultés.
319
320 *Oui surtout que les collègues peuvent être amenés à l'avoir.*
321
322 C'est ça oui.
323
324 *Alors, mes questions sont peut-être encore peu appropriées du fait que vous êtes seulement au*
325 *début du repérage du handicap d'Enzo ...*
326
327 Après je peux évoquer d'autres cas si vous voulez.
328
329 *Oui, mais par rapport au cas d'Enzo, je voulais savoir si la maman s'était appuyée sur vous*
330 *mais pour le moment c'est trop tôt ...mais potentiellement une fois que la maman aura fait son*
331 *deuil, vous pensez qu'elle pourrait s'appuyer sur vous, est-ce que vous souhaitez jouer un rôle*
332 *par la suite ou plutôt prendre vos distances ?*
333
334 Non pas du tout, je veux bien aider pour faire les courriers, je lui ai relu son courrier d'appel
335 pour la MDPH, je donne des photocopies quand il y a des problèmes pour avoir le certificat
336 médical du médecin il m'est déjà arrivé d'appeler le médecin scolaire, enfin voilà je me cantonne
337 pas à lui dire bon bah voilà allez voir le médecin de PMI ...comme c'est aux parents de faire le
338 dossier MDPH voilà... Si certaines familles ont besoin et bien on fait ensemble, ce n'est pas
339 grave. Je les oriente aussi vers les services, il y a une éducatrice qui peut intervenir dans ce cas
340 là pour aider à la rédaction du dossier.
341
342 *Je repense au petit Martin, du coup on traite deux sujets en même temps mais comme ça, ça*
343 *sera complet, est-ce que vous avez senti que cette maman-là s'est appuyée sur vous ?*
344

345 Euh.. il y a eu plusieurs phases avec la maman de Martin ..[sourire] en fait on a jamais été
346 convaincus. Il y avait un problème avec Martin. La maman a parlé beaucoup d'hyperactivité,
347 nous on était pas sûrs ..donc on a ...voilà, on a fait un dossier , on a fait euh... puisque c'est à
348 la demande de la maman et il y a avait effectivement peut-être quelque chose, il était sous
349 traitement ..donc le dossier a été refusé mais elle a fait appel apparemment pendant les vacances
350 et donc la grande surprise en septembre on avait l'AVS.

351

352 *Surprise ? Chacun faisait de son côté ?*

353

354 Surprise générale, voilà. Au début on a fait ensemble car Martin posait beaucoup de problèmes,
355 on avait mis un emploi du temps adapté car quand ça n'allait pas on appelait pour qu'elle vienne
356 le récupérer sauf que ça a eu ses limites parce qu'après elle a commencé à retravailler , elle a
357 commencé à ne plus vouloir venir le chercher, à ne plus vouloir répondre à nos appels, donc la
358 discussion...et ça s'est terminé ou il était en énorme crise , on a appelé les pompiers et on est
359 allé au CHU et elle n'est venue qu' à la fin de son boulot trois heures plus tard... donc on était
360 là-bas, on attendait avec l'instituteur de Martin et moi qu'elle arrive. Donc au début oui mais en
361 fait après elle s'est braquée. Donc évidemment l'appeler à chaque fois qu'il y avait une crise
362 c'était peut-être pas la bonne solution mais nous il était ingérable et puis...voilà et puis après
363 elle a fini les choses seule dans son coin.

364

365 *A sa manière...*

366

367 Voilà,

368

369 *D'accord.*

370

371 Mais le dossier MDPH on l'a élaboré ensemble.

372

373 *Alors après elle n'était pas du tout dans le déni, au contraire.*

374

375 Non elle attendait que ça et c'est nous qui émettions des réserves en fait, c'est pour ça qu'on a
376 eu du mal à suivre en fait ..

377

378 *Et pourquoi ces réserves au sujet de Martin ?*

379

380 Le problème c'est qu'on est pas formé , il y a des cas tellement particuliers, est-ce que c'est juste
381 un comportement bizarre parce qu'il est bizarre , est-ce qu'il a quelque chose derrière ? Moi je
382 trouve qu'on n'est pas assez formé et puis voilà il y a des autismes légers, des aspergers, des
383 « machins », juste des troubles du comportement, est-ce que ça relève du handicap ? Est-ce qu'il
384 était traité avec un traitement ..du coup il dormait en classe avec son traitement médicamenteux
385 dès fois c'est difficile de ...et puis quand on parlait avec les médecins les professionnels on me
386 disait bah oui mais le médecin qu'elle va voir il est connu pour donner des traitements aux
387 enfants donc alors pareil ça commence à remettre en cause nos collègues , nous on sait plus trop
388 , on avait pas cette impression d' hyperactivité parce que des crises est-ce que c'est ça ?

389

390 *On ne pense pas à ce type de symptôme...*

391

392 C'est ça ! Donc nous on a eu un doute maintenant voilà on est professionnels à l'école, on a
393 repéré des problèmes de comportement et du coup voilà ça a commencé très bien avec la mère

394 qui était vraiment partante et c'est nous qui étions ..[rire] mais maintenant voilà elle l'a fait, elle
395 l'a eu voilà.

396

397 *Tout s'est arrangé. [sourire]*

398 *Encore une fois une question qui concerne plus la maman de Martin , à savoir si par rapport*
399 *au dialogue avec les parents, elle vous donnait des astuces des conseils pour mieux comprendre*
400 *le handicap de l'élève donc là est-ce que c'était le cas au début, est-ce qu'elle vous expliquait*
401 *des choses ?*

402

403 Oui, oui, elle nous expliquait un petit peu comment ça fonctionnait à la maison, ce qui
404 fonctionnait le doudou, la tétine enfin voilà des choses très basiques en fait. Des petites
405 astuces...

406

407 *Et là avec l'autre maman, la maman d'Enzo, elle ne vous a pas parlé de la manière dont se*
408 *comportait son enfant à la maison ?*

409

410 Pour elle tout va bien, c'était étonnant parce que son discours était contraire. Ça a commencé
411 avec une discussion vraiment ouverte , je commence à lui parler de son enfant ,elle, elle le voit
412 à la maison, est-ce que ça va bien, comment il est, elle me dit : « oui il arrive à dormir, il se
413 repose, il mange bien blabla... » et puis on parle et puis 5 min après : « bon c'est vrai qu'il aime
414 pas grand-chose, bon d'accord ... » et puis au fur et à mesure en fait son discours est en train de
415 changer, elle se laisse aller, elle a un peu plus confiance et voilà, donc voilà c'est toujours à
416 prendre avec des pincettes le dialogue des mamans, je la sens sur la défensive donc je pense
417 qu'elle se rend compte mais elle est dans un déni important.

418 Là ce matin, je lui ai dit parce que j'ai eu les retours que ça c'était très mal passé à la cantine Je
419 l'ai interpellé et ... voilà et tout de suite visage fermé, plus personne alors là je vois ça bon bah
420 je ..j'ai juste dit vous avez appris hier à la cantine c'était un petit peu compliqué, j'ai pas insisté
421 parce que [geste] ..elle ne viendra pas sauf si il y a quelque chose qui ne va pas pour me
422 réprimander pour me dire j'ai perdu le bonnet là ..

423

424 *Sur les points négatifs vous concernant...*

425

426 Voilà, si j'ai fait une erreur...

427

428 *C'est sa manière d'être sur la défensive.*

429

430 C'est ça et du coup elle va pas... Elle a peur en fait, je le sens , elle a peur que je lui dise quelque
431 chose ..qui....n'est pas agréable et elle doit admettre qu'il se passe quelque chose, elle le sait
432 mais elle l'admet pas.

433

434 *Et par rapport à votre expérience est-ce que vous avez connu d'autres situations similaires ?*

435

436 Euh [silence] oui... euh après tout est relatif parce que c'est vrai que c'est la première fois où ça
437 m'arrive de contacter une famille si tôt dans l'année, habituellement je laisse plus de temps. Là
438 c'était flagrant.

439

440 *Ça vous met vraiment en difficulté au quotidien avec la classe ?*

441

442 Oui, oui.

443

444 *D'accord.*

445

446 On a déjà eu d'autres cas où là par exemple l'enfant en question a été diagnostiqué autisme
447 asperger ... Le dossier MDPH vient de partir et il est en grande section et on lui dit depuis la
448 petite section..

449

450 *D'accord.*

451

452 Et les parents se sont séparés à cause de ça et il y a tout un processus qui est très compliqué et
453 bah là on dit le CP sans AVS, ça va être compliqué donc on les tanne et là on leur a un peu mis
454 les pieds au mur donc vous y allez maintenant le dossier, vous l'envoyez et le GEVASCO qu'on
455 avait fait il était plus bon il fallait le refaire..

456

457 *Donc là chaque situation est particulière ...*

458

459 Oui, c'est vraiment ça, chaque situation est très particulière et j'ai eu il y a deux ans , deux, trois
460 ans un autre enfant donc lui il redoublait sa petite section donc là il avait l'AVS. Il est arrivé sur
461 l'école et là la famille était partie prenante et du coup il y avait de l'hôpital de jour, on avait des
462 conseils des parents, des structures médicales...

463 Là on était plus en lien avec eux.

464

465 *Est-ce que vous pourriez expliquer cette différence de comportement, de relation ? Est-ce que*
466 *ce sont des profils de parents sans tomber dans les stéréotypes, les mamans seules, les parents*
467 *plus soudés ... ?*

468

469 Non parce que la maman de Martin c'est un peu le même style de famille, maman seule, profil
470 le papa en prison... C'est horrible les deux... euh l'autre c'est voilà, il a vécu la guerre en
471 Arménie, il est arrivé réfugié, il a vécu deux ans dans la rue. Là par contre, lui est en GS et n'a
472 toujours pas déposé le dossier, de parents profs enfin voilà...on a une prédominance d'enfant
473 qui ont vécu quelque chose de dramatique, qui ont vécu quelque chose socialement difficile et
474 ou pas du tout...donc il y a des deux, mais non il n'y a pas de famille socialement défavorisée
475 qui a plus de mal parce qu'ils reconnaissent plus facilement qu'il y a quelque chose, on a eu
476 Pierre socialement c'est correct , ils sont à fond pour que leur enfant soit à l'école n'est pas que
477 l'hôpital de jour, la famille arménienne ça se passait très bien, ils étaient conscients ..ça les
478 désespérait parfois, c'est normal ...

479

480 *Et peut-être en tant que parents le vécu qu'ils ont eu de l'école ?*

481

482 Non, il n'y a pas de facteurs en particuliers, c'est vraiment chaque situation spécifique et c'est
483 pour ça qu'on a du mal à les identifier ou à savoir parce que sans formations, les cas sont déjà
484 tellement différents ...

485

486 *Oui c'est vrai.*

487 *Je reviens juste sur la mixité socioprofessionnelle des parents ici.*

488

489 C'est mixte, on a de tout, des enfants défavorisés, des classes moyennes, pas beaucoup de classe
490 moyennes sup mais oui en général c'est mélangé.

491

492 *D'accord, et pour finir puis-je savoir combien vous faites de réunion avec les parents ?*

493

494 Tous les parents ?
495
496 *Les représentants entre autres, l'idée est de savoir combien il y a de réunions prévues avec,*
497 *pour les parents, en tout cas au moins avec les représentants.*
498
499 Ok, donc il y a la réunion de rentrée avec tous les parents, dans les 15 premiers jours, tous les
500 parents sont invités en tout cas. Nous faisons depuis l'année dernière la remise des carnets de
501 suivi avec entretien donc deux fois par an en février et en juin donc on rencontre tous les parents
502 sur rendez-vous. Donc les trois conseils d'école effectivement ...maintenant je parle par mail
503 avec tous les parents pour organiser le marché de Noël, la kermesse...et puis après au cas par
504 cas, les parents qui veulent faire un point dans l'année.
505
506 *D'accord et dernière question, est-ce qu'ici on est en REP ou ?*
507
508 Non, rien .
509
510 *D'accord.*
511
512 Parce que justement on a cette mixité d'immeubles, maisons donc la ville n'est pas pour les REP
513 je pense.
514
515 *D'accord.*
516
517 Ils ne veulent pas d'affichage REP...c'est politique.
518
519 *D'accord.*
520 *Très bien, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose ?*
521
522 Des formations ! [rire]. Non mais parfois il y a le psychologue qui vient dans la classe parfois
523 mais on reste un peu sur notre faim...
524
525 *Merci beaucoup.*
526
527
528

1

2 **• Annexe 3 – Entretien n°3 avec la mère de Gabin**

3

4

5

6 *Alors pour commencer, est-ce que vous pourriez vous présenter ? Egalement me parler de votre*
7 *enfant, de manière générale.*

8

9 Me présenter c'est à dire ?

10

11 *Votre profession ...*

12

13 Ah oui, alors moi je suis prof d'arts plastiques en collège depuis une quinzaine d'années. Mon
14 fils a 5 ans et demi, il est scolarisé en maternelle en grande section. Il n'a pas d'accompagnement
15 particulier pour le moment parce que le dossier MDPH a été posé tardivement on va dire. Et
16 donc ce qu'on souhaite les parents c'est qu'il puisse avoir une AVS si possible l'année prochaine
17 pour l'entrée au CP et voilà.

18

19 *D'accord,*

20 *Donc là actuellement grande section ...*

21

22 Oui et sachant que son handicap c'est TSA, trouble du spectre autistique.

23

24 *D'accord.*

25

26 Avec, euh, parce que bon c'est large ce truc, pour reprendre les termes exacts du diagnostic du
27 CRAHN, c'est trouble du spectre autistique sans retard de langage et de déficience intellectuelle.
28 En gros il est intelligent [rire]... ça c'est cool !

29

30 *Oui, [rire]. Il y a tellement de phases différentes.*

31

32 Oui, moi-même j'ai des gamins dans mon collège, ça ne se manifeste pas du tout de la même
33 manière, certains ne parlent même pas du tout... Donc là on est dans la catégorie des, il a beau
34 avoir un trouble, c'est compliqué à gérer au quotidien, c'est de soucis, il est quand même, il a
35 des ressources intellectuelles pour s'adapter.

36

37 *C'est le terme « asperger » qui est employé ?*

38

39 Alors ces termes ils ont été abandonné normalement mais c'est encore très employé, le truc c'est
40 qu'il n'a pas passé de test de QI, donc on ne sait pas mais c'est probable.

41

42 *D'accord,*

43

44 Oui, on verra il est suivi par une nouvelle psychologue qui est spécialisée dans les enfants
45 précoces, les test de QI, les troubles de gestion des émotions etc , qui suit pas mal de gamins
46 avec troubles autistiques et euh ... éventuellement on verra avec elle si on fait passer un test de
47 QI pour voir si effectivement, parce que les asperger ils ont un QI généralement un peu plus
48 élevé que la moyenne.

49

50 *Oui c'est ça, d'accord.*

51 *Donc on aura l'occasion d'y revenir justement, comment est-ce que vous avez repéré son*
52 *handicap et surtout depuis quand ?*

53

54 Alors ça a été assez long parce que moi j'ai remarqué des choses très tôt vers ses deux ans mais
55 le papa euh... minimisait , disait "non", enfin il était dans le déni du truc et donc ça a retardé les
56 démarches et en fait c'est vraiment , il y a eu deux étapes vers ses deux ans, on a des amis qui
57 sont venus passer une journée à la maison avec un enfant exactement du même âge et moi ça
58 m'a frappé la différence de comportement parce qu'on avait mon fils qui était très tout seul dans
59 son coin, qui cherchait pas à communiquer plus que ça, qui parlait pas très bien, qui faisait que
60 des répétitions de phrases toute faites, qui construisait pas de phrases, il a jamais fait, par exemple
61 quand les enfants apprennent à parler ils disent des mots tout seuls et après il associent deux
62 mots puis trois puis ils font des phrases, il a jamais fait ça, il est passé direct du mot à des
63 phrases complètes mais qu'il avait déjà entendu en fait et qu'il réutilisait au bon moment et au

64 bon endroit mais il créait pas de phrases lui-même donc déjà ça, ça m'a mis la puce à l'oreille ,
65 je me suis dit c'est bizarre, il est hors norme .

66

67 *En plus c'est votre seul enfant, le premier ?*

68

69 Oui c'est ça c'est le premier et il n'y en a pas d'autres donc forcément ça on aurait eu un autre
70 enfant avant « normal » entre guillemet je pense qu'on s'en serait rendu compte plus tôt et quand
71 ses amis sont venus, leur fils lui était très avenant, très dans la communication, il faisait pleins
72 de phrases, il cherchait du regard et je me suis dit il y a vraiment un décalage, c'est vraiment
73 très étrange.

74

75 *Ce n'est pas un caractère...*

76

77 Oui ce n'est pas seulement mon fils qui est réservé, il y a vraiment un truc, la différence était
78 flagrante...

79 le soir même la mère de cet enfant qui est une bonne amie à moi m'a appelé en me disant : « il
80 y a pas un souci avec ton fils ? je suis désolée », alors elle a pris des grosses pincettes en se
81 disant on va peut-être se fâcher mais , elle a dans sa famille des gens qui ont des pathologies
82 psychiatriques et elle voulait absolument pas me laisser dans ..comment dire ..elle m'a dit voilà
83 je préfère t'alerter pour rien et que tu puisses vérifier plutôt que ne rien dire et rester avec mon
84 impression et le regretter plus tard donc ça a été un peu difficile à entendre mais c'était
85 nécessaire, enfin voilà je ne lui en ai pas voulu. Suite à ça j'ai commencé à en parler au papa et
86 il me disait : « mais non, mais non, mais non ! » donc ça a trainé un peu et à l'entrée en
87 maternelle justement la première professeure qu'il a eu nous a fait venir au bout d'une semaine
88 ou deux en me disant : « voilà euh.. il y a un souci avec Gabin , il est violent. » « Ah ? c'est à
89 dire ? » [rire], « bah euh... il pousse les autres, euh ...et l'autre jour euh il s'est fait mal dans le
90 bac à sable dans la cour j'ai voulu allé le consoler, il m'a mis une grosse claque ... », donc là on
91 a fait « euh ok.... » et en fait au fur et à mesure de l'entretien il était là avec nous, il a fait une
92 espèce de petite crise, il était pas bien il voulait rentrer donc j'ai voulu le prendre dans mes bras
93 et il m'a mis une grosse claque et donc j'ai tout de suite réagi : « bah non tu fais pas ça c'est
94 interdit ! » donc l'institut a bien vu que c'était pas un problème éducatif et ça a amené la
95 discussion, le déclenchement , elle me dit il doit quand même y avoir quelque chose parce qu'il
96 est pas toujours dans le groupe, il est à part donc moi à ce moment je lui ai dit que j'avais des

97 doutes sur un éventuel trouble autistique mais bon le père continuait à dire mais non, à
98 minimiser, il me disait oui mais regarde il est intelligent, il sait faire plein de choses ..bah oui
99 mais ça n'empêche pas ...

100

101 *Pour lui c'était juste son caractère...*

102

103 Oui c'est ça, il était dans le déni en fait. C'est vrai que ce n'est pas non plus facile à accepter
104 quand on a un seul enfant et qu'en plus il est hors norme oui, c'est pas évident quoi.

105 Et puis ce qui a déclenché l'acceptation par le papa, il l'a emmené un jour chez S.O.S médecin
106 et c'est le médecin qui lui a dit : "il répète toujours tout ce qu'on dit comme ça votre fils, il ne
107 regarde pas dans les yeux, ça vous semble pas bizarre ? " et en fait c'est lui qui a dit
108 franchement : « on dirait qu'il a un problème autistique, il faudrait faire quelque chose. »

109

110 *C'est le médecin qui a prononcé le terme.*

111

112 Qui a dit : « moi j'en ai déjà vu, ça m'y fait beaucoup penser, vous devriez consulter pour
113 vérifier » et comme c'est un médecin bah ça fait autorité et c'est là à ce moment-là qu'il a accepté
114 de faire les démarches.

115

116 *C'était au niveau de la petite section ?*

117

118 C'était encore en petite section.

119

120 *Donc suite à la conversation avec l'enseignante...*

121

122 Oui dès le début elle a repéré qu'il y avait des problèmes de comportements et des réactions
123 violentes parce que c'est vrai qu'en petite section les autres enfants ne pouvaient pas l'approcher,
124 enfin maintenant ça va mais il avait du mal à accepter qu'on l'approche.

125

126 *C'était la première fois qu'il était confronté à un groupe.*

127

128 Oui c'est ça, parce qu'avant il n'avait pas été en crèche il avait été gardé par une assistante
129 maternelle donc c'était d'autres enfants toujours les mêmes.

130

131 *Et du coup elle n'avait rien remarqué ?*

132

133 Alors si, elle, déjà elle nous avait dit qu'il avait des comportements étranges que parfois il ne
134 répondait pas quand on l'appelait, des trucs typiques en fait.

135

136 *D'accord, mais qui ne vous a pas plus interpellé...*

137

138 Oui, après je m'étais documenté et j'ai vu qu'il y avait pas mal de choses qui, malheureusement
139 faisait penser à un possible trouble mais c'était pas flagrant non plus, par exemple c'est un enfant
140 qui regarde dans les yeux, qui aime le contact, il demande des câlins, il est très très câlin mais
141 pas avec tout le monde.

142

143 *D'accord [sourire].. Et concernant son comportement violent ?*

144

145 Alors non ça c'est fini mais parce qu'il parlait mal en fait, il réagissait de manière impulsive et
146 depuis qu'il a développé le langage et maintenant il parle plutôt bien bah maintenant il dit aux
147 autres enfants « laisse-moi tranquille » et puis les autres connaissent donc ils savent ...

148

149 *Oui il a intégré les codes sociaux.*

150

151 Oui c'est ça, tout ce qui n'est pas inné chez un autiste il a commencé à l'apprendre à l'école, ce
152 n'est pas encore complètement acquis mais ça avance...

153

154 *L'école a déclenché quelque chose...*

155

156 Bah ça l'a fait progresser énormément oui oui, dans les relations sociales il s'est fait des copains,
157 il a une petite copine, on dit ça en rigolant mais c'est sa copine préférée, quand elle est malade
158 il est pas bien, oui oui il a des vrais attachements.

159

160 *D'accord. Donc à partir de... même avant, à partir du moment où vous avez commencé à avoir*
161 *des soupçons, comment avez-vous envisagé sa scolarité, la maternelle pour vous c'était évident*

162 ?

163

164 Je ne pourrais pas parler pour le papa mais moi ça me stressait parce que j'appréhendais
165 justement la façon dont il allait suivre le groupe, euh ...sachant qu'en plus il peut être très
166 réfractaire aux consignes de travail, il en fait un peu qu'à sa tête et un enfant ordinaire on peut
167 l'obliger à faire des trucs , en élevant la voix, en étant autoritaire, avec lui c'est [rire] pas la peine
168 , plus on essaye d'être autoritaire et plus il va se braquer et plus ça risque de déclencher une
169 crise de colère et voilà ...

170

171 *D'accord, oui donc l'enseignante de petite section avait réussi, l'année s'est bien passée ? Elle*
172 *a trouvé des petites astuces, est-ce qu'elle connaissait ce handicap ?*

173

174 Elle connaissait pas, elle s'est retrouvée je pense un peu prise au dépourvu et elle a eu un peu
175 de mal je pense à le gérer maintenant il a établi un contact très proche avec l'ATSEM de la
176 classe et donc en fait quand ça se passait pas bien avec la prof c'était l'ATSEM qui prenait le
177 relais et en gros ils ont trouvé des astuces pour s'adapter, il avait des problèmes de propreté , ce
178 qui nous a amené à le retirer de l'école l'après-midi à partir du mois de janvier donc à partir du
179 mois de janvier ...ah oui ! c'est ça, en petite section ils font la sieste l'après-midi, même encore
180 aujourd'hui il a une couche, il a pas intégré , la nuit il a une couche, quand il fait la sieste il a
181 une couche sinon il se fait pipi dessus et le problème c'est que bah il y a eu un moment au mois
182 de décembre ou systématiquement l'après-midi à la sieste il faisait caca dans la culotte quoi
183 donc l'ATSEM qui s'occupait de la sieste au bout d'un moment elle a dit ça suffit donc à ce
184 moment-là on a fait un premier GEVASCO on a mis en place un emploi du temps aménagé , il
185 a été vu par le psychologue scolaire à ce moment-là et on a mis en place donc une garde par
186 une nourrice l'après-midi qui le récupérait à l'école et ça s'est plutôt bien passé .

187

188 *D'accord.*

189

190 Sachant qu'elle elle avait un fils qui avait un an de moins que lui et avec qui il était devenu très
191 très copain donc c'était son premier copain.

192

193 *D'accord.*

194 *Donc ça c'était pour la petite section.*

195

196 Oui voilà.

197

198 *C'est une question un peu redondante, mais je voulais savoir de manière générale, selon vous,*
199 *ce que l'école maternelle peut apporter à votre enfant parce que je travaille sur l'inclusion*
200 *donc après tout il n'y a pas d'obligation scolaire en maternelle [2018] ...donc selon vous est ce*
201 *que c'est bénéfique ?*

202

203 Oui, sans aucun doute c'est très très bénéfique déjà pour le côté social parce que s'il était chez
204 une nounou toute la journée ça le dérangerait pas mais il progresserait pas, là maintenant il est
205 capable d'être dans un groupe, ça reste compliqué mais il est capable, il va en sortie scolaire
206 avec le groupe ça se passe relativement bien, je dis relativement parce qu'il y a toujours des
207 petits accroc... euh et puis il apprend pleins de choses il adore apprendre, il est curieux, il sait
208 compter jusqu'à je ne sais pas combien, il a pigé comment fonctionne le système numérique
209 donc il est capable de compter jusqu'à 12 000 sans problème ! Il sait reconnaître les chiffres si
210 on écrit 1 200 il sait que c'est mille deux-cents, il adore écrire, il connaît tout son alphabet en
211 anglais, en français... le papa est prof d'anglais. Il a une mémoire extraordinaire donc en fait
212 c'est une éponge, il apprend, il apprend et il apprend alors après il faudra poser la question au
213 PE, je sais qu'il n'accepte pas toujours de faire les ateliers mais quand il les fait d'après ce que
214 l'enseignant m'a dit c'est performant. Et ça il faudrait que je le vois, avec lui mais j'ai
215 l'impression il y a des journées où il refuse d'être dans les groupes mais il observe et le soir en
216 rentrant j'ai l'impression qu'il refait les choses [sourire].

217

218 *Par mimétisme...*

219

220 Oui, mimétisme à fond parce qu'il rentre le soir il va me faire deux dessins et il me dit « aloors
221 est ce que c'est l'image du haut ou est-ce que c'est l'image du bas ? Effectivement c'était la bonne
222 réponse ! », donc là évidemment vu le ton, je suis sûre qu'il imite son maître, c'est très rigolo
223 d'ailleurs [rire] ...oui on se marre bien et voilà oui, il refait des choses, je sais qu'il, en ce
224 moment il faut des illustrations donc il raconte des histoires, il dessine et je pense que c'est des
225 choses qui ont été vu à l'école.

226

227 *D'accord, donc vous m'avez dit qu'il s'absentait en petite section l'après-midi, là actuellement*
228 *comment ça se passe ? Il est souvent absent ?*

229

230 Non, il est à temps plein, ce qu'on a fait l'an dernier en moyenne section c'est qu'il allait tous les
231 jours sauf le mercredi matin parce qu'il était très très fatigué donc on lui laissait une matinée
232 pour récupérer et cette année le papa voulait faire la même et j'ai dit non parce que CP ça sera
233 pas possible donc on a insisté et ça se passe très bien.

234

235 *D'accord.*

236 *Il commence à prendre le rythme du CP et vous me disiez que vous attendiez une AVS pour le*
237 *CP..*

238

239 Bah j'ai fait la demande maintenant ça a peut-être un peu ric rac mais euh.. Idéalement ça serait
240 bien...

241

242 *C'est toujours très long...*

243

244 Oui.

245

246 *Justement, le dossier MDPH est ouvert, vous avez fait ça toute seule, avec le soutien d'un*
247 *enseignant, de l'équipe pédagogique ou pas du tout ?*

248

249 En fait au départ le dossier c'est le papa qui devait s'en occuper et puis il a traîné parce que les
250 papiers c'est pas son truc donc j'aurais dû le faire depuis le début et donc j'ai fini par dire je m'en
251 charge et j'ai dû tout reprendre depuis le début donc ça a pris un peu de temps maintenant je l'ai
252 rempli relativement toute seule mais j'avais une ancienne collègue PE qui est maintenant
253 rattachée à la MDPH en tant qu'enseignante référente et donc je lui ai demandé est-ce que ça
254 c'est bien rempli donc oui j'ai été aidé par cette amie là.

255

256 *Une enseignante référente...*

257

258 Oui elle a bossé un an en SEGPA dans un collège et puis après elle s'est retrouvée en MDPH.

259

260 *Donc il y a eu ce dossier, des réunions d'informations avec toute l'équipe ou non, des échanges*
261 *?*

262

263 Euh alors il y avait eu des réunions au moment du premier GEVASCO en petite section, où
264 Gabin avait été vu par le psy scolaire , par un médecin de la PMI de xxx qui nous avait renvoyé
265 vers la psychiatre spécialisée qui travaille au CRAHN , euh donc on a eu pas mal d'infos de part
266 et d'autres et puis bah après il y a eu un vide puisque le papa ne s'est pas occupé du dossier tout
267 en me disant si si je m'en occupe...

268

269 *En moyenne section ça ...*

270

271 En moyenne section ça a été un peu en pause, oui oui avec l'institutrice qui disait : « alors ça en
272 est où le dossier ? », « je ne sais pas posez la question au papa... » et lui, il disait c'est presque
273 fini puis en fait il avait rien fait mais bon ça c'est ...[rire]

274

275 *Je me permets de vous poser la question, elle est peut-être un peu indiscrete... donc vous êtes*
276 *séparés, quand a eu lieu la séparation ?*

277

278 Oui, la séparation a eu lieu en cours de petite section...

279

280 *Et donc oui l'enseignante vous sollicitait en moyenne section ?*

281

282 Oui oui parce qu'elle s'en occupait bien, elle avait réussi à instaurer un rapport de confiance
283 avec lui sachant que bah c'était plus facile pour elle que pour la première en petite section parce
284 que elle, elle savait à quoi s'attendre , elle avait été informée, et on lui avait dressé un portrait
285 de Gabin assez difficile et au final comme il avait progressé entre temps elle s'est retrouvée
286 avec un enfant ,certes avec des complications mais le premier rendez-vous qu'on a eu avec elle,
287 elle nous a dit : « finalement c'est pas une catastrophe je m'attendais à pire ! » et elle non plus
288 n'avait pas eu d'enfant autiste avant mais elle a testé des trucs , elle a vu ce qui marchait, ce qui
289 ne marchait pas et ça s'est bien passé, il a vraiment bien progressé, l'année dernière il s'est fait
290 des amis dans sa classe.

291

292 *D'accord, et avec l'enseignante de petite section, la relation était plutôt négative ou ...*

293

294 Non,non, non ! Franchement dans cette école on a eu que des bonnes relations avec tout le
295 monde, c'est vraiment quel que soit les enseignants même ceux qui n'ont pas eu Gabin en classe,
296 tout le monde le connaît donc on sait qu'il est à part et donc il y a une espèce de tolérance qui
297 est vraiment très appréciable quoi, il y a de la bienveillance en fait donc non il n'y a jamais eu
298 de problèmes.

299

300 *D'accord.*

301 *Le personnel de l'école, relation très positive et bienveillante. Vous les voyez régulièrement,*
302 *c'est des échanges plutôt informels quand vous arrivez à l'école ?*

303

304 Oui c'est ça, les échanges informels à l'arrivée en classe ou à la récupération et puis quand c'est
305 nécessaire on prend rendez-vous si possible avec le papa en même temps pour faire un petit
306 point.

307

308 *Et c'est vous qui sollicitait plus ...que l'enseignant ?*

309

310 Ça a pu être les deux, généralement c'est l'enseignant qui dit : « il faudrait qu'on se voit pour
311 faire un point » et on était toujours ok parce que nous aussi on voulait savoir comment ça se
312 passe, non franchement il n'y a jamais eu de soucis mais bon après on est profs, on a confiance
313 dans le corps enseignant puisqu'on en fait partie...

314

315 *C'est sûr ...*

316

317 Ça aide beaucoup, il n'y a pas de défiance, il y a des parents qui sont dans la défiance. J'en vois
318 des parents des élèves qui ont des soucis, ils sont méfiants ...

319

320 *Ils ont des aprioris...*

321

322 Oui c'est ça et puis ils peuvent être dans le déni, des vrais problèmes de leur enfant et ils pensent
323 qu'on a leur gamin dans le nez alors que bah non, nous on fait ce qu'on peut mais ...

324

325 *Oui c'est ça, ça peut tout changer effectivement ...*

326 *Est-ce que vous percevez, de ce fait, l'équipe enseignante comme un réel soutien ?*

327

328 Oui, oui, oui, complètement.

329

330 *Vous savez que vous pouvez compter sur eux.*

331

332 Mais clairement tous les jours ça se voit, je l'amène le matin, tous les parents sont censés avoir
333 quitté l'école à 8h40 ça m'arrive régulièrement de partir à 41,42 et personne ne me dis rien
334 parce qu'ils savent très bien que Gabin a du mal à entrer dans la classe, il y a une vraie tolérance.

335

336 *D'accord.*

337

338 *Alors en termes d'efforts faits pour son inclusion, alors par rapport à la communication avec*
339 *vous est-ce que ce sont vraiment que des échanges à l'oral ou des outils ont été développés ?*

340

341 Oui, alors il y a le cahier de la classe où parfois l'enseignant va mettre un petit mot pour
342 dire : il a saigné du nez ou ce genre de truc mais bon ça c'est pour tous les enfants sinon on
343 discute plutôt le matin quand je l'amène le temps que Gabin se décide à entrer dans la classe,
344 ce qui peut être assez long, on peut rester 10 min sur le banc , la technique c'est de dire
345 justement, c'est de dire à l'enseignante de petite section : « Tiens Gabin tu vas aller en PS et
346 lui il me dit : « oh non je suis grand ! », c'est des astuces mais sinon pour le personnel de la
347 garderie et du temps périscolaire on a mis en place un cahier où ils peuvent mettre un petit mot
348 pour dire ça s'est bien passé, il a bien voulu aller aux toilettes ou pour dire il y a eu un soucis
349 il a pas voulu faire les ateliers et donc on est tenus au courant ça s'est pas mal ouais.

350

351 *Ça concerne que votre enfant ?*

352

353 Non c'est vraiment que pour Gabin, suite à un rendez-vous avec la directrice de la garderie on
354 a mis ça en place.

355

356 *Oui donc il y a des choses de faites.*

357 *Après dans la classe, au niveau de l'espace, il y a des choses aménagées ?*

358

359 Des choses spécifiques je ne sais pas, il doit quand même y avoir un truc parce que souvent il
360 a un blog avec des photos et je vois souvent dans les photos de groupe que tous les enfants sont
361 sur des bancs et Gabin a sa petite chaise à côté.

362

363 *Il a peut-être son espace...*

364

365 Bah je ne sais pas pour le coup ...

366

367 D'accord on va pouvoir terminer avec une dernière question... suite à tout ça comment est-ce
368 que vous percevez l'avenir de Gabin ?

369

370 Ah ba ça ... c'est la grande inconnue, il ira au CP à l'école d'à côté dont il connaît déjà un petit
371 peu les locaux puisque c'est là qu'il va à la cantine donc ça c'est important .

372 Le fait qu'il connaisse les lieux ça va l'aider à supporter le changement maintenant, bah je ne
373 sais pas comment ça va se passer, déjà s'il a une AVS ou s'il n'en a pas ça va être différent et
374 puis je ne connais pas l'équipe enseignante de l'école primaire, j'espère qu'ils ont le même état
375 d'esprit qu'en maternelle ...

376 J'espère qu'il y a une communication entre les maternelles et les primaires pour qu'ils soient
377 briefés avant mais c'est la grande inconnue... est-ce que ça va bien se passer ou est-ce que ça
378 va être une catastrophe ça va être tout l'un ou tout l'autre ...

379

380 *A priori, avec ce que vous me dites, la maternelle lui a permis de progresser...*

381

382 Oui mais ce qui va poser problème c'est que là en maternelle ils travaillent beaucoup par ateliers
383 donc s'il a pas envie de faire un truc c'est pas dramatique... au CP, là je sais que dans certaines
384 écoles on continue à travailler en îlot mais pas partout et si c'est à l'ancienne comme j'ai connu
385 moi où il faut rester assis toute la journée et faire ce qu'on dit au moment où on le dit ça risque
386 d'être compliqué ... parce que qu'il a pas envie de faire un truc euh ...

387

388 *La forme traditionnelle d'enseignement ne correspond pas vraiment aux élèves maintenant ...*

389

390 Non, et au collège c'est pareil, c'est en îlot et c'est autonomie totale le plus possible et c'est
391 comme ça qu'ils apprennent mieux ... donc non je ne sais pas ...

392

393 *Vous êtes angoissée ?*

394

395 Non mais ça va venir [rire] !

396

397 *Tout dépend de la relation que vous allez développer...*

398

399 Bah c'est ça, à mon avis cet été je vais m'inquiéter un peu et puis à la rentrée on verra...

400

401 *Est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?*

402

403 Non, je crois qu'on a fait le tour [sourire].

404

405 *Très bien, merci beaucoup.*

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

1 • **Annexe 4 – Entretien n°4 avec une PES**

2

3

4

5 *Pourriez-vous me décrire votre parcours professionnel ? Votre formation sur le handicap, votre*
6 *perception du métier et de l'école ?*

7

8 Je suis fonctionnaire stagiaire. C'est ma première année d'enseignement, je n'ai pas eu de
9 formations sur le handicap par contre après j'ai une ATSEM qui est formée sur le handicap.
10 Hormis les cours donnés à l'ESPE, rien de particulier, pas de formations ciblées, plutôt
11 générale.

12 Je suis dans une petite structure avec trois classes, 90 élèves maximum. Euh concernant les
13 handicaps, il y a un élève qui est en situation de handicap dans la classe des grands donc qui a
14 une AVS et donc un autre chez les moyens, qui est en situation de handicap, reconnu MDPH et
15 qui a une AVS également.

16

17 *Très bien. Est-ce que vous pouvez me décrire votre classe ? Le niveau, le profil des élèves et de*
18 *l'élève qui a un profil atypique.*

19

20 Ok, alors c'est une classe de moyenne section. Ils sont actuellement 28, on a été trente avant les
21 vacances de Noël. Euh ...vingt-huit c'est une classe qui est très hétérogène avec une bonne tête
22 de classe, environ 10 élèves. Les catégories sociales professionnelles sont principalement
23 élevées, les élèves ont un bon niveau et euh et puis donc pour parler un peu plus de mon élève
24 en situation de handicap c'est un élève qui a été repéré entre guillemet l'année dernière en petite
25 section de maternelle, il y a d'abord eu un aménagement de son emploi du temps qui a été
26 poursuivi dans la classe de moyenne section et donc euh depuis, depuis les, après les vacances
27 d'octobre il a une AVS . Alors je ne me souviens plus exactement de son quota d'heure. Il est
28 reconnu MDPH, il n'est pas diagnostiqué car on ne peut pas poser de diagnostic à cet âge-là. Il
29 a des difficultés au niveau de la motricité globale, notamment dans la salle de jeu. Quand il se
30 déplace on voit que c'est un déplacement qui n'est pas sûr, au niveau de la motricité fine, au
31 niveau des mains, ensuite il a une attention très restreinte parce que il va être concentré sur une
32 activité maximum 5 min et il faut que ce soit une activité qui tourne autour de la matière, par
33 exemple de l'eau, du sable et après par exemple il a des objets de prédilection dans la classe,
34 donc tous les matins il va chercher ses bouchons de liège et donc son objectif c'est de les mettre
35 debout. Il a de grandes aptitudes en mathématiques, il fait beaucoup de puzzles et il les réussit
36 relativement bien. euh ... pareil, donc il sait à peu près reconnaître des petites quantités, il a
37 acquis quelques nombres de la comptine numérique mais après il y a des petites erreurs.

38

39 *Je me permets de vous interrompre, donc il a des aptitudes en maths mais par rapport au reste*
40 *de la classe... ?*

41

42 Il a plutôt un niveau inférieur, par rapport aux attentes. Tout ça c'est lié à son handicap.
43 Au niveau du langage il ne parle pas, pas trop, en fait il retient seulement des mots avec des
44 sonorités faciles, des sons de voyelles principalement, comme par exemple "gadou". Euh. Après
45 niveau langage il ne parle pas beaucoup, lui-même il ne se nomme pas par son prénom, il se
46 nomme « Toto » et son AVS elle s'appelle Christine et il l'appelle « Bat ». Après, je ne sais pas
47 si ça vous intéresse, mais niveau sociabilité il est très bien avec ses camarades, il les connaît
48 tous, quand on va dire le prénom voilà et aussi il connaît presque la globalité de son alphabet
49 au niveau de la reconnaissance des lettres, voilà globalement.

50

51 *D'accord, on reviendra sur ces troubles au fil de l'entretien.*

52 *Donc, vous n'êtes pas à l'origine de la détection de ce handicap, qui n'est pas « avéré » par*
53 *ailleurs ... ?*

54

55 Il est avéré au sens où ils savent qu'il y a un handicap après c'est juste qu'ils ne peuvent pas
56 poser de mots sur le handicap.

57

58 *Pourquoi, parce que c'est trop particulier ?*

59

60 Non, on ne peut pas encore réellement établir un diagnostic.

61

62 *D'accord. Alors, vous m'avez décrit les manifestations de ses troubles, le handicap a été repéré*
63 *en petite section, il a une AVS maintenant et est-ce que vous changez des choses dans votre*
64 *pratique ?*

65

66 Oui, car au début je n'avais pas d'AVS et je me sentais relativement impuissante et je ne savais
67 pas du tout comment faire, je débarque dans le métier donc ... je ne savais pas comment faire,
68 il était beaucoup en autonomie mais en fait il avait toujours ses activités de prédilection et donc
69 depuis que son AVS est arrivée en fait je lui fais des activités spécifiquement pour lui, à
70 travailler sur des compétences particulières et qui sont pertinentes et qui vont l'intéresser parce
71 que je sais très bien qu'il y a des choses qui ne l'intéressent pas du tout et sur lesquelles il ne va
72 pas du tout se concentrer donc toutes les semaines je fais une liste d'activité que je laisse à
73 l'AVS et c'est elle qui voit comment il est parti, et même elle peut pousser un peu plus loin, par
74 exemple s'il commence à enfiler des perles, elle peut essayer un petit algorithme.

75

76 *Et dans la disposition de la classe ?*

77

78 Non, il n'y a pas d'aménagements, il n'a pas vraiment son espace, il est sur une table avec des
79 camarades, parfois il prend l'initiative lui-même d'aller à une table car il connaît très bien sa
80 place après c'est vrai que lorsqu'il fait ses activités, c'est vrai que je fais le choix de ne pas
81 l'isoler parce que j'aimerais l'amener à faire l'activité qui est proposée aux autres. Mais c'est vrai
82 que quand il fait ses activités prévues exclusivement pour lui c'est l'AVS qui le prend un petit
83 peu à part, qui va au coin regroupement, qui l'assoit, dans un contexte table assis.

84

85 *D'accord. Très bien, donc maintenant on va plus s'intéresser à la relation que vous pouvez*
86 *avoir avec les parents. De manière générale, pour vous, comment percevez-vous la relation*
87 *parents-enseignants, l'accueil des parents d'élèves ?*

88

89 C'est essentiel parce que, enfin il y a le principe de co-éducation et moi je me base énormément
90 dessus, c'est relativement important enfin je veux dire on ne peut pas travailler seul, si les choses
91 sont pas forcément faites à la maison, donc pour moi c'est essentiel.

92

93 *Alors, les parents du petit Pierre, ils sont conscients du handicap de leur enfant à l'heure*
94 *actuelle, vous les avez rencontrés plusieurs fois, dans quelle circonstance ?*

95

96 Alors du coup je reviens juste sur « conscient du handicap », alors ils sont conscients du
97 handicap mais ..mais pas non plus euh je dirais totalement...

98

99 *D'accord.*

100

101 Au sens où, euh ...où en fait la maman par exemple quand elle me parle elle va avoir tendance
102 à dire "on va y arriver, on va y arriver" alors qu'en fait ..Comme si c'était juste un petit obstacle
103 . Et ils souhaiteraient que Pierre vienne davantage à l'école sachant que par rapport à l'année
104 dernière, maintenant on l'accueille le jeudi après-midi. En gros, à l'école il est là le lundi toute
105 la journée, le mardi matin, il est là le jeudi toute la journée et le vendredi à partir de 11h mais
106 sinon après tout le reste de la journée et en fait le vendredi il est exténué , et euh... bah voilà ,
107 on lui demande beaucoup trop, on lui demande beaucoup de choses sachant qu'en plus à la
108 maison la maman à l'air de travailler avec lui, elle lui achète beaucoup de jeux, de matériels et
109 tout ça et euh ... et donc du coup ils voudraient le scolariser le mardi après-midi , ce à quoi
110 aujourd'hui on s'oppose parce qu'il est trop fatigué.

111

112 *Ça ne va pas lui apporter ...*

113

114 Non et même le jeudi ça a été une décision qu'on a prise mais finalement quand on voit le
115 vendredi comment il est, il se frotte les yeux tout le temps, il est plus là, il a plus du tout
116 d'attention, il a même des tendances à devenir un peu agressif ne serait-ce qu'envers son AVS.

117

118 *D'accord, donc des parents...*

119

120 Conscients mais qui ne réalisent pas l'ampleur du handicap. Ils savent qu'il est handicapé mais
121 de là à...

122

123 *Ils n'imaginent pas que ça va être dans la durée, ils sont dans le présent.*

124 C'est ça, du coup je ne sais même pas si ...ils pensent qu'il ira en école élémentaire "classique"
125 avec des guillemets parce que ..mais je ne pense pas qu'il puisse intégrer une école élémentaire
126 classique, je ne sais pas du tout comment ça va se passer pour lui et puis je ne peux pas trop
127 amorcer les choses ,que ces choses-là mais..

128 Vous aviez une autre question ?

129

130 *Oui, et est-ce que vous les rencontrez souvent, plus que les parents d'élèves dits normaux ? Et*
131 *puis sous quelle forme ? Est-ce qu'il s'agit de rencontres ponctuelles, informelles ?*

132

133 Alors, c'est des rencontres purement informelles, euh ...hormis une fois mais en gros je les
134 rencontre pas forcément plus que d'autres parents, on parle peut-être plus longtemps mais en
135 fait je les rencontre sur les temps d'accueil le matin et le soir donc c'est vrai que , qu'avec, j'ai
136 un dialogue pratiquement qu'avec la maman, le papa je lui dis juste bonjour le matin il me dit
137 bonjour et ça s'arrête là.

138

139 *Pourquoi selon vous ?*

140

141 Je ne sais pas du tout, je ne pense pas que ce soit un manque d'investissement ou autre mais en
142 tout cas c'est comme ça que ça se passe ...donc je ne sais pas du tout, il ne semble pas ouvert à
143 la conversation ...

144 Mais c'est un dialogue qui est plus avec la maman et il y a deux semaines, vendredi de la
145 semaine dernière, elle m'a demandé si on pouvait se rencontrer parce qu'elle arrêta pas de me
146 parler du fait qu'elle voulait mettre Pierre le mardi après-midi et donc du coup, là on s'est
147 rencontré mais aussi de manière informelle, je ne les ai pas convoqué, on a juste décidé de se
148 voir un soir et du coup là ça a duré plus longtemps, aussi l'AVS est restée avec nous pour qu'on
149 puisse, parce que je trouvais ça pertinent qu'elle soit là malgré le fait que ça ne rentre pas dans
150 ses missions, je trouvais ça plus judicieux qu'elle soit là, elle est avec lui au quotidien donc
151 voilà..

152

153 *D'accord, donc c'était au sujet de ce mardi après-midi.*

154

155 Ce mardi et puis en fait elle avait préparé une liste de questions, elle avait des questions à me
156 poser par rapport à la vie sociale de Pierre et c'est vrai que l'année dernière il n'y avait aucun
157 livret de compétence qui avait été fait donc j'ai pris l'initiative de lui faire un livret de
158 compétence parce que je n'ai pas envie de le stigmatiser, lui il a pas de livret, pourquoi ? Surtout
159 qu'en fait il a pas mal de réussites donc du coup, moi voilà, fin' on avait regardé un peu le livret
160 de compétence et on a marqué les réussites globales.

161

162 *D'accord, toujours par rapport à la communication avec la maman, vous n'utilisez pas d'outils*
163 *particulier, un blog, ou même tout simplement un support spécifique ?*

164

165 Non, c'est souvent des échanges oraux.

166

167 *D'accord*

168 Après, par contre elle communique beaucoup avec le directeur par mail mais ..euh je pense que
169 c'est plus des informations pratiques plutôt que ..sur la classe même.

170

171 *Il y a vraiment un dialogue...*
172
173 Oui, il n'y a pas du tout de coupure.
174
175 *C'est cordial.*
176
177 C'est très cordial, on s'entend très bien voilà enfin ...la maman est très ouverte.
178
179 *D'accord, c'est bienveillant.*
180
181 Ah oui, tout à fait, c'est une bonne relation parents-profs.
182
183 *Et ...alors aussi son dossier MDPH il a été monté en petite section ?*
184
185 Oui, en petite section.
186
187 *Donc vous n'avez pas eu quoi que ce soit à faire par rapport à ça ?*
188
189 Absolument rien, je n'ai rien eu à faire tout avait déjà été fait en amont.
190
191 *Et savez-vous si la maman a fait tout toute seule ou si elle s'est appuyée sur l'école ?*
192
193 Oui je pense que l'école a eu un rôle à jouer.
194
195 *Alors pour vous aider vous avez une AVS et je m'intéresse aussi au partenariat avec le milieu*
196 *paramédical, avez-vous des choses à dire là-dessus ?*
197
198 Euh il n'y a aucune communication avec nous, je sais qu'il va voir un psychomotricien, une
199 orthophoniste, il est relativement suivi mais je n'ai aucun retour de son suivi.
200 La maman m'a un peu expliqué ce qu'il faisait mais sans plus ...
201
202 *Et vous n'avez pas de documents ?*
203
204 Alors j'ai un document par rapport à la petite section, ce qui a été fait et je ne sais même plus
205 par qui, le psychomotricien... mais après sinon non je n'ai aucune communication avec eux et
206 de toute façon ils ne sont pas obligés de communiquer avec moi et puis je ne suis pas plus
207 demandeuse que ça parce que je vois ce qui se passe en classe après c'est sûr qu'on pourrait
208 approfondir mais je pense que les constats sont les mêmes et on travaille pas forcément les
209 mêmes choses et puis je pense que l'année dernière ça n'a pas été du tout amorcé donc ça
210 continue comme ça ...
211
212 *D'accord.*

213 *Et donc par rapport à l'équipe pédagogique, est-ce que vous vous entraînez, est-ce qu'il y a un*
214 *suivi entre vous, vous en parlez ?*

215

216 Oh oui j'en parle régulièrement avec mes collègues, ils sont informés. Euh après j'en ai
217 beaucoup parlé en début d'année avec l'enseignant de petite section pour essayer de comprendre
218 mais maintenant que je le connais, que je l'ai observé, et voilà ..Hormis ça voilà on parle de
219 petites choses de manière assez ponctuelle, après voilà le directeur nous fait part des mails de
220 la maman...mais c'est tout.

221

222 *Est-ce que vous faites des remarques à la maman, lui donnez-vous des conseils ou est-ce plutôt*
223 *l'inverse ?*

224

225 C'est plutôt quand on a eu notre entretien avec elle, ça dépend parce que je pense que de toute
226 façon c'est une relation avec des échanges relativement doubles, elle nous aiguille sur tout ce
227 qui est sanitaire si je puis dire parce que voilà, il n'est pas propre donc ..c'est vraiment par
228 rapport à ses couches, à ses allergies...

229

230 *Des questions pratiques...*

231

232 Oui voilà, après niveau conseils oui ça m'arrivait de lui en donner, on en a discuté vendredi
233 parce qu'elle elle veut travailler avec lui à la maison, donc bah je lui avais conseillé des points
234 sur lesquels travailler et aussi des activités types Montessori pour tout ce qui était motricité fine.

235

236 *D'accord.*

237 *Je crois qu'on a fait le tour de la question, est ce que vous voulez ajouter quelque chose ?*

238

239 Non, pas spécialement...

240

241 *D'accord, je vous remercie.*

242

243

244

1 • **Annexe 5 – Entretien n°5 avec une enseignante expérimentée**

2

3

4

5

6

7

8 *Pouvez-vous tout d'abord vous présenter en évoquant vos années d'expérience, vos formations,*
9 *de manière générale ... ?*

10

11 Alors je suis dans l'éducation nationale depuis plus de 30 ans. J'ai exercé en primaire avant
12 d'arriver en maternelle il y a 22 ans et je n'en partirai pas.

13 J'ai une licence et puis...qui ne m'a pas servi à grand-chose mais bon voilà... et je suis dans le
14 même poste depuis 22 ans au même endroit.

15

16 *D'accord.*

17 *Est-ce que vous pouvez évoquer des formations, notamment sur le handicap ?*

18

19 Aucune formation sur le handicap alors que ce soit de ce que je me souviens, alors moi je viens
20 d'un cursus un peu spécial, c'est à dire que moi je suis une CREM : Concours Recrutement
21 Elèves Maîtres. On avait minimum 6 mois sur le terrain, c'est à dire que j'avais passé le concours
22 de l'école normal à l'époque, pas retenue parce que comme c'est un concours on en prend
23 tant...mais suffisamment bien placée pour qu'on m'appelle une année au mois de janvier pour
24 faire des remplacements sans formations. Donc je me suis formée toute seule avec ce que j'ai
25 pu prendre à droite à gauche, avec la bienveillance des enseignants qui ont bien voulu m'aider,
26 ce n'était pas le cas tout le temps et voilà et après l'année d'après j'ai eu une année de formation
27 euh ...à l'école normale avec d'autres personnes qui étaient comme moi, nous étions une
28 trentaine mais aucune formation sur le handicap, rien. Pas plus qu'on en a maintenant et depuis
29 ça n'a pas évolué alors que les textes ont évolué qu'il faut que l'on accueille des enfants en
30 situation de handicap mais on nous laisse dans la panade et nous débrouiller tous seuls avec ce
31 qu'on peut et ce qu'on pense être le mieux pour l'enfant.

32

33 *D'accord. Alors, maintenant je vais poser des questions plus précises. Pouvez-vous me décrire*
34 *vos classe et l'élève que vous avez qui est en situation de handicap.*

35

36 Alors l'élève que j'ai cette année en situation de handicap qui est un autiste, c'est la deuxième
37 année que je l'ai je l'avais déjà l'année dernière, l'année dernière j'avais un contexte de classe un
38 peu difficile, j'avais 31 élèves, deux autistes dont un avec un éducateur et Jules que je n'avais
39 pas encore décelé son problème et j'avais un enfant sourd qui avait été appareillé il n'y a pas
40 très longtemps donc l'année dernière contexte très difficile donc cette année je n'ai plus que 25
41 enfants donc alors là c'est parfait ! Jules qui a donc été diagnostiqué l'année dernière donc ça a
42 été long parce que les parents, il faut le temps qu'ils prennent, qu'ils ramassent de plein fouet,
43 il faut le temps qu'ils acceptent même s'ils acceptent pas, faut ...tant qu'ils acceptent de l'aide
44 même si pour eux c'est toujours difficile ce que je comprends tout à fait et le temps de mettre
45 tout en place... j'ai une AVS depuis novembre 2017, c'est à dire que les deux premiers mois de
46 l'année je l'ai suivie toute seule . Une AVS qui débarque dans l'Education Nationale, qui est jeune
47 maman, qui a fait un stage de 6 semaines dans une école de « Ville X » pour avoir son CAP
48 petite enfance mais qui s'est occupée des enfants différemment puisque c'était un stage de dame
49 de service quelque part...

50

51 *D'accord.*

52

53 Donc là elle se retrouve parachutée dans une classe, ne sachant pas ce qu'il l'attend, ne
54 connaissant pas la classe, ne connaissant pas le fonctionnement d'une classe et avec un jugement
55 de maman parce qu'elle n'est pas dans le métier et elle n'a pas , elle n'a pas suffisamment de
56 recul et peut-être pas forcément une démarche « Éducation Nationale » , parce que là elle est
57 carrément dans un registre de maman avec tout ce que ça peut comporter mais on gère pas des
58 enfants à la maison comme une classe. Donc c'est plutôt difficile parce qu'il faut gérer Jules et
59 il faut gérer l'AVS.

60

61 *Double problème pour vous alors.*

62 *Je reviens sur la découverte du handicap de Jules, c'était en PS ?*

63

64 Oui, en Petite Section.

65

66 *Et c'est vous qui l'avez découvert ?*

67

68 Oui, en fait c'était des comportements, des cris, fuir le regard, euh ne restant pas, n'arrivant pas
69 à se poser, toujours actif, euh ...on ne se rend pas compte, ne se rendant pas compte du danger,
70 enfin il n'y a pas que les enfants autistes, mais c'est une accumulation de petits signes, aucun
71 langage, rien. Aucun langage donc dès début octobre j'ai demandé aux parents d'aller voir une
72 orthophoniste parce que je me disais que de toute façon je ne m'en sortirai pas toute seule et
73 l'orthophoniste s'est aperçue rapidement des mêmes signes que moi qui étaient évocateurs de
74 troubles autistiques.

75 Donc a mis le temps de préparer un peu les parents, la réunion d'équipe éducative s'est passée
76 seulement au mois d'avril parce qu'il a fallu du temps entre le moment où on a commencé à
77 rencontrer, dans un premier temps l'orthophoniste pour qu'on échange toutes les deux et comme
78 on était sur le même ...on était d'accord, on pensait à la même chose toute les deux pour pouvoir
79 lancer le ...

80

81 *Et le terme autisme a été évoqué avec les parents à ce moment-là ?*

82

83 Ah pas du tout ! Ce n'est pas nous qui avons évoqué le terme autisme, loin de là parce que déjà
84 on n'est pas médecin et il faut surtout pas s'avancer dans des terrains très difficiles ou, ça pouvait
85 être autre chose, on y pensait mais .. J'en avais déjà un peu parlé mais c'est le regard de la
86 maîtresse, ce n'est pas facile alors que l'orthophoniste c'est un regard extérieur, c'était un peu
87 plus facilement accepté par la famille. Euh... au CHU la maison du handicap et du coup
88 l'orthophoniste, je crois que c'est elle qui leur a pris le rendez-vous pour essayer de faire
89 accélérer les choses et les aider dans leurs démarches parce qu'ils étaient complètement
90 démunis, démunis parce qu'ils ont deux grands enfants, c'est le troisième et du coup c'est un
91 domaine inconnu...

92

93 *Ils n'avaient jamais vu une différence par rapport à leurs autres enfants, ils n'avaient jamais*
94 *soupçonné quoique ce soit ?*

95

96 ...Je crois que quand on est parents on se voile la face, ils voyaient très bien qu'il était difficile
97 parce que les premiers jours d'école il m'ont dit : « tu vas voir c'est difficile, il parle pas... ».Bon
98 ça c'est pas grave parce que ça peut venir après, mais il n'y avait pas que ça, le comportement

99 était tellement difficile que ..et puis quelque part il n'y avait pas de « non » à la maison pour
100 éviter les colères et les crises alors dans la limite du possible le « non » c'était ..il n 'y en avait
101 pas, parce que les parents démunis sortaient , ..les sorties sans Jules...

102

103 *Ils se sont coupés du ...*

104

105 Du monde parce que, voilà ...

106

107 *D'accord.*

108 *Et pour revenir à votre pratique en classe est-ce que, on comprend que ça été difficile, est-ce*
109 *vous avez pu modifier des choses ou est-ce que c'était trop compliqué à gérer ?*

110

111 Les débuts ont été très difficiles parce que déjà le nombre d'élève que j'avais, j'en avais 31, je
112 récupérais les moyens de la collègue la moitié de la matinée et la moitié de l'après-midi du coup
113 on passait à 37. Donc l'après-midi j'avais encore les petits qui dormaient donc ça allait à peu
114 près mais c'est que les matinées étaient plus difficiles et j'avais vraiment du mal à ce que Jules
115 se concentre, à le canaliser parce qu'il faut gérer le groupe, il faut gérer l'enfant, il était capable
116 de tout et de rien, de se sauver, il fallait ...se sauver dans le couloir...euh d'aller partout, de se
117 cacher , enfin il fallait vraiment ...fallait pas le lâcher quoi.

118

119 *Et au niveau de l'apprentissage ?*

120

121 Les apprentissages ont été très difficiles et du coup, euh entre guillemets limités par rapport aux
122 autres parce que ce manque de concentration et d'attention font que c'était impossible
123 qu'il...alors les rares fois où je sentais qu'il était posé et que ça allait bien se passer je lui faisais
124 faire quelques activités mais c'était toujours tous les deux sur une table dans mon coin cuisine
125 et en dehors du groupe pour qu'il arrive et le dos tourné groupe pour qu'il arrive à essayer de se
126 concentrer sur l'activité qu'il avait à faire.

127

128 *D'accord, vous faisiez avec les moyens du bord. D'accord...*

129 *Alors le contact avec les parents, on en a parlé et là je vais revenir sur un sujet plus global, vos*
130 *habitudes par rapport à l'accueil des parents d'élèves, est-ce que vous trouvez ça important,*
131 *comment percevez-vous cela dans votre profession, la relation avec les parents ?*

132

133 Alors j'ai la chance de travailler dans un endroit où les relations se font très aisément et s'il y
134 en a un ou deux mécontents de toute façon il y en a partout mais c'est vraiment une très faible
135 minorité et en général les relations se passent très bien et même si de temps en temps on est pas
136 d'accord pour certaines choses et ça arrive et bien on s'explique et je pense que je suis
137 suffisamment ouverte et attentive aux enfants, à la demande des parents pour rester disponible
138 quand eux ont besoin de nous rencontrer et d'échanger verbalement et donc pour moi ici je n'ai
139 pas de soucis de relations avec les parents.

140

141 *D'accord. Alors toujours sur les parents mais là on revient à ceux de Jules, pour évoquer son*
142 *handicap, en tout cas ses troubles, vous avez mis combien de temps pour évoquer les troubles*
143 *de Jules ? Dès la rentrée ?*

144

145 Non pas dès la rentrée, eux m'avez déjà donné des éléments à la rentrée mais bon après tant
146 qu'on a pas connu des situations de groupe et puis parfois les parents n'ont pas une éducation
147 suffisamment ferme pour avoir le dessus sur leurs enfants, surtout maintenant donc en fait il y
148 a des enfants qui sont difficiles à la maison et à l'école, ils sont des enfants lambdas donc il
149 fallait le temps que je me fasse une opinion de Jules donc c'est vrai que j'ai rapidement vu que
150 le langage ça ne le ferai pas et que je ne m'en sortirai pas toute seule et qu'il aurait besoin d'une
151 orthophoniste donc ça l'orthophoniste je leur ai fait prendre conscience en octobre , un peu avant
152 les vacances de la Toussaint, lors de la première période et puis le fait d'aller chez une
153 orthophoniste nous les enseignants ça nous aide aussi à avoir, quand on a des soucis ou des
154 doutes, ça nous permet d'échanger avec d'autres professionnels qui voient les enfants dans
155 d'autres situations et ça nous permet d'avoir un avis , un regard plus ...

156

157 *Précis ?*

158

159 Voilà, plus précis et puis savoir si on est bien sur la bonne ligne de conduite où si ça ne va pas
160 quoi... Et bien souvent les orthophonistes nous aident aussi quand il y a des problèmes à les
161 amener à d'autres professionnels.

162

163 *Ça ouvre des portes ...*

164

165 Voilà. Et c'est mieux perçu par les parents.

166

167 *Oui, il y a une concertation entre vous.*

168

169 Voilà, que lorsque l'enseignant annonce... « bah il y aurait besoin de ça puis de ça puis de
170 ça... » , alors que pour certains enfants c'est clair et pour d'autres ça ne l'ai pas comme le cas
171 de Jules , de toute façon il faut faire des examens , il faut approfondir le sujet avant de mettre
172 un diagnostic et ce n'est pas à nous de le faire parce que nous ne sommes pas médecins même
173 si on y pense fortement.

174

175 *Tout à fait ! [sourire]*

176 *Alors toujours avec les parents de Jules... donc le contact a été verbale, juste à la sortie de*
177 *l'école ou ...*

178

179 Non j'avais demandé, je les avais rencontrés à ma demande mais ils étaient demandeurs aussi
180 parce comme ils savaient que leur enfant était difficile ils avaient besoin de savoir comment ça
181 se passait sans la classe donc c'était une attente des deux côtés donc c'était très bien, ça s'est fait
182 correctement, il n'y a pas eu de soucis sachant que j'avais déjà eu les deux grands frères donc
183 les parents me connaissait donc ça facilite beaucoup les choses.

184

185 *Au niveau de la communication avec les parents, quels outils utilisez-vous ?*

186

187 J'ai un cahier de liaison qui est commun, chacun son cahier et je n'ai rien de plus pour Jules
188 donc on fonctionne avec ce même cahier et si vraiment j'ai besoin, je leur téléphone ou eux font
189 la même chose de leur côté.

190

191 *Pas de mails ?*

192

193 Non.

194

195 *D'accord.*

196

197 Non, parce que ça se passe bien donc on n'a pas vraiment besoin de trace écrite et de garder des
198 choses récurrentes mais c'est sûr que dans certains dossiers ou c'est un peu plus conflictuel ou
199 carrément conflictuel il faut des traces écrites ...des traces écrites pour avoir les phases de ton
200 action et de tout ce que tu as mené pour la mise en place des choses pour aider l'enfant alors
201 que moi c'est pas le cas donc je n'ai pas besoin de cette trace écrite mais sinon il en faut.
202 Parce que si les parents, les parents de Jules acceptent maintenant mais bon ils sont un peu plus
203 devant la fatalité, mais au début ça peut être très conflictuel avec la maîtresse et ça peut se
204 retourner un jour contre l'enseignant en disant : « vous n'avez pas fait ça, vous n'avez pas fait
205 ci... ».

206

207 *D'accord. Et du coup quand vous avez repéré ses troubles, il a été reconnu en situation de*
208 *handicap dans le courant de l'année ...*

209

210 Dans le courant de la petite section, ça s'est fait en mars, la réunion de l'équipe éducative s'est
211 réunie en avril mais le rendez-vous au CHU avait été en mars.

212

213 *D'accord.*

214

215 Et en fait il a passé un scanner et ça a été le verdict, ils ont su tout de suite...

216

217 *C'était plutôt rapide finalement ...*

218

219 Oui, après il y a pleins de choses, des examens complémentaires à faire pour savoir le niveau,
220 le degré de son autisme parce que la forme de son autisme, mais comme ce n'est pas à nous de
221 le faire je ne peux pas, je ne pouvais pas commencer un diagnostic même si j'en avais
222 vraiment...

223

224 *Avec votre expérience.*

225

226 Oui, la certitude parce que tant qu'on n'a pas de diagnostic médical, de toute façon on y a très
227 très fortement pensé et l'orthophoniste également.

228

229 *Et pour le dossier MDPH, vous les avez aidés à monter ça ou les parents ont géré les formalités*
230 *administratives seuls ?*

231

232 Alors les formalités administratives, ils ont été aidés par des gens spécialisés, qui les ont aidés
233 à l'hôpital...

234

235 *D'accord.*

236

237 A l'hôpital, une assistante sociale est venue aussi pour aider et sinon ils ont géré ça tous seuls.

238

239 *D'accord.*

240 *Alors, je m'intéresse aussi par rapport à la relation de l'équipe éducative, est-ce vous avez eu*
241 *du soutien de la part de vos collègues, est-ce qu'il y a eu du lien qui s'est créé avec vos collègues*
242 *par rapport à ce problème spécifique ?*

243

244 Alors j'ai la chance de travailler dans un endroit où on est pas tout seul dans sa classe, nous
245 sommes une équipe donc les bons moments comme les difficultés on partage tout et quand il y
246 a besoin d'entraide, et bien on s'entraide tous les uns les autres et ce qui facilite bien la tâche
247 parce qu'on est pas isolés dans notre classe, on a déjà un métier où on travaille avec des enfants
248 donc on a besoin d'échanges avec des adultes surtout quand les choses sont difficiles et on ne
249 sait pas trop comment s'y prendre, parce qu'il n'y a pas de solutions ou qu'on est démunis
250 devant ces enfants qui nous désarment et qui font que nous aussi malgré les plus de trente ans
251 d'expérience il y a des moments, on ne sait pas quoi faire et on est devant des difficultés parce
252 que on ne sait pas gérer.

253

254 *D'accord. Pas mal de chose ont été dites sur les parents et maintenant est-ce qu'au quotidien*
255 *ils vous donnent des conseils par rapport au handicap de Jules ou c'est plutôt l'inverse ?*

256

257 Alors les parents cette année je ne les vois pas beaucoup parce que la maman a repris une
258 activité professionnelle donc elle a des horaires qui ne correspondent pas à ceux de l'école et le
259 papa je ne le vois pas non plus et la maman était plus ouverte que le papa, le papa très fuyant,
260 n'acceptant pas du tout la situation et la maman plus avenante enfin plus ...

261

262 *Plus à même de communiquer...*

263

264 De communiquer, de dire les choses et de poser des mots là où ...même si ...euh c'est difficile
265 aussi mais elle est plus ouverte, elle arrive plus à s'extérioriser que son mari.

266

267 *D'accord.*

268

269 Et donc euh là ...ils sont aidés à la maison par une éducatrice qu'ils ont pris en privée.

270

271 *Ah d'accord...*

272

273 Donc cette éducatrice les aide deux heures la semaine pour essayer de rendre le quotidien plus
274 vivable et mais...gérable par rapport à Jules par rapport aux autres garçons, par rapport à une
275 situation familiale qui était devenue un peu difficile pour tout le monde donc après chacun reste
276 sur ses positions, enfin non mais chacun reste dans son domaine, les parents de leur côté, l'école
277 de l'autre. Les parents tout comme l'éducatrice ont souhaité que ..avoir un avis sur ce qui se
278 passait en classe donc l'éducatrice est venue une matinée trois heures dans la classe rémunérée
279 par les parents puisqu'elle est dans le libérale et euh ...pour voir un peu comment ça se passait
280 et ce qu'elle pouvait mettre en place à la maison pour essayer de faire au mieux à l'école mais
281 bon sachant que les domaines sont différents et les attentes sont différentes donc on peut
282 difficilement comparer un groupe-classe et la maison. Mais ça reste une démarche plutôt
283 positive, parce que l'éducatrice en plus comme elle est dans le libéral, a certainement amené un
284 discours différent du mien avec non seulement...bon moi j'ai le côté « éducation », les attentes
285 alors qu'elle, elle avait, elle a d'autres attentes donc du coup ça fait un discours différent et ce
286 qui ne peut qu'apporter des éléments aux parents pour essayer de , d'aider l'enfant au maximum.

287

288 *C'est cela, d'accord. Donc petite section pas mal de contact du fait du repérage et puis là...*

289

290 Du fait du repérage et de la non activité professionnelle de la maman même si elle était en
291 recherche d'emploi donc l'enfant allait déjà chez une nourrice mais je la voyais très
292 régulièrement alors que là depuis la rentrée de septembre, de la moyenne section, comme elle
293 a une activité professionnelle.

294

295 *Oui, ce n'est pas qu'ils ne veulent pas...*

296

297 Bah c'est plus difficile, les horaires ne correspondent pas, on s'est rencontrés depuis le début de
298 l'année deux fois et deux fois ça avait été assez tard le soir parce qu'il fallait que tout le monde
299 soit rentré du travail tout simplement... Mais on a des échanges régulièrement par téléphone ou
300 le matin entre deux portes ou je croise la maman quand elle emmène l'enfant à la garderie le
301 matin.

302

303 *D'accord.*

304 *Voulez-vous ajouter quelque chose par rapport à cette thématique ?*

305

306 Alors moi je trouve que ce qui est déplorable c'est que les enseignants sont confrontés à des
307 difficultés de gestion d'enfant en situation de handicap, au contraire, accepter enfin prendre les
308 enfants, qu'ils soient... [cherche ses mots].

309

310 *Incluent ?*

311

312 Oui voilà, c'est tout à fait positif mais il faudrait adapter que ce ne soit pas des journées
313 complètes, que ce soit des matinées ou voire une heure ou voire deux heures...

314

315 *Et Jules justement ?*

316

317 Jules, il est là la journée, tous les jours, sauf le jeudi matin il va chez l'orthophoniste et le jeudi
318 après -midi il a les deux heures d'éducatrice spécialisée à la maison mais Jules est arrivé en
319 petite section, on ne savait pas qu'il avait ce handicap donc de toute façon il est arrivé comme
320 un enfant lambda qui venait tous les jours, toute la journée donc on peut pas dire à un enfant
321 « bon bah toi comme tu as ces problèmes-là, tu ne vas plus venir à l'école ! », donc voilà comme
322 c'est l'école qui s'est aperçue de ce handicap bah l'enfant étant là, bah il est là alors que le petit
323 autiste que j'avais l'année dernière en même temps que Jules, les parents s'étaient rendu compte
324 très tôt qu'il y avait quelque chose et ils ont fait le nécessaire et l'enfant était depuis l'âge de 18
325 mois admis, il était dans un centre spécialisé donc c'est pour ça qu'on avait fait une ..les choses,
326 plus modérément et c'était une adaptation à l'école, au début il venait une matinée la semaine
327 avec son éducateur et ça se faisait progressivement alors que là c'est pas possible donc, d'autant

328 plus que dans ces situations-là, alors nous on nous met en situation , dans des moments, des
329 situations difficiles parce qu'on a aucune formation, il faut gérer ces enfants qui sont parfois
330 difficilement gérables au niveau du groupe avec des autismes , bon là je parle d'autisme mais il
331 y a des formes différentes et quand ces enfants ont la chance d'avoir quelqu'un pour les aider,
332 en fait ces gens sont encore pires que nous parce qu'ils ne sont pas du milieu éducatif et il suffit
333 pas d'avoir des enfants pour être pédagogue et du coup c'est encore , c'est à l'enseignant de
334 former l'EVS , ou l'AVS et de gérer l'enfant et ce qui fait que ça fait une surcharge de travail et
335 puis pour ..une finalité qui est , qui moi à mon sens, n'est pas positive pour l'enfant que je gère.

336

337 *D'accord.*

338

339 *Et là l'AVS il l'a ... ?*

340

341

342 Alors l'EVS il l'a jusqu'à 2019. C'est douze heures la semaine.

343

344 *D'accord.*

345 *Vous êtes plutôt pessimiste pour l'avenir ?*

346

347 Plutôt parce que je pense qu'il y a de moins en moins de moyens qui sont mis en place pour ces
348 enfants et nous on va être confrontés de plus en plus à ce genre d'enfants.

349

350 *D'accord, merci beaucoup.*

351

352

353

354

355

356

357

358

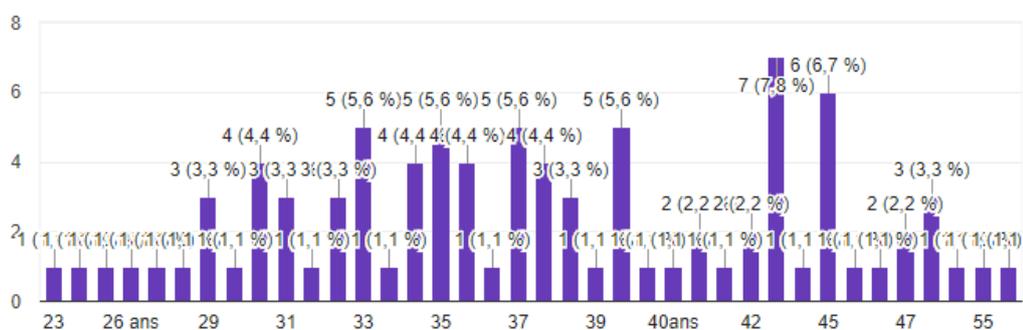
• Les questionnaires : Annexe 6 – Résultats questionnaires parents

130 réponses. Questionnaire distribué de janvier 2018 à février 2018.
Sources de diffusion : pages facebook (union des mamans, handicap.fr, ..)

Votre profil

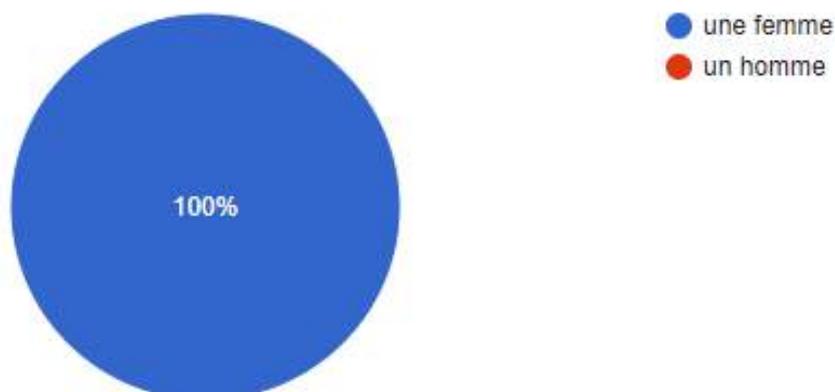
Votre âge

90 réponses



Vous êtes ...

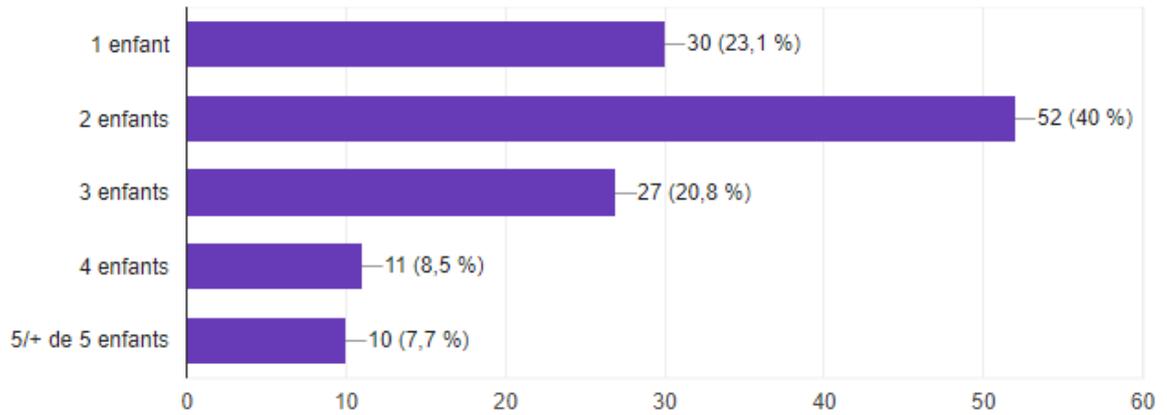
130 réponses



NB : Une majorité de femmes du fait du mode d'administration du questionnaire : questionnaire soumis à des pages facebook dont l'« Union des mamans d'enfant handicapés ».

Nombre d'enfants

130 réponses

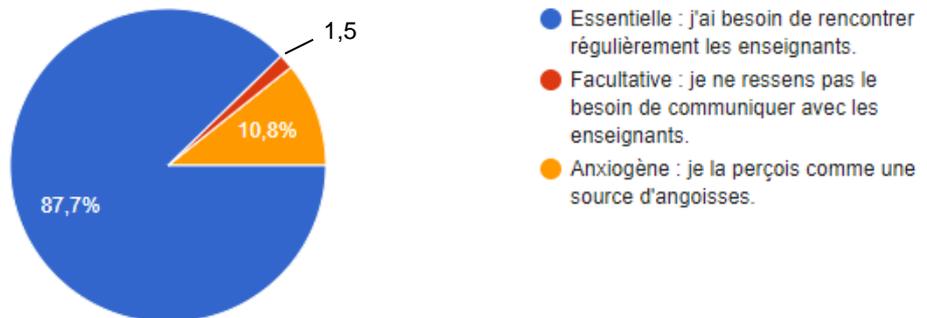


La relation avec l'enseignant

1)

De manière générale, comment percevez-vous la relation parents-enseignants ?

130 réponses



Commentaires « qualification de la relation parents/enseignants » : tableau ci-joint.

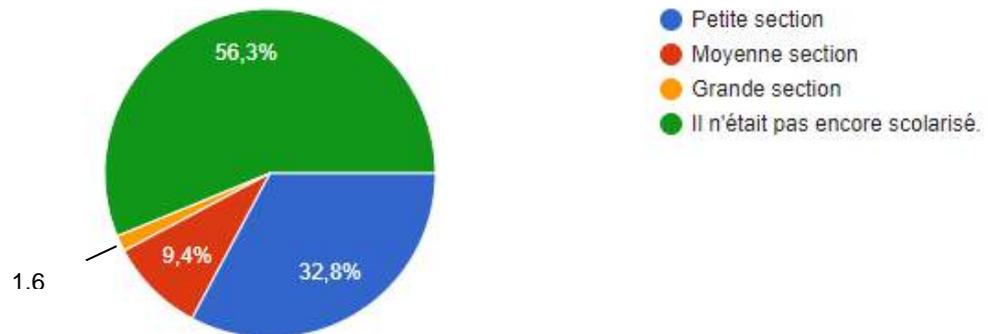
Commentaires « qualification de la relation parents-enseignants » : recodage.

Perception de la maternelle	Réaffirmation d'une relation essentielle	Des termes négatifs	La relation avec l'AVS	Le comportement des enseignants (+/-)
<ul style="list-style-type: none"> •En maternelle j'étais moins présente et la relation aux enseignants était difficile. •En maternelle on peut mieux discuter. •Je précise que je cherche vraiment le lien avec les enseignants pour ma fille en situation de handicap, mais pour la grande qui a 10 ans, je n'en éprouve pas le même besoin... 	<ul style="list-style-type: none"> •Une très bonne relation avec l'enseignante était primordiale. •Je suis la maman un peu relou à toujours avoir besoin de parler à la maîtresse... •Le contact avec l'enseignant est primordial pour que l'on puisse être rassuré sur le comportement en classe et la gestion de celui-ci. •Les enseignants passent plus de temps que nous avec nos enfants, nous devons nécessairement échanger ! Besoin de connaître l'évolution de mon fils. 	<ul style="list-style-type: none"> •Humiliation et mépris. •Même si cela est souvent anxiogène... Mais aussi anxiogène. •Essentielle mais difficile. Beaucoup de jugement d'incompréhension ! De démarches administratives lourdes. •Source d'angoisse car je n'ose rien demandé/dire à l'équipe alors que j'ai tellement de questions et qu'eux n'en posent pas. •Elle est essentielle et pourtant elle a toujours été soit facultative soit anxiogène soit les deux. •C'est essentiel que tout le monde concoure à la réussite de l'élève mais pendant plusieurs années ça a été impossible et anxiogène du fait de refus de collaborer et de se remettre en question de l'équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> •Ma fille a une AVS qui fait le lien au quotidien •Pas forcément avec l'enseignante mais surtout avec l'AVS. •Entre essentielle et facultative une proposition intermédiaire aurait été mon choix car ce qui m'est essentiel c'est la relation avec l'AVS puis avec l'enseignante. •La relation avec la maitresse et l'AVS a été énormément facilité une éducatrice de l'IEM dans lequel est suivie ma fille en parallèle. 	<ul style="list-style-type: none"> •Il faut que le professeur soit ouvert ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas. Nous avons subi un rejet de l'école publique et nous avons dû nous tourner vers une école privée habituée à accueillir les enfants « différents ». •Il est difficile d'entendre chaque jour les enseignants qui se plaignent pendant 30mn du comportement de notre enfant. •Maîtresse peu sympathique. •Enseignants différents face au handicap d'une personne à une autre, d'une école à une autre. <p>Pour le dernier (j'ai 2 enfants handicapés), ce fut son année de grande section qui a été horrible avec une maîtresse qui le traitait de monstre.</p> <ul style="list-style-type: none"> •Quand votre enfant est classique et tout va bien. Sinon il faut trouver une perle rare qui est passionner par son travail et n'a pas peur de la différence. •L'enseignante n'a pas cru en le handicap de mon fils asperger. •Et anxiogène selon les enseignants et leur ouverture d'esprit. •La plupart du temps elles n'ont pas été à l'écoute ni des conseils ni des difficultés, ce ne fut que de la critique. •Mais ne la vois jamais... •Tout dépend de l'enseignant •Quand il y a des enseignants non réceptifs et septique •Enseignants non impliqués <hr style="width: 20%; margin: 10px auto;"/> <ul style="list-style-type: none"> •Essentielle surtout quand on a un enfant qui ne parle pas et qu'il présente une différence par rapport aux autres. Ma vie a changé lorsque j'ai eu une institutrice qui échangeait avec nous régulièrement (elle acceptait aussi la différence !) •A la maternelle, les enseignantes ont été rassurantes et attentives. •Bien car l'enseignant est à l'écoute.

2)

Dans quelle classe était votre enfant au moment du repérage (= il n'y a pas encore de reconnaissance officielle) de son handicap ?

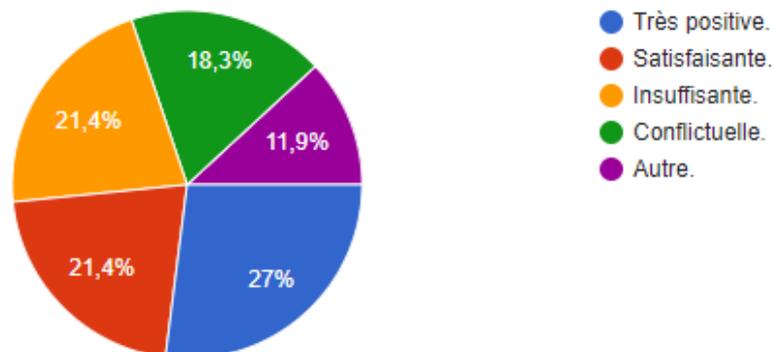
128 réponses



3)

Comment pourriez-vous qualifier votre relation avec l'enseignant de cette classe ? (l'enseignant de petite section si le repérage a été effectué en amont de la scolarisation)

126 réponses



Commentaires : recodage des données ci-joint.

Commentaires « qualification relation parents-enseignants » :

Une relation conflictuelle	Une relation positive et compréhensive
<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignante est très lunatique tant que cela se passe bien avec mon fils j'évite de rentrer en contact avec pour éviter des impacts sur sa scolarisation. • Équipe pluridisciplinaire spécialisée dans la surdité. • L'enseignante m'appelait tous les jours pour que je revienne chercher mon fils car elle disait qu'elle ne pouvait pas faire classe. Elle m'a dit ouvertement que j'avais "fait un monstre". Elle critiquait notre façon de l'élever. • Enseignante très sévère, trop pour beaucoup d'enfants même « normaux ». Interdiction aux parents de poser un orteil dans la classe. Tellement que ma fille ne chantait pas, ne regardait pas dans les yeux, ne sourit jamais, ne répondait pas, ne dessinait pas..... L' instit avait diagnostiqué l'autisme et ne croyait pas quand on lui disait qu'elle agissait différemment à la maison. • Mon fils a maintenant 10 ans. Il est IMC depuis sa naissance. La relation avec l'enseignante qui était aussi la directrice de l'école a été conflictuelle pendant 2 ans en maternelle. • L'enseignante n'était pas à la hauteur, trop d'apriori sur le handicap, ne voulait pas de mon fils si AVSI absente. • La maitresse avait presque peur d'accueillir un enfant handicapé.... faute d'AVS , le premier mois...l'école refusait de l'accueillir pourtant mon fils n'a pas un handicap lourd. • Opposition de la directrice de l'école maternelle, pour, l'inscrire à la cantine, en périscolaire. • Très désagréable. • L'enseignante ne s'y connaissait pas en matière d'enseignement d'enfant handicapé. • Enfant soi-disant turbulent, rêveur, qui perturbait la classe... • Indifférente, l'instit ne comprenait pas le handicap. Nous avons changé d'école et ensuite parfait. 	<ul style="list-style-type: none"> • Très à l'écoute et beaucoup de conseil c'est elle qui m'a envoyé vers le CMP. • C'est surtout la directrice qui nous a conseillé et orienté. • L'institutrice a très bien intégré notre fils qui fait partie intégrante de la classe, même s'il n'y va qu'une matinée. • Parce que nous avons compris combien l'enseignante était en difficulté et avons accepté toutes ses conditions de scolarisation (3/4 d'heure par jour, le temps que l'AVS soit nommée ...puis au 2ème trimestre 3h ,4 fois par semaine). • Au début négatif car il est difficile d'admettre que son enfant est différent. • Satisfaite au départ. Puis des implications de la maîtresse la seconde année. Et relation très positive cette année. L'enseignant est la clé d'une bonne intégration. • Superbe. • Mon fils est polyhandicapé, sur conseil de sa neuropédiatre nous l'avons inscrit à l'école (la même que ses frères, avec cette enseignante exceptionnelle 😊). • La question se posait un peu avant l'arrivée à l'école mais cette 1ere année a été celle de l'obligation d'accepter qu'il y avait bien quelque chose. • L'enseignante a accepté mon fils avec des couches car celui-ci venait d'avoir 3 ans et allait une fois par semaine en crèche et que sa sœur jumelle était déjà scolarisée dans cette classe. L'enseignante à su gérer l'intégration de mon fils avec écoute et compréhension. • Quasi inexistante mais l'AVS était géniale et faisait le lien. • L'enseignante de mon fils avait enseigné en IME. Elle m'a beaucoup soutenue et conseillée pour la déclaration de handicap. • J'avais besoin qu'une personne extérieur me confirme ce que je voyais déjà.

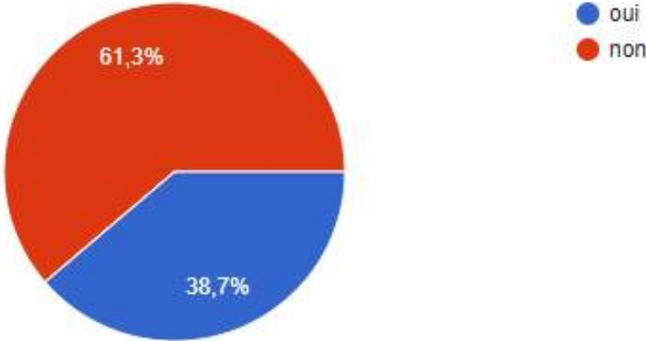
- Terrible pour mon aîné dès la 1ère année de maternelle et pour mon dernier, ce fut sa 3ème année de maternelle.
- L'enseignement actuelle ne conçoit pas l'enfant différent.
- La relation était fautive, on ne voulait pas de mon enfant. Les heures de scolarité étaient de plus en plus réduites.
- Elle me disait « ça ne va pas » mais ne m'expliquait pas ce qui n'allait pas. Me dire normalement à son âge il devrait pouvoir faire ceci ou cela, il ne fait pas ceci ou cela nous aurait fait gagner du temps.
- Refus de la part de l'enseignante que mon fils porte son casque anti bruit.
- En PS il a été très peu scolarisé et l'enseignante n'échangeait quasiment jamais avec nous (elle était aussi directrice et n'avait pas le temps).
- Me rejetait la faute du handicap.
- Sans réaction.
- Elle n'était pas intéressée enfin c'est l'impression qu'elle donnait
- Deux enseignantes cette année-là. L'une d'elle nous annonce brutalement et par l'intermédiaire de la nounou (ma maman) que notre fils est autiste. Puis convocation chez la directrice qui nous donne l'adresse d'un CMPP où il faut l'inscrire. Puis il a fallu se débrouiller.
- Première année maîtresse très à l'écoute et réceptive
- Malgré adaptations AVS 12h, enseignante qui a discriminé et empêché le respect de l'inclusion malgré la loi.
- Elle tolérait mon enfant en classe mais aucune inclusion de faite, l'école fait juste office de garderie au lieu de faire des apprentissages du coup ma fille est passive.

- Nous avons découvert ensemble beaucoup de choses.
- Il a fallu rassurer la prof, lui faire un débriefing complet et lui assurer que nous serions présents dès que besoin.
- Elle m'a aidé.
- Enseignant à l'écoute, emploi du temps adapté en fonction de loulou la 1ère année 2h le matin était suffisant. Il y a eu une bonne relation parents enseignant.
- Ce fut la seule à l'écoute elle l'a gardé 2 ans avec elle pendant pouvoir aider mais il n'était pas dans les apprentissages.
- J'avais besoin qu'une personne extérieur me confirme ce que je voyais déjà.
- Nous avons découvert ensemble beaucoup de choses.
- Il a fallu rassurer la prof, lui faire un débriefing complet et lui assurer que nous serions présents dès que besoin.
- Elle m'a aidé.
- Elle s'est montrée très à l'écoute et nous a posé beaucoup de questions. On a tout de suite senti son envie de l'intégrer à la classe.

4)

La communication avec cet enseignant a-t-elle évolué au cours de cette période ?

124 réponses



5)

Pourquoi ?

Une communication constructive	Une dégradation de la communication	Autre	Une amélioration
<ul style="list-style-type: none"> • Toujours au top. • Toujours ouverte. • Toujours eu de bonnes relations. • Enseignante très à l'écoute • Très bon contact. • Mise en place d'une EVS et du PPS. • Elles ont essayé de comprendre le handicap de mon enfant et d'essayer de faire au mieux pour qu'elle avance et qu'elle soit bien intégrée et heureusement aussi qu'il y avait une AVS. • Bonne dès le départ. • En communiquant et en l'aidant à comprendre le handicap de mon fils. • Demande de formation, suivie par un centre expert. • Bienveillance et implication. • C'est une personne dévouée à son métier ! • Du questionnement (sur l'enfant) à l'analyse des besoins (comment pouvait-elle au mieux l'accueillir) , 	<ul style="list-style-type: none"> • Refusait un rdv, m'humiliait et me méprisait le matin devant les autres parents. • Refus de sa part. • Cette enseignante a fait une déclaration MDPH sans nous en informer. Pendant la 1ère année suivant sa déclaration nous n'avons pas su accepter cette étiquette d'enfant handicapé. Nous la refusions car nous ne comprenions pas. Nous étions dans le déni, ce qui a bloqué toutes les communications avec l'enseignante. • Le handicap l'a dépassé. • Restait sur ses positions. • Elle ne m'a jamais prise au sérieux... • L'enseignant est resté sur ses position, n'a jamais voulu comprendre et entendre les difficultés de notre enfant, pensait que c'était un problème d'éducation. • J'ai pris un avocat pour défendre les droits de mon enfant. • L'enseignante ne souhaitait pas accueillir notre enfant et nous l'a bien fait sentir ! • Parce qu'elle avait du mal à supporter mon fils dans la classe ce qui était sûrement difficile à gérer avec les autres élèves je le conçois. • Elle est restée buté sur ses positions. • Un petit souci général dans son lien avec les parents.... • j'ai dû le déscolariser car il gênait. • Elle refuse toutes explications du handicap 	<ul style="list-style-type: none"> • Elle n'était là que pour un an. • L'enseignant n'a pas cherché. Et étant de nature réservée je n'ai pas non plus cherché à rentrer plus en contact. • Arrêt maladie. • J'angoissais trop. J'ai peur qu'on rejette mon fils de cette école. • Changement d'école • Parce que le médecin l'a écrit noir sur blanc et j'ai fini par changer mon fils d'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • Après de gros conflits j'ai fait un courrier à l'inspection académique suite à un bilan psychologique fait par un stagiaire qui affirmait que mon fils était dangereux pour les autres !!! J'ai eu gain de cause et la directrice m'a contactée pour repartir sur de bonnes bases. • Peur du handicap au départ. Puis a compris qu'on était là en soutien et qu'il fallait qu'elle se détende et fasse confiance à notre loulou. Et puis elle a lâché prise et tout s'est mieux passé. • Elle a compris la maladie et les conséquences et après, elle a adapté les exercices en fonction de mon fils. • L'enseignante s'est remise en question et s'intéresse plus à ma fille. • Elle a compris que nous n'étions pas indifférent à son mal être.

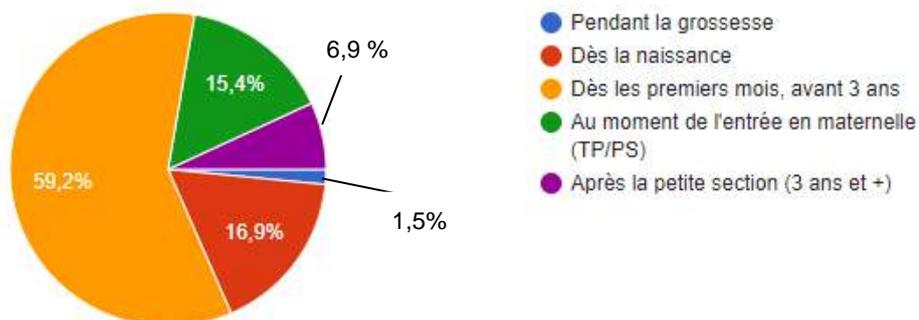
<p>son engagement a fourni les bases de toute la scolarisation future.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle était à l'écoute, rassurante, bienveillante et n'a jamais délaissé ou dénigré mon garçon malgré les difficultés. Le dialogue a été maintenu et toujours très positif malgré les constatations d'un handicap lourd. • Positivement et toujours dans l'intérêt de ma fille. • Toujours à l'écoute tout au long de l'année. • Elle a toujours été bonne et l'est restée. • L'enseignante (et directrice) a été très à l'écoute et c'est elle qui a tenté de nous guider pour trouver des suivis, malheureusement inadaptés, mais ce n'est pas à elle qu'on en voudra... • Très bon dialogue rien à redire. 	<ul style="list-style-type: none"> • j'ai dû le déscolarisé car il gênait. • Ne veux pas de mon fils, trouve toutes les excuses • Pas plus d'envie ni de temps, accueillir un enfant différent lui compliquait la vie... • Pour elle un autiste devait aller dans l'enseignement spécialisé. Point final. • Parce qu'elle ne consentait pas à scolariser un enfant handicapé moteur dans sa classe plus de 6h par semaine. • Aucune volonté de chercher à apprendre quelque chose à mon enfant, elle a 25 élèves plus ma fille, ma fille est l'élève de l'AVS. • Très peu de communication suite à mes horaires incompatibles et aucune réponse des mots mis dans le sac' (les maîtresses ne regardent pas dans les sacs). • Personne ne sachant pas vraiment parler à d'autres adultes. 		<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons appris à lui faire confiance et à ne pas avoir de retour sur la matinée d'école tous les jours ! Mais seulement si nécessaire.
--	---	--	---

Le repérage du handicap

6)

A quel moment avez-vous repéré le handicap de votre enfant ?

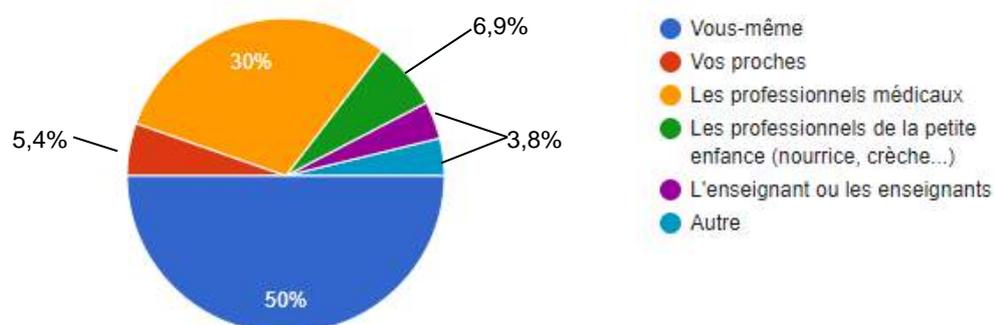
130 réponses



7)

Qui a repéré le handicap de votre enfant ?

130 réponses



Commentaires « repérage du handicap par... » :

Les parents	Les proches	Les praticiens de santé	Les enseignants	Autre
<ul style="list-style-type: none"> • J'ai bataillé pour qu'un examen soit fait. • Malheureusement personne ne nous croyait jusqu'à l'entrée à l'école. • Visible dès qu'elle a ouvert les yeux. • Elle était préma et j'avais un enfant avant donc je faisais beaucoup de comparaison sur l'évolution • Moi-même (au 3ème enfant, on saisit vite la différence), aidée par le médecin traitant. • Je voyais le retard mais me laisser espérer que ça viendra... • J'ai des jumeaux et ils évoluaient trop différemment. • Les médecins et moi-même je savais que quelque chose n'allait pas ! Quand je mettais mon fils face au soleil et qu'il ne réagissait pas le savais qu'il était aveugle. 	<ul style="list-style-type: none"> • La nounou avait déjà remarqué quelques soucis pour A. • Avec l'aide d'une ORL et une amie qui m'ont mis sur la piste car j'avais du mal à l'accepter même si je le savais au fond de moi. • Ma maman ayant élevé ses 3 enfants plus d'autres car assistante maternelle voyait bien que quelque chose dans son développement n'était pas tout à fait conventionnel. • La belle famille a été la première à faire part de 	<ul style="list-style-type: none"> • Poly malformations découvertes à des âges différents : grossesse, à 1 ans et à 2 ans • Mon mari avait repéré des yeux bizarres juste après l'accouchement, j'ai donc posé la question au pédiatre présent qui a confirmé qu'ils avaient de fortes suspicions de T21. • Jambe gauche et bras gauche souvent tendus...résultat IRM..AVC ischémique. • Prématurés extrêmes, suivi neuropédiatre qui a décidé le handicap. • Notre pédiatre au bilan des 9 mois même si elle nous en parlait déjà des 3 mois (car enfant très ,trop calme ! • Sage-femme. • C'est tout d'abord sa pédiatre qui nous en avais parlé mais pour nous ma fille avait juste besoin de plus de temps. Chez son assistante maternelle et à la maison on ne voyait pas vraiment de 	<ul style="list-style-type: none"> • A 18 mois nous avons remarqué que notre fils était en retard dans tous les domaines. Nous avons vu plusieurs professionnels qui nous ont dit d'attendre l'entrée en CP avant de nous alarmer. Nous ne pensions pas à un handicap mental à ce moment-là. Quand l'enseignante a fait appel à la MDPH sans nous en informer, cela a été un coup de massue que de mettre le mot handicap sur le retard que nous avons remarqué. • On s'est bien rendu compte d'un retard, mais que tout le monde a mis sur les problèmes d'audition, jusqu'à ce que l'enseignante nous demande d'aller faire un bilan au CAMPS. Pédiatre avec beaucoup d'expérience qui a posé un diagnostic (15 cas en France). • Une remplaçante. • C'est tout d'abord sa pédiatre qui nous en avais parlé mais 	<ul style="list-style-type: none"> • Je pensais être responsable du comportement de mon fils (mauvaise mère).

<ul style="list-style-type: none"> • B est mon 3ème fils, je ne pouvais pas passer à côté. • Les professionnels ne me croyaient pas. • Moi-même et une pédopsychiatre. Mon mari quant à lui avait un déni. • Pendant 9 mois les médecins nous ont dit qu'il n'y avait rien et étant un couple homoparental, que « deux mamans, c'était deux fois plus de stress »... Misère.... • Nous avons remarqué une différence mais le pédiatre nous disait qu'on se faisait des idées et comme c'était notre premier enfant... pas simple. • Il a fallu 4 ans pour que les médecins me donnent raison. 	<p>leurs doutes et ensuite mon père.</p>	<p>différence c'est notre première et la nounou s'est adaptée sans s'en rendre compte. C'est surtout à l'école avec sa maîtresse qu'on a réalisé qu'effectivement, il y avait bien un retard intellectuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce que j'ai constaté a été un peu constat par les professionnels aussi. Même si le degré du handicap n'était pas perçu de la même façon. Je voyais le problème moins grave que les professionnels. • A 2 ans et 3 mois le diagnostic tombe 	<p>pour nous ma fille avait juste besoin de plus de temps. Chez son assistante maternelle et à la maison on ne voyait pas vraiment de différence c'est notre première et la nounou s'est adaptée sans s'en rendre compte. C'est surtout à l'école avec sa maîtresse qu'on a réalisé qu'effectivement, il y avait bien un retard intellectuel.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soupçon à la halte-garderie, alerte de l'enseignante et identifié par le médecin scolaire. • Mon aîné a commencé à se cogner la tête dans les murs et hurler jour et nuit (il dormait 5 heures sur 24h) dès ses 1 an. Pour mon dernier, j'ai occulté son état jusqu'à la maternelle. 	
---	--	--	---	--

8) Quels ont été les signes révélateurs d'une forme de handicap chez votre enfant ?

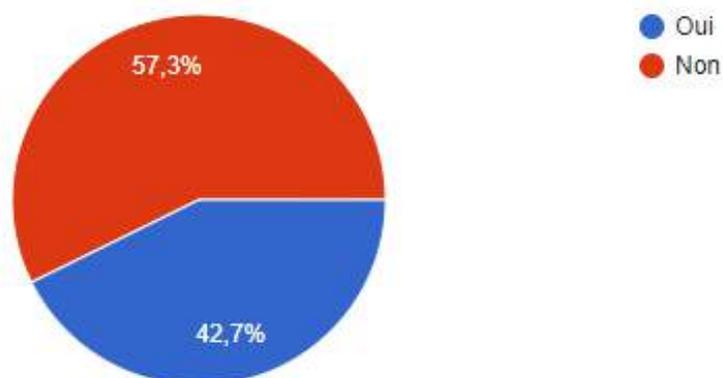
Troubles sensoriels	Troubles moteurs	Troubles du langage/cognitifs/psychiques/mentaux	Troubles comportementaux	Troubles multiples
<ul style="list-style-type: none"> • Pas de parole si réactions aux sons : surdit�. 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard psychomoteur • Retard de d�veloppement moteur • Retard psychomoteur (j'ai deux enfants atteints d'autisme typique). • Les douleurs physiques • D�veloppement psychomoteur "anormal" • Elle ne bougeait pas beaucoup pour ne pas dire pas du tout ! N'attrapait rien avec ses mains. Ne tenait pas assise � 9 mois, ne se retournait pas 	<ul style="list-style-type: none"> • T21 • Absence de langage • Renfermer �vite le regarde et manque de langage • Le regard fuyant, l'absence de sommeil • Hypotonie - Ne parlait pas • Communication verbale inexistante dans une famille de grands bavards • Retard fort de langage, retard � la marche, beaucoup de pleurs nocturnes depuis la naissance • Signes neurologiques graves : coma, hypotonie... <ul style="list-style-type: none"> • Mouvements anormaux • D�s la naissance, pas de reflex de marche, pas de contact visuel, impossibilit� de s'alimenter suffisamment • Retard psychomoteur. Absence de contact visuel, absence de babillage, absence de position assise. • R�gression � partir de 13 mois, ne r�agit plus � son pr�nom, ne regarde pas dans les yeux, tombe tr�s souvent... 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne dort pas, mange peu et mal, fait des crises violentes o� il se met en danger • Elle sortait souvent sa langue • Manque d'int�r�t pour les autres enfants, courait en rond sur la pointe des pieds, �vitement du regard . • Agitation, difficult� de s�paration, crises � l'�cole 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard de d�veloppement • A bien 5 ans, ne se tient ni assis ni debout, ne parle pas • Positon assise difficile, absence de 4 pattes, absence de marche beaucoup de chutes sans r�flexe de protection, absence de langage, difficult� de mastication. Pas d'attention conjointe. • Retard de parole li� � un probl�me d'audition, coupl� � des probl�mes digestifs, puis des probl�mes de propret�, puis apr�s, hyperactivit� • Ne r�pondait pas � une demande, tr�s tr�s fort caract�re, mauvaise attention, hypersensible au niveau des sens, chutes sans raisons, provocatrice • Les relations sociales et le fait de ne pas tenir en place. • Le manque de sociabilit� • Beaucoup de retard par rapport � l'�volution des autres enfants de son �ge de plus ayant une s�ur jumelle la comparaison �tait flagrante au vu de l'�ducation qui �tait la m�me. Retard de langage, acquisition de la marche...

	sans aide Et c'était difficile.	<ul style="list-style-type: none">• Elle est dans son monde		
--	------------------------------------	---	--	--

9)

Si l'enseignant a repéré le handicap de votre enfant, est-il venu spontanément vers vous pour évoquer ce sujet ?

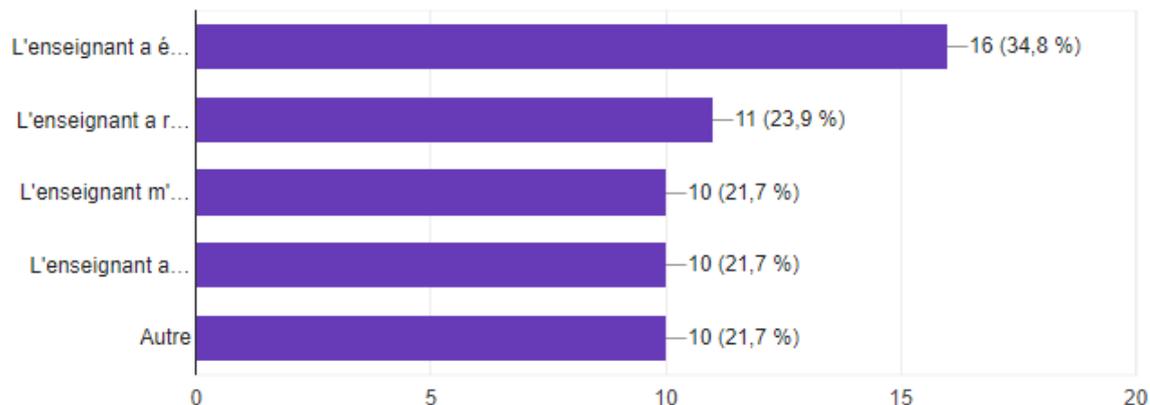
75 réponses



10

Si oui, comment avez-vous vécu cet échange ?

46 réponses



Détail des réponses proposées :

- L'enseignant(e) a été très bienveillant(e) , ses remarques étaient constructives.
- L'enseignant a recherché mon aide pour répondre aux besoins de mon enfant.
- L'enseignant m'a fait part de ses doutes.
- L'enseignant a manqué de tact.
- Autre

Commentaires :

Un premier échange bienveillant	Un premier échange conflictuel
<ul style="list-style-type: none"> - Elle craignait peut-être que nous ne prenions pas conscience de la situation - Pour moi c'était quelqu'un qui comprenait enfin et s'intéressait aux difficultés de mon fils. - Elle a été la mère à ne pas me tenir responsable du comportement de mon fils. - C'était une sorte de soulagement, ayant déjà vu des psys qui disaient que mon fils allait très bien.. Pour moi c'était quelqu'un qui comprenait enfin et s'intéressait aux difficultés de mon fils. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elle passait son temps à me dire que je devais le faire dormir car il était fatigué et ne voulait pas comprendre qu'il ne dormait pas même en faisant tout pour l'aider à dormir. Elle m'a délibérément caché la date du spectacle de fin d'année et quand je lui en ai parlé, elle m'a juste dit il n'est pas capable - Au départ, contact difficile avec l'enseignante car pas très sociable et manque de tact avec les parents, puis très bien après - La crèche a repéré la différence et a été extrêmement bienveillante et inclusive, le passage à l'école maternelle a été extrêmement compliqué avec aucune volonté d'accueillir les enfants différents. - Son ton abrupt n'était qu'une caractéristique de son caractère dynamique ; par la suite , elle s'est montrée entièrement dévouée au bien-être de mon fils. - En balayant la possibilité du handicap et en me rendant la faute, au manque soi-disant d'éducation. - L'enseignante m'a dit qu'il n'avait rien à faire en milieu normal. - Elle montrait clairement qu'elle ne voulait pas de ma fille. - A affirmé un diagnostic (ce n'était pas de son rôle d'enseignante) et annonce par l'intermédiaire d'une autre personne au lieu de nous demander un rdv pour en discuter.

11

Si non, pourquoi selon vous ?

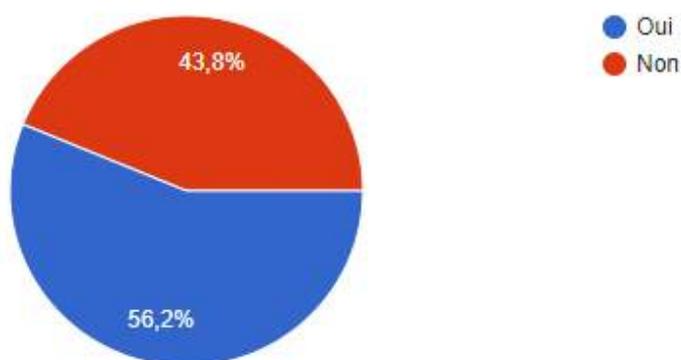
Repérage non effectué par l'enseignante	Peur de se confronter aux parents	Attitude négative et exacerbation des stéréotypes	Autre
<ul style="list-style-type: none"> • Dénier de sa part • Elle était très jeune... C'était son premier poste... 	<ul style="list-style-type: none"> • Je pense aujourd'hui qu'elle ne nous a pas senti prêt à l'accepter. Et comme nous étions en 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant pensait qu'un problème éducatif entraînait les crises/le comportement de notre enfant/ ses 	<ul style="list-style-type: none"> • Parce que nous travaillions tous les deux à l'époque.

<ul style="list-style-type: none"> L'enseignante à une image de l'autisme et ne croit pas en un enfant qui parle qu'il est autiste. 	<p>opposition sur tout, sans doute a-t-elle eu peur que nous intervenions avant qu'elle fasse sa déclaration.</p> <ul style="list-style-type: none"> Difficulté à aborder le sujet Hésitation Par peur de se tromper ? 	<p>retards dans les apprentissages...</p> <ul style="list-style-type: none"> Elle s'en fiche un peu, puisqu'il a une AVS. Il est marginalisé. Elle préférerait l'exclure de la classe et la mettre des heures dans le couloir ! Discrimination sur l'autisme. Beaucoup d'école l'ont refusé... Agacement devant un enfant qui n'était pas dans le moule. 	
--	---	--	--

12

Si le handicap de votre enfant été déjà avéré, l'équipe enseignante vous a-t-elle sollicité malgré tout ?

105 réponses



13

Pourquoi ?

Une démarche d'accompagnement	Des lacunes en matière d'inclusion	La recherche d'un soutien
<ul style="list-style-type: none"> Elle m'a aidé pour les démarches. Connaître ses besoins matériels et pouvoir l'évaluer en classe pour valider sa scolarisation Mon fils a des troubles associés que nous sommes encore en train d'explorer. Pour avoir une AVS. Nous n'avions pas encore de diagnostic clair. 	<ul style="list-style-type: none"> Enseignants dans le déni Enseignante n'avait pas envie. Sans mon implication et mes explications autour du handicap de mon fils, jamais l'équipe ne l'aurait accueilli. On m'a quand même dit en 	<ul style="list-style-type: none"> En fait, j'étais inquiète mais elle l'était encore plus que moi

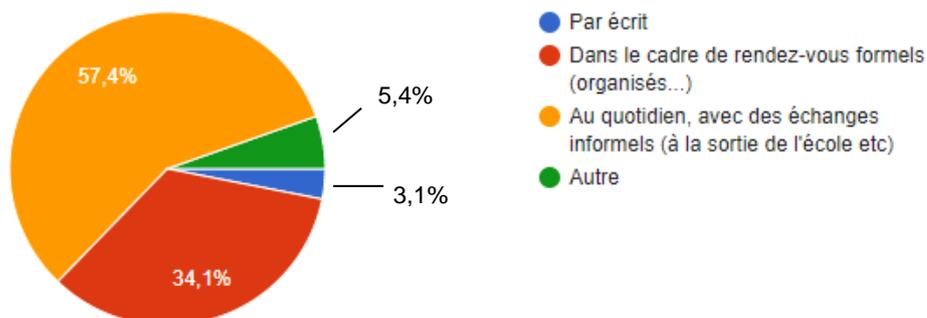
<ul style="list-style-type: none"> • Pour faire au mieux pour notre fils. • Pour répondre à leurs questions et mieux apprendre à connaître mon enfant et ces besoins pour l'aider et l'accompagner au mieux de ses besoins et apprentissages. • Nous avons sollicité l'équipe enseignante pour tout mettre en œuvre avant l'entrée à l'école de notre fils. Nous rencontrons la maîtresse lors des équipes éducatives. • Pour améliorer les choses mise en place d'AVS etc... • Pour essayer de comprendre • Pour savoir comment se comporter avec mon fils, ce qu'il pouvait faire ou pas et pour l'intégrer au mieux • Pour avoir des informations ! • Elle a essayé de comprendre et demandé de l'aide au CAMSP • Savoir le comportement à tenir • Car nous échangeons quotidiennement ce qui permet de tout de suite parler des problèmes. Pas besoin de rdv spécial. • Pour me demander comment était ma fille à la maison • Demande de renseignements • Pour une meilleure intégration • Mise en place de différents espaces de travail • Pour mettre en place l'entrée progressive en PS, l'évolution de scolarisation 	<p>réunion post intégration qu'il était « incompatible avec l'école maternelle ». Au secours !</p>	
--	--	--

La communication

14

Sous quelle forme avez-vous communiqué avec l'enseignant/l'équipe enseignante ?

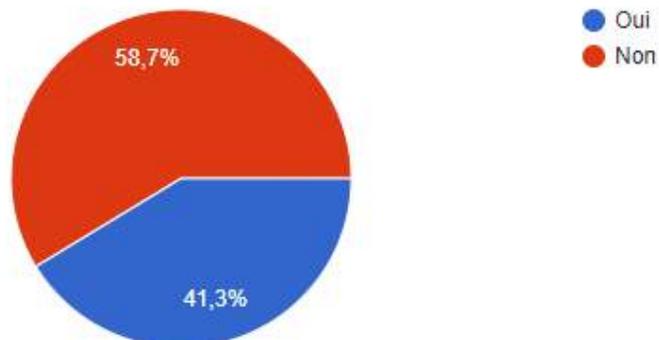
129 réponses



15

Auriez-vous souhaité que la communication s'effectue différemment, soit plus ou moins importante ?

126 réponses



Pourquoi la communication aurait dû s'effectuer autrement ?

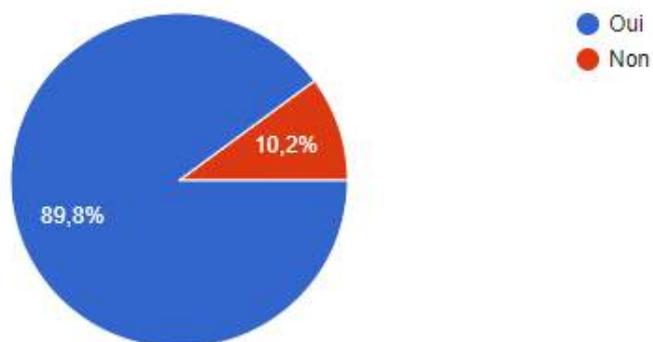
Besoin d'échanges en privé	Communication non compatible avec rythme de chacun	Une communication trop succincte	Une communication stérile
<ul style="list-style-type: none"> • En privé • J'aurais souhaité qu'elle nous convoque, les parents, en privé • Nous aurions pu nous rencontrer plus souvent 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication dans cahier de liaison ou réunion tous les 6 mois (enfant pris devant la maison avec bus spécial donc pas beaucoup de contact avec l'équipe) • Je ne suis pas souvent présente aux horaires d'écoles avec mes obligations professionnelles, lorsque j'y suis être rassurée sur son comportement ou bien son évolution serait bien. Les mots dans le cahier de liaison c'est pas toujours satisfaisant surtout quand la maitresse oublie toujours de donner le cahier uniquement à mon fils qui ne va à l'école que 3 matinées la semaine... 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mots dans le cahier de liaison c'est pas toujours satisfaisant surtout quand la maitresse oublie toujours de donner le cahier uniquement à mon fils qui ne va à l'école que 3 matinées la semaine... • Nous aurions pu nous rencontrer plus souvent • L'échange quotidien ou quasi quotidien permet des ajustements rapides et des réponses immédiates aux questions • Jamais assez de temps pour dialoguer à la sortie des classes ou le midi • J'aurais préféré un rendez-vous tous les mois pour en discuter. • J'aurai aimé plus d'échanges • Dans l'autisme chaque événement doit être pris dès son apparition. De plus, beaucoup de matériels sont mal utilisés voire pas utilisés car on nous laisse pas leur expliquer/montrer et faire un suivi • Pour comprendre ce qui se passait et qu'elles étaient les difficultés et différences de notre enfant. • Nous aurions voulu lui poser des questions sur ses comportements à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> • M'humilier et se moquer n'est pas une forme de communication digne d'un professionnel. • Manque d'intérêt de l'enseignant • J'aurais préféré que l'école et la maitresse aient le sens de l'humain et pas seulement dans l'obligation • Ils ont un peu nié les difficultés • Pour éviter de me prendre des reproches dans le visage tous les soirs en allant chercher mon fils. • Moins cadrée comme une convocation au tribunal • On remarque peu de communication dans le corps enseignant entre eux et d'une année à l'autre • Difficulté des rapports entre enseignants et AVS, problèmes d'ego assez pénibles des enseignants • J'ai utilisé toutes les formes de communication mais rien n'y faisait j'ai déscolarisé mon fils

Les solutions

17

Suite au repérage du handicap de votre enfant, avez-vous déposé un dossier à la MDPH ?

128 réponses



18

Pourquoi ?

Tableau ci-dessous- recodage des données :

Pourquoi avoir constitué un dossier MDPH ?

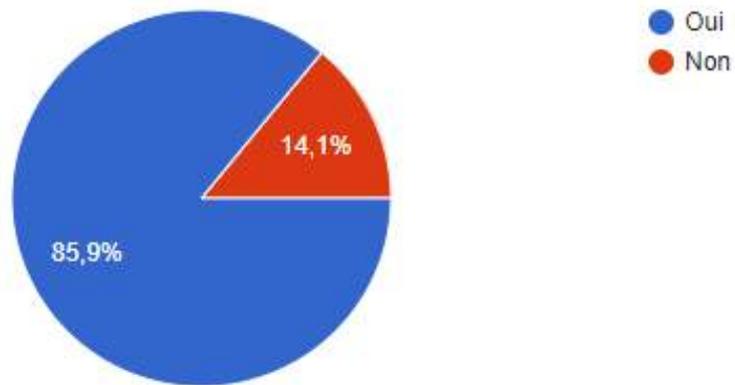
Pour une prise en charge adaptée ainsi qu'une aide financière	Dossier non constitué car...	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - Pour une meilleure prise en charge et reconnaissance du handicap - Demander la présence d'une AVS, mon fils ne marche pas et ne parle pas, sans une présence à ses côtés il ne peut aller à l'école pour l'aider dans ses gestes quotidiens. Dans un second temps l'allocation d'aide pour tous les frais que nous assumons au quotidien. - Pour avoir de l'aide pour le financement des prises en charges. - Demande d'AVS. - La prise en charge des appareillages et structures indispensables niveau coûts. - Besoin d'aide financière et AVS. - Pour une AVS. - Car nous avons besoin d'une aide financière pour acheter du lait enrichi, des protections pour la journée comme pour la nuit, pour les allers-retours chez différents médecins et professeurs. - Pour demander un maintien dans sa classe + une AESH - Pour AVS et ULIS - Demande AVS et aide financière pour soins et arrêt travail - Besoins de prises en charge très spécifiques - Car elle avait besoin de beaucoup de choses dont une ACS - Indispensable pour finance les rééducations et obtenir une avs - Demande AVS notamment - Afin de financer les thérapeutes non reconnus par la sécurité sociale et qu'on avait à charge financière ce qui représentait un smic ! - Demande AVS et financement des prises en charge non remboursées - Besoin d'avis et compensation financière - Pour répondre aux mieux aux besoins de mon fils - Pour un dédommagement des frais - Pour des raisons financières, j'ai abandonné ma vie professionnelle pour mon prendre soin de mon enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignante avait déjà fait ce dépôt de dossier - Peur d'une reconnaissance de handicaps - Non, car pour moi elle n'était pas "handicapée". Elle avait juste un peu de retard. Depuis on a déposé un dossier avec l'entrée au CAMSP vers ses 18 mois - Peur d'une reconnaissance de handicaps - Personne ne m'avait dit qu'il y avait des centres spécialisés donc je ne voulais pas faire de dossier MDPH pour l'argent. - Nous avons décidé de quitter la France pour financer les thérapies alternatives adaptées selon nos critères et ne pas devoir se justifier auprès de l'Hôpital Français ! - Nous ne savions pas que ça existait. Nous avons attendu le diagnostic. - Je ne savais pas, personne ne m'en a parlé - Aucune info dans ce sens. Ignorance complète de tout ce 	<ul style="list-style-type: none"> - Sur recommandation des médecins. - Conseil du pédiatre - C'est les médecins qui m'ont dit de faire une demande lorsque ma fille avait 1 mois - Personne ne m'en parlait - Parce que c'est ce que le CAMSP m'a demandé de faire. Moi à l'époque, tout était encore confus dans ma tête. Je n'avais peut-être pas le temps de bien cibler le problème de mon fils. - Assistante sociale nous l'a heureusement proposé. - Car la directrice (enseignante) nous disait qu'une AVS devenait essentielle pour que mon fils puisse progresser et être pris en charge correctement. - Conseils du CAMSP

<ul style="list-style-type: none"> - Pour un accord pur une AVS - Demande AVS - Car obligation de réduire mon temps de travail, trouver une garde adaptée, et ensuite demander un accord AVS, matériel adapté, prise en charge SAAAIS.... - Pour obtenir des prises en charge adaptées - Celui-ci va être seulement fait cette année car il est actuellement en CE1 et cela devient compliqué avant il n'y avait pas de souci de scolarisation. Son comportement était en équation avec les autres enfants. Demande d'AVS en même temps. - Pour lui apporter tous les soins possibles à mettre en place à l'école et dans la vie de tous les jours - Pour obtenir des aides humaines de type AESH - Pour le suivi médical, scolarisation et aide financière - Pour qu'une reconnaissance officielle soit faite et que mon fils ait droit à une AVS et à d'autres choses accordées par la MDPH - Pour avoir droit à une aide physique pour l'aider au quotidien - Pour obtenir une orientation en milieu spécialisé - Pour les prises en charges (AVS, SESSAD) - Demande d'AVS et d'allocations pour payer les soins libéraux nécessaires mais non remboursés - Pour les aides - J'avais compris que des aides seraient nécessaires pour la primaire - Au départ pour permettre d'avoir une AVS, par la suite pour avoir un soutien financier (mon fils passant de 10h/jour à la crèche à une acceptation de 2h/jour à l'école...) 	<p>qui concernait le handicap à l'époque.</p>	
---	---	--

19

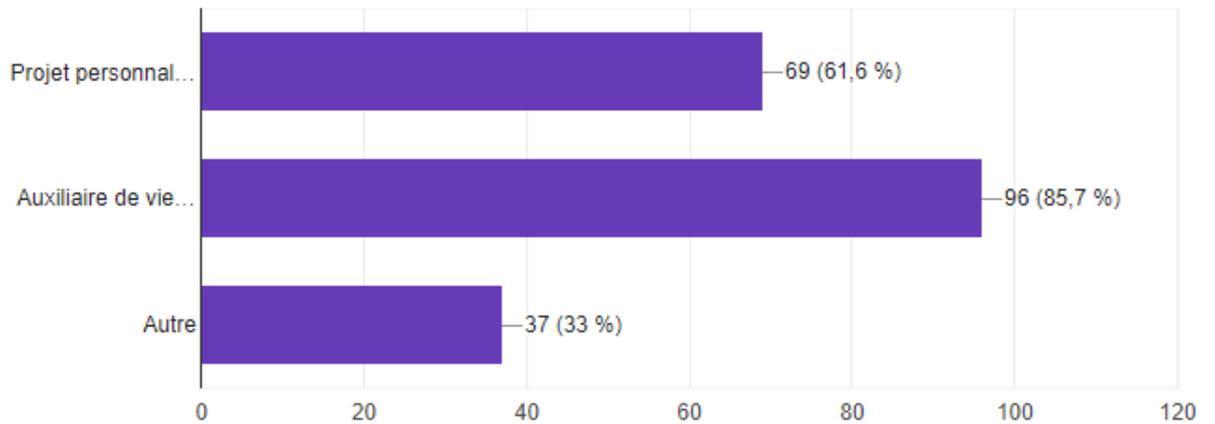
Des aides vous ont-elles été accordées (PPS, AVS ...) ?

128 réponses



20

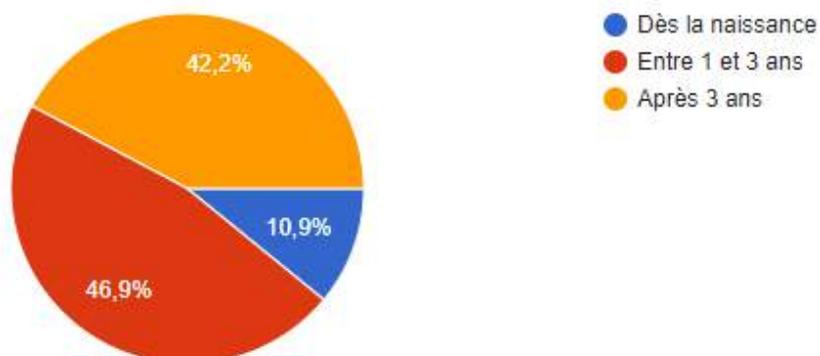
Si oui, laquelle ?



21

Quel âge avait votre enfant lorsque son handicap a été OFFICIELLEMENT reconnu ?

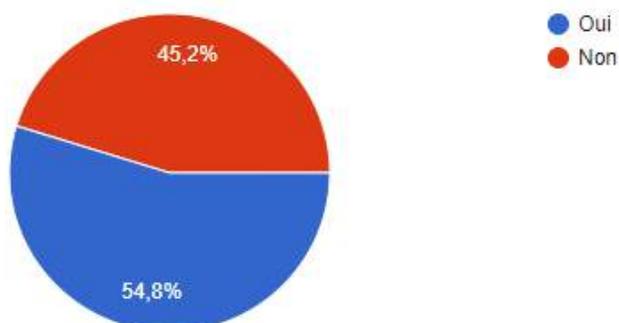
128 réponses



22

Des solutions vous ont-elles été proposées par l'équipe enseignante (différenciation, aménagement du temps, de l'espace, matériel...) ?

126 réponses



Si oui, laquelle ?

Aménagement du temps	Aide humaine (AVS...)	Utilisation d'un matériel spécifique – différenciation des apprentissages	Aménagement de l'espace
<ul style="list-style-type: none"> - Notre choix de pas la scolariser le mercredi car trop de fatigue niveau trajet en bus - Si mon fils est trop fatigué pour venir qu'il reste chez lui !! Voilà une excellente solution pour suivre l'école ! - Après la 1ère MS - Mon enfant a fait une 2ème MS ou il y avait toutes les semaines des échanges avec l'enseignante qui adaptait ce qu'elle demandait tant au niveau des connaissances que du rythme (ex : la sieste pouvait durer toute l'après-midi avec notre accord en amont) - Endroit personnel et temps de scolarisation - Uniquement de réduire le temps de présence de notre fille mais aucune adaptation pédagogique n'a été proposée ...elle ne savait pas quoi faire 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants n'allaient que quelques heures par semaine à l'école. C'est surtout leur AVS qui a proposé des choses, comme un plan incliné pour mon fils qui n'arrivait pas à travailler sur des supports horizontaux (nous avons découvert par la suite qu'il y voyait très mal malgré ses lunettes. - Aide dans la réalisation des activités avec AVS, il fait ce qu'il peut. - Une différenciation était obligatoire mais l'enseignante peu concernée. L'AVS s'occupait de notre fils pas l'enseignante. Il a fait des gommettes toute l'année - Rien ! et l'AVS devait s'occuper des autres enfants - Maîtresse du RASED en plus aménagement de la classe pour que mon fils ait une bonne luminosité et qu'il ne soit pas ébloui, un temps 	<ul style="list-style-type: none"> - Psychomotricité dans la structure. Psychologue - L'enseignante a accepté que mon fils aille jouer avant d'avoir fini son travail et d'y retourner après, elle a accepté de recevoir une psychologue qui est venu à plusieurs reprises dans la classe pour expliquer aux enfants le problème de mon fils, a accepté de participer à des équipes de suivi de scolarisation, a accepté qu'il aille faire la sieste malgré son âge et son niveau - Différenciation dans les apprentissages - Programme adapté à son retard faire tout pour qu'il ne soit pas en échec - Beaucoup d'aménagements de la part des maîtresses pour pallier au manque d'AVS qui n'arrivera qu'en septembre 2018 (demande faite en 2016 ..) 	<ul style="list-style-type: none"> - Endroit personnel et temps de scolarisation - La différenciation s'est faite à travers les tâches demandées (refus d'écrire). Du temps pour se reposer ou la possibilité de bouger en classe - L'école a déménagé et des plans de la nouvelle école on nous a questionné sur les besoins de notre fille. Ecole de plein pied avec de larges couloirs, pour nous c'était parfait ! À la rentrée suivante, on nous a demandé si on voulait une chaise particulière ou table. Le maire avait déjà donné son accord. Mais nous on veut qu'elle soit comme les autres enfants dans la mesure du possible - Beaucoup d'aménagements de la part des maîtresses pour pallier au manque d'AVS qui n'arrivera qu'en

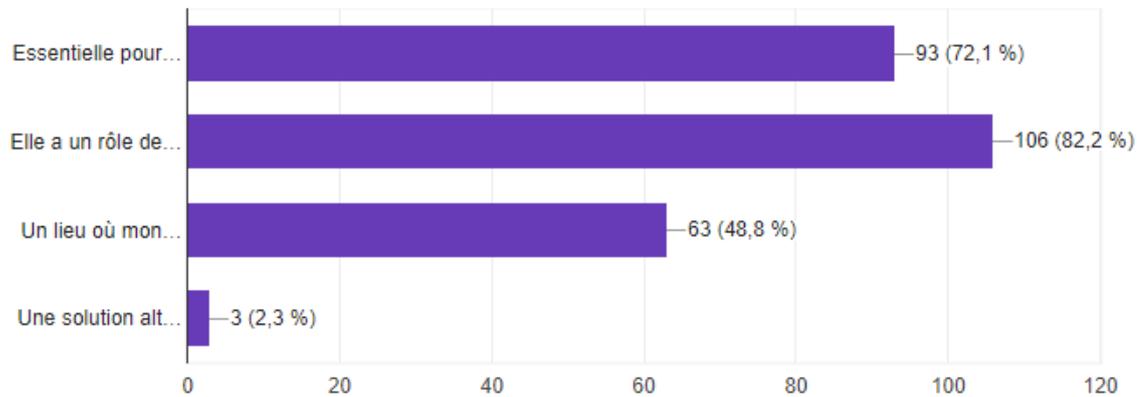
<ul style="list-style-type: none"> - 3 matinées par semaine - Elle n'allait pas à l'école les après-midis - Mon fils a été à l'école au début que 1h30 par matin en petite section du maintenant il y va toutes les matinées entières et il est en grande section - Utilisation de pictogrammes, aménagement de l'emploi du temps, possibilité de sortir pendant les activités s'il devient trop fatigué - Le temps c'est suivant les heures accordés par la MDPH sinon pour le reste tout est décidé lors du PPS. - Table dédiée, aménagement du temps, des supports de travail.... 	<p>plus long pour certaines activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Table dédiée, aménagement du temps, des supports de travail.... - Plan de travail noir pour contraster avec la feuille blanche 	<p>septembre 2018 (demande faite en 2016 ...)</p>
--	---	---	---

L'école maternelle

24

Comment percevez-vous l'école maternelle ?

129 réponses



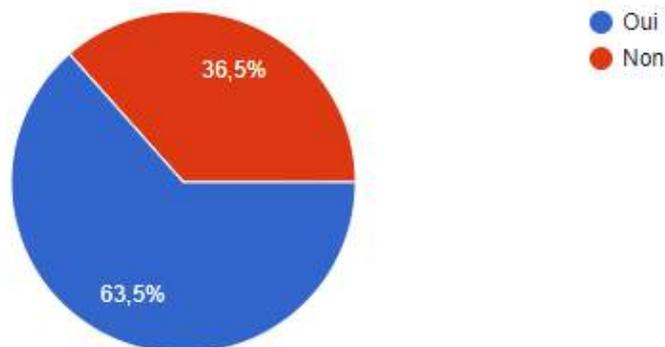
Items :

- Essentielle pour les apprentissages.
- Elle a un rôle de socialisation.
- Un lieu où mon enfant peut s'épanouir.
- Une solution alternative à la crèche.

25

Dans le cadre du suivi du handicap de votre enfant, l'école maternelle a-t-elle répondu à vos attentes ?

126 réponses



Pourquoi ?

L'école maternelle a répondu à nos attentes car ...			L'école maternelle n'a pas répondu à nos attentes car...	
<i>Une équipe pédagogique compétente</i>	<i>Des aides adaptées</i>	<i>Bénéfices pour l'enfant</i>	<i>Responsabilité des enseignants, aides inadaptées</i>	<i>Un enfant non épanoui</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une équipe au top qui est comme une famille. Ils connaissent chaque enfant et s'adaptent à leurs différences - Oui à partir de la MS, enseignantes positives (et exigeantes) - Équipe enseignante à l'écoute, bienveillante, grand soutien dans nos démarches et dans l'intégration de notre fils - Un oui nuancé par l'ignorance de ce type de handicap mais école très à l'écoute - Ils ont pas mis mon fils à l'écart, au contraire ils ont été compréhensifs, bienveillants et ils se sont impliqués - Parce qu'on a eu la chance de rencontrer par la suite des 	<ul style="list-style-type: none"> - L'école maternelle a aussi pu poser les bases grâce auxquelles ils ont ensuite appris à lire et à écrire, à l'IME. - L'école a accepté les interventions du SESSAD pendant le temps scolaire et a mis une salle à disposition - Suivi adapté - On a pu travailler en collaboration avec les suivis extérieurs sans souci : orthophoniste, psychologue, camps, CMPP, hôpital de jour, SESSAD 	<ul style="list-style-type: none"> - Cela a permis à mon enfant de se socialiser et d'évoluer tranquillement avec des objectifs de travail très précis - Il évolue à son rythme - Mes enfants étaient appréciés de leurs camarades et ont été invités à plusieurs anniversaires. - Une bonne intégration ou notre fils est considéré avant tout comme un enfant - Une fois arrivé en MS. Mon fils a été pris en considération par les enseignants. Il a 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune pédagogie - Ils n'ont rien fait et sa maitresse de PS s'est acharné sur lui. - C'est surtout l'AVS qui s'en occupe - Leur intention première était que nous comprenions bien que notre fille n'avait pas les capacités de continuer en situation ordinaire. - Trop peu d'heures (4h par semaine) car refus si pas d'AVS présente. - Aucun investissement de l'école ni de l'enseignant. Aucun apprentissage propose. Alors que mon enfant a des capacités. - Les difficultés n'ont pas été prises en compte, aucune solution proposée sinon la culpabilisation des parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Mon fils avait peur des autres, il passait donc son temps sur un banc dans le couloir - Pas adapté. Ma puce ne s'y sent pas bien - Ma fille est mal à l'école - Mon enfant était souvent isolé ou laissé en dehors du groupe classe sans incitation à aller vers les autres - Un échec car je me suis battue pour avoir une AVS et la maîtresse n'en voulait pas, mais j'ai eu gain de cause. Mon fils à peur de l'école on ne peut plus passer devant sans provoquer une

<p>enseignantes exceptionnelles et qui nous on beaucoup aidé à surmonter tout cela. Et qui nous aide encore.</p>		<p>évolué comme les autres enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les points évoqués plus hauts : socialisation, apprentissages, épanouissement - Ma fille n'y va que depuis 1 an, d'abord en PS1 puis cette année en PS2. Et on le déclic du langage est apparue avec l'école ! L'envie de faire comme les copains la pousse à progresser - L'école fréquentée par mon fils est inclusive et respecte la loi. Il y va donc à temps plein, même sans AVS quand elle est absente. Il s'est fait plein d'amis, socialise, apprend, et surtout prend confiance en lui. Aucun rejet en dehors de ce qui peut être considéré comme normal à la récré (moqueries) mais les 	<ul style="list-style-type: none"> - AVS non faite pour ce métier - Mis de côté (épileptique), peur qu'il convulse - Pas capable de gérer et accepter la différence - Sur la socialisation mais pas sur l'apprentissage, rien n'était adapté à notre enfant, l'enseignante ne faisait aucun effort, et pendant 3 ans ! - Car l'école n'a pas assez de moyens pour l'inclusion. Des classes de petites chargées à 36 élèves avec 1 maîtresse et 1 ATSEM ne favorise pas. - Equipe non formée qui n'avait pas le temps, réponse de l'enseignante et directrice - Rejet... il gênait et demandait plus de travail... - Malgré leur bienveillance, les orientations proposées par les écoles ne sont pas toujours adaptée, car leurs connaissances en les professionnels se limitent 	<p>crise. Pendant des mois il a refusé de sortir et ma décision de déscolarisation n'est pas comprise. Pourtant je n'avais pas le choix mon fils se détruisait, j'ai écouté mon cœur de maman. Mon fils a bientôt cinq ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon fils était baladé de classe en classe pour ne pas déranger les autres
--	--	---	--	---

		<p>enseignants veillent et répriment tout abus. Toutes les écoles devraient être comme la nôtre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ma fille est plus qu'heureuse à l'école elle s'y épanouit malgré ses difficultés qui grandissent de jour en jour - Parce que malgré la difficulté grâce à la maternelle mon fils a pu s'épanouir et entrer dans l'apprentissage - Mon fils a pu évoluer avec d'autres enfants de son âge. - Elle a permis à ma fille d'avoir un parcours inclusif. 	<p>(ce qui est "normal") aux institutions, qui, dans le cas de mon fils, ne sont pas formées du tout...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ils n'ont pas cherché à trouver des solutions pour inclure notre fils parmi ses pairs. Souvent il était laissé à l'écart (sur les photos d'ailleurs il était quasiment toujours à l'écart des autres). Les autres élèves du coup en avaient peur. L'enseignante qui, disait connaître l'autisme, aurait dû leur expliquer de quoi il s'agissait. - Parce qu'au contraire, elle nous a simplement fait comprendre la réalité du mot « handicap ». Cela nous a donné la sensation que notre enfant était un poison pour le bon fonctionnement d'une classe. 	
--	--	--	--	--

Avez-vous des remarques ou des suggestions à formuler sur ce sujet ?

Une bonne relation dépend de l'état d'esprit de l'enseignant	Manque de moyens et de formations	Le statut de l'école maternelle	L'importance du dialogue
<ul style="list-style-type: none"> - Malheureusement si l'équipe enseignante n'est pas ouverte c'est perdu d'avance. - Lors de la dernière année de maternelle, notre fille a changé de maitresse; celle-ci a attendu un mois avant de nous inviter à la rencontrer, et ses premiers mots ont été : " votre fille n'est pas un problème pour moi, ni pour les enfants ", Nous comprenons que les enseignants soient complètement dépassés par le comportement de nos enfants ..mais nous savons mieux que quiconque quels sont leurs difficultés ..nous les comparons sans cesse avec les enfants des autres ..nous dire ce qu'il fait de bien, ce qui va bien ne va pas nous donner de faux espoirs ..cela nous permet juste d'être des parents d'un enfant ordinaire ..porteur de handicaps et non pas que d'un enfant handicapé .. Bon courage à vous, merci beaucoup de vous arrêter un temps sur ce sujet si difficile ; je suis bien consciente de la difficulté d'enseigner auprès de ces enfants ...Nous avons rencontré des enseignants exceptionnels depuis 11 ans , et ils sont bien plus nombreux que ceux qui nous 	<ul style="list-style-type: none"> - C'est important que les enseignants soient formés au handicap afin pour les enseignants en maternelle de pouvoir repérer et alerter les parents et puis pour les enseignants primaires de pouvoir adapter. - Une expérience en classe passerelle avant l'admission en spécialisé nous a conforté dans l'insuffisance d'accompagnement en milieu ordinaire concernant la surdité. - Les enseignantes font face à un budget de l'Etat restreint et face à un enfant différent, avec des classes chargées et un manque de personnel, elles ne peuvent faire face. - La bonne scolarisation d'un enfant en situation de handicap dépend de la bonne volonté de l'enseignant et des compétences de son AVS. La loi de 2005 oblige les établissements à prendre les 	<ul style="list-style-type: none"> - La maternelle est essentielle pour faire murir un enfant, handicap ou non, à cet âge il n'y a que de la tolérance ce qui est bénéfique pour chacun. L'enfant handicapé apporte ses contraintes aux autres, en retour les enfants normaux poussent nos enfants à agir comme eux. C'est un échange mutuel, tout le monde y gagne - Le maintien en milieu scolaire est essentiel autant pour l'enfant que pour les parents mais il faut bien admettre qu'à un moment donné, ils ne peuvent plus lui apporter et guider les parents au bon moment pour l'orientation avant de les mettre au pied du mur. - Les instits sont bien formés au repérage des difficultés ... L'administration française beaucoup moins... Les difficultés viennent des cases dans lesquelles nos enfants doivent rentrer.... Merci aux équipe enseignantes d'être là 	<ul style="list-style-type: none"> - Que ce mépris qu'on les enseignants vis à vis des parents, cette défiance qui donne cette impression qu'ils nous déclarent une guerre est contreproductive. - Une équipe profs/AVS/parents est possible, il faut que chaque partie arrête d'avoir peur des deux autres et qu'on demande ensemble les moyens de mettre en place ce qui est nécessaire à l'accueil serein de nos enfants - Considérez les parents comme des partenaires et pas comme l'équipe adverse. - Plus écouter les parents ils connaissent leur enfant font des recherches pour aider ne pas fermer la porte et dire oui je sais

<p>ont déçus , bonne continuation à vous. MB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je dirai pour conclure que tout dépend de la personne qui est l'enseignant de notre enfant. Si celui-ci a envie de s'investir ou pas. - Le handicap à l'école dépend des enseignants que l'enfant croisent sur son chemin, et c'est pas possible car si on a une enseignante qui veut pas faire d'effort et accueillir l'enfant tout devient un enfer. - L'accueil des enfants en situation d'handicap dépend encore trop des écoles, des maîtresses. - Tout dépend de l'enseignant de sa disponibilité, de son approche avec le handicap et la communication avec la famille. - Manque de formation des enseignants, classe surchargée (pas notre cas) mais surtout l'inclusion dépend de l'approche de l'enseignant envers l'enfant. 	<p>enfants mais après souvent ça ne suit pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'école, les enseignants devraient être plus formés au handicap afin qu'il y est plus d'inclusion. - La loi de 2005 a été mise en place sans aucune formation des futurs enseignants - Pour intégrer des enfants en situations de handicap, il faut se donner les moyens. - Les enseignants devraient être mieux sensibilisés aux handicaps et devraient systématiquement avoir une formation spécifique quand ils accueillent un enfant diagnostiqué. 	<p>et de faire de leur mieux pour nos enfants particuliers.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mon fils a eu énormément de chance de bénéficier de cette maternelle. Il y est arrivé (suite déménagement) en fin de petite section. A la maternelle précédente j'avais envisagé de le déscolariser tellement ça se passait mal. Il n'y avait alors aucune communication mais je m'étais aperçue que l'ATSEM frappait régulièrement les enfants et le mien forcément en prenait pas mal !!! Ne soupçonnant pas de handicap encore mais ne supportant pas qu'il souffre j'avais commencé à le garder de plus en plus souvent. Et puis nous avons quitté la région, j'ai "essayé" la nouvelle maternelle...et nous avons eu de la chance ! 	
---	---	--	--

Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé.

• **Annexe 7 – Résultats questionnaires enseignants**

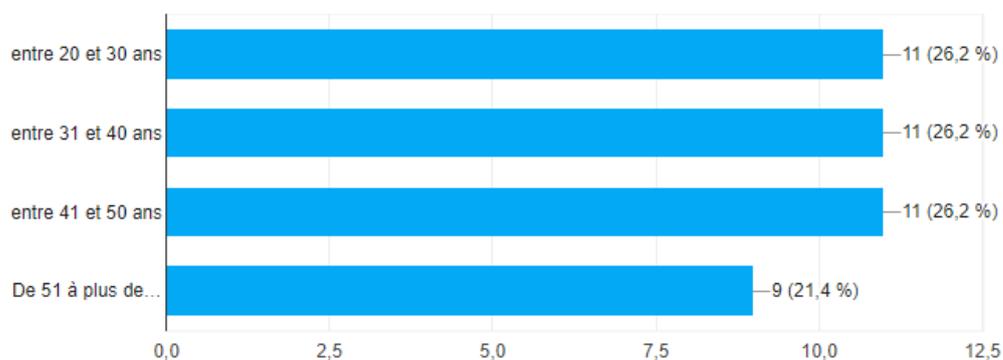
42 réponses.

Publication menée de janvier 2018 à février 2018

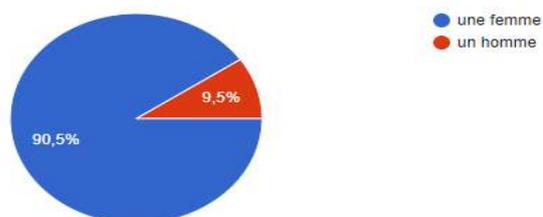
Votre profil

Votre âge

42 réponses

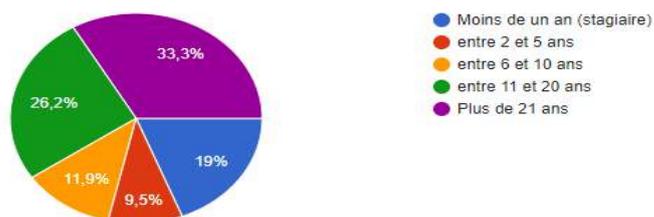


Vous êtes ...



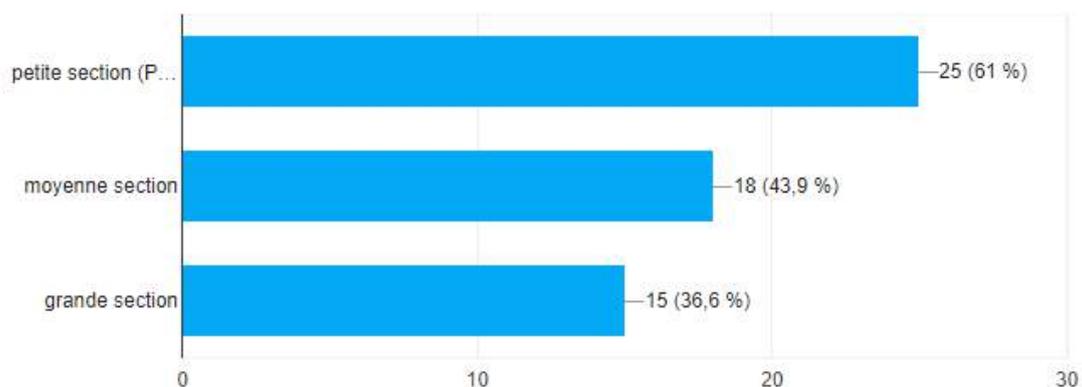
Années d'ancienneté dans la profession :

42 réponses



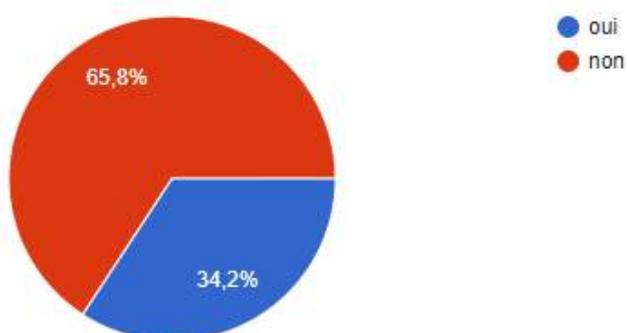
Niveau de votre classe :

41 réponses



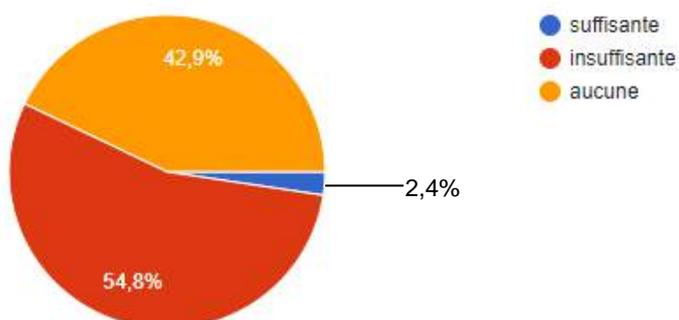
directeur/trice au moment du repérage du handicap

38 réponses



formation sur le handicap :

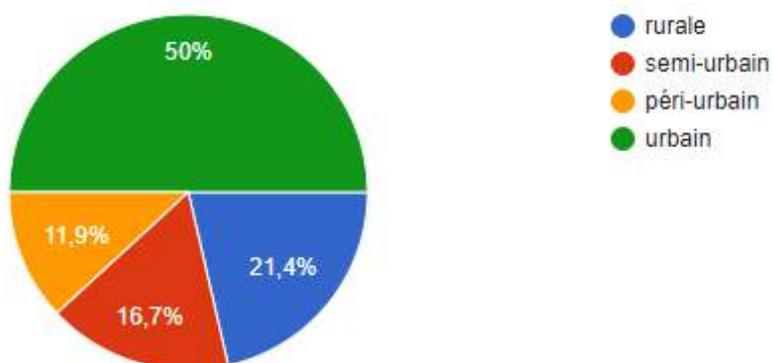
42 réponses



Votre école

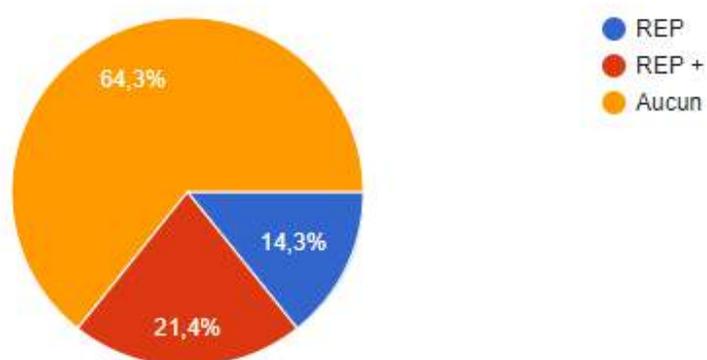
situation géographique

42 réponses



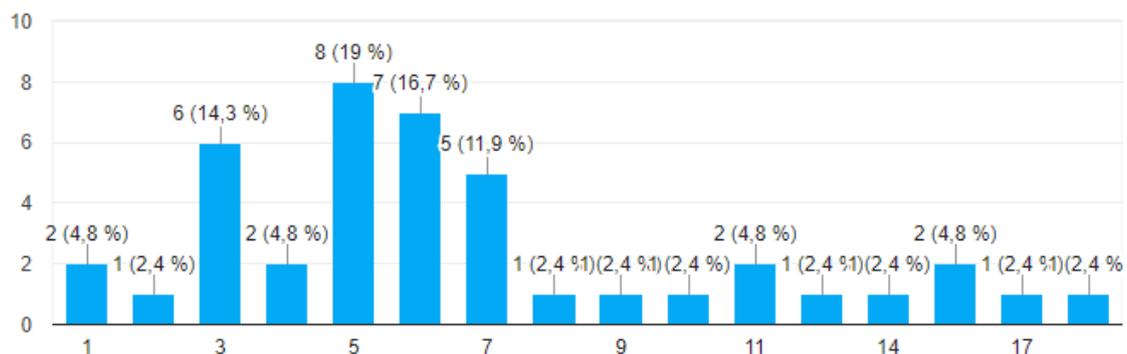
Dispositif particulier

42 réponses



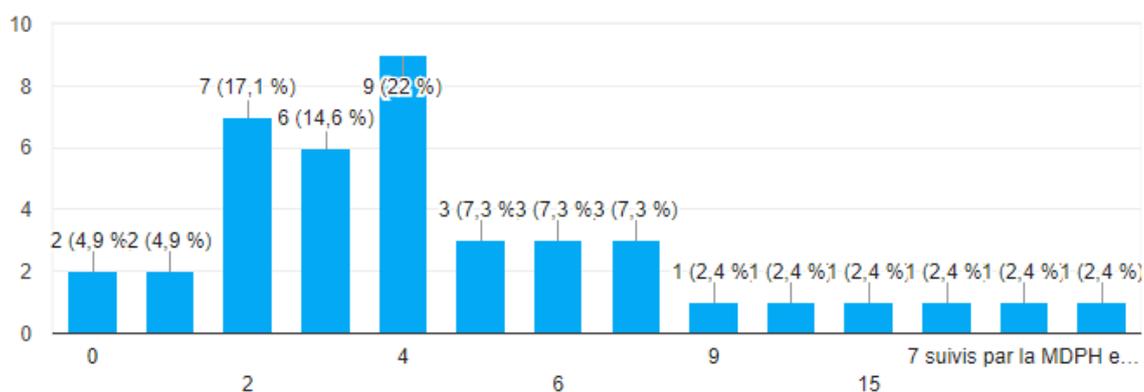
Nombre d'enseignants au sein de l'équipe pédagogique :

42 réponses



Nombre d'élèves en situation de handicap dans l'école

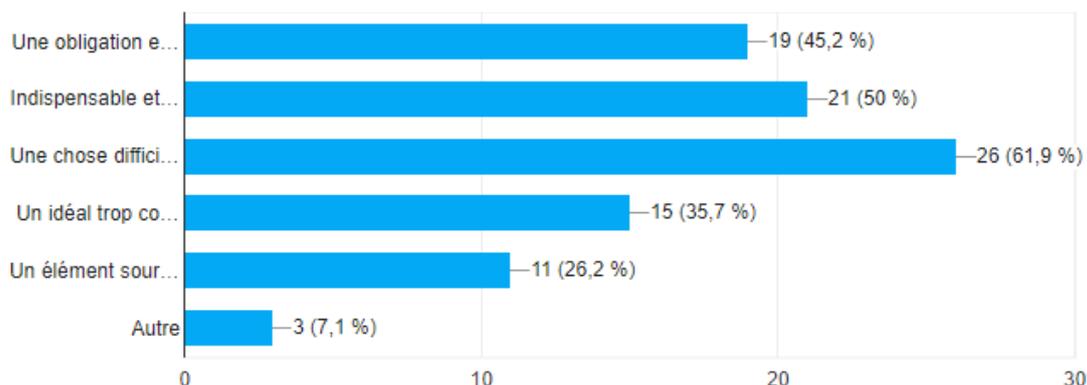
41 réponses



Handicap

1) Quelle est votre perception de l'inclusion à l'école ? (plusieurs réponses possibles)

42 réponses



Items proposés :

Une obligation en tant qu'enseignant

Indispensable et bénéfique

Une chose difficile à mettre en place

Un idéal trop compliqué à atteindre

Un élément source d'anxiété

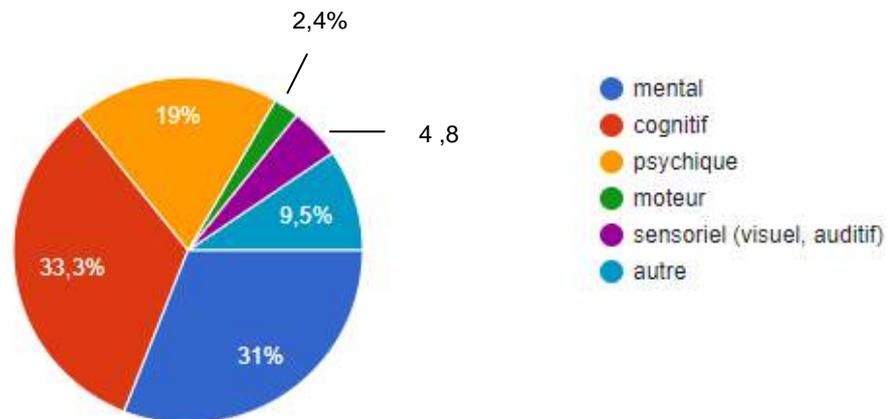
Commentaires : des propos nuancés...

- Bénéfique pour de nombreux enfants mais PAS pour tous. Difficile à mettre en place car les institutions ne réagissent pas assez vite pour attribuer des AESH indispensables pour ne pas pénaliser les autres enfants.
- Facile d'intégrer le handicap auprès des autres élèves. Difficile pour l'enseignant d'apporter des réponses adaptées : aucune formation, pas toujours d'AVS.
- Mais très certainement bénéfique aux élèves en tout cas à certains.
- Manque d'accompagnement de la part de l'institution.
- Très difficile à gérer !
- Bénéfique pour l'élève concerné et ses camarades jusqu'à un certain point où ça ne l'est plus mais pour orienter en structure c'est très long... et du coup on peut avoir un laps de temps où c'est problématique pour tout le monde.
- C'est aussi selon le handicap. Parfois, l'enfant handicapé vit mal la scolarisation, et aussi parfois sa sécurité ou celle des autres enfants est difficile à assurer. Mais le plus souvent c'est bénéfique pour tout le monde.
- Tout dépend du handicap ! En maternelle : autiste plus deux pluri handicapés physiques donc très très compliqué
- Obligatoire oui, en tant que professionnel il faut accueillir des enfants relevant du champ du handicap, maintenant comment ? Avec quels aides et comment articuler toute cette organisation avec les familles en maintenant le dialogue sans qu'un enseignant, la famille, l'élève en question ou le reste du groupe ne souffre ou ne soit pas en difficulté
- Indispensable et bénéfique pour certains handicaps Non bénéfique pour d'autres handicaps
- L'horreur !!!

- Trop peu de moyens mis en place pour pouvoir inclure dans de bonnes conditions les élèves en situation de handicap (pas assez d'AVS, personnel non formé...)

2) Au cours de ce questionnaire, vous allez évoquer le handicap d'un de vos élèves : De quel handicap s'agit-il ?

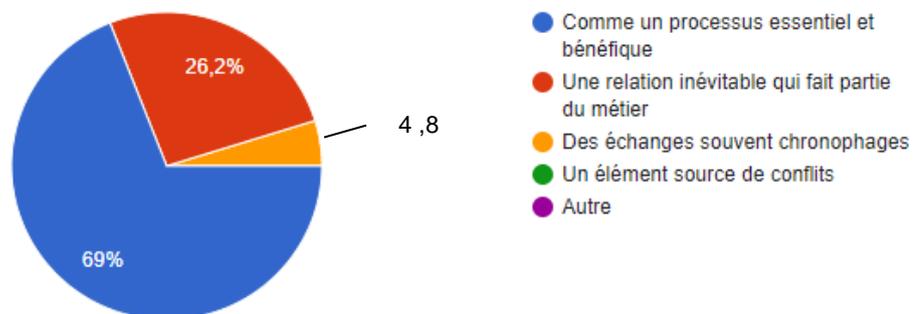
42 réponses



La relation parents-enseignants

3) De manière générale, comment percevez-vous les relations parents-enseignants ?

42 réponses



Commentaires : Des échanges complexes.

- Mais aussi chronophage et source de nombreux conflits lorsque les parents ne sont pas encore prêts à entendre ce que l'école a à dire.
- Pour se sentir à l'aise dans sa pratique professionnelle, la relation avec les parents d'un enfant ayant un handicap doit être franche, sans non-dit, afin de mutualiser les clés d'accès pour aider au mieux l'élève.
- Les parents ne se rendent pas toujours compte des problèmes d'accueil.
- Lorsqu' il y a un échange qui arrive à se mettre en place.
- Enseignante de TPS/PS et directrice depuis plusieurs années il est toujours difficile d'être celle qui pointe les difficultés et lance la grande machine de des investigations et des interrogations face à tel ou tel comportement.
- Mais parfois difficile à établir.
- Pas facile ! On est là pour permettre aux parents de souffler, de se " débarrasser " d'un poids !

4) L'implication des parents (sollicitations, rencontres, réclamations, projets...) est-elle importante dans votre école ?

42 réponses



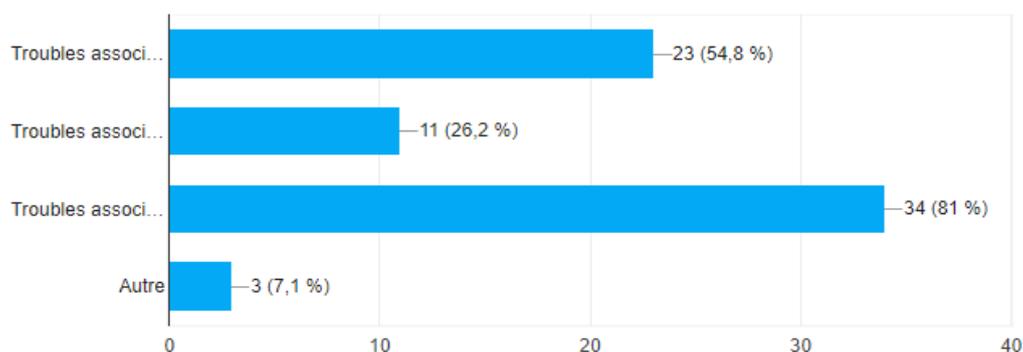
Commentaires :

- C'est un axe prioritaire de notre projet d'école
- Beaucoup de parents se déchargent sur l'école pour gérer les difficultés.
- Nous travaillons beaucoup à leur implication, les choses se mettent en place petit à petit.
- Marre ! On n'est pas des " débarrasseurs de problèmes ". On doit s'occuper des autres !

Le repérage du handicap de l'élève

5) Quels ont été les signes qui vont permis de repérer le handicap de votre élève ?

42 réponses



Troubles associés au domaine du langage

Troubles associés au domaine moteur

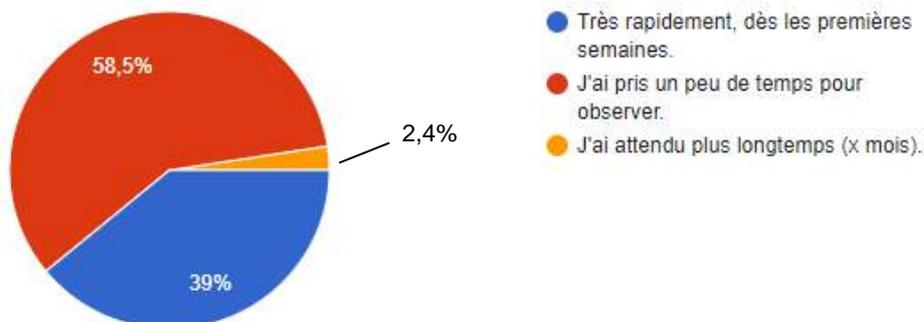
Troubles associés au domaine social, comportemental

Commentaires :

- Autisme diagnostiqué par le CRA.
- Enfant lourdement handicapé. Ne marche pas, ne tient pas assis, ne parle pas.
- Autisme
- Cet élève était déjà suivi l'an dernier, ce n'est donc pas moi qui l'ai repéré.
- En fait les 3.
- Handicap déjà connu quand je suis arrivée.
- Elle avait un œil qui partait complètement sur le côté.
- Enfant diagnostiqué myope qui avait des difficultés à observer et se déplacer.. J'ai pensé que les lunettes n'étaient plus adaptées à la vue.
- C'est un tout ! Rien ne va, dans aucun domaine mais tant qu'ils s'en débarrassent la journée, ça les arrange !

6) En combien de temps avez-vous établi le lien avec ses parents pour évoquer ces troubles ?

41 réponses



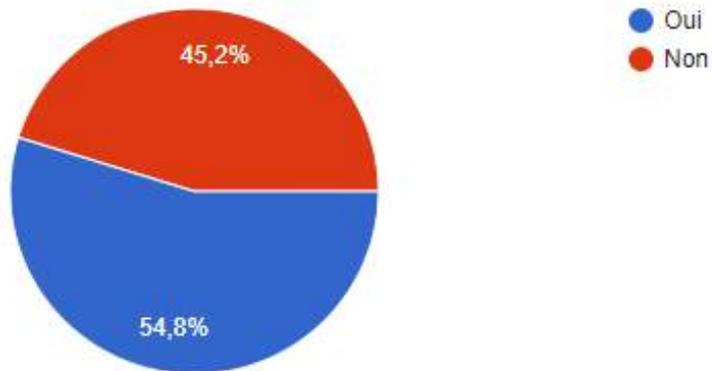
7) Pourquoi ?

Une prise en charge plus rapide	Besoin d'analyser la situation	Troubles avérés en amont
<ul style="list-style-type: none"> • Elève connu déjà par les collègues en PS et MS • Avant les vacances de la Toussaint. Certains comportements sont vite remarquables et au vu du temps d'attente pour les différentes démarches et parfois pour que les parents acceptent des examens complémentaires il ne sert à rien d'attendre... • C'était une évidence qu'il fallait rapidement mettre des choses en place • Plus tôt la prise en charge se fait, mieux c'est. • Pour avoir davantage de matière et d'exemples appropriés. • Car c'est évident, les parents le savent mais ... c' est plus facile de faire comme si de rien n' était ! 	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai attendu que la rentrée se fasse et j'ai attendu d'en parler avec mon binôme, le directeur de l'école. • Pour être sûre de mes intuitions. • Souvent après la Toussaint il faut donner le temps aux élèves de TPS/PS de faire connaissance avec un nouveau fonctionnement (différent d'en la crèche ou l'assistante maternelle) il m'est arrivé de l'évoquer au bout de 6 semaine de classe. • Parce que pour des enfants pas toujours très sollicités à la maison il peut y avoir des interférences • Parce qu'il faut se laisser du temps surtout lors de la première année de scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Les parents sont très présents et ont directement abordé le sujet. • Très grandes difficultés et fratrie présentant déjà des difficultés. • Les jumeaux avaient été scolarisés l'année précédente et je connaissais leurs problèmes. • Il s'agit d'un élève de TPS non francophone. • Troubles observés lors de l'inscription donc je voulais faire le point avec les parents ...

	<ul style="list-style-type: none"> • Pour connaître l'enfant, ses réactions, savoir ce qui le touche. • Première scolarisation, il faut mettre l'élève à l'aise et gagner sa confiance. 	
--	---	--

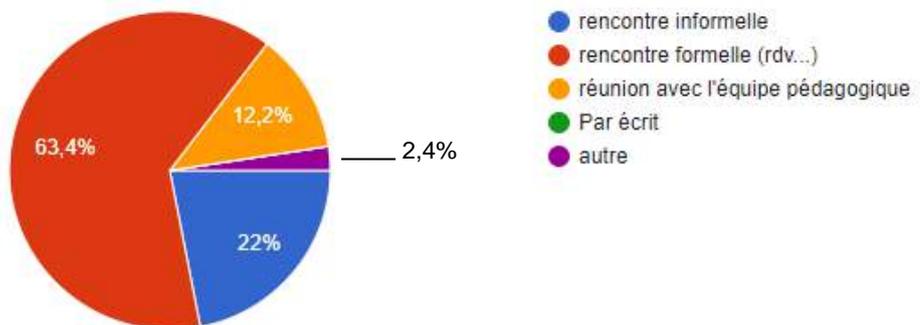
8) Les parents étaient-ils conscients des troubles de leur enfant ?

42 réponses



9) De quelle manière avez-vous évoqué ce sujet avec les parents ?

41 réponses

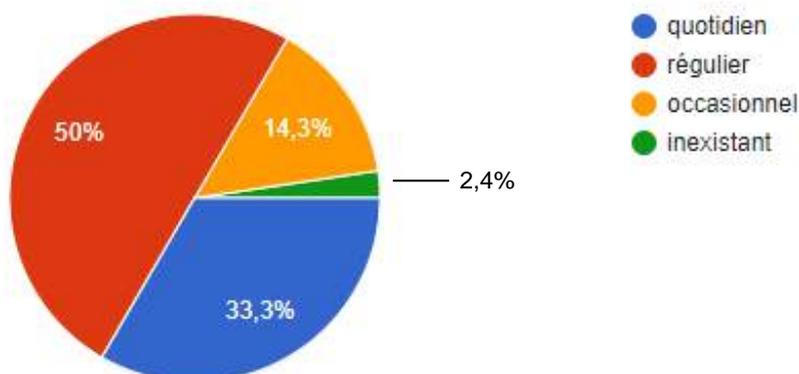


Commentaires :

- En général, j'explique les difficultés que je rencontre avec l'enfant et suggère de faire intervenir la psychologue scolaire (seule aide donc je bénéficie) pour observer et m'aider.
- Une équipe éducative a maintenant été programmée pour en parler.
- Il était déjà en MS. Le discours les années précédentes étaient basés sur le fait qu'il fallait le laisser grandir.
- L'approche dans le cadre de l'accueil a été plus facile au début et a permis de créer une relation avec la maman, qui était très angoissée. Ensuite, ont eu lieu entretien formel puis équipe éducative.
- Je pense que prendre le temps de leur parler quand ils ont du mal à envisager un problème est super important.
- Réunion d'équipe éducative : les parents devraient faire un bilan au CAMSP et allaient voir un ophtalmo à la fin de la MS.
- Rdv avec les 2 parents proposition d'examen médical.
- Parler, communiquer, oser dire ce qui ne va pas ! C'est facile avec l'ancienneté ! Moi ... je parle directement mais avec 35 ans de carrière, c'est facile ! Les jeunes n'osent pas !
- Dénis de la part des parents, refus de consulter un médecin scolaire ou d'établir un diagnostic.

10) Le contact avec les parents est ...

42 réponses

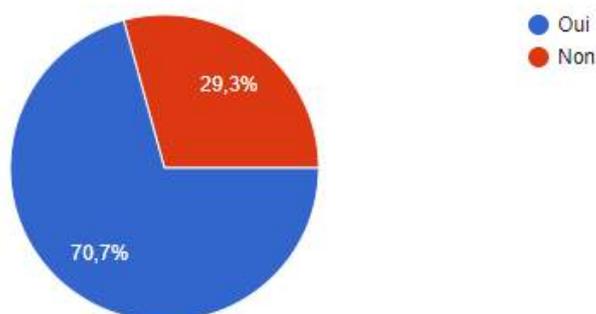


Commentaires : Des échanges verbaux.

- En venant chercher leur enfant il y avait toujours un petit mot pour parler de la matinée ou journée... Temps de classe adapté à la fatigabilité puis par la suite par les différentes prises en charge.
- Sensibiliser sans blesser, rester professionnel et néanmoins humain.
- Tous les matins.
- Le plus possible mais pour moi ... inutile. Les écoles spéciales sont plus adaptées pour ces enfants.
- Les parents sont complètement effacés et déconnectés de la situation.

11) Votre repérage a-t-il donné lieu au/encouragé le diagnostic officiel du handicap de votre élève ?

41 réponses



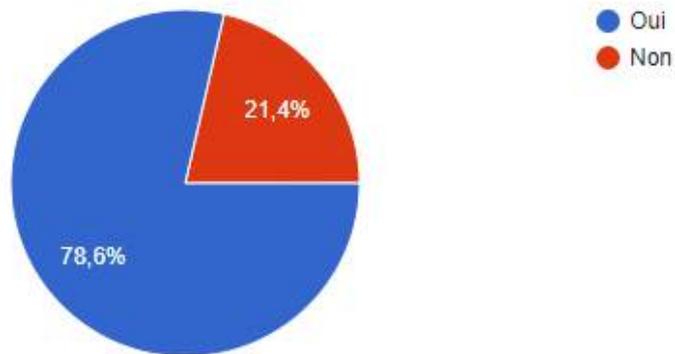
Pourquoi ?

Non car ...	Oui car ...
<ul style="list-style-type: none"> - Parents dans le déni - Attente trop longue 	<ul style="list-style-type: none"> - Lien vers les praticiens de santé - Prise de conscience des troubles
<ul style="list-style-type: none"> • Les parents ont pris des rendez-vous avec des spécialistes... pour autant à son départ en juin dernier aucun diagnostic de posé. • Il y a des parents qui refusent d'admettre les difficultés de leur enfant. • Certains parents refusent de voir la réalité, l'évidence en face. • Les RDV traînent et après 1 mois d'attente pour un premier rdv, il vient d'être reporté à dans un mois. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parce que les parents ont enclenché des rendez-vous chez des professionnels et qu'ils souhaitent que la situation s'améliore. • Une équipe éducative est programmée pour en parler après la visite de la psychologue scolaire dans la classe. • A la suite de l'équipe éducative, des bilans ont eu lieu, une demande d'AVS. Cette année, l'enfant à 12h d'AVS. • Note la difficulté dans la classe, impossible de travailler avec les autres élèves si pas l'AVS. • Les parents ont accepté le test psy. • Les parents ont consulté.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les rendez-vous ont été pris plus rapidement et malgré les difficultés repérées, les parents n'avaient pas fait de démarche au préalable. • Sous ma proposition, les parents ont consulté un service spécialisé au CHU. Puis la MDPH a reconnu le handicap. • Lien avec médecin de PMI et CAMS • Du fait d'avoir supposé que les lunettes n'étaient plus adaptées, les parents ont pris rdv chez l'ophtalmologiste et tout s'est enclenché : urgences, rdv avec spécialiste, annonce de la déficience visuelle puis de la malvoyance dû à un glaucome congénital.
--	--

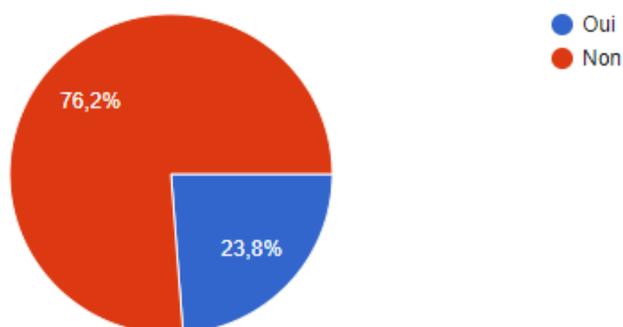
12) Un dispositif a-t-il été mis en place pour aider l'élève (PPS, différenciation, suivi médical, AVS...)?

42 réponses



13) Depuis ce repérage, avez-vous mis en place des outils (carnet de suivi, outil numérique...) permettant de faciliter la communication avec les parents au sujet de leur enfant ?

42 réponses



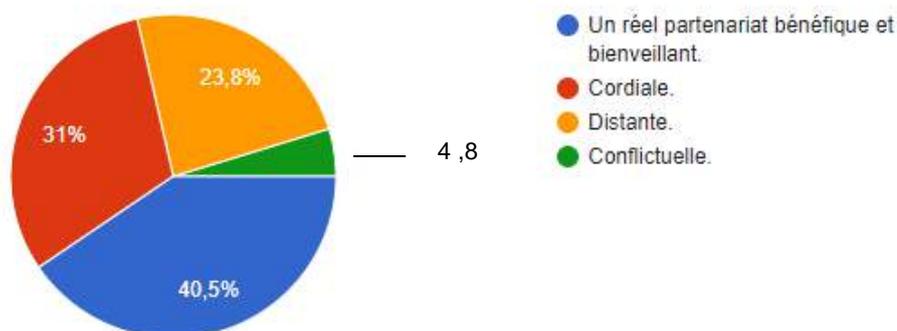
14) Si oui, quels outils ?

- Carnet de suivi
- Cahier de liaison rempli quotidiennement ou presque
- Nous avons fait une fiche de suivi individuel des élèves signalés au RASED ou relevant de la MDPH outils de travail interne à l'école ou transmis au RASED pour garder traces des rendez-vous formels et des informations liées aux difficultés de l'enfant.
- Blog, livret de réussite.
- Classeur d'images
- Carnet de suivi numérique
- Cahier tenu par l'AVS
- Livret passant de l'école à la maison,

La relation avec les parents d'élèves en situation de handicap

15) Vous considérez votre relation avec les parents de votre élève comme ...

42 réponses

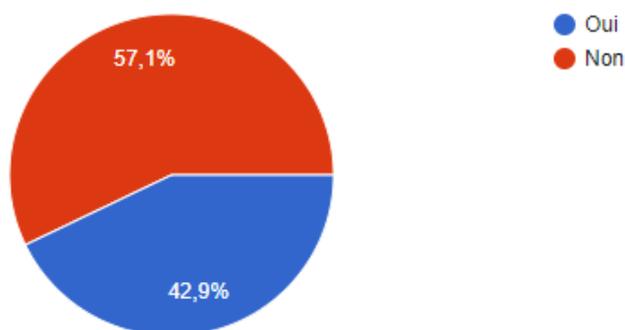


Commentaires :

La famille responsable	Un lien fragile	Un lien important
<ul style="list-style-type: none"> • La famille met l'école de côté. Le suivi hors de l'école est insuffisant. La communication est difficile ; la famille minimise les difficultés. En attendant, l'élève va finir par être en souffrance. • Les parents se réfugient derrière la loi : intégrer l'enfant même sans AVS et moi, je me retrouve devant mes élèves sans pouvoir enseigner en mettant en sécurité cet enfant différent et les autres. • Aucune implication des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> • Parents pressés et parlant mal français. • Avec les difficultés de départ tant que la prise de conscience n'est pas faite, tant qu'un diagnostic n'a pas été posé. • Ça a été très compliqué de leur faire ouvrir les yeux et de les faire se bouger pour l'enfant. Ils ont d'abord rejeté la faute sur moi et n'ont rien fait pendant plus d'un an. Ce n'est que lorsqu'ils sont allés voir une psychométricienne que ça a évolué car la spécialiste est allée dans mon sens. • Mais distante 	<ul style="list-style-type: none"> • Et maintenant que les bilans ont commencé il y a plus de dialogue. • Tout dépend des parents et des situations... Mais quand il peut y avoir discussion c'est toujours bénéfique • Je suis très disponible vis à vis de tous les parents et j'ai toujours des choses positives à dire pour chaque enfant.

16) Percevez-vous de manière différente votre relation avec les parents d'élèves en situation de handicap par rapport aux autres parents d'élèves ?

42 réponses



17) Pourquoi ?

La relation est différente car... - Besoin d'échanges plus nombreux	La relation n'est pas différente car...
<ul style="list-style-type: none"> • Difficile d'annoncer aux familles que leur enfant pour lequel ils ont tant de souhaits, ne pourra pas prétendre atteindre les rêves fixés pour lui. Passer le déni, le refus de voir le handicap. Faire comprendre aux familles que l'école est là pour les aider. • Il faut plus de dialogue, plus de situations d'explication j'utilise un blog • La relation est plus intense avec les parents d'élèves en situation de handicap • J'accorde plus de temps à ces parents et vais plus facilement à leur rencontre pour leur faire part de l'évolution hebdomadaire de leur enfant. • Les attentes ne sont pas les mêmes • Parce que comme l'enfant qui demande plus d'attention, le parent en demande plus aussi, les inquiétudes étant plus nombreuses... • Les besoins sont plus importants. • Toujours / souvent conflictuelle Car nous sommes devant les parents qui connaissent les lois, et nous n'avons pas les moyens réels 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas forcément causé par le handicap de leur enfant • Je suis disponible pour tous les parents et j'essaie de ne pas stigmatiser les parents des enfants ayant un handicap. • Il y a certainement plus d'échanges avec ces parents mais la relation est la même • Les enfants ont besoin d'une attention particulière qui demande d'être quotidiennement en contact avec les parents.

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Chaque parent a droit à autant d'attention mais les rencontres sont plus nombreuses et beaucoup plus sensibles• Le lien est plus fort et le travail doit être fait ensemble pour avancer.• La relation demande un investissement différent, il faut savoir les soutenir les encourager mettre en avant les progrès de l'enfant.• Échanges plus nombreux | |
|--|--|

Avez-vous des remarques ou suggestions à formuler à ce sujet ?

Un manque de formations et de moyens	Un dialogue particulier avec les familles	Les limites de l'inclusion
<ul style="list-style-type: none"> - Nous ne sommes pas formés, les classes sont trop petites pour permettre la circulation en fauteuil roulant, cela multiplie les réunions hors temps scolaire, il faut néanmoins s'occuper des 29 autres enfants de la classe. - Il est dommage que ce soit "sur le tas" que l'on apprend à gérer ce genre de situation car forcément on commet des maladresses et même si les aides existent, le temps que les choses se mettent en place on est seul face au handicap avec quand même tous les autres à gérer... - Faire pérenniser les emplois d'AVS, prévoir des remplaçants, si pas d'AVS, pas d'accueil (je comprends que ce soit difficile pour les parents) - Dans notre formation, manque de formation des AVS, nécessité de professionnaliser les AVS, difficultés d'échanges avec des structures comme le CMPI (le sceau du secret professionnel, alors qu'on a les enfants sur toute la journée !), lenteur de la MDPH et manque de communication. ..beaucoup de choses à revoir afin de faciliter l'inclusion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Souvent en petite section de maternelle c'est très difficile parce que nous sommes les premiers à pointer les difficultés des élèves. Nous sommes très peu accompagnés et les parents mettent souvent beaucoup de temps pour cheminer et accepter la différence. Ce temps d'acceptation est souvent long et difficile dans les relations avec la famille. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour moi je pense que vouloir à tout prix intégrer les élèves handicapés n'a pas de sens. Cela doit dépendre du type de handicap et du degré de cet handicap. En effet pour certains élèves handicapés, l'intégration dans des classes « normales » sera bénéfique à l'élève handicapé et aux autres mais dans d'autres cas ça n'est bénéfique ni pour l'élève handicapé ni pour les autres. Le bien-être des autres élèves est également important et bien souvent non pris en compte. - J'en ai assez qu'on nous prenne pour des psys , logopèdes , infirmières , logopèdes , puéricultrices , ... On nous impose des enfants avec des handicaps alors qu'ils perturbent les apprentissages des autres ! Il existe des écoles appropriées pour ce genre d'enfants ! Qu' on nous laisse ENSEIGNER !!! On n'a plus le temps !

Je vous remercie pour le temps que vous m'avez accordé

